

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

DE CORBEIL

D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

73^e ANNÉE (1967)



Voir page 2 —
— 148
— 155 1
— — 2
— 160
— 170
— 171
— 172

CORBEIL

1968 *y*

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, liste des nouveaux membres, assemblée générale à Dourdan)	3
M. Roger BAILLY. — Monographie de Vayres-sur-Essonne, deuxième partie	8
M ^{me} P. CAVAILLER. — Les reliques de saint Exupère à Corbeil ...	117
M. André CROS. — Une disparition : la Maison du Petit Tremblay à Corbeil	139
MM. C. et J. WAGNEUR. — Prospection archéologique de surface	143
FOUILLES et TROUVAILLES	147
BIBLIOGRAPHIE	151
CHRONIQUE	167
NECROLOGIE	173

TABLE DES PLANCHES

- Pl. I. — Plan d'intendance de Vayres-sur-Essonne.
Pl. II. — Le château de Vayres-sur-Essonne pendant la guerre 1914-1918
Pl. III. — Courbes des naissances et des décès (1694-1789).
Pl. IV. — Courbes de la population de 1831 à 1967.
-

LES HALLES

HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Pour l'avenir du centre de Paris, de quelle valeur sont les enseignements et les vestiges du passé ?

ANDRÉ CHASTEL,

PROFESSEUR A LA SORBONNE

ET SES COLLABORATEURS

proposent d'utiles éléments de réflexion sur ce thème dans un copieux mémoire :

L'îlot de la rue du Roule et ses abords

(124 pages, 20 planches hors-texte, 16 dépliants et 20 figures)

LES HALLES

HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Pour l'avenir du centre de Paris, de quelle valeur sont les enseignements et les vestiges du passé ?

ANDRÉ CHASTEL,

PROFESSEUR A LA SORBONNE

ET SES COLLABORATEURS

proposent d'utiles éléments de réflexion sur ce thème dans un copieux mémoire :

L'îlot de la rue du Roule et ses abords

(124 pages, 20 planches hors-texte, 16 dépliants et 29 figures)

publié en tête de

PARIS ET ILE-DE-FRANCE

Mémoires publiés par la

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

XVI - XVII

(1965 - 1966)

Le même volume contient cinq autres mémoires
intéressant l'histoire et l'archéologie de Paris et de la région parisienne.

Voir sommaire complet au verso.

Février 1968

LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

met à la disposition des membres des sociétés fédérées

DEUX PUBLICATIONS NOUVELLES

PARIS ET ILE-DE-FRANCE

XVI - XVII

1965 - 1966

(Un volume in-8°, 312 pages, 32 planches hors-texte, 16 dépliants et 34 figures)

SOMMAIRE

André CHASTEL. — L'îlot de la rue du Roule et ses abords.

Françoise MALLET. — La vie commerciale de l'îlot de la rue du Roule, de la fin du XVI^e siècle à nos jours.

Edouard-Jacques CIPRUT. — Documents inédits sur quelques châteaux d'Ile-de-France (XVI^e et XVII^e siècles).

Bruno NEVEU. — Un parlementaire parisien érudit et janséniste : Jean Le Nain (1609-1698).

Jean-Pierre BABELON. — L'hôtel d'Assy, œuvre de Pierre Le Muet.

Robert DAUVERGNE. — Fouilles archéologiques à Châtenay-sous-Bagneux (Châtenay-Malabry) en 1728-1729 (sépultures mérovingiennes et médiévales).

Marie-Antoinette HOSOTTE-REYNAUD. — La Manufacture de Pont-aux-Choux (1743-1788).

BULLETIN

IV

1965 - 1966

Bibliographie analytique des publications d'histoire et d'archéologie concernant Paris et la région parisienne. (Année 1963. Année 1961, supplément.)

(Un volume in-8°, XXVIII-198 et VI-48 pages)

CONDITIONS DE VENTE

aux membres des Sociétés fédérées

1

PARIS ET ILE-DE-FRANCE

XVI - XVII

L'exemplaire (au lieu de 60 F, prix de vente en librairie).....	25 »
Supplément éventuel pour envoi par poste.....	1,70

2

BULLETIN

IV

L'exemplaire (au lieu de 30 F, prix de vente en librairie).....	15 »
Supplément éventuel pour envoi par poste.....	1,10
<i>LES DEUX VOLUMES EN UN ENVOI PAR POSTE.....</i>	<i>41,70</i>

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à la

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES
DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

29, rue de Sévigné, Paris (3^e)

M

membre de la Société

demeurant à

.....

désire recevoir par poste à l'adresse ci-dessus (1) :

- | | |
|---|--------------|
| a) <i>PARIS ET ILE-DE-FRANCE, XVI-XVII</i> | 26,70 |
| b) <i>BULLETIN, IV</i> | 16,10 |
| c) Les deux dernières publications de la Fédération : | |
| <i>PARIS ET ILE-DE-FRANCE, XVI-XVII</i> et <i>BULLETIN IV</i> | 41,70 |

Règlement par (1) :

Virement au C.C.P. de la Fédération : PARIS 2732-01, ci-joint ou adressé ce jour au Centre de chèques postaux de Paris.

Mandat postal.

Chèque bancaire.

(1) Rayer les mentions inutiles.



BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

73^e ANNÉE (1967)



CORBEIL
1968

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean de COURCEL.

Vice-présidents :

M. Emile HOUTH.

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

M^e André CROS.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY.

M. le docteur Paul BAILLIART.

M. Armand CAILLET.

M^e Jean CHANSON.

M. Marcel CORDELLE.

M. le marquis de GANAY.

M. Bernard JEANSON.

M. Maurice LAHAYE.

M. le R. P. VERBRUGGE.

Nouveaux Membres

- AUBERTEL (Etienne), 19, rue E. Laurent, Pussay - 91.
BARBEROT (Yves), Villa Paul, Méréville - 91.
BARET (Christian), 21 bis, av. du Moulin de la Planche, Palaiseau - 91.
BAUTRAIT (M^{me}), 10, rue de la Pointe, Chilly-Mazarin - 91.
BERMANN (André), 14 bis, rue Marbeuf, Paris (8^e).
BERMANN (M^{me}), 14 bis, rue Marbeuf, Paris (8^e).
BIBLIOTHEQUE municipale de Draveil, rue de la Poste, Draveil - 91.
BINVEL (Bernard), 24, rue Jules Ferry, Méréville - 91.
BOIRAT (Robert), Domaine de Bel-Abord, Chilly-Mazarin - 91.
BONNE (J.-P.), 39, avenue Gai-Séjour, Sainte-Geneviève-des-Bois - 91.
BOURLAND, 46, rue Paul Doumer, Etampes - 91.
BOUYER (M^{me}), 22, rue Léontine Sohier, Longjumeau - 91.
BRUNEAU-ROCHE (M^{me}), 10, rue Magne, Etampes - 91.
CADOUX (Daniel), 16, rue des Châtries, Mennecy - 91.
CALLEY (docteur Jacques), vice-président du Conseil général, 21, rue Louis-Moreau, Etampes - 91.
CANSOU (M^{me} Claude), Villeconin-Etampes - 91.
CHAILLOUX (Robert), chemin de Beaurepaire, Dourdan - 91.
CHARMONT (André), 17, rue de la Madeleine, Méréville - 91.
« Château de Dourdan et ses Amis » (Le), place du Marché, Dourdan - 91
CHAVIGNY, avenue de la Libération, Etampes - 91.
COLOMBIER (M^{me}), 2 et 4, place Notre-Dame, Etampes - 91.
DANNE, La Grange-aux-Moines, Chalo-Saint-Mars - 91.
DEBONO, Moulin de La Rachée, Sermaise - 91.
DEDON, 16, rue Saint-Mars, Etampes - 91.
DEPEYRE, 19, rue de la Madeleine, Méréville - 91.
DIRECTION de la Circonscription archéologique de la Région parisienne
(Antiquités historiques), Hôtel d'Aumont, 5, rue de Jouy, Paris (4^e).
DUCROS (M^{me}), 20, rue Théodore de Banville, Paris (15^e) et Saint-Cyr-la-Rivière.
DURAND (Claude), 4, rue A. Briand, Etampes - 91.
FENOLL (M^{me} Geneviève), 23, rue de la Juiverie, Etampes - 91.
GUILLOSSOU (Paul), 30, avenue des Ecoles, Wissous - 91.
ISNARD (Maître Henri), Résidence du Sud, Bâtiment C, Longjumeau - 91.
JANET (M^{lle} Nicole), 5, place de la Sorbonne, Paris (5^e).
JANET-LE CAISNE (M^{me}), 61, rue de Varenne, Paris (7^e).

- KOLLEN, 1, rue Dom Fleureau, Etampes - 91.
LAFEUILLADE, rue de la Laiterie, Méréville - 91.
LAIK (Jacques), 9, avenue de Dourdan, Etampes - 91.
LANCELEUX (M^{lle}), 16, rue Pavée, Etampes - 91.
LESCAR, 30, rue de la Saussaie, Massy - 91.
LESCAR (M^{me}), 30, rue de la Saussaie, Massy - 91.
LETOURNEUR (Monseigneur), vicaire général, Saint-Germain-lès-Corbeil - 91.
MALBOIS (Monseigneur), évêque de Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil - 91.
MEIS (Marcel), 75, avenue P. Marin, Vigneux-sur-Seine - 91.
MERCIER, Les Châteliers, Méréville - 91.
NOEL (Michel), 8, rue de la Madeleine, Méréville - 91.
PELLUS (Paul), 141, avenue de Gaulle, Paray-Vieille-Poste - 91.
PERROLET (Paul), 24, rue de Rambouillet, Saint-Cheron - 91.
PEYREGUE (Bertrand), Résidence Voie du Sud, Longjumeau - 91.
PIALES (Maître), notaire à Méréville - 91.
PIERRE, Le Grand-Villiers, Estouches - 91.
PINEAU (J.-P.), 4, boulevard Pierre-Brossolette, Brétigny-sur-Orge - 91.
PONS, 31, rue du Rempart, Etampes - 91.
ROBIN-TARDOUX, chemin de Boinville, Chalo-Saint-Mars - 91.
SAGET (Pierre), 1, rue de Laborde, Méréville - 91.
SAMSON (M^{lle} Denyse), 1, rue Corpéchet, Méréville - 91.
TROUPEL (Georges), 5, place de l'Eglise, Athis-Mons - 91.
VALENCE (Jean), Foyer des Roches, 52, Promenade supérieure de Guinette, Etampes - 91.
VARENNES-JARCY (commune de).
VASSET (docteur), rue Maurice-Berteaux, Méréville - 91.
VENON (Pierre), Méréville - 91.
VIALLE (M^{me}), 24, rue Albert I^{er}, Etréchy - 91.
VIGNER (docteur Antoine), 7, rue du Parc, Quincy-sous-Sénart - 91.

Assemblée générale à Dourdan

Notre assemblée générale pour 1967 s'est tenue le dimanche 15 octobre au château de Dourdan.

Maître Chanson, secrétaire général de la Société des Amis du château de Dourdan, nous accueillit à 14 h 30 dans la grande salle du musée où il avait préparé à notre intention une belle exposition de documents et d'estampes sur l'histoire de Dourdan. Il voulut bien rappeler pour nous l'œuvre de restauration qu'il a accomplie au château depuis son acquisition par la ville, grâce à l'aide de la municipalité et de groupes de jeunes spéléologues et archéologues.

La séance est ouverte à 15 h par le président Jean de Courcel en présence de Madame Ceccaldi et de M. Duvoir, conseiller municipal de Dourdan, et de plus de 80 membres de la société.

Après avoir présenté les excuses des absents et remercié les nombreux assistants il souligne l'activité constante et la pérennité de notre société, puis donne la parole à la secrétaire générale pour la lecture de son rapport moral.

M^{me} Cavailler parle d'abord des modifications au sein du conseil d'administration survenues au cours de l'année : décès du président Robert de Courcel dont elle évoque la mémoire avec émotion; décès du vice-président Léon Guibourgé, historien d'Etampes, et démission de son poste de vice-président du docteur Paul Bailliart; élection à la présidence de M. Jean de Courcel et à la vice-présidence de M. Jean Jacquart.

Elle rend compte ensuite de l'activité du conseil d'administration au cours de l'année 1967 :

1° l'effectif de la Société est passé à 406 membres;

2° le bulletin de 1966 est sorti au début de 1967 et le bulletin 1967 est en préparation; il comprendra la fin de la monographie de Vayres-sur-Essonne par Roger Bailly; une étude sur les reliques de St Spire à Corbeil; une note amusante de M^e Chanson sur une rosière de Dourdan; des comptes rendus archéologiques, la bibliographie annuelle, la chronique et la nécrologie;

3° une promenade a été organisée le 24 juin à Chalo-Saint-Mars par M. Bernard Jeanson; une autre est envisagée en 1968. L'assemblée générale à Dourdan a été possible grâce à Monsieur Ceccaldi, conseiller général maire de Dourdan et à M^e Chanson qu'elle remercie au nom de tous;

4° enfin la Société a été représentée au colloque des présidents des sociétés savantes qui s'est tenu à Strasbourg le 4 avril.

Elle termine en annonçant la récente réédition de l'ouvrage de M. Caillet sur le Folklore étampois aux éditions Maisonneuve et Larose et la mise en souscription de la réédition de l'histoire de Méréville par l'abbé Bernois.

Le rapport moral est approuvé.

Le trésorier expose la situation financière qui est favorable et qui permettra la publication d'un bulletin 1967 d'une centaine de pages. Quitus lui est donné de sa gestion financière.

Après la réélection de MM. Caillet, Cordelle, Lahaye et Verbrugge et l'élection de trois nouveaux membres du conseil d'administration : MM. Amaury, Chanson et Jeanson, M. Jacquart parle des travaux de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Île-de-France.

Le président déclare alors que l'assemblée générale est close et il passe la parole à M. Auvray, professeur honoraire du Lycée de Dourdan, qui fait une très intéressante communication sur les anciennes sociétés de Dourdan.

Ensuite, sous la conduite de M^e Chanson et de M. Auvray, a lieu la visite du château et du donjon. M. Fortin, sous-préfet d'Etampes, nous fait l'honneur d'y participer.

A 17 heures, M. Ceccaldi, conseiller général, nous offre l'hospitalité à l'Hôtel de Ville et veut bien nous dire combien il estime utile le rôle de notre société pour donner une âme au nouveau département de l'Essonne. M. de Courcel le remercie très vivement de son chaleureux accueil. A son tour, M. le sous-préfet d'Etampes nous dit sa sympathie pour nos travaux et souhaite que le conseil général, tout nouveau, du département nous apporte son aide.

Monographie de Vayres-sur-Essonne

Deuxième partie : Étude historique

I. - PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE.

Aucune découverte de vestiges des civilisations paléolithiques et mésolithiques n'a été signalée sur le territoire de Vayres. Cependant, il est certain qu'ici comme dans les communes voisines, les collines rocheuses qui dominent l'Essonne ont fourni des abris aux populations primitives qui ont orné maintes grottes de dessins et de gravures ¹ comme il en existe à Boutigny et à Maisse ².

A Vayres, nous n'avons relevé qu'une représentation de sangliers sur une roche au lieu dit « Les Fonds de Mousse » et une empreinte pédiforme sur une roche en forme de navire à l'extrémité est de la crête de Misery, encore faudrait-il s'assurer que ces figures ne sont pas dues aux effets de l'érosion.

De l'époque néolithique, on trouve de temps en temps dans les champs des haches taillées ou polies et divers outils. Aucun mégalithe ne subsiste sur le territoire de Vayres. « La Table des Gaulois » sise au faite de la pente des « Halloirs », en dépit de son nom, n'est probablement qu'un jeu de la nature ³.

1. M. James BAUDET, qui de 1947 à 1962 en a relevé un très grand nombre dans tout le massif de Fontainebleau, a établi une chronologie d'après la typologie et le matériel recueilli. Il datait les incisions profondes et rectilignes du paléolithique moyen final, les incisions moins profondes associées à des figurations anthropomorphiques du paléolithique supérieur, les incisions peu profondes associées à des figurations animalières du mésolithique, les incisions larges du néolithique et les incisions curvilignes avec figures schématiques et symboliques de la protohistoire. Cette thèse, bien entendu, n'est ni définitive, ni indiscutée.

2. Voir DEBREUIL (abbé), *La Vallée de l'Essonne de Boigneville à Vayres* dans le bulletin de notre Société, 1965 (1966), p. 71 à 84.

3. Vers 1930, M. J. Lagoubie qui exploitait une carrière aux « Roches Plates » a trouvé, sous les gros rochers qu'il débitait, des dents, des os d'animaux ainsi que des fragments de poteries. Laissés sur place, ces objets ont été par la suite dispersés.

Une nécropole a été mise au jour en 1963 dans les gravières situées sous le « Petit Rocher ». On y a récolté des fers ouvragés et des poteries qui datent probablement de l'âge du fer (Epoque de La Tène) ⁴.

Une curieuse muraille très affaissée qui court tout au long de la pente des Halloirs et des Galvesses pourrait être protohistorique ⁵.

Avant la conquête de la Gaule par Jules César, notre région était habitée par les Senons dont la capitale était Sens. Elle était toute proche du pays des Parisii dont la capitale était Lutèce. La limite entre les deux cités passait à une dizaine de kilomètres au nord de Vayres, entre Ballancourt et Fontenay-le-Vicomte. Il est probable que cette région était alors recouverte de bois et de marécages parsemés de clairières habitées. Une voie antique, le chemin de Grimery, passait à proximité, sur l'autre rive de l'Essonne.

II. - ORIGINE DE LA PAROISSE.

Aucun vestige gallo-romain ou franc n'a été signalé sur le territoire de Vayres. Le lieu n'était en effet guère propice à l'installation d'une villa (grande exploitation agricole) mais il a pu y avoir quelque petit habitat à La Grande Montagne où les cultivateurs trouvent fréquemment des morceaux de tuiles à rebord et peut-être à Misery ⁶.

Le nom de Vayres, dérivé de « Vergne » ⁷ et désignant un endroit humide et boisé est d'origine médiévale et il ne semble pas que la paroisse, bien qu'elle soit consacrée à Saint Martin ait été créée très anciennement ⁸, on ne la trouve en effet men-

4. Ces ossements et les objets ont été déposés à la mairie de Vayres. Nous espérons qu'une étude en sera publiée ultérieurement. En août 1967, divers autres objets et un squelette de femme ont été découverts.

5. La thèse des enceintes protohistoriques soutenue par M. Baudet a été critiquée par Messieurs Nougier et de St-Périer. Voir *Bull. Soc. Préh. Franç.*, 1949, p. 106 à 108 et 418 à 427.

6. Misery vient de Maceria = ruines.

7. ou Aulne qui se disait en gaulois « Verna » et en bas latin « Vernus ».

8. Le plus ancien pouillé du diocèse de Sens qui soit conservé date du milieu du xiv^e siècle. La paroisse de « Veres » y figure. La patronne en est l'archevêque de Sens.

tionnée qu'à partir du XI^e siècle : on lit dans le Cartulaire de Morigny vers 1101 « Ecclesiam de Verres » puis vers 1120 et 1145 « Ecclesia de Varris » et en 1243 « Philippus de Veris »⁹.

Les formes françaises : Vaires, Veres, Veires ou Verres sont employées simultanément¹⁰.

III. - MOYEN AGE.

C'est avec la féodalité que commence vraiment l'histoire de Vayres¹¹.

On sait que Vayres faisait partie de la châtellenie de La Ferté-Alais¹² et c'est dans la chevalerie de La Ferté-Beaudoin¹³ qu'il faut chercher les premiers possesseurs de la terre de Vayres : en effet, il est écrit dans la chronique de l'Abbaye de Morigny qu'Engenoul donna à cette abbaye l'église de Vayres. Or cet Engenoul ne nous est pas inconnu : vers 1069, sous la présidence de l'évêque de Paris et des châtelains de La Ferté, fut tenu un plaid pour déterminer les droits des chanoines et de l'abbé de Saint-Spire de Corbeil, notamment à Ballancourt. Tout de suite après les membres de la famille du

9. Voir MENAULT (E.), *Morigny, son abbaye, sa chronique, son cartulaire*, Paris, Aubry, 1887, in-8°, 212 et 209 p.

10. Lettres de Philippe IV écrites à l'Hôpital près Corbeil en avril 1293 par lesquelles il faisait remise à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun de vingt livres à lui dues pour paiement de droits sur divers biens échus à l'Hôtel-Dieu parmi lesquels un bien venant de Jehan de Vaires (*Arch. de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun*, A 6, document porté manquant lors du dépôt de ces archives aux Archives départementales de Seine-et-Marne en octobre 1958). — Lettres du 31 janvier 1294 (n. st.) par Jehans de Veires et Pierre de Villeblouain, inquisiteurs du roi au bailliage de Sens sur les nouveaux acquêts (*Archives du Loiret*, A 1540, document brûlé en 1940). — Acte de Philippe IV de novembre 1294 vidimant des lettres de Jehans de Verres relatives à l'abbaye de Barbeau (*Arch. nat.*, K 190, n° 82 et 83).

11. Qu'il nous soit permis d'évoquer ici le souvenir de notre ancien collègue de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, Gustave Estournet, qui nous a fourni la majeure partie de la documentation concernant les possesseurs de la terre de Vayres et qui, avec autant d'amabilité que de désintéressement, a mis tout son savoir à notre disposition.

12. ESTOURNET (Gustave), *La Ferté-Alais, ses origines, ses noms, ses premiers chatelains* dans *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, 1944, p. 34 à 118.

13. La Ferté-Aleps après 1160.

Donjon, châtelains de Corbeil et de La Ferté, signèrent Engenoul et son frère Henri, fils de Gautier ¹⁴.

En 1076, Engenoul fut témoin de l'amortissement par Bouchard II, comte de Corbeil, de trois arpents de terre donnés par Adélaïde de La Ferté, veuve d'Ebrard du Puiset, vicomte de Chartres, à Notre-Dame de Paris pour agrandir l'âtre de l'église d'Itteville ¹⁵.

Quelques années plus tard Engenoul (Ingenulfus de Firmitate) souscrivit après Payen d'Etampes l'acte par lequel Baudoin de Corbeil confirmait au prieuré de Longpont la donation d'un serf ¹⁶. Ces trois actes prouvent qu'Engenoul était un familier des seigneurs de La Ferté et d'Etampes. Ils nous incitent à poser une question : Engenoul fils d'un Gautier, et Payen, fils de Gautier d'Etampes n'étaient-ils pas parents ?

Sur la fin de sa vie, entre 1095 et 1104, Engenoul donna à l'abbaye de Morigny l'église de Vaires : « Ecclesian de Verres dedit nobis Engenulfus » ¹⁷. Or, suivant la coutume de ces temps lointains, l'église et les dîmes étaient généralement dans la même main que la seigneurie ; c'est pourquoi on peut considérer Baudoin qui vendit en 1163 la moitié de la dîme de Vayres à Thierry Galeran de La Ferté ¹⁸ comme le successeur d'Engenoul.

En mars 1236, il est question : « d'Erembour, veuve du Seigneur de Vayres » ¹⁹. Cette Erembour épousa, en secondes noces, Guillaume Menier, châtelain et bailli d'Etampes.

14. COUARD (E.), *Le Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil*, Rambouillet, impr. Douchin, 1882, in-8°, 242 p. (Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, t. VI), p. 18.

15. *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, publié par GUERARD, Paris, impr. de Crapelet, 1850, 4 vol. in-4° (coll. des Documents inédits), t. I, p. 279.

16. *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont...* (Lyon, impr. Perrin et Mariné, 1879, in-8°, 372 p.), n° 129.

17. *La chronique de Morigny* (1095-1152) par Léon Mirot (Paris, A. Picard, 1909, in-12, 100 p.), p. 4. Cette donation fut confirmée par Louis VI en 1120, Louis VII en 1145 et Philippe Auguste en 1182.

18. *Arch. nat.*, K 24, n° 9, original scellé publié dans TARDIF, *Monuments historiques. Cartons des rois*. (Paris, 1866, in-4°), n° 582. Galeran de La Ferté en fit à son tour don aux Templiers du Saussay à Ballancourt.

19. MENAULT, *Cartulaire de Morigny*, p. 103.

Deux abbés de Saint-Séverin de Château-Landon, Jean de Veres (1173-1178) qui fonda l'Hôtel-Dieu de Château-Landon²⁰ et Etienne I^{er} de Veres (1188-1209), furent sans doute les frères ou les oncles du premier mari d'Erembour.

Le fils d'Erembour et de cet inconnu fut Baudoin II de Veres²¹. Il perdit sa femme Jeanne avant août 1237, date à laquelle il fonda à Morigny son anniversaire²². En 1238, il donna aux Templiers du Saussay pour ses parents défunts et la rémission de ses péchés deux setiers de vin à percevoir sur le pressoir et la vigne voisins de leur maison^{22 Bis}.

En mars 1243, Philippe I^{er}, écuyer, lui avait succédé. Il est alors garant d'une vente entre Pierre de Guigneville, Jean Mémorant, Ferry de Soisy et Guillaume de Saint-Germain, tous chevaliers, et Pierre de Mesnil, écuyer²³.

Philippe I^{er} de Vaires mourut en 1261 et fut inhumé en l'église de Vayres sous une pierre armoriée de huit burelles chargées d'un chevron et dont l'inscription était la suivante :

« Icy Gist Philippe de Verres
« Iadis . Chevallier . . Seignevr . Sires
« de Verres . Qvi Trespassa . l'an de
« Grâce . Mill II^e LXI . Priez . Povr
« L'âme de Lvy . Nre Seignevr .
« En . Ayt . Pitié et Mercy . Amen . »

Son fils Jean (Johannes de Veres) apparaît dès 1256 comme valet de l'Hôtel du Roi²⁴. En 1272, il participe à l'expédition de Foix. Après avoir servi sur les champs de bataille,

20. *Gallia Christina*, XII, col. 200.

21. « Balduinus de Veres » (MENAULT, *Cartulaire de Morigny*, p. 100). Ce prénom de Baudoin très fréquent dans la famille des Donjon de Corbeil à laquelle se rattachent les seigneurs de La Ferté, est un argument de plus pour penser que les seigneurs de Vayres étaient alliés aux seigneurs de La Ferté.

22. « Ménard, doyen d'Etampes, notifie qu'Eustachie, veuve de Jean des Monts, chevalier, a consenti que l'abbaye de Morigny perçoive annuellement dix sous de cens sur une maison sise à la Porte Aurart dans la censive de ladite Eustachie, sans droit de justice, pour l'anniversaire de défunte Jeanne, femme de Baudoin de Vaires » (MENAULT, *Cartulaire de Morigny*, page 114).

22 Bis. Acte passé par son suzerain Guillaume des Barres seigneur de La Ferté (ESTOURNET, *La Ferté-Alais*, p. 88).

23. MENAULT, *Cartulaire...*, p. 72.

24. Tablettes de cire de Jean Sarrasin dans *Recueil des Historiens de France*, XXI, p. 356.

il devient Chevalier de l'Hôtel du roi et de nombreuses missions lui sont confiées; il fut notamment bailli de Sens ²⁵. Il devint, avant 1291, probablement par sa femme, seigneur de Clairambault ²⁶ (commune de Bouilly, Loiret). Il était apparenté à la famille de Bouville ²⁷. Il acheta, en 1305, tous les droits dont Guillaume des Barres, seigneur de La Ferté, jouissait sur Puiset-le-Marais ^{27 Bis}.

Le 19 mai 1288, Jean de Veres perdit son fils Milet, écuyer, encore fort jeune. Sa tombe se trouvait dans l'église de Vayres. On y lisait :

- « Icy Gist . Milet . de . Veres . Iadis
- « Escuyer . Qvy . Trespassa . le Mercredi
- « Après Penthecoste . L'An . de . Grâce
- « Mil II^c IIII^{xx} et VIII ».

Ce dernier laissait deux enfants en bas âge Philippe II et Jacquet, que le grand-père fit entrer à l'Hôtel du Roi comme valets « aux gages de XXII deniers par jour ». Jacquet mourut jeune.

Jean de Veres mourut le 24 janvier 1307 (n. st.). Son épitaphe en l'église de Vayres était ainsi conçue :

- « Hic . Iacet . Nobilis . Vir . Dns
- « Iohannes . de Veres . Qvon . Dam .
- « Miles . Illvstrissimi . Dni . Regis
- « Francorvm . Obiit . DiE . Martii
- « Post . Festvm . Vincentii . AnnO . Dni
- « M° CCC° VI° . Orate . PRO . HIC . »

Par testament, il laissait tous ses biens à son petit-fils Philippe, fils de Milet, laissant toutefois à sa veuve, sa vie durant, tous les meubles et les conquêts. Ils les chargeaient d'une seule fondation pieuse. Les exécuteurs testamentaires qu'il

25. En 1294, il est inquisiteur au bailliage de Sens sur les nouveaux acquêts (*Arch. du Loiret*, A 1540). Sa sœur Agnès est veuve de Thomas d'Izy (canton d'Outarville, Loiret) avant 1291 (*Cartulaire des Fiefs de l'Evêché d'Orléans*).

26. En août 1292, Philippe V accorde l'usage du « bois mort et du vert gisant, en forêt d'Orléans, dans les gardes de Courcy et de Nibelle, à Jean de Veres, en considération de ses services, pour ses maisons de Clairambault et de Saulevain » (*Arch. nat.*, Q¹, 591, f° 88 et *Arch. du Loiret*, A 2049).

27. *Bibl. nat.*, coll. Baluze, LIV, 202.

27 Bis. ESTOURNET, *La Ferté-Alais*, p. 93.

avait lui-même désignés : sa veuve Marie de Chaintereaux²⁸, Guillaume de Boutervilliers et Jean de Vannoise²⁹ la réalisèrent le 28 août 1310 : ce fut la fondation d'une chapellenie perpétuelle dans la chapelle construite par le défunt dans sa maison de Vayres ; ils assignèrent à cet effet 25 livres parisis de rente à prendre sur les 50 livres de revenus acquis par Jean de Veres et sa femme sur la prévôté de Moret-sur-Loing³⁰.

Mais, comme bailli de Sens, Jean de Veres avait géré des deniers publics et ses comptes accusaient un déficit dont son héritier fut débiteur envers le roi. Cette dette ne fut réglée qu'en 1347, nous verrons comment.

De Philippe de Veres nous savons peu de chose : en 1317, il consentit à l'union des revenus de la chapelle du château, dotée sept ans plus tôt, à ceux de l'église de Vayres qui était en pleine détresse ; cette solution avait été proposée le 25 juin à l'archevêque de Sens, Guillaume de Melun, qui, faisant la tournée de son diocèse, se trouvait au prieuré de La Ferté-Alais, par Adam d'Épinay chapelain à vie du château, homme digne d'éloges et, comme nous le voyons, fort désintéressé. L'archevêque accepta ce sacrifice mais à la condition que le curé de Vayres nommé Durand et ses successeurs verseraient une rente viagère annuelle de six livres au chapelain.

Sa femme Jeanne Le Joannet mourut le 6 septembre 1321 et fut inhumée dans l'église de Vayres. Lui-même mourut avant 1383³¹ on ne sait à quelle date précise. Peut-être vivait-il encore en 1347 lorsque fut enfin liquidée la succession de son père par la saisie et la vente de l'hôtel de Vayres « Hospicium de Veres » pour la somme de 1188 livres 15 sous pari-

28. Elle était en 1310 remariée avec Jean de Rouvray. Chaintereaux est situé dans le canton de Pithiviers (Loiret) entre Dadonville et Bondaroy.

29. Autrefois bailli de Chaumont-en-Bassigny et en 1310 garde des foires de Champagne et de Brie.

30. Acte passé devant l'official de Sens et confirmé par Philippe le Bel en janvier 1311 (*Arch. nat.*, JJ 47, f° 38-39, n° 59, analysé dans *Registres du Trésor des Chartes*, tome I, Paris, I. N., 1958, in-4°, p. 308). Une autre copie se trouve dans le cartulaire de l'Archevêché de Sens (*Arch. de l'Yonne*, G 183). Au xvii^e siècle, on croyait cette chapelle de fondation royale parce que ses revenus étaient assignés sur le domaine royal de Moret (*Arch. Yonne* G 78 et G 89).

31. Il est mentionné comme défunt dans les Aveux de la seigneurie de Milly de 1383 et de 1397 (*Arch. nat.*, P 28, n° 120 et P 292, n° 159).

sis³². Le fait qu'on n'ait pas trouvé trace de sa sépulture dans l'église de Vayres laisse supposer qu'il aurait quitté ce lieu après la vente de sa terre.

De ses descendants on ne connaît que deux noms : Jean et Pierre dit « Le Borgne de Vères »³³.

Ainsi disparaît de notre histoire la famille de Vères³⁴.

Le château de Vayres qui n'est, en fait, qu'une demeure seigneuriale, un hôtel (*hospicium*)³⁵ et la seigneurie comprenant l'humble village de chaumières groupées autour de la petite église sont acquis par Jean de La Rainville (ou de Larinville) qui dut emprunter une partie du prix d'achat à Jean de Chelles, sergent au Châtelet de Paris.

Ce Jean, seigneur de La Rainville d'une famille beauceronne, originaire du Dunois, était probablement officier du Roi. Il avait sans doute épousé l'héritière de Courdimanche et ce sont les biens de sa femme qui l'amènèrent à acheter la terre de Vayres.

C'est sa fille Perrette de La Rainville, qui hérita des terres de La Rainville, de Vayres³⁶ et de Courdimanche. Elle fut mariée deux fois : en premières noces, elle épousa Jean seigneur de Morais³⁷ dont elle eut au moins cinq enfants et, en

32. *Arch. nat.*, JJ 76, n° 236.

33. « Le Borgne de Vères », écuyer, reçoit le 29 mars 1353 vingt livres de gage pour sa participation aux guerres de Saintonge (*Bibl. nat.*, P. O. 2965). Les quittances sont scellées d'un sceau portant un écu à huit burelles chargé d'un chevron, il s'agit donc bien de nos seigneurs de Vayres.

34. Il convient de signaler ici l'erreur commise par H. Stein dans son article sur Olivier le Dain dans les *Annales du Gâtinais*, XVII, 1899, p. 226-229. Nicolas de Vères qui fut secrétaire de Charles V et devint évêque de Chalon était originaire de Pont-sur-Yonne et n'était pas d'origine noble; Antoine de Vères, seigneur de La Brosse, blasonnait « à un chevron accompagné de trois merlettes », tandis que les seigneurs de Vayres portaient un burelé. Monsieur le chanoine André Barrault a répété cette erreur dans son étude *Les de Vères et autres seigneurs de Ville-Saint-Jacques au Moyen Age* dans la *Revue de Moret*, 1^{er} trim. 1960, p. 93-104.

35. et non pas un château fort comme le dit l'auteur de la monographie communale manuscrite, rédigée en 1900 et conservée aux Archives de Seine-et-Oise.

36. Elle est dame de Vayres le 10 août 1397 (Aveu de Milly dans *Arch. nat.*, P 292, n° 159).

37. Commune de Viabon, canton de Voves dans l'Eure-et-Loir.

secondes noces, Philippe de Chartres, chevalier, châtelain de Ver-lès-Chartres. Quelle singulière coïncidence de voir dans les mêmes mains les seigneuries de Ver et de Vayres. A la mort de Philippe de Chartres, Perrette ayant réglé les affaires de son mari dont elle ne laissait pas d'enfants s'éloigne de Ver pour se retirer dans son domaine de Vayres où était son principal manoir. On peut y constater sa présence en 1397³⁶. Si Perrette disposa de La Rainville en faveur de son fils aîné, elle légua Vayres à son second fils Jean II de Morais, garde de la prévôté de Paris.

Jean II de Morais épousa Jeanne d'Espagne qui mourut en 1417. De ce mariage il eut quatre enfants et ce fut l'aîné, Jean III de Morais, garde lui aussi de la prévôté de Paris, qui hérita de la terre de Vayres³⁸. C'est sans doute par une fille de Jean III, que la terre de Vayres passa à Guy de Buteaux, écuyer d'écurie du Roi.

Ce Guy de Buteaux vendit sa terre en 1479 à Louis XI qui en fit don à son barbier Olivier Le Dain³⁹.

De tous ces seigneurs qui se succèdent du *xr^e* au *xv^e* siècle, nous ne connaissons en définitive que bien peu de choses mais il faut avouer que notre ignorance est encore plus grande en ce qui concerne la vie de ce petit village dont le terroir était pauvre, groupé autour de la maison seigneuriale modeste et de sa petite église construite au *xiii^e* siècle, probablement grâce à la générosité des seigneurs. Son histoire a été assurément, comme dans toute la région parisienne⁴⁰, une alternance de prospérité relative et de misère plus intense et plus durable ici qu'en des terroirs plus riches. Les plus grandes détresses furent provoquées par les dévastations de la guerre de Cent

38. En dehors de son rôle en tant que Prévôt de Paris, on connaît deux actes qui le concernent : une transaction passée à Châteaudun le 23 octobre 1436 entre lui et Guillaume de Collement et la cession à lui faite par son frère cadet Guillaume du droit qui lui appartenait en la terre de Lory, paroisse de St-Jean d'Ouque, le 8 avril 1469 (*Bibl. nat.*, ms. fr. 24127, p. 309 et 311).

39. D'après le sixième et dernier compte de Pierre Lailly « conseiller du roi et receveur général des finances sur et deça les rivières de Seyne et Yonne » du 1^{er} octobre 1478 jusqu'au 12 décembre 1479 (*Bibl. nat.*, ms. fr. 20 685).

40. Voir la thèse récente de Michel FOURQUIN, *Les campagnes de la Région parisienne à la fin du Moyen Age - Du milieu du *xiii^e* siècle au début du *xvi^e* siècle*. Paris, P. U. F., 1964, in-8°, 585 p.

Ans dont le Gâtinais eut tant à souffrir⁴¹ mais nous avons vu que déjà en 1317 l'église était en pleine détresse et qu'il fallut le dévouement du chapelain pour y remédier. Dans cette petite paroisse, les dîmes ne devaient pas être bien grosses et pourtant le curé n'était pas seul à en jouir : à la fin du xiv^e siècle le commandeur du Saussay⁴² y touchait des dîmes en grains, vin, bêtes et laine⁴³.

IV. - DE LOUIS XI A LA RÉVOLUTION.

1. - *Les Seigneurs*

Olivier Necker surnommé « Le Diable » ou « Le Mauvais » était né à Thielt en France⁴⁴. Barbier et chirurgien de Louis XI à partir de 1471, il devint très vite son confident et son favori. Il fut anobli en octobre 1474 et obtint le nom de « Le Dain ». Il était déjà capitaine du pont de Meulan et, malgré l'échec d'une mission à Gand, il reçut du roi, le 19 no-

41. STEIN (H.), *La désolation des campagnes gâtinaises pendant la guerre de Cent Ans* et WADDINGTON (Ch.-H.), *Notes sur la dépopulation des campagnes gâtinaises pendant la guerre de Cent Ans et leur reconstitution économique dans Annales du Gâtinais*, t. XXXIII, 1917, p. 127 et ss. et t. XXXIX, 1929, p. 164 et ss.

42. Le domaine du Saussay à Ballancourt que Thierry Galeran avait donné à l'abbaye de Morigny passa aux Templiers en 1159 en même temps que la moitié de la dîme de Vayres à la demande de Thierry Galeran qui était entré dans l'Ordre du Temple. La Commanderie du Saussay passa aux Hospitaliers après la destruction de l'Ordre. On se souvient aussi que Baudouin II leur donna une rente en vin.

43. « 1384, 3 août, devant le Prévôt de La Ferté, obligation par Jean Charpentier, demeurant à D'huison, au profit de Jean de Mello, Commandeur de l'Hôpital du Saussay, de la somme de six francs d'or au coin du Roi, à raison de 20 sols tournois la pièce pour la valeur de la vente de toutes les dîmes que ledit S^r Commandeur avait eues en l'année alors présente, à cause de sa dite Commanderie en la paroisse de Veres, laquelle somme de six francs ledit Charpentier promet de payer dans les termes y portés ».

« 1394, 28 juillet, bail à ferme de trois ans fait par Jean du Cresson à Jean le Picard, demeurant à Veres, de la part que ledit S^r Commandeur avait dans les dîmes de Veres, tant en grains, vin, bêtes, laine qu'autres dîmes pour en jouir par ledit preneur pendant ledit temps, moyennant la somme de treize francs d'or au coin du Roi à raison de vingt sols tournois pièce de ferme par an. Passé devant Guillaume Dumoutier, tabellion à La Ferté ». (*Archives de S.-et-O.*, 80 H 1, f^o 144).

44. Voir DELANOUÉ, *Le barbier de Louis XI* (Paris, 1832, in-8^o) et STEIN (H.), *Olivier Le Dain, seigneur de Vayres* dans *Annales du Gâtinais*, XVII, 1899, p. 227-229 et 362-368, dont nous avons tiré l'essentiel de nos informations.

vembre 1477, les étangs de Meulan pour les joindre à sa seigneurie. Il était en outre capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin, grenetier de Paris et gentilhomme de la Chambre. Ayant réussi à faire de Tournai un allié de Louis XI, il ne vit plus de bornes à son ambition. Le roi lui fit don de la seigneurie de Vayres en 1479⁴⁵ et obtint que la duchesse d'Orléans, Marie de Clèves, au nom de son jeune fils Louis, châtelain de La Ferté-Alais, lui accordât dès juin 1480 les droits de haute, moyenne et basse justice et le droit de garenne afin qu'il fut plus « enclin d'y faire construire et édifier une belle maison ». Peu après, en décembre 1481, Olivier Le Dain « Seigneur et baron du Pont-Saint-Pierre » ayant acquis de nombreux fiefs aux alentours de Vayres⁴⁶, obtint du roi haute, moyenne et basse justice sur tous ces lieux dont l'ensemble est érigé en châtellenie sous le nom de « Parc de Vaires » relevant directement du roi⁴⁷. Moins d'un an plus tard, en novembre 1482, Olivier a encore arrondi considérablement son domaine⁴⁸ et obtient du roi qui séjourne chez lui « au Plessis du Parc »⁴⁹ la réunion de ces nouvelles terres à

45. Le compte de P. Lailly cité ci-dessus porte « A Messire Olivier Le Dain, valet de Chambre et premier barbier du Roi, 50 l qu'il avait avancées et 1500 l. pour l'acquisition que le Roi a faite au nom dudit Le Dain de la terre et seigneurie de Vayres près Boutigny de Guy de Buteaux ».

46. Bélébat (commune de Courdimanche), D'huison et Longueville (commune de D'huison-Longueville), Courdimanche, Moigny, Brières-les-Scellés, Les Poislées (commune de Brières-les-Scellés), Le Fresne (commune de Villeconin), La Grange-des-Noyers (commune de Morigny), Le Mesnil-Racoin (commune de Villeneuve-sur-Auvers), Les Murs (commune d'Itteville).

47. L'acte ne précise pas quelle compensation fut donnée au duc d'Orléans, châtelain de La Ferté-Alais pour cette perte de mouvance. Voir le texte publié par H. Stein et *Arch. S.-et-O.*, E 2045.

48. Il a acquis des biens à La Forêt-le-Roi, Louteville (commune de Champcueil), Mézières (commune de Mondeville), les Messis (commune de Chevannes), Saint-Eloi (commune de Maise), Varennes et Chêne-Coupé (commune de Videlles), Franconville (commune de Briares-sur-Essonnes), Les Murs (commune d'Yèvre-la-Ville) et Videlles.

49. Louis XI s'arrêta souvent chez son barbier, principalement à Bélesbat où il était les 14, 21, 26 et 28 mai 1479 et les 4, 6, 8, 15, 17, 19, 24, 26, 28 et 31 mai 1480 (*Lettres de Louis XI* publiées par VAESSEN et CHARAVAY, t. VIII, p. 13, 186, 202, 206, 207, 208 et 210 et THOISON (E.), *Les séjours des rois de France dans le Gâtinais*, Paris, Picard, 1888, in-8°, 198 p.

sa châtellenie. Il avait en outre acheté la terre de Soisy⁵⁰ et la vicomté de Corbeil et possédait le droit de gruerie en forêt de Sénart⁵¹.

Olivier ne construisit pas « la belle maison » qu'espérait la duchesse d'Orléans soit à cause de ses acquisitions ultérieures (il semble avoir résidé beaucoup à Bélébat où il reçut souvent le roi) soit que le temps lui ait manqué pour édifier le château digne de la belle châtellenie qu'il avait constituée. En effet, Louis XI mourut le 30 août 1483 et aussitôt Olivier était enfermé dans la grosse tour du Louvre. Il comparut au Parlement le 15 décembre 1483 et toutes les haines qu'il avait accumulées contre lui se déchaînèrent dans un scandaleux procès. Le 19 mai 1484 il fut condamné à être pendu et étranglé; ce qui fut fait le 21 mai au gibet de Montfaucon.

Il mourut courageusement donnant des instructions au greffier pour que l'on payât ses dettes. L'enquête était si peu assurée qu'on l'interrogeait encore au pied de l'échelle... Un service solennel fut cependant accordé à son corps.

Jean de Foix partagea avec le duc d'Orléans les biens du barbier défunt. Il obtint, pour sa part, la terre de Vayres ainsi qu'il résulte d'une enquête de 1543 sur la consistance de la châtellenie de La Ferté-Alais⁵².

C'est ainsi que Jean de Foix, second fils de Gaston de Foix et d'Eléonore d'Aragon, vicomte de Narbonne et comte d'Etampes devint seigneur de Vayres en 1484. Le 23 novembre 1489, il nomme Jean de La Motte, gouverneur-capitaine et receveur des terres de Villiers-le-Châtel, Vayres et D'huison⁵³. Il accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples et se distingua à la journée de Fornoue le 6 juillet 1495. Il fut pourvu du gouvernement du Dauphiné le 27 juillet 1498. Il mourut en novembre 1500 et on lui fit, en l'église Notre-Dame d'Etampes, des funérailles solennelles. Il laissait de son union avec Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, un fils Gaston et une fille Germaine.

50. Soisy-sur-Seine, canton d'Evry.

51. *Les Antiquitez de la ville, comté et chatelenie de Corbeil* par Jean de LA BARRE (Paris, 1647, in-8°), p. 216-217.

52. Voir aussi FLEUREAU (Dom Basile), *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Etampes*, Paris, Coignard, 1683, in-4°.

53. *Archives de Seine-et-Oise*, E 2046.

Gaston né à Mazères (Ariège) le 10 décembre 1489 hérita de son père la vicomté de Narbonne, les comtés d'Etampes et de Beaufort, la seigneurie de Vayres et le gouvernement du Dauphiné. En 1507, il échangea avec le Roi les seigneuries de Beaufort et de Coulommiers contre le duché de Nemours. Il accompagna Louis XII dans son expédition de Gênes dès 1507, puis contre Venise en 1509; s'empara du Milanais dont il fut nommé gouverneur en 1510 puis bouscula coup sur coup les Suisses, les Vénitiens et les Espagnols, coalisés de la « Sainte Ligue » formée par le pape Jules II. La rapidité avec laquelle il mena les opérations lui fit donner le nom de « Foudre d'Italie »⁵⁴. Malheureusement, au cours de sa célèbre victoire de Ravenne, il fut blessé mortellement, le 11 avril, dimanche de Pâques 1512. Il fut enterré à Milan.

A sa mort le Comté d'Etampes fit retour à la Couronne puisque donné aux seuls descendants mâles de la Maison de Foix mais sa sœur Germaine hérita des terres de Vayres, Villiers-le-Châtel et D'huison. Elle épousa successivement : le 18 mars 1505, Ferdinand V, roi d'Aragon, dit « Le Catholique » puis en 1519, Jean, marquis de Brandebourg-Anspach, gouverneur de Valence, enfin, en troisièmes noces, Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, prince de Tarente, chevalier de la Toison d'Or. Elle mourut à Valence, le 18 octobre 1538, et on conçoit fort bien que vivant très éloignée de Vayres, elle s'en soit peu préoccupée.

C'est seulement le 25 avril 1514 qu'elle rendit hommage au Roi⁵⁵ pour ses diverses possessions et qu'elle en obtint la jouissance; elle se hâta d'ailleurs de les vendre à Guillaume de Croy, dès 1519.

Guillaume de Croy, fils de Philippe de Croy et de Jacqueline de Luxembourg, né en 1453 était seigneur de Chièvres et duc de Soria. Il avait combattu pour Charles VIII et Louis XII dans le royaume de Naples et le Milanais. Il s'était retiré ensuite en Hainaut dont il avait été fait gouverneur, puis, en 1506, il

54. Dom Morin, dans son *Histoire du Gastinois*, écrit : « Etoit un prince hardy, prudent et loyal, de sorte qu'à présent les Lombards pour faire peur aux petits enfants les menacent de Gaston ».

55. « ... les foy et hommage que notre dite cousine nous estoit tenue de faire pour raison du Comté de Beaufort en Champagne, des chastellenies, terres et seigneuries de Souzlzannes et Luzicourt, des Vicomtés de Sainct Florentin, bois et forêts de Dymon..., des chastellenies, terres et seigneuries de Villiers, Vayres et D'huison... » (*Arch. nat.*, P 166, n° 2398).

devint gouverneur du jeune Charles d'Autriche - futur Charles Quint - qui le prit pour premier ministre lorsqu'il fut maître de l'Espagne en 1516 et l'envoya comme ambassadeur à Cambrai pour préparer le traité d'alliance avec François I^{er} et l'empereur Maximilien (mars 1517). De nouveau plénipotentiaire à Montpellier, en 1518, il acquit grande réputation de négociateur et ses rapports avec la Cour de France lui firent envisager l'opportunité d'avoir un pied à terre près de Paris; c'est probablement pour cela qu'il acquit Vayres en 1519. A ce titre, il devait l'hommage au Roi dans les quarante jours. Des lettres de souffrance ou de délai pour l'hommage lui furent accordées le 5 décembre 1519⁵⁶ puis, par lettre du 19 février 1520⁵⁷, François I^{er} lui accorda encore souffrance, mandant au prévôt de Paris de ne pas l'inquiéter pour l'hommage non présenté en temps légal et de le laisser jouir en paix de ses terres de Vayres, Villiers et D'huison... Malheureusement, le Seigneur de Chièvres n'en profita guère; il mourut, empoisonné dit-on, à Worms, en 1521, âgé de 68 ans et ne laissant pas d'enfants. Il légua tous ses biens à son neveu Philippe II de Croy, duc d'Arschot, marquis de Renty, sénéchal héréditaire de Brabant, fidèle serviteur, comme son oncle, de Charles d'Autriche devenu empereur d'Allemagne en 1519. Or, en 1519, les rapports sont de plus en plus tendus entre François I^{er} et Charles Quint et la lutte reprend en Italie dès la fin de l'année. Le nouveau seigneur de Vayres tient donc « le parti contraire des ennemis » du roi⁵⁸. François I^{er} n'hésite pas à faire saisir, faute d'hommage, les domaines de Philippe de Croy qu'il offre aussitôt à son épouse, la reine Claude⁵⁹.

Sur ces entrefaites, Thomas de Foix, seigneur de Lescun, petit cousin de Gaston et de Germaine, a entamé un procès en retrait lignager contre Philippe de Croy afin de rentrer en possession des biens qui appartenaient à la maison de Foix. Mais Thomas qui est bien en cour et vient d'être promu maré-

56. *Arch. nat.*, P 1168, n° 4 (parchemin original).

57. *Arch. nat.*, Y 8, f° 120 et 124 v°.

58. Termes d'une lettre de Louise de Savoie, régente, du 27 mars 1525 (*Bibl. nat.*, P. O., 1176, n° 412 et *Arch. nat.*, KK 902 f° 98) citée dans le *Catalogue de François I^{er}*, t. V p. 684, n° 18 197.

59. Par acte du 12 septembre 1521 dans lequel il est dit que les seigneuries de Vayres, Villiers-le-Châtel, D'huison et Bélesbat avaient été vendues par Germaine de Foix au seigneur de Chièvres, « ce qu'elle ne pouvait faire ». (*Arch. nat.*, K 82, n° 15) cité dans dans le *Catalogue des Actes de François I^{er}*, t. I (Paris, I. N., 1887, in-4°) p. 260, n° 1416.

chal ne veut pas entrer en conflit avec la Reine qui administre ces domaines. Il s'en va d'ailleurs guerroyer en Italie dès la reprise des hostilités; il sera blessé à Pavie et mourra le 3 mars 1525. La Reine étant décédée le 20 juillet 1524, la seigneurie de Vayres est revenue entre les mains du roi mais le frère aîné de Thomas de Foix, Odet, comte de Comminges, vicomte de Lautrec reprend à son compte le procès engagé par Thomas contre Philippe de Croy et le roi lui abandonne Vayres ^{59 Bis}.

Or le traité de Madrid que François I^{er} est contraint de signer le 14 janvier 1526 promet à Philippe de Croy restitution de toutes les terres françaises qui lui appartenaient dans l'état où elles étaient en 1520 « sans avoir esgard aux empeschemens y mis alors ou depuis par faute de reliefs non payez ou devoirs non fais qui sont levez à son prouffit »; il est convenu également que le procès que Thomas de Foix a commencé dès avant la guerre pour le retrait lignager sera repris où il était au début de la guerre sans tenir compte des procédures faites en l'absence de Philippe de Croy ⁶⁰. Mais on sait que ce traité ne fut pas observé et que les opérations reprurent en Italie au printemps 1526, et tout naturellement, le roi resta seigneur de Vayres ^{60 Bis}. Odet de Foix qui avait déjà combattu en Italie sous Louis XII avait été nommé maréchal de France puis gouverneur du Milanais par François I^{er}; il avait participé, avec son frère, à la défense de ce duché qu'il fallut évacuer en 1522. Il s'était retiré dans son gouvernement de Guyenne et n'avait pas participé à la reconquête du Milanais de 1524, puis à la défaite de Pavie. Il fut donc rappelé en 1526 et nommé lieutenant général de l'armée de la grande ligue que venait de former François I^{er}; il reprit Pavie mais mourut de la peste devant Naples le 15 août 1528. De Charlotte de Bourgogne, comtesse de Nevers et de Rethel, il laissait deux fils Gaston et Henri et une fille Claude.

A sa mort, le procès n'était pas fini mais la seigneurie de Vayres n'était pas sans seigneur; en effet revenue entre les mains du roi à la suite du Traité de Madrid elle avait été bien-

^{59 Bis}. La lettre de la régente citée à la note 58 dit bien « possédée par M. de Lautrec en vertu du don à lui fait ».

⁶⁰. *Ordonnances des rois de France - Règne de François I^{er}*. (Paris, I. N., 1902 - 1963, 8 tomes en 14 volumes in-4°), t. IV, p. 178.

^{60 Bis}. Acte de foi et hommage du fief de Jisses rendu au roi « à cause de son chastel et seigneurie de Verres » le 21 mars 1526 (*Arch. nat.*, p. 8, n° 2 468).

tôt offerte par François I^{er} à François de Hautbourdin, capitaine de Dax et l'un des Cent gentilshommes de sa Maison. On ne connaît pas la date exacte⁶¹ ni les conditions de cette donation mais il y a tout lieu de penser que la seigneurie n'était ainsi confiée qu'à titre provisoire en attendant le règlement définitif de l'affaire Croy-Foix.

Hautbourdin étant mort à peu près à la même date qu'Odet de Foix, dans le deuxième semestre de 1528, Vayres se trouve à nouveau entre les mains de François I^{er} et le procès est toujours pendant entre Philippe de Croy et les tuteurs des jeunes héritiers de Foix, Jean de Laval, seigneur de Chateaubriant, leur oncle, et le Cardinal de Tournon, évêque de Couserans. Le litige entre les deux prétendants à la succession de Germaine de Foix est enfin réglé par le Traité de Cambrai, le 5 août 1529; il est spécifié, en effet, que les deux parties se sont soumises à l'ordonnance de l'archiduchesse Marguerite et de la duchesse d'Angoulême établie au cours des pourparlers du traité et qu'ils ont signé un accord devant les échevins de Cambrai le 3 août⁶². Nous ne connaissons pas le texte de ce compromis mais il est certain que Vayres resta à Philippe de Croy puisque dans les lettres d'ajournement pour la reddition d'hommage accordées aux mineurs Gaston et Henri de Foix, le 3 novembre 1529, Vayres ne figure pas parmi les seigneuries. Nous savons d'ailleurs que Philippe de Croy en fit don, dès le mois d'août 1529, à Nicolas de Hacqueville, avocat au Parlement, qui en rendit hommage sans tarder le 2 septembre 1529⁶³.

Il est probable que Philippe de Croy abandonnait cette seigneurie à titre de rémunération des services qu'avait pu lui rendre Nicolas de Hacqueville au cours du procès⁶⁴.

Ainsi se termine une période extrêmement confuse dans l'histoire des seigneurs de Vayres.

61. Il se qualifie de seigneur de Vayres dans une quittance du 5 octobre 1527 (*Bibl. nat.*, P. O., 1490, n° 6).

62. *Ordonnances de François I^{er}*, t. V, p. 248.

63. *Arch. nat.*, P II, n° 323 et *Inventaire analytique des hommages rendus à la Chambre de France* par Léon MIRON (Melun, Impr. administrative, 2 tomes, 1932-1945), t. I, p. 201.

64. La même année, Jean de Selve, premier président du Parlement de Paris, présenta l'hommage pour « les seigneuries de Villiers et de D'huison, mouvant du chateau de Montlhéry ». L'acte n'indique pas comment il en est devenu possesseur, mais il n'est pas téméraire de dire qu'il y eut un pot de vin à la base (*Arch. nat.*, P II, n° 763).

Nicolas de Hacqueville, seigneur d'Attachy⁶⁵, de Villiers-la-Neufville et du Mesnil-Aubry appartient à une famille d'Artois installée à Paris au xiv^e siècle. Il était fils de Jean de Hacqueville, maître ordinaire à la chambre des Comptes, seigneur d'Attichy et d'Ons-en-Bray⁶⁶ et de Nicole Papillon. Il blasonnait « d'argent à un chevron de sable, chargé de 5 aiglons d'or et accompagné de 3 têtes de paon d'azur, 2 en chef et 1 en pointe ». Il épousa, en premières noces, Marie Charmolue, dame de Garges⁶⁷, dont il eut trois fils, Joseph, maître des Eaux et Forêts de Clermont-en-Beauvaisis, Nicolas, conseiller au Parlement, et Claude, notaire et secrétaire du roi, et, en secondes noces, Jeanne de Bailly^{67 Bis} fille de Pierre de Bailly, seigneur d'Ouzereau, dont il eut une fille Philippe.

Il mourut le 11 février 1544 et fut inhumé dans l'église Saint-Merri à Paris.

Sa fille Philippe mariée, le 20 juin 1519 à Jacques Huault, hérita de Vayres. Le 11 mars 1550, son mari et sa mère rendaient hommage au roi pour cette seigneurie⁶⁸.

La famille Huault était originaire de Touraine, plus exactement des environs d'Azay-le-Rideau, et s'était installée à Paris au début du xv^e siècle. Elle portait « d'or à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon d'or et accompagnée de 3 coquelles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe ».

Jacques Huault, seigneur d'Aubigny, de Chalmaison, de Montreuil et du Grand Bussy⁶⁹ fut conseiller et secrétaire des rois François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. En 1578, il fut frappé de paralysie⁷⁰ et mourut à la fin de l'année 1579⁷¹.

65. Arrondissement de Compiègne (Oise).

66. Canton d'Auneuil (Oise).

67. Canton de Gonesse (Val d'Oise).

67 Bis. Son inventaire après décès fait le 22 avril 1555 par E. BRULÉ se trouve au Minutier central des Arch. nat., Fonds VI, l. 72.

68. Arch. nat., P III, n° 100 et *Inventaire analytique des hommages...*, t. I, p. 201-202.

69. Commune de Chauconin (Seine-et-Marne). M. Jean Sterlin a bien voulu nous signaler quatre actes du minutier central des Archives nationales passés par ce personnage : Fonds III, basse 262 (16-1-1563 devant A. Fournier) et Fonds VI, basses 32 et 54 (10-3-1565, 14-12-1565 et 1-3-1576 devant E. Brulé).

70. Le samedi 27 juin 1579, il ne peut signer au contrat de mariage de sa petite-fille, Philippe Petremol, avec Nicolas Violle.

71. L'inventaire après décès commença le 7 janvier 1580.

De son mariage avec Philippe de Hacqueville, il eut cinq enfants ⁷².

Son second fils, Jean, baptisé le 14 septembre 1539 hérita de Vayres ⁷³ et de Bussy. Il fut aussi seigneur de Vaugrigneuse (à Guigneville).

Conseiller au châtelet en 1566 puis au Parlement de Paris le 23 janvier 1567, il assista à la rédaction de la Coutume de Paris le 2 février 1580. Il devint maître des Requêtes le 30 avril 1586 et Président au Grand Conseil le 12 octobre 1587. On l'appela désormais « Président de Vaires ». Fidèle serviteur du roi, il fut pris par les ligueurs en décembre 1588, après la mort du Duc de Guise « Comme il sortait de Paris pendant les barricades pour aller trouver le Roi. Son château de Vayres fut brûlé et lui obligé de racheter sa vie et sa liberté moyennant 4 000 écus au profit de la Ligue. Le 19 janvier 1589, il fut conduit à la Bastille avec les meilleures têtes des autres Cours, par ordre de Jean Le Clerc et sa maison pillée ». Il fut rétabli dans sa charge de Président par Henri IV, le 31 décembre 1590 et fut fait conseiller d'Etat le 3 février 1595 ⁷⁴.

Il mourut le 15 septembre 1606 avec la réputation d'avoir été l'un des bons et fidèles serviteurs des rois sous lesquels il avait vécu. Il fut inhumé dans l'église de Vayres. Sa tombe de marbre noir était soutenue par quatre lions de bronze. Il ne reste aujourd'hui qu'une dalle de marbre noir, dans la chapelle de la Vierge avec cette épitaphe :

CY GIST MESSIRE JEHAN HVAULT
CHEVALIER . CONSEILLER DV DOY EN
SES CONSEILZ D'ESTAT ET PRIVE
SEIGNEVR CHASTELAIN DE VAIRES
BUSSY ET LA NEVFVILLE QUI DECEDA
LE XV DE SEPTEMBRE MIL VI^c SIX

72. Deux fils moururent jeunes : Nicolas et François. Son dernier enfant, Marie, épousa, en 1564, Jacques Petremol, seigneur de Bierville.

73. Il rendit hommage au Roi pour ses seigneuries de Vayres et du Grand-Bussy le 25 janvier 1580 (*Arch. nat.*, P XVII, n° 12 et *Inventaire analytique des hommages...*, t. I, p. 202).

74. *Dictionnaire de la noblesse* par de LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER (Paris, Schlesinger, 1863-1876, 19 vol. in-4°), t. X, col. 832.

74 Bis. Contrat de mariage du 7 février 1569 devant E. Brulé (*Arch. nat.*, minutier central, fonds VI, l. 40).

mais Il avait épousé en 1569 ^{74 Bis} Anne de Piedefer, dame de Guyencourt, de Garancières et de Pontillaut ⁷⁵, fille de Robert, conseiller au Parlement de Paris et de Jeanne Briconnet de Lèveville. Ils eurent un fils Jacques qui fut seigneur de Vayres et une fille Philippe qui mourut en 1585, âgée de 15 ans, et fut inhumée dans le chœur de l'église de Vayres.

Anne de Piedefer ne mourut qu'en 1631, à l'âge de quatre vingt trois ans ⁷⁶. Ayant perdu son fils en 1616, elle fut chargée, nous le verrons, de la tutelle et garde-noble de ses petits-enfants. C'est elle qui fit rétablir la chapelle du château où elle fonda une messe à perpétuité; elle dota le chapelain d'une rente de deux cents livres sur la ferme du Marchais. Elle fut inhumée auprès de son mari ⁷⁷.

Jacques Huault, seigneur de Vayres, Bussy et Pontillault, né en décembre 1573 fut colonel d'un régiment d'infanterie et gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il rendit hommage à la chambre des Comptes pour ses seigneuries de Vayres et de Bussy le 2 décembre 1606. Il mourut prématurément le 8 février 1616 et fut inhumé auprès de son père ⁷⁸.

Il avait épousé, en 1601, Anne de Maillard, dame de Bernay ⁷⁹ et de Champrond, fille de François et de Madeleine Janvier qui mourut le 6 octobre 1614 ⁸⁰ dont il eut six enfants : Pierre qui fut seigneur de Vayres; Jean qui fut seigneur de Garancières et capitaine du Vol dans la grande fauconnerie du Roi, mort sans alliance en 1637; Philippe, prieur d'Am-

75. Garamciers-en-Beauce (Eure-et-Loir) et Pontillault, commune de Pontault-Combault (Seine-et-Marne).

76. Son testament est conservé aux Archives de S.-et-O. sous la cote E 2099.

77. L'inscription suivante est placée au-dessous de celle de son mari, « ET NOBLE DAME ANNE DE PIEDEFER SA FEMME / DAME DU FORT ET DE GARANTIÈRES EN PARTIE / LAQUELLE DÉCÉDA LE / XIII JANVIER MIL VIC / XXXI ».

78. L'inscription suivante est placée après celle de sa mère (ce qui prouve qu'elle a été gravée tardivement) : Cy gist noble home Messire Jacques Huault / chevalier gentilhomme ordinaire de / la chambre du Roy seigneur de Vaires Bussy / et de la Merrerie qui trespassa le / VIIIe febvrier mil Vic XVI.

79. Canton de Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne).

80. Toujours sur la même dalle après l'inscription relative à Jacques Huault est gravé le texte suivant : Ci gist noble dame Anne de / Malliart dame de Champrond / Lagode et Monpeynson / femme de Messire Jacques Huault / qui trespassa le VIe jour d'octobre / mil Vic XIII.

bierle et de La Ferté-Alais, baron de Courcy, nommé en 1661 à l'évêché du Puy qu'il refusa, mort le 6 novembre 1665; Barthélémy, baptisé à Vayres le 3 décembre 1609, seigneur de Bernay, colonel d'un régiment de cavalerie, auteur de la branche des seigneurs de Bernay; Janvier dit « Le chevalier de Vayres » tué d'un coup de canon au siège de Bois-le-Duc en 1629⁸¹ et Alexandre né le 23 février 1613, reçu chevalier de Malte en 1629, tué au siège de Dole en 1636⁸¹.

Lorsqu'en 1616, Jacques Huault déjà veuf, mourut, ses enfants étaient mineurs; c'est leur grand'mère Anne de Piedefer qui géra leurs biens jusqu'en 1628⁸².

Pierre né en juillet 1602, devint gentilhomme ordinaire d'une compagnie de chevaux-légers en 1636, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1639. Blessé en 1641, au passage de la rivière de Perpignan, il reçut trois coups de mousquet au combat donné six jours plus tard devant Tarragone. Il fut fait maréchal de camp en 1645 et lieutenant général des Armées en 1652.

Il hérita des seigneuries de Vayres, de Bussy et de Pontillaut⁸³, fut seigneur, par sa femme, du comté de Jouy-sous-Thelles⁸⁴ et acquit la seigneurie de D'huison avec le fief du Coudray, le 10 décembre 1641, d'Antoine Coquet⁸⁵. Il possédait également les seigneuries d'Ormoy-en-Brie et de Montauglost qu'il vendit en 1645. Il obtint du roi, en récompense de ses services, l'érection de ses terres en marquisat⁸⁶. Il mourut le 14 février 1662⁸⁷.

81. Le partage entre Pierre, Philippe et Barthélémy des biens de leurs deux frères décédés se fit sous seing privé le 28 mars 1637 (*Arch. de S.-et-O.*, E 2087).

82. L'acte de démission est conservé aux Archives de Seine-et-Oise sous la cote E 2099.

83. Il vendit Pontillaut à François Jacquier après 1644 (*Arch. de S.-et-O.*, E 2087).

84. Canton d'Auneuil (Oise).

85. Moyennant 52 000 livres dont 9 000 comptant (*Arch. de S.-et-O.*, E 2041).

86. Ces lettres ne furent pas enregistrées au Parlement. H. Stein, dans son étude sur Olivier Le Dain, confond le marquis de Bussy avec le seigneur de Bussy-Rabutin.

87. Voir son testament du 7 novembre 1661 et son inventaire après décès aux *Arch. de S.-et-O.*, E 2087 et 2092.

1881 Il avait épousé, par contrat du 2 mars 1630⁸⁸, Anne de Pisseleu d'Heilly, comtesse de Jouy, fille de Leonor de Pisseleu et de Marie de Gondi⁸⁹ dont il eut cinq enfants : leur premier fils mourut peu après sa naissance; le second, Philippe, né le 20 mai 1632, mestre de camp de deux régiments d'infanterie et cavalerie de Condé mourut le 17 mars 1653 des blessures qu'il avait reçues lors du combat du faubourg Saint-Antoine; il avait épousé à Bordeaux le 13 novembre 1651, sans l'autorisation de ses parents, bien qu'il fût mineur, Marie de Lancry de Verpillières et fut pour cette raison exhéredé par ses parents le 4 décembre 1651. Son fils Armand dit « Marquis de Bussy » né le 2 août 1652 ne put rien obtenir de la succession de son grand-père; il fut en 1667 page du Roi dans sa grande Ecurie puis capitaine de son régiment et mourut sans enfants le 6 août 1683. Avec lui s'éteignit la branche des Huault de Vaires et Bussy.

Leur troisième fils, Alexandre, seigneur de Glatigny et de Garancières fut capitaine de cavalerie; il fut le légataire universel de son père et fut en procès avec ses frères et sœurs pour le règlement de la succession de leurs parents⁹⁰. Il mourut sans alliance le 2 février 1665⁹¹.

Ils eurent également deux filles : Marie-Geneviève mariée le 8 mars 1666 à Antoine Allain de La Haulle, seigneur de Saint-Thomas, maréchal des camps et armées du roi et Renée, mariée le 13 décembre 1670 à Louis du Tronchay seigneur de Martigné.

A la mort d'Alexandre, sa succession fut disputée entre ses deux sœurs Marie-Geneviève et Renée et son jeune neveu Armand. Les seigneuries de Vayres et D'huisson furent confiées à un fermier judiciaire⁹². Un arrêt du Parlement du 29 janvier 1667 déclara Armand légitime mais maintint l'exhéredation décidée par son père. Renée obtint la seigneurie de Vayres tandis que Marie-Geneviève devenait dame de d'huisson⁹³.

88. *Arch. de S.-et-O.*, E 2087 et 2099.

89. La succession de Leonor de Pisseleu fit l'objet de nombreuses procédures (*Arch. de S.-et-O.*, E 2087).

90. Geneviève-Marie et Renée, ses sœurs, renoncèrent d'abord à la succession paternelle mais leur frère dut leur délivrer le douaire de leur mère (*Arch. de S.-et-O.*, E 2088, 2090, 2092, 2099).

91. Inventaire après décès (*Arch. de S.-et-O.*, E 2093).

92. *Arch. de S.-et-O.*, E 2088.

93. Toutes les procédures faites avant et encore après le partage se trouvent aux *Arch. de S.-et-O.*, E 2041, 2095 et 2100.

C'est par Renée que Vayres entra dans la famille du Tronchay, originaire de Bretagne. Louis XIV renouvela, en sa faveur, par lettres patentes du 29 août 1684, l'érection de la seigneurie en marquisat car les héritiers de Pierre Huault avaient égaré leurs titres et particulièrement les lettres d'érection.

On ne sait à peu près rien de Louis du Tronchay, marquis de Vayres, sinon qu'il fut longtemps en procès avec ses beau-frère et belle-sœur, seigneurs de D'huison, pour questions financières⁹⁴ et qu'il négligea de nommer un titulaire à la chapelle du château qu'Anne de Piedefer avait rétablie⁹⁵.

Ni lui ni sa femme ne semblent avoir été très pieux puisqu'en 1715 le curé se plaint au curé d'Etampes faisant visite de l'archidiaconé que « la dame de sa paroisse, le sieur marquis, son fils, et quelques domestiques sont en usage depuis longtemps de ne point faire leurs Pâques »^{95 Bis}.

Il eut cinq enfants : Jean-Paul qui obtint la seigneurie de Vayres⁹⁶; Jean-Louis qui entra dans les ordres; Renée-Françoise mariée en 1690 à Charles-François du Pouget, marquis de Navailles; Geneviève mariée en 1695 à Godefroi de Chaussecourte, comte de Lespinasse et, en secondes noces, à Philippe de Tournigol de Bournazeau; enfin Anne qui fut dominicaine à Montargis.

Jean-Paul du Tronchay épousa le 4 septembre 1715⁹⁷ Anne Aubourg, veuve de Michel Damond, dont la famille originaire de Normandie portait « d'azur au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même et, à senestre, d'une larme d'argent ». Il n'en eut pas d'enfants^{97 Bis} et lui fit donation du marquisat de Vayres.

94. Arch. de S.-et-O., E 2041.

95. QUESVERS et STEIN, *Inscriptions du diocèse de Sens* (Paris, A. Picard, 1897-1904, 4 vol. in-4°), t. I, p. 280. En 1675, le chapelain était un sieur de Tremblay à qui l'archidiacre d'Etampes interdit de dire la messe au château tant qu'il n'aurait pas montré au curé la permission de l'archevêque. En 1679, le chapelain est Antoine Delafont du diocèse de Lyon (Arch. Yonne) G 78).

95 Bis. Arch. Yonne, G 78.

96. Par donations des 11 octobre 1700 et 16 novembre 1708 devant Lambon notaire à Paris.

97. Leur contrat fut établi le 30 août devant Lambon l'aîné à Paris.

97 Bis. Par contre, le 8 janvier 1722 fut baptisé Jean Baptiste, fils naturel de Denise Bault, qui déclara que le père de son enfant était Jean-Paul du Tronchay, seigneur du lieu (reg. par.).

105 Anne Aubourg avait deux héritiers : son neveu, Guillaume seigneur de Boisgrenier, marquis de Boury, capitaine de dragons et garde des rôles, né en 1701, et sa nièce Marguerite-Thérèse Aubourg. Par testament du 27 juin 1735, elle institua Guillaume comme légataire universel. Il devint seigneur de Vayres contre une rente versée à sa sœur.

106 Il rendit hommage pour la seigneurie de Vayres le 5 mai 1739.

107 Il avait épousé, en 1730, sa cousine Barbe Charlotte Aubourg dont il eut quatre enfants : Marie-Charlotte née en 1731 qui épousa Ange-François Perrotin de Barmond; Charles, marquis de Boury, né en 1732, qui épousa Anne-Charlotte Rousseau de Chamoy; Louis, né en 1735, mort jeune et Guillaume-Léopold dit « le marquis de Vayres », né en 1739, qui fut aide-major à Port-aux-Princes. Il épousa, en secondes noces, en 1760, Marie-Anne Thérèse Blanchard dont il eut trois enfants : Christophe-Jean-Charles dit « le chevalier de Vayres » né en 1763, Marguerite-Thérèse dite « Mademoiselle de Boury » qui épousa Dominique-François Mathey, commandeur de l'Ordre de Saint-Etienne de Toscane et Louis-Guillaume mort avant sa majorité.

108 A sa mort ⁹⁸, l'usufruit de la seigneurie de Vayres revint à sa sœur Marguerite-Thérèse qui avait épousé, en 1728, Louis Neyret de La Ravoye dont la famille était originaire de Souzon (Cher) et qui portait « d'azur à la fasce d'or, accompagnée, en chef, de trois étoiles de même et, en pointe, d'un croissant d'argent ».

109 Ce seigneur usufruitier de Vayres fut un personnage important. Né en 1697, il fut mousquetaire et colonel du régiment de Ponthieu dès 1715; brigadier en 1734, maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1744, devint doyen des lieutenants généraux, gouverneur de Mézières et de Charleville. Il était commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare.

110 Il vécut très âgé et célébra ses noces d'or à Vayres le 29 septembre 1778 ⁹⁹. Il y mourut le 19 novembre 1787 et fut in-

98. Son inventaire après décès fut fait le 13 octobre 1772 par Maître Jean, notaire au bailliage de Chaumont-en-Vexin.

99. « Cy aujourd'hui mardy 29 septembre 1778, a été célébrée en cette église une messe solennelle pour le renouvellement du mariage célébré en 1728 pareille jour de Très Haut et Très Puissant Seigneur Messire Louis Neyret, Seigneur de La Ravoye, seigneur de cette paroisse et autres lieux... à laquelle cérémonie ont assisté tous les paroissiens

humé le 21 dans le caveau des seigneurs ¹⁰⁰. Il avait fait installer une chapelle domestique dans le château ¹⁰¹.

A sa mort, ses neveux, fils de Guillaume, jusqu'ici copropriétaires de la nue-propriété seulement, firent liquider la succession par une vente judiciaire qui eut lieu le 22 novembre 1788 ¹⁰².

L'acquéreur de la terre de Vayres fut Jean-Baptiste Blanchet de La Sablière, administrateur général des Domaines du Roi. D'une famille originaire du Lyonnais anoblie par des charges dans les finances royales, il portait « d'azur a la bande d'argent accompagnée de deux plantes de lys posées en bande, au naturel ». Il fut représentant de Vayres pour la noblesse en 1789 mais ne jouit pas longtemps de son domaine. Il mourut en effet en 1791 ¹⁰³.

Il avait épousé, en 1780, ¹⁰⁴, Geneviève Henriette Vieillard dont il eut deux fils Clément-François-Philippe et André-Augustin, officier de cavalerie, marié à Hermine Félicité Malartie de Fondat.

Sa veuve conserva le domaine jusqu'à sa mort. Ses biens furent vendus le 4 août 1838 et rachetés par ses quatre petits enfants, Marie-Geneviève Mathilde épouse de Jean Amédée de La Selle, Marie-Denise-Clémentine épouse d'Alexandre-Laurent Cauchy, conseiller à la Cour, toutes deux filles de Clément-François Philippe; Marie-Marthe née le 13 décembre 1821 et Marie-Georges né le 24 août 1826, fils mineurs d'André-Augustin. Madame de La Selle eut le moulin; Madame Cauchy le château qui resta entre les mains de cette famille jusqu'à la guerre de 1914.

qui ont donné les plus grandes preuves de leur reconnaissance et de leur respect... (Registre paroissial de Vayres, 1778).

100. « L'an 1787, le 19^{me} jour du mois de novembre, est décédé muni des sacrements, dans la quatre-vingt dixième année et neuf mois de son âge, Haut et Puissant Seigneur Messire Louis Neiret de La Ravoye, marquis de Vayres,... dont le corps a été solennellement inhumé en l'église de cette paroisse dans le caveau des seigneurs, le 21^e jour de ce mois... » (Registre paroissial de Vayres, 1787).

101. QUESVERS et STEIN, *op. cit.*, t. I, p. 280.

102. Sentence du Châtelet de Paris du 22 novembre 1788.

103. Son inventaire après décès fut fait le 19 mars 1791 par Gérard notaire à Paris.

104. Leur contrat de mariage est du 30 mars 1780.

2. - L'Administration locale

a) la paroisse

La paroisse de Saint-Martin de Vayres que les actes situent tantôt en Hurepoix, tantôt en Gâtinais, tantôt en Beauce, était comprise dans le diocèse de Sens et le doyenné d'Etampes ¹⁰⁵.

Comme nous l'avons vu précédemment, il est question de l'église de Vayres dès les dernières années du XI^e siècle mais c'est au XIII^e siècle que fut bâtie l'actuelle église ¹⁰⁶. Elle devait être achevée en 1261 lorsque Philippe de Vaires y fut inhumé.

Le collateur de la cure était l'archevêque de Sens. Les curés de l'église de Vayres dont nous avons pu relever les noms sont :

Durand	1317
Jean Martin	1483-1493
Claude Armet	1591
Jean Doutreau ¹⁰⁷	1638-1668
René Joüan ¹⁰⁸	1668-juin 1674
Charles Guyot ¹⁰⁹	juillet 1674-1694
Jean de La Chaise	1694-1700
Bilvy	1700-1703
Louis de Bierne ¹¹⁰	1703-1738
Toullier ¹¹¹	1738-1749

105. *Pouillé de l'ancien diocèse de Sens* publié par Paul QUESVERS et Henri STEIN, Paris, A. Picard, 1894, in-4°, 408 p. et *Pouillés de la province de Sens* publiés par A. LONGNON, Paris, I. N., 1904, in-4°, 790 p.

106. On nous a dit avoir vu sur un vieux plan, qui se trouvait, avant l'occupation, dans le château de Fleury-en-Bière, un dessin de notre église datant probablement du XVII^e ou XVIII^e siècle et sur lequel elle était loin d'avoir son aspect actuel, le clocher, entre autres, étant tout différent. Ce qui restait des archives à la Libération a été déposé aux Archives de Seine-et-Marne. Dans ce fonds coté 427 F, il n'y a pas trace de ce plan.

107. Il desservait aussi la chapelle du château (*Arch. Yonne*, G 78).

108. Il fut plus tard curé de Saint-Basile d'Etampes. Il figure à l'Armorial de d'Hozier (établi à partir de 1696) t. IV, 700. Son blason est « Echeté d'argent et de sinople ». (*Armorial de la Généralité de Paris* par J. MEURGEY DE TUPIGNY, Mâcon, Protat, 1965-7, 4 vol. in-4°, t. IV, p. 36).

109. Il était originaire d'Etampes (*Arch. Yonne*, G 78).

110. Il devint curé de Vayres à la fin de 1704 ; auparavant, il desservait la paroisse tout en étant vicaire à Boutigny.

111. En 1741, il s'intitule chapelain de Sainte-Croix d'Etampes.

C. Ruelle ¹¹²	1749-1753
De Sienne ¹¹³	1753-1761
Joseph Dubois ¹¹⁴	1761-1785
Georges Baudichon ¹¹⁵	1785-1794

On trouve mention d'un chantre en 1741, Pierre Vallier, et en 1746, d'un sonneur-bedeau, Vincent Philippe Rousseau qui mourra à 80 ans en 1792.

Les biens de la cure étaient peu importants : le presbytère ¹¹⁶ avec jardin et dépendances et 62 perches 1/2 de prés et de bois sis « Chemin de la gouttière ». En outre quelques rentes et les dîmes constituant un revenu de 600 livres au XVIII^e siècle. Les marguilliers administraient les biens de la paroisse que nous avons vue misérable au début du XIV^e siècle, qui était encore très pauvre à la fin du XV^e siècle ¹¹⁷ mais dont les revenus étaient « considérables » en 1684 » ¹¹⁸ (environ 600 livres) ; ils consistaient en quelques immeubles : une maison avec grange et étable, sept à huit hectares de terres diverses et des rentes ¹¹⁹. Les principaux paroissiens étaient marguilliers à tour de rôle ¹²⁰.

112. Il devint curé doyen de Milly.

113. Il s'intitulait « bachelier en théologie ». Il devint curé de Saint-Barthélémy de Melun en août 1761.

114. Né à Paris le 5 octobre 1719, il fut après 1785 curé de D'huison. Sous la Révolution, il résida à La Ferté-Alais puis vint à Melun en l'an V, il y mourut le 4 nivôse an VII. (*Arch. de Seine-et-Marne*, série L, ancien fonds, 292 et 376 et 101 V 4).

115. Voir un petit dossier sur ce curé dans *Arch. de Seine-et-Oise*, G 1007.

116. Il est dit « fort logeable » en 1686 (*Arch. Yonne*, G 78). C'était sans doute la maison qui se trouve au nord de l'église et dont la grange attenante a été transformée en habitation.

117. En 1483, à cause de sa pauvreté, l'église ne conservait pas « le corps du Christ » (visite archidiaconale, *Arch. de l'Yonne*, G 74).

118. Visite archidiaconale (*Arch. Yonne*, G 78). En 1673, le doyen d'Etampes recommandait aux marguilliers de faire l'inventaire des titres et baux des biens de l'église. (*Arch. Yonne*, G 89).

119. En 1674, Perrot, propriétaire d'un moulin acheté au prieur d'Oncy, ne paye pas à la fabrique la rente de 35 l qu'il lui doit à cause de ce moulin (*Arch. Yonne*, G 76). En 1678, François Auffroy se plaint à l'archidiacre des marguilliers qui ne font pas exécuter les messes fondées par son beau-père Jean Texier qui a légué 100 sous de rente à la fabrique (*idem*). Les héritiers Aubourg étaient chargés d'une rente de sept livres envers la fabrique que les Blanchet durent racheter, car la veuve Blanchet ne la payait plus (*Arch. S.-et-O.*, 6 J 23).

120. Nous en avons relevé un certain nombre que nous citons surtout pour rappeler les noms d'anciens habitants de Vayres :

Le doyen ou l'archidiacre d'Etampes devait visiter toutes les paroisses de son ressort chaque année et l'archevêque de Sens était censé faire la visite de sa province au moins une fois durant son administration.

Nous conservons les registres des visites archidiaconales d'Etampes qui eurent lieu régulièrement de 1483 à 1491 ¹²¹; en 1493 ce fut le doyen d'Etampes qui vint à Vayres ¹²². Rien ne nous reste pour le xvi^e siècle mais nous savons que les visites se raréfièrent à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle ; en effet, aux Etats généraux de 1614, les représentants du bailliage de La Ferté-Alais se plaignent car disent-ils « Il n'y a vieillard qui osât se vanter d'avoir vu un archevêque de Sens visiter son diocèse ne son grand vicaire, voire que les archidiacons sont devenus si grands seigneurs qui méprisent telles

-
- 1483 : Guillaume Girard (*Arch. Yonne*, G 74).
1484 : Jehan Guingnet (*Arch. Yonne*, G 74).
1485-6 : Guillaume Tagault, Guillaume Poiloue (*Arch. Yonne*, G 74).
1487-8 : Bertholet de La Place, Pierre du Saulsoy (*Arch. Yonne*, G 74).
1490-1 : Pierre du Saulsoy, Robin Gaillard (*Arch. Yonne*, G 74).
1491-2 : Jean Martin, Robin Gaillard (*Arch. Yonne*, G 74).
1493 : Jean Martin (*Arch. Yonne*, G 90).
1664 : Michel Guot, Jean Joaneau (*Arch. Yonne*, G 78).
1665 : Moïse Charault, Charles Leclerc (*Arch. Yonne*, G 78).
1672-3 : Jacques Rué, Pierre Force (*Arch. Yonne*, G 89).
1674 : Sébastien Coquy, Michel Léger (*Arch. Yonne*, G 78).
1676 : Noël Arnoul, Nicolas Mainfroy (*Arch. Yonne*, G 78).
1678-9 : Louis Lejeune, Simon Foucher (*Arch. Yonne*, G 78).
1681-2 : Gabriel Force, Alexandre Beauvalet (*Arch. Yonne*, G 78).
1683 : Gabriel Force, Roland Texier (*Arch. Yonne*, G 78).
1684 : Roland Et. Texier, François Manue (*Arch. Yonne*, G 78).
1686 : François Amanevie, Jean Bonichon (*Arch. Yonne*, G 78).
1687-8 : Noël Poin, Michel Launay (*Arch. Yonne*, G 78).
1690 : Michel Launay, Jean Plessis (*Arch. Yonne*, G 78).
1696 : Simon Pineau, Michel Léger (*Arch. Yonne*, G 78).
1704 : Louis Lejeune, Jacques Crublier (*Arch. Yonne*, G 78).
1705 : Louis Lejeune, Simon Leroy (*Arch. Yonne*, G 78).
1706 : Simon Leroy, Pierre Harvault (*Arch. Yonne*, G 78).
1707 : Pierre Harvault, Thomas Morinet (*Arch. Yonne*, G 78).
1708 : Thomas Morinet, Jacques Camion (*Arch. Yonne*, G 78).
1715 : Pierre Beaufiles (*Arch. Yonne*, G 78).
1719 : Louis Coquy (*Arch. Yonne*, G 78).
1720 : Jacques Moreau (*Arch. Yonne*, G 78).
1740 : Etienne Lascheny, fermier de la Roche, 60 ans, ancien marguillier (*reg. par.*).
1748 : Pierre Allaire, meunier, ancien marguillier (*id.*).
1752 : Jean Citron (*id.*).

121. *Arch. Yonne*, G 74.

122. *Arch. Yonne*, G 90.

visitations et il y a plus de six ans que les archidiacres ne ont fait leur devoir, y envoient seulement le premier doyen ou prestre qui leur est affecté avec un promoteur avec l'épée au costé botté et éperonné aller visiter les lieux sacrés d'une église »¹²³.

Les visites reprirent au cours du xvii^e siècle et nous conservons les procès-verbaux de plusieurs d'entre elles : celle de l'archevêque de Sens en 1674¹²⁴, celles de l'archidiacre ou de son représentant en 1665, 1669, 1674, 1678, 1679, 1683, 1684, 1686, 1688 à 1690, 1696, 1704 à 1708, 1715 à 1720, 1722 et 1723¹²⁵ et enfin celles du doyen de 1672 à 1675¹²⁶.

Outre les réprimandes et les recommandations concernant le spirituel et les bâtiments dont nous parlerons plus loin, ils se faisaient remettre, à fin de contrôle, les comptes des marguilliers. Il leur arrivait d'infliger des amendes au curé et aux marguilliers, si leurs injonctions passées n'avaient pas été observées.

b) le domaine

Outre le château, le seigneur possède un important domaine qui s'étend sur Vayres et ses environs. Nous avons vu comment Olivier Ledain a réuni entre ses mains quantité de terres dont il fit une châtellenie. Après lui, cet immense ensemble fut divisé et la seigneurie de Vayres comportait essentiellement une grande partie du territoire de Vayres et quelques terres sur les villages voisins (surtout la ferme de La Varenne et le Moulin Arbault à Courdimanche^{126 Bis} ainsi que des fiefs, des mouvances et des rentes qui varièrent au cours des siècles.

Voici quelle était la consistance de la seigneurie en 1669¹²⁷ : le château avec basse-cour, écurie, granges, colom-

123. *Arch. de Seine-et-Oise*, 6 B 304, cité par DE CLERCQ dans sa monographie de Cerny (*Annales du Gâtinais*, VIII, 1890, p. 32-36).

124. *Arch. Yonne*, G 76.

125. *Arch. Yonne*, G 78.

126. *Arch. Yonne*, G 76 et 89.

126 Bis. De la ferme de La Varenne aujourd'hui détruite, l'abbé Zorieul a fait la description en 1735 dans le registre paroissial de Courdimanche. Quant au moulin Arbault, il était déjà en ruines en 1669.

127. *Arch. S.-et-O.*, E 2039.

biers et autres dépendances, jardins, verger, prés et bois ; le « petit moulin » ; le « grand moulin »¹²⁸ ; de nombreuses pièces de terres labourables, prés, « sablons » et bois, le tout occupant une superficie de 189 arpents 48 perches ; une dizaine de maisons ; trente cinq livres de rentes plus quatre setiers de blé et deux setiers d'avoine, enfin les censives qui s'élevaient avec celles de D'huison à 101 livres 16 sous et 46 poules un quart et 2 chapons et demi.

Le total de la seigneurie est évaluée à 1469 livres 1 sou 10 deniers compte tenu des frais de réparation et d'entretien nécessaires.

Cet état de 1669 ne peut donner qu'une idée approximative de ce qu'était la seigneurie antérieurement. Il y eut, en effet, au cours des âges de nombreux acquisitions, ventes et échanges qui en ont modifié fréquemment la consistance.

Pour connaître la valeur de leurs biens et le montant de leurs droits, les seigneurs faisaient établir de temps à autre des relevés des cens qui leur étaient dus et des terres qu'ils baillaient à cens ou à rentes. Ce sont des cueillerets et des terriers. Il ne nous est malheureusement parvenu qu'un état des cens et rentes de 1661¹²⁹.

En contrepartie de ses revenus, la seigneurie était grevée de quelques rentes et cens : 215 l pour la nouvelle fondation de la chapelle faite par Anne de Piedefer le 14 février 1630 ; 70 l 8 s à Duquesnel pour le reste du prix de l'acquisition faite par le marquis de Bussy ; de 11 l 37 s 6 d représentant un setier de blé froment et un setier d'avoine dus au seigneur de Belesbat pour la ferme de La Varenne (à Courdimanche) qui relève de lui ; de huit livres de cens au même seigneur de Belesbat, de 42 sous 8 deniers de cens au seigneur du Marchais pour les deux fermes du Marchais.

Il n'est pas mentionné à cette date de seigneuries vassales tenues de rendre hommage à chaque mutation et de payer au suzerain les droits casuels habituels : quint, relief etc... Il n'en fut pas toujours ainsi :

128. Il faisait partie du domaine mais appartenait au seigneur de Farcheville. La liste des propriétaires et des fermiers depuis 1515 jusqu'à 1777 peut être établie d'après *Arch. S.-et-O.*, 6 J 23.

129. *Arch. S.-et-O.*, E 2079, 2080 Nous savons que Pierre Huault fit renouveler le terrier de ses seigneuries mais ce document n'a pas été conservé.

Le 21 mars 1526, alors que Vayres est momentanément entre les mains de François I^{er}, le fief de Lisses ¹³⁰ contenant 36 arpents de bois taillis en relève et Yonne de Fleury, fille de Marguerite Sanguin et petite-fille de Jean Sanguin, seigneur de Maffliers, en rend foi et hommage au roi ¹³¹. On ne retrouve plus ce fief dans la mouvance de Vayres ultérieurement.

De même nous savons que le 9 mai 1553, « Isabeau de La Roque, veuve de Mathieu de La Place, escuyer, seigneur de La Roche, demeurant à la Roche donne à Nicolas de La Roque, escuyer, seigneur de Bussy-Saint-Georges ¹³², son frère, la terre et seigneurie de La Roche en la paroisse de Vaires... ladite donation faite pour la bonne amour que ladite damoiselle a à son dict frère et ad ce qu'il y ait mieulx de quoy soy entretenir en estat et subvenir aux fraiz de sa maison et aussi en considération des grandes fortunes qu'il a eues tant à cause du feu que des pertes à luy advenues à cause de la dite fortune de feu dont il a esté persécuté que pour avoir esté détenu prisonnier par l'espace de 10 à 12 moys pendant lequel tems il a eu de grandes pertes en ses biens ¹³³...»

Isabeau et Nicolas étaient les enfants d'Odet de La Roque seigneur de Bussy-Saint-Georges, Bouville et Farcheville ¹³⁴, en partie, lui-même probablement fils de Jean de La Roque, seigneur de Bussy-Saint-Georges. On peut supposer que cette petite seigneurie de La Roche appartenait déjà à Odet de La Roque et qu'Isabeau l'apporta à Mathieu de La Place en l'épousant. Veuve elle en disposa en faveur de son frère qui avait subi des revers de fortune. Cette donation ne fut pas suffisante pour remédier au mal ; peu après, en effet, Nicolas était obligé de vendre la ferme et la métairie de La Roche à Louise de Humières, dame d'Antragues. Cependant, ayant récupéré quelques fonds, il racheta son bien mais il n'avait pas les moyens de payer au seigneur de Vayres, Jacques Huault, les droits de la vente qui s'élevaient à quatre-vingts

130. Commune de Lisses, canton d'Evry.

131. *Arch. nat.*, P 8, n° 2468.

132. Seine-et-Marne, arr^t de Meaux, canton de Lagny.

133. *Arch. nat.*, Y 98, f° 423, analysé dans *l'Inventaire des actes enregistrés au Châtelet de Paris*, par COMPARDON, n° 4687.

134. Commune de Bouville, canton d'Etampes.

livres ni les droits de cens dus sur ce lieu depuis 1553 et le 9 mai 1560 il s'engageait à payer le tout à Noël suivant ¹³⁵.

Il y a tout lieu de penser que toujours à court d'argent, il finit par abandonner ce bien au seigneur de Vayres car on ne connaît pas d'autre seigneur de La Roche ; au xviii^e siècle, ferme et jardin de La Roche faisaient partie du domaine de Vayres ¹³⁶. Cette demeure disparut pendant la Révolution ¹³⁷.

La Seigneurie comportait également de nombreux droits : droit de guet et garde du péage sur les denrées et marchandises passant par Vayres, droit de mesurer ¹³⁸ les blés, vins et huiles.

135. *Arch. nat.*, minutier central, fonds III, liasse 250 (Adrien Fournier, notaire).

136. En 1698, fut inhumé Etienne, fils de Magdeleine, servante du jardinier de La Roche ; en 1699, fut inhumé Michel Pilon, jardinier de La Roche, âgé d'environ 50 ans ; en 1788, mariage d'André Sembin, fermier du seigneur en la ferme de La Roche.

137. Il y a quelques années, on pouvait encore voir au lieu dit « l'Allée de La Roche » dans les bois, des touffes de buis, derniers vestiges du parc de La Roche.

138. Voici, à titre d'indication, quelques-unes des mesures ayant cours alors dans le bailliage de La Ferté d'après H. DE CLERCQ, *Anciennes mesures de La Ferté-Alais dans Annales du Gâtinais*, III, 1885, p. 205-210.

a) *Mesures de longueur* :

- 1 - pour les bâtiments : toise de Paris de 6 pieds 12 pouces = 1,949 m
- 2 - pour les étoffes : aune de Paris = 1,188 m
- 3 - pour les routes : lieue de poste = 3,897 km.

b) *Mesures agraires* : l'arpent valant environ $\frac{1}{2}$ hectare :

arpent d'ordonnance (51,07 a)

arpent commun (42,21 a)

arpent de Paris (34,19 a) de 100 perches carrées (perches de 22 pieds de côté, pour l'arpent d'ordonnance et, respectivement, de 20 et 18 pieds de côté pour les deux autres).

L'arpent se divisait en 4 quartiers de 4 quarterons.

c) *Mesures de capacité* : différentes pour les grains de celles de Paris:

1 - le muid de 12 setiers = 249,7584 l.

2 - le setier de 4 minots = 124,8792 l.

3 - le minot de 2 boisseaux = 31,2198 l.

4 - le boisseau de 8 pintes = 15,6099 l.

avec le 1/2 boisseau, le 1/4 de boisseau et le 1/2 quart de boisseau.

5 - le rondin ou 1/6 de boisseau = 2,601 l.

6 - la pinte ou 1/8 de boisseau = 1,951 l.

Pour les liquides, aucun renseignement précis; on se servait peut-être des muid et pinte de Paris, le premier valant 268 litres, soit 288 pintes de 0 l. 931; puis venait la pinte de 2 chopines de 2 setiers de 4 possons. (Les étalons en cuivre rouge de la pinte et de la chopine étaient déposés chez le bailli).

Ces droits furent confirmés par Louis XI à Olivier le Dain en décembre 1481 qui obtint en outre le droit de haute justice. Ils furent à nouveau confirmés en août 1684 lorsque Louis XIV ratifia l'érection de la terre en marquisat au profit de Louis du Tronchay. Les lettres d'érection accordaient, en outre, au marquis le droit d'établir à Vayres un marché tous les mardis et deux foires par an, le 26 août lendemain de la Saint-Louis et le 6 décembre jour de la Saint-Nicolas, de construire halles, bancs, boutiques et étaux pour la commodité des marchands et de percevoir les droits dus selon les coutumes du lieu ¹³⁹.

Tous ces droits qui donnaient lieu à perception étaient exercés par les officiers du seigneur :

Nous connaissons un gouverneur, capitaine et receveur de la seigneurie : Jean de La Motte nommé en 1489 par Jean de Foix ¹⁴⁰; comme ses titres l'indiquent, il est chargé à la fois de l'administration domaniale, militaire et financière ; c'est le représentant du seigneur dans la seigneurie.

Plus tard, c'est un procureur fiscal qui défend les intérêts du seigneur, tandis que les sergents sont chargés de la répression des fraudes.

d) *Le bois* : était mesuré en corde et 1/2 corde de 1,920 stère.

e) *Mesures de poids*.

La livre (valant 0,489 kg) de deux marcs ou 16 onces. Les droits prélevés sur le marché de La Ferté par le seigneur (droit de minage) pour la vente des grains en représentaient la 48^e partie, soit :

pour 1 setier = 1 rondin

pour 1 sac = 1 rondin et 1/4

pour 1 sac d'avoine = 1 rondin et 1/2

car les grains se vendaient au sac de 10 boisseaux de La Ferté (soit 156,09 l); pour l'avoine le sac était de 12 boisseaux (187,31 l) et le son de 20 boisseaux (312,19 l).

Les ecclésiastiques, les nobles, ceux qui possédaient des fiefs dans l'étendue du bailliage ainsi que les habitants de Maisse, ne devaient que 1/2 minage pour les grains provenant de leurs récoltes, dîmes, gros, champart, redevances, rentes et loyers, qu'ils vendaient sur le marché de La Ferté-Alais. Mais, pour les terres qu'ils louaient, ils devaient minage entier.

Pour le pain, dans toute l'étendue du bailliage existaient deux sortes de pain : du pain blanc et du pain bis « bien cuit et panneté ». Le pain était de 9 livres, soit 4,405 kg, mais on faisait aussi des 1/2 et de 1/4 de pain, du pain mollet (« qui doit estre de pure fleur de farine et ne doit peser que 12 onces pour livre »).

139. Il ne semble pas que ce droit ait jamais été exercé. Cependant la tradition a conservé le souvenir d'un marché dans le clos du château.

140. *Arch. S.-et-O.*, E 2040.

En 1552, Jacques Huault choisit pour procureur fiscal Louis Bauldry demeurant à Boutigny¹⁴¹; en 1576 nous trouvons Simon Leloup¹⁴²; en 1614 Louis le Normant, procureur fiscal, représente Jacques Huault pour la nomination des députés aux Etats généraux¹⁴³ puis nous trouvons dans les registres paroissiaux : Etienne Mulot dit Desdorange (1660); François Texier (1700); Charles Hauquelin (1707-1739); Jean Chabot (1741); Martin Roquillard (1746-1752) et son fils Charles Roquillard (1766).

Comme sergent nous avons trouvé Pierre Vallier en 1741 que nous avons déjà rencontré comme chantre et que nous verrons instituteur également et qui s'intitulait aussi « huis-sier » en 1749.

c) la police

Le village étant presque tout entier compris dans la seigneurie de Vayres, est soumis aux règles imposées par le seigneur qui veille à assurer la tranquillité publique ; surveille les cabarets, le commerce, les poids et mesures, les récoltes, interdit la chasse, la pêche et le ramassage de bois sur son domaine.

Les ordonnances sont édictées par le juge, souvent à l'initiative du procureur fiscal et les sergents doivent les faire appliquer.

Comme il n'y a généralement qu'un sergent qui remplit la plupart du temps d'autres fonctions, la répression serait insuffisante contre des bandes de vagabonds, de malfaiteurs ou de gens de guerre en quête de méfaits. C'est pourquoi le prévôt de La Ferté-Alais ou le bailli d'Etampes, suivant l'époque, a droit d'arrêter les malfaiteurs dans la seigneurie de Vayres. A partir du milieu du xv^e siècle, les prévôts des maréchaux furent spécialement chargés des vols, brigandages et crimes commis sur les chemins et dans les campagnes; les juges royaux ne pouvaient intervenir qu'en cas de flagrant délit.

141. Arch. nat., minutier central, fonds III, liasse 221 (Adrien Fournier, notaire). Ce Louis Bauldry représenta Jacques Huault lors de la rédaction de la coutume d'Etampes en 1556.

142. Arch. S.-et-O., 6 J 23.

143. CLERCQ (H. de), *Notice historique sur Cerny dans Annales du Gâtinais*, VIII, 1890, p. 32.

d) la justice

Nous avons vu qu'à la fin du x^e siècle, Vayres faisait partie de la châtellenie de La Ferté-Alais. La justice y était exercée par le seigneur selon des règles coutumières incertaines qui semblent s'être harmonisées au cours des xi^e et xii^e siècles dans toute la région parisienne sous l'appellation de « coutume de France ».

Lorsqu'en 1112, La Ferté-Alais tomba aux mains du roi, il est probable qu'il y installa, comme dans ses autres châtellenies, un prévôt ayant toute compétence judiciaire sur les sujets du roi et droit de regard sur les jugements des seigneurs vassaux comme celui de Vayres qui exerçait vraisemblablement basse et moyenne justice.

Au cours du xiii^e siècle, l'accroissement de la population et l'enrichissement général provoquèrent le développement des institutions; la justice s'organisa et se hiérarchisa, mais la châtellenie de La Ferté passa alors en des mains très diverses¹⁴⁴ et ses juges furent tantôt des juges royaux, tantôt les juges de seigneurs d'abord soumis à la souveraineté royale, puis quasiment indépendants surtout pendant la guerre de Cent ans excepté les rares périodes où le roi était assez puissant pour contrôler la châtellenie sous prétexte de saisie judiciaire. C'est dire que les juges de Vayres ne dépendirent la plupart du temps que des baillis des seigneurs de La Ferté et eurent peu de rapports avec les prévôts de Paris dont ils auraient dû relever lorsque la châtellenie était aux mains du roi.

Pendant ce temps, la coutume tendait à se différencier dans le ressort de chaque châtellenie et celle de La Ferté fut quelque peu différente de celles de Paris et d'Etampes¹⁴⁵.

144. Douaire d'Adèle de Champagne de 1160 à 1205 — Possession de Guillaume des Barres et de ses successeurs sous la suzeraineté du roi (lui-même théoriquement vassal de l'évêque de Paris) de 1205 à 1259 — Partage entre le roi (qui tient le château et la châtellenie) et les Montfort de 1259 à 1270 — Partage entre Marguerite de Provence douairière et les Montfort de 1270 à 1295 — Partage entre Philippe le Bel et les Montfort de 1295 à 1298 — Apanage de Louis d'Evreux et de ses descendants de 1290 à 1384 puis contestations entre princes du sang et revendications des ducs de Bourgogne pendant la Guerre de Cent ans et jusqu'en 1478.

145. M. OLIVIER MARTIN dans son *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris* (Paris, E. Leroux, 1922-1930, 3 vol. in-8°) précise qu'à La Ferté-Alais, comme à Corbeil et à Paris, le débiteur pouvait obtenir main-levée de ses biens arrêtés en offrant caution (t. II, p. 556).

Nous avons vu qu'Olivier Le Dain en 1481 obtint pour sa châtellenie le droit de haute, moyenne et basse justice, c'est à dire le droit de juger tous les délits commis par ses sujets depuis le défaut de paiement du cens ou la fraude des mesures jusqu'au meurtre, en passant par les coups et blessures, le vol ou le braconnage. Il avait obtenu, en outre, de relever directement du roi c'est à dire qu'on ne pouvait appeler de sa justice que devant le Parlement de Paris.

Ce privilège ne survécut pas à Olivier Le Dain. Jean de Foix étant seigneur d'Etampes, la justice de Vayres redevenue probablement « basse et moyenne » comme la plupart des justices seigneuriales releva tout naturellement de son bailliage d'Etampes et les habitants de Vayres ne furent pas représentés à Paris lorsque furent rédigées les coutumes en 1510¹⁴⁶.

Cet état de fait a dû se poursuivre lorsque Germaine de Foix eut vendu ses terres au seigneur de Chièvres; même lorsque le roi les confisqua et en fit don à la reine, Vayres se trouva relever du roi à cause de sa châtellenie d'Etampes et sa justice continua sans doute à relever du bailli d'Etampes. En 1529, après l'accord intervenu entre les héritiers de Foix et de Croy, il pouvait sembler normal que Vayres relevât, comme par le passé, de La Ferté-Alais et fût comprise dans le ressort de la prévôté de Paris, et, effectivement un conflit de juridiction s'éleva à ce propos entre le bailliage d'Etampes et le Châtelet de Paris qui dura fort longtemps : en février 1538, un arrêt du Parlement conserva provisoirement la justice de Vayres dans le ressort d'Etampes¹⁴⁷ mais le différend n'était pas encore réglé en 1556 lors de la rédaction de la coutume d'Etampes. Les habitants de Vayres représentés par Pifault et le seigneur représenté par Louis Baudry¹⁴⁸ y soutinrent qu'ils avaient toujours suivi les coutumes de Paris¹⁴⁹. A l'inverse, lorsque les représentants de Vayres furent convoqués à Paris en 1580 pour la nouvelle rédaction de la coutume de Paris, le substitut du procureur du roi à Etampes soutint que la seigneurie de Vayres dépendait du bailliage d'Etampes depuis

146. BOURDOT DE RICHEBOURG, *Nouveau coutumier général...* (Paris, 4 vol., in-f°), t. III, p. 17-19.

147. En janvier 1537, François I^{er} venait de réunir les châtellenies de Dourdan et de La Ferté-Alais au comté d'Etampes pour former le duché d'Etampes en faveur d'Anne de Pisseleu.

148. Le curé était absent.

149. BOURDOT DE RICHEBOURG, *op. cit.*, III, p. 93 et ss.

Jean de Foix et suivait la coutume d'Etampes. De son côté, le procureur de Monsieur, frère du roi, seigneur de La Ferté, soutenait que son bailli ne reconnaissait aucun ressort et que sa seigneurie ne reconnaissait ni la coutume de Paris ni celle d'Etampes ¹⁵⁰.

De fait en 1614, lors des élections des députés aux Etats Généraux, Vayres fut compris dans le bailliage de La Ferté-Alais. L'usage qui inclinait vers La Ferté-Alais les habitants de Vayres avait prévalu ¹⁵¹. Il semble que la dispute ne fut jamais réglée officiellement.

Toujours est-il qu'à la fin du xvii^e siècle, le juge de Vayres refusait d'assister aux assises du bailliage d'Etampes et que les appels de ses jugements allaient au Parlement de Paris ¹⁵².

Cependant le bailli d'Etampes ne renonça que très tard à ses droits sur Vayres puisque jusqu'en 1716 il continua à délivrer au curé les registres destinés à l'enregistrement des actes paroissiaux. En 1769, le bailliage de La Ferté-Alais fut rattaché à celui d'Etampes et par conséquent la question fut définitivement réglée.

La justice du seigneur qu'il fût haut ou moyen justicier, était exercée par son bailli ou prévôt ¹⁵³ et quelques auxiliaires : gardes du sceau ¹⁵⁴, sergents et huissiers ¹⁵⁵. Les droits du seigneur étaient protégés et défendus par son procureur fiscal qui remplissait les fonctions du ministère public.

Olivier Le Dain étant seigneur haut-justicier avait obtenu le droit de faire construire un auditoire et des fourches patibulaires et de rendre justice au premier degré (jours ordi-

150. *Idem*, p. 70 et ss. Malgré ces protestations, la coutume de La Ferté-Alais ne fut pas enregistrée.

151. DUPIEUX (Paul), *Les institutions royales au pays d'Etampes* (Paris, libr. Mercier, 1931, in-12, 288 p.), p. 58-59.

152. *Mémoire des intendants sur l'état des généralités*, t. I : *Mémoire de la généralité de Paris* publiée par A. de BOISLISLE (Paris, I. N., 1881, in-4°, 854 p.), p. 225.

153. Voici les juges que nous avons rencontrés : Simon Pifault de 1564 à 1585 (*Arch. S.-et-O.*, 6 J 23); François Cordot, procureur du roi à Etampes, de 1652 à 1669 qui touche 60 livres d'appointement par an (*Arch. S.-et-O.*, E 2039) et Claude Louis Gillot en 1789.

154. Audoin Segongnet de 1565 à 1573 (*Arch. S.-et-O.*, 6 J 23).

155. Nous avons déjà cité Pierre Vallier qui fut tout à la fois sergent, huissier, chantre et instituteur.

naires) tous les quinze jours et au second degré (grandes assises) quatre fois par an. Il n'eut sans doute pas le temps de faire édifier son tribunal et la justice dut s'exercer au château mais il fit élever sans tarder les fourches patibulaires, symbole de la justice, près de la Croix St Joseph, à la corne du parc de Belesbat, lieu qui a pris le nom de « La Justice »¹⁵⁶.

Après 1483, les grandes assises ne furent plus tenues à Vayres mais à Etampes où il fallait se rendre pour les affaires criminelles et pour les jugements en appel du prévôt de Vayres. Plus tard, nous l'avons vu, les habitants de Vayres refusèrent de se rendre à Etampes, préférant dépendre de La Ferté-Alais.

Cette justice basse et moyenne aux xvii^e et xviii^e siècles, était réduite aux affaires relatives aux droits seigneuriaux, aux causes civiles de faible importance et aux causes criminelles qu'on pourrait appeler de simple police; infractions aux ordonnances seigneuriales concernant les cabarets, la chasse, les moissons et les vendanges, les mesures etc... qui entraînaient paiement d'amendes.

Les juges royaux s'efforçaient d'attirer à eux les affaires pénales graves et de son côté le seigneur ne cherchait pas à en conserver la juridiction car la justice criminelle n'était pas payante puisqu'on ne taxait pas les dépens. Elle pouvait même coûter très cher lorsqu'il fallait entretenir le coupable en prison ou le mener à la prison royale. Le seigneur avait donc intérêt, dans les cas graves, à laisser le juge royal ou la maréchaussée agir par prévention ou même à lui demander de prendre le procès en main car, dans ce cas, il était déchargé de tous les frais de justice.

Les archives de la justice de Vayres pour les xvii^e et xviii^e siècles sont conservées¹⁵⁷; le manque de temps et les difficultés de lecture ne nous ont pas permis d'en faire l'étude. Nul doute que nous y aurions trouvé des renseignements précieux sur la vie et les mœurs de notre village à cette époque.

Le seigneur de Vayres avait droit de tabellionage et ce droit était, ici, comme dans les châtelainies royales, rattaché aux institutions judiciaires; tabellion et cleric dépendaient du bailli; ils rédigeaient les grosses des jugements et recevaient

156. Voir la carte de Cassini imprimée vers 1750 et le plan d'intendance (*Arch. S.-et-O.*, C 35) reproduit pl I.

157. *Arch. S.-et-O.*, 6 B 340.

les contrats des particuliers. A partir du xvii^e siècle, ils se dégagent de cette tutelle mais restant officiers du seigneur et chargés d'autres besognes car le ressort de leur étude est très limité¹⁵⁸, ils ne peuvent être comparés aux actifs et très indépendants notaires royaux¹⁵⁹.

La tradition veut que le notaire de Vayres ait habité dans la rue du Sourdet, à l'angle du chemin de Moquesouris.

e) les finances

Au début de la Féodalité, les habitants de Vayres ne payaient de redevances qu'à leur seigneur : cens, lods et ventes, corvées, champarts et multiples droits dont nous avons parlé à propos du domaine seigneurial, et à leur curé qui percevait la dîme.

A partir de la fin du xiii^e siècle les rois prirent l'habitude de demander à tous leurs sujets, sous toutes sortes de prétextes, des aides qu'ils imposaient tantôt sur les marchandises tantôt en remplacement de service militaire tantôt sur la fortune acquise et qu'ils faisaient percevoir tantôt par leurs baillis, tantôt par l'intermédiaire des seigneurs ou des villes, tantôt en faisant appel à toutes les classes de la société réunies en Etats Généraux. D'exceptionnels, ces impôts dits « extraordinaires » devinrent coutumiers pendant la Guerre de Cent ans et le demeurèrent ensuite. L'impôt direct imposé sur chaque feu (fouage ou taille) fut réparti entre les paroisses par des « élus » dans le cadre de nouvelles circonscriptions les « élections ».

Vayres fut compris dans l'élection d'Etampes et fut imposée chaque année par les officiers de cette élection qui répartissaient entre les paroisses les impositions exigées de leur circonscription. A partir du xvii^e siècle, des intendants furent chargés de surveiller les diverses administrations déjà en place. La France fut bientôt divisée en intendances et Vayres fut compris dans celle de Paris.

158. Ils ne peuvent recevoir des actes que dans le ressort de la seigneurie et entre personnes domiciliées dans les limites de la juridiction.

159. Nous avons relevé les noms de Simon Leloup de 1564 à 1572 et en 1574; Arnoul Francart en 1573 et 1585 (*Arch. S.-et-O.*, 6 J 23); Pierre Marignier en 1647; Pierre Lucas en 1668 et Charles Hauquelin que nous avons déjà rencontré comme procureur fiscal au début du 18^e siècle. Un Simon Pifault, sans doute fils du prévôt, est cleric substitut commis en l'absence du tabellion de 1564 à 1576 (*Arch. S.-et-O.*, 6 J 23).

Nous n'avons quelques précisions sur ces impôts, leur montant et leur perception à Vayres que pour le milieu du xvii^e siècle¹⁶⁰. Ainsi pour 1645, les impositions comprenaient la taille à laquelle s'ajoutaient une « crue » habituelle et une « crue » extraordinaire pour garnison et réparations des ponts et chaussée (630 livres); le taillon et la solde (68 livres); les subsistances avec l'appointement des maréchaux (494 livres); étapes et subvention (dépens et habits des Espagnols — carabines du duc d'Enghien)¹⁶¹ (124 livres) soit en tout 1316 livres¹⁶².

En 1651, le montant des impositions est de 1181 livres¹⁶³.

Ces impôts étaient répartis entre les familles du village par deux assésurs élus chaque année parmi les habitants; ils étaient ensuite chargés de la collecte et responsables du paiement devant le receveur des tailles de l'élection :

En 1645, Guillaume Chapart et René Couturier apportent régulièrement à Etampes à peu près toutes les quinzaines des acomptes et réussissent à se libérer le 27 avril 1646¹⁶⁴.

En 1651, les collecteurs sont Lubin Mignon et Simon Foucher : les temps sont si durs qu'en mars 1654 ils doivent encore les trois quarts des impôts de 1651¹⁶⁵.

Ils n'ont pas le loisir de traîner ces dettes bien longtemps; ils sont condamnés à payer des taxes à chaque retard sur les versements d'acompte ce qui alourdit la dette puis au bout de trois ou quatre ans se voient saisir leurs propres biens. Ainsi, en 1656 sont acquittées des taxes sur les impôts de 1654 et 1655 auxquelles s'ajoutent des frais de commandement et de procès-verbaux de perquisition¹⁶⁶.

160. Papiers d'Etienne Poupardin, receveur des tailles de l'élection, *Arch. Seine-et-Oise*, C 38 à 40.

161. La guerre contre l'Espagne et l'Autriche devait se prolonger jusqu'en 1648. Le duc d'Enghien, après sa victoire à Rocroi sur les Espagnols, combattait en Allemagne avec Turenne.

162. Parmi les paroisses voisines, Courdimanche était imposé pour 1 148 l., Orveau pour 1 171 l., D'huison pour 1 880 l. et Maisse pour 4 390 l. (*Arch. de Seine-et-Oise*, C 38).

163. *Arch. de Seine-et-Oise*, C 40.

164. *Arch. de Seine-et-Oise*, C 38.

165. *Arch. de Seine-et-Oise*, C 40.

166. *Arch. de S.-et-O.*, C 39.

En 1656-1657, nouvelles taxes, à quatre reprises, sur les impôts de 1656¹⁶⁷; en 1660, Pierre Camion et Denis Moulin collecteurs de 1657 après avoir payé de multiples taxes sont saisis¹⁶⁸; de même chez Jouasneau, collecteur de 1658, sont saisis des meubles le 20 janvier 1659 contre le paiement d'une taxe parmi une dizaine d'autres qu'il paie jusqu'en 1661¹⁶⁹.

Ces quelques exemples montrent quel était le poids des charges fiscales sur ces modestes paysans et combien dure en était la perception. Il est cependant bon d'ajouter que les officiers de l'élection n'étaient pas toujours les plus craints et qu'il leur arrivait de protéger les victimes des seigneurs¹⁷⁰.

Il convient aussi d'ajouter que ces années de la minorité de Louis XIV furent parmi les plus dures de l'histoire de France. Il fallut cependant attendre la fin de l'Ancien Régime pour qu'on commençât à améliorer non pas le système fiscal lui-même mais la perception locale de la taille. Cette expérience fut réalisée de 1777 à 1789 dans la Généralité de Paris à l'initiative de l'intendant Bertier de Sauvigny : on essaya de répartir les terres en plusieurs catégories plus ou moins imposables selon leur rentabilité et de ranger les paroisses dans plusieurs classes suivant la proportion des terres riches, moins riches ou médiocres qu'elles comportaient. Il fallut pour cela établir les plans des paroisses par masse de cultures. Ce fut le premier cadastre de notre région. Nous en reparlerons.

3. - *La vie de la paroisse*

a) vie économique

Après les désastres de la Guerre de Cent Ans, la vie reprit peu à peu son cours normal; les seigneurs d'abord officiers et même, un temps, favoris du roi puis très grands seigneurs, ont

167. Vayres fait, cette année-là, figure d'exception parmi des paroisses en rébellion comme Valpuseaux ou Ormoy-la-Rivière dont les collecteurs sont emprisonnés (*Arch. S.-et-O.*, C 39).

168. Deux vaches sont saisies chez Camion, mises en garde chez Pierre Force, puis vendues pour 40 livres à Etienne Mulot le 26 novembre 1660 (*Arch. S.-et-O.*, C 39).

169. Ces impôts en 1658 ont provoqué, aussi, bien des rébellions dans l'élection (*Arch. S.-et-O.*, C 39).

170. Le 26 octobre 1661, on recommande à Etienne Poupardin une pauvre veuve appelée Lapichère demeurant à Vayres « que Monsieur de Bussy de Vere prand a tasche de la ruyner par hayne qu'il a conceue contre elle ». (*Arch. S.-et-O.*, C 40).

rassemblé les terres, fait valoir directement les censives abandonnées, relevé les ruines; le commerce se ranima : il n'y avait que de faibles échanges à Vayres mais on fréquentait le marché de La Ferté-Alais et les foires d'Etampes et de Milly.

Vayres ne se trouvait pas sur une voie de circulation importante mais était reliée par de nombreux chemins à de petits centres routiers comme Milly, Maisse, La Ferté-Alais, Malesherbes, Pithiviers, Arpajon, Etampes.

Par contre, elle était riveraine de l'Essonne qui aurait pu constituer une voie d'eau intéressante. On sait, en effet, que la Juine et la basse vallée de l'Essonne, depuis le confluent de la Juine au Bouchet jusqu'à son confluent avec la Seine, avaient été rendues navigables, permettant d'amener d'Etampes à Corbeil les blés de la Beauce. Cette navigation diminua beaucoup après l'établissement du canal de Briare (1645) et cessa complètement en 1676¹⁷¹. Mais avant que la construction de ce canal ne fût décidée, on avait envisagé de canaliser l'Essonne en amont du Bouchet jusqu'à Yèvres-le-Châtel. Les travaux furent commencés en 1634 sous la direction de Charles de Lamberville et poussés jusqu'à Angerville mais furent arrêtés en 1643 par la mort de l'ingénieur et ne furent pas repris à cause de l'opposition du duc de Villeroy. Plus tard, d'autres tentatives échouèrent : Colbert et le chevalier de Clerville en recommencèrent l'étude sans succès¹⁷² et au siècle suivant, le marquis de Tralaigne entreprit un nouvel examen; dans son mémoire daté de 1752, il présente ses projets de nivellement¹⁷³, d'installations diverses¹⁷⁴, de tarifs¹⁷⁵ et expose les avantages non seulement économiques mais aussi d'assainissement que procureraient ces travaux. Malheureusement ces avantages semblèrent insuffisants pour les frais à engager;

171. Voir sur cette question : PINSON (Paul), *Recherches sur la navigation d'Etampes à Corbeil depuis le onzième siècle jusqu'à sa suppression en 1676* dans notre bulletin, année 1899, p.123-133 et GUIBOURGÉ (Léon), *Le port d'Etampes* dans *Idem*, 1960, p. 73-80.

172. Voir *Mémoire des intendants*, p. 11.

173. Du moulin de Vayres à La Ferté - Alais, vis-à-vis de l'église, la pente prévue était de 3 pieds 8 pouces, 11 lignes.

174. Il devait y avoir 12 écluses. Des méandres étaient supprimés et on établissait un grand port et six petits à Buno, à Maisse, près de Vayres, à La Ferté, à Villeroy et à Essonnes.

175. 4 sols par voyageur du coche d'eau hebdomadaire, à la descente et 1/4 en sus à la remontée.

de plus l'alimentation en eau posait un grave problème et il fallait envisager la suppression de dix-sept gros moulins; en outre et surtout, cette voie d'eau aurait concurrencé considérablement le canal du Loing dont l'administration était aux mains du duc d'Orléans. Pour ces diverses raisons, le Conseil du Roi rendit le 26 mai 1767 un arrêt qui rejeta cette entreprise ¹⁷⁶.

Le projet fut repris en 1789 et présenté à l'Assemblée Nationale ¹⁷⁷; quelques travaux furent entrepris mais il furent bientôt abandonnés faute de capitaux.

En 1804, Guyennot de Chateaubourg obtint de nouveau la concession du canal mais la Compagnie des Canaux d'Orléans et de Loing fit tant et si bien que le Conseil d'Etat la révoqua en 1820. Guyennot ne se tint pas pour battu et après une longue procédure fut autorisé à creuser le canal par ordonnances de 1828 et 1829; il en commença une partie à Essonnes encore connue sous le nom de « canal de Châteaubourg » mais la Compagnie attaqua en demande d'indemnité; il gagna le procès en 1835 mais dut abandonner ses travaux.

Ce furent les dernières tentatives mais l'idée n'en était pas abandonnée puisqu'en 1884 l'ingénieur hydrographe J. J. Bouquet la reprenait dans son étude « Paris, port de mer » ¹⁷⁸.

b) vie sociale

A part le seigneur et sa famille qui ne résidaient à Vayres que quelques mois par an ¹⁷⁹ les classes sociales étaient peu

176. PINSSEAU (Hubert), *Histoire de la construction, de l'administration et de l'exploitation du canal d'Orléans de 1676 à 1954*, Orléans, Masselot, 1963, in-8°, 252 p.

177. *Opinion de P. Poncin, député à l'Assemblée nationale, contre le rapport sur la navigation des rivières de Juine, d'Essonne, de Remarde et sur le canal qui doit les rejoindre à la Loire près d'Orléans*, s. l. n. d. in-12.

178. Paris, 1884, in-8°.

179. Quelques bourgeois de Paris y eurent peut-être aussi une maison des champs tel Nicolas Nicolas, chirurgien du duc d'Orléans, dont une fille meurt à Vayres en 1645, dont un fils, Louis, y est parrain en 1650 et qui y meurt en 1652; à moins que ce personnage ne fût un habitué du château où l'on semble, à cette époque, avoir reçu de nombreux hommes de l'art : Louis de La Garde, ancien circonciseur du Piémont dont nous reparlerons, meurt au château le 27 novembre 1652 et la même année y décède également, à son retour de Bordeaux, Claude Breget, Régent de la faculté de Paris, médecin du duc d'Enghien. Y furent-ils victimes de l'épidémie qui ravagea toute la région à la suite des excès de la Fronde ?

nombreuses : les cinq ou six officiers du seigneur qui d'ailleurs résidaient souvent dans un village voisin constituaient une très faible bourgeoisie.

Les domestiques du château formaient une petite société en marge ¹⁸⁰.

Le reste de la population était formé de cultivateurs et d'artisans. Parmi eux se distinguaient quelques fermiers ¹⁸¹ et meuniers ¹⁸² aisés. Les plus pauvres, les manouvriers qui louaient leurs services, possédaient tous leur petit lopin de terre ou de bois et quelques bêtes; de même, les artisans du village ¹⁸³ étaient aussi cultivateurs.

Le dénuement complet était extrêmement rare mais la misère était toujours menaçante car il suffisait d'une mauvaise récolte, d'un incendie ou d'un passage de troupes pour rompre cet équilibre précaire ¹⁸⁴.

180. Nous avons relevé dans les registres paroissiaux mention de cocher, concierge, garde-chasse, garde des bois (Jean de Cruy en 1649), jardinier (Nicolas Deshayes, à la Ferme de la Roche en 1646, Michel Tabary en 1648, Charles Hauquelin à la fin du 17^e siècle), valet de chambre (Jacques Joyer en 1741) ou domestique sans autre précision (Pierre Cassin dit Saint Martin en 1651-1659).

181. La ferme de la Comté appartenait au seigneur de Belesbat. Nous en connaissons quelques fermiers : Louis Meunier en 1664, Philippe Morin en 1646, Maximilien Arnoul en 1673, et un berger Adam Allard en 1658. La ferme de La Varenne, sur Courdimanche, appartenant au seigneur de Vayres, pouvait être exploitée par un habitant de Vayres tel Etienne Tixier en 1644.

182. Comme meuniers du grand Moulin, nous connaissons : Claude Payen (1518), Jean Petit (1629), P. Pasquier (1645), Jacques Laumosnier (1673), Louis Theet (1690-1694), Etienne de Zée (1722), Noël et Martin Begault (1728-1729), Jérôme de Zée (1730), Pierre Allaire (1739), Jean Lacomble (1747), Jean Lebas (1766), Antoine Charpentier (1768-1777).

Au Petit Moulin, nous avons relevé Gaillard en 1644 et Jean Tixier en 1672. En juillet 1734, un jeune chirurgien de Maisse, Pierre Granger, âgé de 18 ans, fut écrasé par la roue de ce moulin.

183. Parmi les métiers représentés à Vayres, nous avons trouvé mention d'un maçon-couvreur en chaume : Louis Hubert en 1746, d'un charron : Jean Poullard ou Poullain en 1646 ; d'un tailleur d'habits : Denis Huet en 1650-1659; d'un sabotier ; d'un jardinier : Marie-Jean Blondeau en 1694 ; de pêcheurs : Denis Moulin mort à 84 ans en 1698 et Ch. Rousseau en 1746 ; d'un arpenteur : Roquillard en 1786.

184. Les mendiants ne sont pas rares alors sur les chemins dans les années de misère. Voici quelques actes de décès de mendiants et un abandon d'enfant très caractéristiques :

C'est pourquoi nous ne suivrons pas les historiens qui ont tenté de comparer les niveaux de vie du xvi^e siècle au xix^e siècle avec celui du xx^e siècle en étudiant les variations des prix d'après un étalon or très criticable¹⁸⁵.

Les maisons du pays n'avaient pas toutes la même importance... cela dépendait naturellement de l'état de fortune de leurs propriétaires. Elles étaient généralement accompagnées d'une cour, d'une grange, d'une étable et d'un jardin, parfois elles possédaient un puits, un four, un cellier.

Entrons dans la maison¹⁸⁶ : la crémaillère était pendue dans la haute cheminée et chez tous les laboureurs on trouvait : une palette de fer, un gril, une broche à rôtir, plusieurs

1644 « ... est à noter que le 31^{me} et dernier jour d'aoust dudit an 1644 fut marié Jehan Michel, du canton de Fribourg en Suisse, avec Jehanne Bouthillier, de Mantes sur Seine, tous deux pauvres passants... »

1645 « ... fut inhumée Suzanne... en son vivant pauvre vieille femme mendiante... »

La même année : « ... fuct deffunct Pierre Martin, du pays de Lorraine, pauvre homme mendiant sa vie... »

1649 « ... fut inhumée Jehanne, pauvre femme mendiante des frontières de Lorraine... »

1727 « ... Marie J. Periot, âgée d'environ 24 ans, fille de Jean Periot, originaire de la paroisse de Noroy l'Archevêque, dans la Franche-Comté, proche de Besançon, marchande d'images et de plus mendiante sa vie, laquelle malade d'ailleurs d'une enflure ou hydropisie s'arrêta dans la paroisse de Vaires, diocèse de Sens, le dimanche 21^{me} jour de 7bre 1727 se refira chez Louis Lucas qui eut pour elle la charité possible. Enfin munie des sacrements en tel cas requis y décéda le jeudi suivant et fut le lendemain inhumée dans le cimetière de Vaires... »

1741 « ... le 14^{me} jour de novembre a été apporté à l'église St-Martin de Vaires ma paroisse, diocèse de Sens, un enfant mâle qui a été exposé par des mendiants le 12 courant deux heures après minuit à la porte du chasteau dudit lieu, âgé à ce qu'il a parut de 9 à 10 mois. Les mendiants ont été vus rôder tout le jour précédent. Et après la visite faite par le Sr Jean Chabot, Procureur fiscal au Bailliage dudit Vaires, n'ayant trouvé aucune marque ni billet qui me certifia avoir été baptisé, l'a été sous conditions par moy soussigné Prestre Chappellain de l'église Royale et Collégiale de Ste Croix d'Etampes et curé dudit Vaires. Et a reçu le nom de Martin, de Claude Joyer, fils du sieur Jacques Joyer, valet de chambre de Haute et puissante Dame Anne Aubourg, marquise de Vaires et Dame de cette paroisse... »

185. On trouvera des indications sur les prix et salaires dans Yvonne BEZARD, *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, Firmin-Didot, 1929, in-8°, 382 p. et Léopold NORTIN, *Recherches sur les variations de prix dans le Gâtinais du 16^e au 19^e siècle*, Paris, Domat-Montchrestien, 1935, in-8°, 130 p.

186. d'après Yvonne BEZARD, *op. cit.*

poêles, pots, une grande cuiller en fonte ou en fer battu, des chaudrons.

La table était au milieu de la salle, ronde ou rectangulaire, souvent en chêne; on s'asseyait sur des selles, escabeaux, bancelles (quelquesfois sur des chaises à aisières ou à dossier). Des huches, des coffres complétaient l'ameublement.

Dans presque toutes les maisons, on trouvait aussi : un chandelier, une lanterne, une balance avec fléau et poids, des cuiviers pour la lessive, des seaux et quelques outils de menuisier.

Dans un renforcement de la pièce était la couche en bois de chêne, à piliers, et le lit avec traversin, oreillers de plumes, draps et couvertures de fil de laine. Près du lit, la bercette pour les petits.

Dans les coffres se rangeait le linge de lin, chanvre ou étoupe, luxe principal de ces intérieurs, produit des quenouilles que les ménagères avaient filées toute leur vie.

Les filles des laboureurs recevaient à leur mariage : 6 à 8 draps, 3 à 4 nappes, 6 serviettes... Un laboureur aisé avait 12 draps, 4 taies d'oreillers, une pièce de 17 aunes (20 m) de toile et 6 serviettes.

Les laboureurs se nourrissaient de pain fait avec du blé méteil, de fèves, de pois ou haricots, de lard (conservé dans les saloirs ou tinettes) de beurre et graisse en pots. Du vin et du cidre de pays arrosaient les repas dans lesquels revenait souvent le lard, sauf le vendredi où l'on mangeait des œufs.

Les laboureurs aimaient la bonne chère et faisaient bombance, chaque fois qu'ils le pouvaient, s'invitant les uns chez les autres, à l'occasion de fiancailles, noces, réglements de tutelle, fêtes religieuses, Pâques, Carnaval, et surtout la nuit de Noël..., des vendanges, de la fin de la moisson etc... Les épices et les friandises ne leur étaient point inconnues (on trouve des moulins à poivre et des moules à gaufres dans les mobiliers).

Nos campagnes ne haïssaient rien tant que la morosité : jeux et divertissement y étaient nombreux et variés. On jouait « à dés », « à quartes », « aux quillez », « à croix et pillés ». « au jeu de paume ».

Les danses étaient aussi très goûtées, conduites par les ménétriers au son de la musette et du tambourin. A l'occasion

des fêtes, les laboureurs aimaient aussi, hélas ! à boire et lorsqu'il étaient excités par le vin, leur verve brutale ne connaissait plus de bornes.

Les laboureurs se mariaient, en général, dans leur village, épousant leurs plus proches voisines. La fidélité conjugale était de règle; il y avait peu d'adultère. La mortalité du premier âge était terrible.

Au milieu de cette vie tranquille survenait très rarement un drame ou un vol. Signalons toutefois un homicide le 29 mars 1700

«... a esté inhumé dans l'église de cette paroisse de St-Martin de Vaires, Magdeleine Hugue, veuve de Jean Dumond, aubergiste de Paris. Ladite Magdeleine Hugue, domestique du Sieur de la Chaise, curé de laditte paroisse âgée d'environ 45 ans. Laquelle fut assassinée par Louise Lucas accompagnée de Pierre Lucas, son frère, le 29 mars de la même année, de plusieurs coups qu'elle lui donna sur la teste et autres parties du corps et après l'avoir ainsi maltraité ladite Magdeleine Hugue a... et est morte le 3^e jour de May en suivant, de ses coups qu'elle avoit reçue de ladite Louise Lucas et fut enterrée le même jour, 3^e de May, jour de Ste Croix, en foy de quoy, j'ay signé sur le présent registre la vérité comme elle est et comme si j'estais proche d'expirer et de rendre mon dernier compte au Souverain Eternel... »

et un cambriolage bien organisé relaté par le curé Zorieul dans le registre paroissial de Courdimanche :

« L'an 1736, le vendredy 17 février, le 1^{er} vendredy de Carême pendant la nuit venant au samedy les églises de Vayres et de Courdimanche ont été volées. L'effraction de celle de Vayres a été faite par un des vitraux de la sacristie, on y a pris environ cent livres, et de celle de Courdimanche par le deuxième vitrail de la Nef, du côté du midi. On y a pris les quêtes des troncs du St-Sacrement et de la Sainte Vierge, on a touché en aucun endroit ni aux ornements, ni aux vases sacrés. La même nuit, les mêmes voleurs ont forcé les portes de la serre du parc de Bellebat où ils ont pris quelques bouteilles de vin et ensuite sont venus forcer celles du parc du côté de La Varenne. Nous avons trouvé dans la suite que les mêmes voleurs ont pris dans notre église deux surplis et deux fort belles nappes d'autel. La nuit du vendredy 6 avril 1736, venant du samedy, les mêmes voleurs ont forcé les églises N. D. de Milly et St-Firmin de Guigneville. La première par les vitraux de la sacristie et la deuxième par dessus la sacristie par le vitrail qui domine le maître-autel. Ils ont pris peu d'argent dans l'un et l'autre endroit.

« Cette brigade de voleurs est composée de sept que l'on nomme et dépeint ainsi qu'il suit : premièrement La Gamelle, âgé

d'environ 30 ans, gros et court, cheveux noirs, nez camard, visage plein et rond.

« le deuxième, Fiacre le Fricoteux, âgé de 35 à 40 ans, haut d'environ 5 pieds, épais de corps, visage rouge et rond, cheveux châains, nez pointu.

« le troisième, la femme de Fiacre, Marianne, âgée de 20 à 25 ans, grande, beaucoup de gorge, marquée de petite vérole, cheveux bruns, baissant les yeux, le nez long et pointu.

« le quatrième Picard, âgé de 42 ans environ, haut de 5 pieds 5 pouces, natif du côté de Calais, visage un peu long et maigre yeux chassieux, nez long, cheveux courts un peu châains, le haut de la tête pelé.

« le cinquième, nommé La Calotte, âgé d'environ 20 à 22 ans, homme de cinq pieds, épais de corps, bien placé sur ses jambes, cheveux un peu frisés, le nez gros, bien fait, les yeux bleus.

« le sixième nommé Le Bourguignon, âgé de 30 ans, haut d'espaules, bien fait de taille, jambes de mesme, visage beau, cheveux blonds un peu frisés, yeux bleus, air délihé.

« le septième Jacques, âgé de 28 à 29 ans, grand, haut de cinq pieds 4 à 5 pouces, espauls larges, jambes grosses, visage blanc, barbe rousse, yeux bleus, nez bien fait, cheveux châains.... »

Voilà un signalement qui ne manquait pas de précision !...

Mais en général les vols étaient rares et de peu d'importance; il arrivait toutefois que des bandes de pillards terrorisassent les campagnes.

c) vie spirituelle

L'église jouait un rôle très important dans la vie du village. Les paroissiens hommes aussi bien que femmes, ne manquaient jamais la messe et les vêpres, le dimanche, jours où tous étaient fidèles au repos. Tous se confessaient et communiaient au moins une fois l'an, au temps de Pâques; c'était un minimum de pratique mais exigé avec une stricte rigueur; une amende frappait les défailants¹⁸⁷. La confirmation était

187. Le curé dénombre 120 communicants dans sa paroisse de 1672 à 1683, 140 en 1684, 120 en 1686 et 1688, à nouveau 140 en 1690, 146 en 1696, 130 en 1704, 150 de 1716 à 1723. En 1672, un seul paroissien, Charpentier, s'est abstenu malgré plusieurs avertissements et n'assiste pas à la messe; en 1675, trois paroissiens n'ont pas fait leurs Pâques et seront appelés devant l'official; en 1679, « peu de personnes » n'ont pas satisfait au devoir pascal et ont reçu un avis sur ce fait de l'archidiacre; en 1688, Descamps n'a pas fait ses Pâques et son enfant âgé d'un an n'a pas été baptisé; en 1715, ce sont les seigneurs et leurs domestiques qui n'ont pas communé depuis longtemps. (*Arch. de l'Yonne*, G 74, 76, 78, 89, 90).

rarement donnée car les évêques ne faisaient pas régulièrement la tournée de leurs paroisses¹⁸⁸. En dehors de cette pratique coutumière, les paroissiens ne faisaient pas montre d'un zèle remarquable lors des visites archidiaconales, qui avaient souvent lieu il faut le reconnaître en semaine; les paroissiens y étaient très peu nombreux; il n'y avait même parfois qu'un seul marguillier dont les comptes n'étaient pas toujours en règle et l'archidiacre devait réclamer plusieurs années de suite les aménagements et réparations nécessaires car l'église était quelquefois fort négligée¹⁸⁹. Quant aux œuvres pieuses, elles font défaut et les femmes de Vayres semblent être restées sourdes aux exhortations de l'archevêque qui leur demandait en 1674 d'établir une confrérie de la charité¹⁹⁰. On note même parfois « mésintelligence » entre curé et marguilliers¹⁹¹.

Les curés de nos villages vivaient comme les paysans. Ils percevaient bien les dîmes, offrandes, casuel, messes, une part des fondations, mais la « portion congrue » seule leur restait, le principal allait à l'évêque.

En 1614, les députés du bailliage de La Ferté-Alais aux Etats Généraux se plaignent du relâchement des prêtres qui fréquentent les maisons dissolues, les jeux publics, les tavernes et courent les rues jour et nuit. Ils réclament des punitions pour ces sortes d'abus et demandent l'application des ordonnances : un seul bénéfice par prêtre, un vicaire si possible dans chaque cure, un costume convenable, pas de servante mais un serviteur, pas de prélèvement des évêques sur les biens des églises et des fabriques de telle sorte que le surplus des revenus serve à l'embellissement des églises et à la charité sans qu'il soit besoin de multiplier pardons, indulgences et quêtes¹⁹².

Nous ne savons pas si les curés de Vayres firent scandale à cette époque car nous n'avons quelques précisions sur eux qu'à la fin du XVII^e siècle grâce aux comptes rendus des visites

188. En 1674, l'archevêque de Sens confirme 100 à 120 personnes « assez bien instruites » après leur avoir fait sermon sur la sanctification du travail et la soumission aux peines. (*Arch. Yonne*, G 76).

189. En 1484, il n'y a pas de cloche et des vitres manquent aux fenêtres; en 1485, les fonts baptismaux ne sont pas couverts; en 1486, l'église et même le grand autel sont très sales (*Arch. Yonne*, G 74).

190. *Arch. Yonne*, G 76.

191. C'est le cas en 1684 (*Arch. Yonne*, G 78).

192. DE CLERCQ, *op. cit.*

archidiaconales. Ainsi apprenons-nous qu'en 1674, le curé René Joüan ne possède pas de Bible¹⁹³; son successeur Charles Guyot, originaire d'Étampes, ne fait l'objet, en 1679, d'aucune plainte « quoy qu'il nous aye paru en habit peu retenu et avec grans cheveux. On nous a donné advis d'une femme qui le sert et demeure chez luy qui a une fille nubille dont il y a eu quelques bruit à l'égard d'un sien frère qui demeure chez luy. Il est à propos d'y veiller¹⁹⁴.

Mais en 1684, l'archidiacre s'aperçoit qu'il y a « mésintelligence entre le curé très attaché à ses sentiments » et les marguilliers d'où un désordre dans la gestion des biens de l'église. Charles Guyot s'est même permis de recevoir lui-même les comptes des marguilliers sortants ce qu'on lui interdit expressément à l'avenir. A part cela, il fait convenablement ses prières et ses catéchismes¹⁹⁵.

Il ne semble pas y avoir eu de protestants à Vayres; ils étaient d'ailleurs rares dans l'élection d'Étampes où il n'y avait pas de temple. Le lieu de culte le plus proche était La Norville près d'Arpajon soit à plus de 20 km. Dans les années qui suivent la Révocation de l'Edit de Nantes, le curé ne signale aucun membre de la religion prétendue réformée mais seulement quelques non-pratiquants.

Par contre, on relève un Juif converti en 1651, domestique au château, Pierre Cassin¹⁹⁶ et, coïncidence curieuse, un autre Juif converti qui meurt au château en 1652¹⁹⁷.

193. *Arch. Yonne*, G 76.

194. *Arch. Yonne*, G 78.

195. *Arch. de l'Yonne*, G 78.

196. 1651... « dimanche 12^{me} jour de novembre, fut baptisé Pierre Cassin fils de Zozias Cassin et de Sara X... ses père et mère, demeurant en la ville d'Oran, en Espagne; son parein qui a nommé fut Messire Pierre Huault, chevalier, Seigneur et Marquis de Bussy. Le susdit baptême faict à l'ordre de Monseigneur l'Archevêque, après avoir fait instruire le dit Cassin alors âgé de 25 ans environ, ses susdits parents professant le judaïsme ». C'est d'ailleurs le même que nous retrouvons en 1659 : « ...fut marié Pierre Cassin dit St-Martin, domestique de M. le Marquis de Bussy ».

197. 1652... « le 27 novembre fut inhumé deffunct Louis de la Garde, natif d'Avignon, sa mort arrivée dans le chasteau de Vayres. Deffunct Louis treizième d'heureuse mémoire, Roy de France et Anne d'Autriche sa femme, estoient les parein et mareine dudict de la Garde qui avant sa conversion estoit l'un des fameux rabbins ou docteurs dans Thurin, capitale du Piedmont et le seul circonceiseur presque dans tout le mont Ferrat, Piedmont et autres pays voisins de l'Italie... et pour lui donner le moien de vivre, Louis XIV à présent régnant lui donoit mil livres de pension à prendre sur l'Espagne ».

En général, dans les villages, les curés s'occupaient de l'instruction de leurs ouailles afin qu'ils fussent au moins capables de suivre la messe, de comprendre le catéchisme et de chanter convenablement pendant les offices. Nous n'avons rien trouvé de précis à ce sujet à Vayres. Nous savons seulement qu'en 1749 Pierre Vallier est recteur des écoles de la paroisse; nous savons par ailleurs qu'il était chantre à l'église ce qui est très fréquent à cette époque car l'enseignement du chant passait avant celui de la lecture et de l'écriture. Il mourut en 1773 et on ignore qui fut son successeur¹⁹⁸.

Il est certain cependant que l'instruction s'est développée à Vayres comme ailleurs au cours du XVIII^e siècle surtout parmi les garçons : un tiers d'entre eux seulement savait signer son nom au début du siècle, plus de la moitié en était capable avant la Révolution. Par contre, les femmes sachant écrire étaient encore fort rares.

d) vie politique

Cette communauté d'habitants que nous avons vu soumise à la police et à la justice du seigneur et du roi (par l'intermédiaire de l'intendant et des officiers de l'élection), n'était pas cependant passivement soumise à toutes ces autorités dont les conflits d'ailleurs étaient souvent à son avantage. Nous avons vu les paroissiens peu dociles et assurant de façon assez indépendante la gestion de la fabrique; nous avons vu leurs représentants exprimer avec assurance mais vainement, avouons-le, leurs ressentiments et leurs griefs lors des assemblées auxquelles ils étaient convoqués. S'ils ne peuvent pas se soustraire aux impôts souvent écrasants qu'on leur inflige, ce sont eux mêmes qui choisissent assésurs et collecteurs.

Ce sont là des droits politiques assez restreints certes mais non négligeables qu'ils ont exercés tacitement puis officiellement à partir de l'ordonnance de 1579. Nous n'avons malheureusement conservé aucune trace « des assemblées d'habi-

198. C'est depuis 1750 que l'instruction élémentaire était donnée à Boutigny. Auparavant seuls quelques enfants étaient instruits par le curé pour le service du culte. Vers cette époque, un paysan nommé Foyer qui possédait les premières notions de calcul et d'écriture, faisait école chez lui pour la modique somme de 10 sols et le bois, par mois. En été il était cultivateur. Barthélémy Bicherelle lui succéda et opéra de même manière; puis par délibération du 1^{er} nivôse de l'an XIV, son fils continua d'exercer les fonctions d'instituteur dans sa demeure.

tants¹⁹⁹ » qui se tenaient pour la nomination des représentants pour la répartition des impôts et pour la conservation et la défense des biens communaux, mais nous savons qu'au XVIII^e siècle existait une véritable représentation municipale en la personne du syndic²⁰⁰.

4. - *Aperçu démographique au XVIII^e siècle*

Il n'est pas possible d'étudier la population de Vayres avant la fin du XVII^e siècle car ce n'est qu'à partir de 1694 que les registres paroissiaux sont conservés sans lacunes²⁰¹.

D'après les visites archidiaconales, le nombre des communicants serait passé de 120 en 1672 à 150 en 1716, soit une augmentation d'adolescents et d'adultes d'un quart. Disons tout de suite qu'il n'est pas possible d'accepter ces chiffres pour deux raisons : d'une part un simple comptage des naissances et des décès des années 1696 à 1704 montre une augmentation de population de 21 unités alors que le curé annonce une diminution de 16 communicants. Au contraire de 1704 à 1716, la population a diminué de 18 unités alors que le curé annonce 20 communicants de plus²⁰². D'autre part, un simple coup d'œil sur la courbe des naissances et des décès de 1694 à 1789²⁰³

199. Ni dans les archives municipales où les registres de délibérations ne commencent qu'au début du XIX^e siècle ni dans la Série C des Archives départementales. Seules les archives judiciaires et notariales pourraient nous en faire connaître quelques unes.

200. En 1789, le syndic est Louis Crublier.

201. Les registres de Vayres commencent le 1^{er} septembre 1591 par le baptême de « Loys fils de... Charpentier ». Le deuxième acte est du 4 novembre 1595 : « Baptême de Claire, fille de Mathurin Camion... parain tenant Claude Arnet, prebtre, curé de ladite église ». Les autres actes sont fort embrouillés. Ils semblent avoir été reconstitués par le curé à l'aide d'information diverses peut-être à la suite de la destruction de ses archives pendant les guerres de Religion.

Ce n'est vraiment qu'vers 1600 que commence le registre régulier mais jusqu'en 1634, les actes sont rédigés très sèchement et, mis à part ceux concernant la famille des seigneurs, sont peu intéressants. Ce premier registre, en très mauvais état, fait partie de la collection de doubles conservée aux Archives départementales. La collection communale commence en 1644 par un registre, en bien meilleur état, qui a été restauré par les soins de l'archiviste départemental en 1891.

202. Il peut suffire que le seigneur et sa domesticité soit compris ou non dans les communicants pour que le chiffre en soit grandement modifié. Peut être, en 1716, parmi les 150 communicants, faut-il compter les habitants du château qui s'abstenaient depuis plusieurs années.

203. Voir planche III.

montre clairement que la population moyenne, en dépit de hauts et de bas n'a pas beaucoup changé²⁰⁴. L'étude du nombre des naissances et des décès, décade par décade, de 1700 à 1789 démontre que naissances et décès se sont équilibrés et ont suivi les mêmes fluctuations correspondant logiquement à de petites modifications de la population : baisse sensible de 1710 à 1719, remontée de 1720 à 1739, baisse réelle mais moins importante puis palier de 1740 à 1779, remontée à partir de 1780. Contrairement au mouvement général de la population dans l'ensemble de la France, on ne voit pas à Vayres la population s'accroître dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il est possible que la médiocrité des ressources ait provoqué une certaine émigration vers les petites villes plus actives des environs.

Comment évaluer cette population totale moyenne ? Si l'on applique la proportion admise par les démographes de 40 naissances pour 1000 habitants²⁰⁵ la moyenne annuelle de 9,166 nous permet d'évaluer la population moyenne à 229 habitants avec un maximum de 277 au début du siècle, un minimum de 200 vers 1760-1770 et environ 250 au début de la Révolution. Si l'on s'en tient au nombre de feux c'est à dire 41 vers 1700²⁰⁶ et 49 vers 1789²⁰⁷, on obtient des chiffres beaucoup plus bas : 160 et 200 habitants indiquant une augmentation de population peu vraisemblable.

Le chiffre de 200 à 250 me semble d'autant meilleur que le recensement de 1834 a fourni 302 unités. La population de Vayres n'a sûrement pas augmenté de moitié entre 1789 et 1834.

Si maintenant, nous analysons chiffres et graphiques de plus près²⁰⁸, nous pouvons faire les constatations suivantes de 1694 à 1789 : la courbe des naissances montre pour les années

204. De 1694 à 1789, on dénombre 877 naissances et 874 décès. En admettant qu'il y ait eu un peu plus de décès d'étrangers (nourrissons, mendiants, gens de passage) que de naissances accidentelles, il n'empêche que l'augmentation totale est infime.

205. HENRY (Louis) et LÉVY (Claude). *Quelques données sur la région autour de Paris au XVIII^e siècle*, dans *Population*, 1962, n° 2, p. 297 à 326

206. D'après le *Mémoire des intendants sur l'état des généralités*.

207. Aucun rôle de taille n'a été conservé qui permettrait de contrôler ces chiffres.

208. Sans oublier que, sur une population aussi faible, les risques d'erreur sont grands car le moindre accident modifie la courbe de façon très sensible.

1697 à 1704 une poussée démographique correspondant à une période d'euphorie due aux excellentes récoltes de 1694 et 1695 et au retour de la paix, succédant à la terrible famine de 1693-1694. La descente de 1709 à 1714 a plusieurs causes bien connues : la désastreuse guerre de Succession d'Espagne, l'hiver mémorable 1709-1710 suivi des mauvaises récoltes de 1712 et 1713, la disette de 1713-1714 qui en fut la conséquence, complétée par l'épizootie de 1714. La courbe remonte doucement jusqu'en 1729 (il ne semble pas que l'épidémie de 1719 ait été trop gravement ressentie à Vayres), puis, après un palier, redescend jusqu'en 1747 sans qu'on puisse alléguer plus particulièrement les méfaits de la crise agricole de 1739-1740 tandis que ceux de l'épidémie de 1742 sont évidents. La croissance des années 1748 à 1759 est interrompue par l'épidémie de 1759 qui réduit les naissances de 1760 à 3 unités puis la courbe remonte doucement n'accusant qu'un creux en 1771 qu'on peut attribuer à la crise de 1770.

Pendant toute cette période, on relève 877 naissances : 476 naissances de garçons et 401 naissances de filles. On compte la naissance de 14 jumeaux, soit un pourcentage d'accouchements gémellaires de 0,75 % ainsi que 43 enfants morts-nés soit un pourcentage de 4,9 %.

Enfin on relève 5 enfants naturels soit 0,57 % et un enfant trouvé.

Si nous examinons maintenant la courbe des décès, nous faisons des constatations parallèles à celles déjà faites : grande mortalité en 1694 due à la famine qui conduisit au cimetière un dixième de la population²⁰⁹ suivie obligatoirement d'une faible mortalité jusqu'en 1700, année de très forte mortalité peut-être due à une épidémie locale. Fait curieux, les décès sont nombreux en 1708 et descendent en 1709-1710 année pourtant terrible²¹⁰. L'année 1715 se ressent aussi de la disette de 1713-1714 suivie d'épizootie. Quand à l'épidémie de 1719, quoi-

209. 22 décès correspondent donc à une population d'environ 220 âmes, ce qui confirme nos calculs précédents.

210. L'hiver de 1709 fut très rude et très rigoureux, les rivières gelèrent et nous trouvons ici une conséquence inattendue : « le 20 janvier 1709 a été inhumée dans l'église dudit lieu parce que le cimetière était gelé Jeanne Verjon, veuve du défunt Jean Camion, âgée d'environ 70 ans.. ».

Le froid et la famine décimaient particulièrement les jeunes enfants et les vieillards; les nombreux décès de 1708 n'avaient peut-être pas laissé beaucoup de victimes pour l'année suivante.

que sensible, elle n'a pas fait d'hécatombe. Par contre, la crise agricole de 1739-1740 s'est soldée par 19 décès et a été suivie d'une « maladie contagieuse » en 1742 que le curé mentionne dans son registre (25 décès, maximum absolu). Encore une anomalie à signaler : peu de décès en 1759, année d'épidémie mais hécatombe en 1761 (23 décès); Vayres a subi le réveil d'une épidémie qui l'avait épargnée²¹¹. Puis la courbe ne présente plus que deux pointes en 1783 et 1788 dues sans doute à une crise frumentaire ou à une épidémie locale.

Les risques d'erreur d'interprétation étant d'autant plus grands que les chiffres étudiés sont petits, il est bon de faire un contrôle : si de fortes mortalités et de faibles natalités sont concomitantes, de telle sorte que les deux courbes se croisant présentent des losanges très allongés, il ne peut plus y avoir de doute sur l'existence d'une crise d'autant plus grave que le losange est plus allongé.

Ainsi vérifions-nous immédiatement la très grave crise de 1694-1696 suivie d'une amélioration très nette; la crise de 1708-1709 qui semble avoir précédé ici le « grand hiver »; le peu de vigueur de l'épidémie de 1719; la période nettement meilleure de 1720 à 1739; la crise de 1739-1740 suivie de l'épidémie terrible de 1742; les bonnes années de 1754 à 1759; le retard de l'épidémie de 1759 ressentie en 1760 et 1761; enfin la crise assez faible de 1788 qui semble d'ailleurs précéder la hausse des grains de l'hiver 1788-1789²¹².

La mortalité infantile était importante puisqu'on relève de 1694 à 1789 sur 874 décès, outre 43 mort-nés, 218 décès d'enfants de moins d'un an, soit un pourcentage de 25 % environ et 134 décès d'enfants âgés de 1 à 5 ans, soit 15 % environ, c'est-à-dire que près de la moitié des décès concernait des enfants de moins de 5 ans.

Pour cette même période, on relève 434 décès d'hommes pour 413 décès de femmes. On trouve enfin, toujours durant les mêmes années, 70 décès de personnes ayant plus de 70 ans (soit 8 % environ).

211. Nous nous trouvons en présence le 10 juillet 1761 de deux décès, avec la mention « mort de maladie contagieuse », puis les 13, 20, 24, 25, 26 juillet, et les 1, 2, 3, 5, et 6 août, de nombreux décès dus sans doute à la même maladie, bien que mention n'en soit pas faite.

212. Il est à remarquer que l'année 1775 où sévit « la Guerre des Farines » est une bonne année démographique à Vayres.

Le record de longévité peut être attribué à un homme décédé à 92 ans, mais l'imprécision de certains actes ne nous permet pas d'affirmer avec certitude qu'il est le seul.

Il est intéressant de signaler durant cette période la mort à Vayres de sept nourrissons des villages environnants, (seule l'origine de quelques-uns est précisée) et surtout, de 1700 à 1720 les décès de quatorze nourrissons de Paris, ce qui laisse supposer la présence à cette époque, dans notre village, d'assez nombreux nourrissons de la capitale.

Pour toute la période considérée, presque un siècle, on ne relève qu'un seul assassinat et les décès d'à peine une dizaine d'étrangers, mendiants pour la plupart.

Les mariages n'étant jamais plus de 6 par an, il est absolument impossible de tirer des conclusions de l'étude de la courbe qui pourrait en être faite. Nous nous contentons de remarquer que les mariages se répartissent irrégulièrement dans le courant de l'année, le mois de février étant pour la période allant de 1694 à 1789 celui durant lequel on relève le plus grand nombre d'unions. Viennent ensuite les mois de novembre et de juin, chacune de ces périodes correspondant à une époque au cours de laquelle les travaux des champs laissent le plus de répit aux habitants des campagnes.

Pour la même raison, c'est en août, septembre, octobre, temps de la moisson et des récoltes, que l'on observe le principal minimum, le second étant en mars-avril, période de Carême et le troisième en décembre période de l'Avent, deux périodes pendant lesquelles on ne se mariait pas ²¹³.

On note durant la période s'étendant de 1727 à 1789 : 42 remariages sur 126 mariages, soit un pourcentage d'environ 33 %.

Durant ces mêmes années, le pourcentage des époux sachant signer s'élève à 45 % pour les hommes, il est presque insignifiant pour les femmes. Il est cependant assez difficile de fixer exactement ce pourcentage étant donné le peu de préci-

213. Le graphique des conceptions établi pour la période allant de 1700 à 1750 présente deux minima en août-septembre et décembre correspondant aux travaux des champs et à l'Avent et deux maxima en janvier-mars et juin-juillet correspondant au repos hivernal compris entre la fenaison et la moisson. Ce sont donc les mêmes périodes de hausse sauf pour novembre et les mêmes périodes de baisse sauf en mars-avril.

sion de certains actes à cet égard. Il est à noter que le nombre des hommes sachant signer augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche de 1789 puisqu'il est de :

9 mariés pour 28 mariages de 1727 à 1741, soit 1/3

21 mariés pour 45 mariages de 1741 à 1764, soit près de la moitié

32 mariés pour 43 mariages de 1765 à 1789, soit plus de la moitié.

La proportion des époux nés dans la paroisse ou demeurant dans celle-ci est importante. Les autres sont natifs des paroisses environnantes : Courdimanche, D'huison, Boutigny, Bouville, Guigneville, Videlles, La Ferté et Maisse; on relève tout au plus 4 ou 5 mariages sur 126 dont l'un des conjoints est originaire d'une autre province.

5. - *Topographie de la paroisse de Vayres à la veille de la Révolution*

Nous avons des renseignements sur la configuration du terroir de Vayres à la veille de la Révolution, grâce au procès-verbal d'arpentage, au plan d'Intendance et à l'état général des déclarations des biens de la paroisse de Vayres établis en 1786.

Le procès-verbal d'arpentage²¹⁴ indique d'abord les communes limitrophes (Bouville est désigné sous son ancien nom de Villiers-en-Beauce), les distances en perches entre certains points remarquables situés sur les limites, et les angles en degrés, nécessaires aux différentes mesures exécutées par l'arpenteur, fixant ainsi les limites de la commune, sa configuration et l'emplacement de ses chemins.

Il précise ensuite la surface totale et la surface des principales masses de culture :

« Il résulte, calculs faits de nos opérations géométriques, que
« le territoire de ladite paroisse de Vaire contient en totalité
« à la mesure du lieu de 22 pieds pour perche et 100 perches
« pour arpent, 1 600 arpents et 3 perches²¹⁵ ».

214. Arch. dép. de Seine-et-Oise, C 36 et Arch. communales de Vayres-sur-Essonne.

215. Soit environ 817,13 ha.

Savoir :	Arpents	Perches
En terres labourables	733	23
Vignes	16	13
Bois	692	16
Prés	62	59
Friches	56	65
Maisons, cours, jardins	10	15
Parc	17	12
Chemins et rivières	12	
	1 600	3

Nous y avons relevé les cantons suivants :

En terres : La Pointe, Les Hautes, Le Sentier Fretu, le Coudray, la Vallée de la Comté, la Vallée de Bouville, les Moulins.

En terres et prés : La Roche.

En terres et vignes : La Petite Vallée.

En terres et bois : La Justice, Les Platines ²¹⁶.

En friches : La Comté.

En bois : La Vallée de Godard, La Butte, Les Alloirs ²¹⁶.

Le plan d'intendance de la paroisse de Vayres ²¹⁷ nous semble figurer un territoire plus étendu que celui de la commune actuelle : au nord et au nord-est, l'Essonne servait de limite comme de nos jours; au sud-est le contour était à peu près le même, suivant tout au long le chemin de Pithiviers à Vayres; au sud, seule « la Pointe » était un peu moins enfoncée dans le territoire de Courdimanche; par contre, à l'ouest, le tracé était très différent : il suivait le chemin de Pithiviers à Arpajon (actuels chemins ruraux (14 et 20) beaucoup plus loin que de nos jours où il le quitte pour suivre le chemin de Nangeville à D'huison (chemin rural n° 7); il s'écartait donc nettement vers l'est sur le territoire de Bouville puis revenait sur ce chemin de Nangeville à D'huison presque perpendiculairement et le suivait bien plus loin que maintenant jusqu'à sa

216. Il est pour le moins curieux de constater à la lecture de ce tableau que les superficies de bois des quatre cantons de la Vallée Godard, des Platines de la Butte et des Alloirs sont toutes égales à 172 arpents 3 perches 1/2.

217. Arch. de Seine-et-Oise, C 35. Voir pl. I. — La carte de Cassini imprimée vers 1750, n'indique pour Vayres que l'église et le château tout proche avec son parc en étoile, la Roche et les fourches patibulaires.

rencontre avec le chemin de Vayres à Orveau (chemin rural n° 1) formant une seconde avancée vers l'est, cette fois sur le territoire de D'huison. Il revenait vers les limites actuelles dans les roches de Misery et rejoignait l'Essonne beaucoup plus directement qu'il ne le fait actuellement, suivant semble-t-il le mur de la seigneurie voisine.

Ce tracé donne à la paroisse un gain de terroir de plus de cent hectares. Or, le procès-verbal d'arpentage reproduit plus haut, ne donne que 1 600 arpents environ soit 817,13 ha et la commune actuelle a une superficie de 841, 56 hectares.

Il faut admettre que l'arpenteur s'est trompé dans ses calculs puisque son tracé correspond aux limites données dans le procès-verbal d'arpentage ²¹⁸.

Sur ce plan, nous voyons le village bâti sur le chemin de Vayres à Belesbat s'étendant bien moins loin qu'aujourd'hui vers Boutigny (ce que confirme le plan cadastral dressé en 1817). Le long du mur du parc de Belesbat était un chemin bordé d'arbres.

Le parc du château était sillonné d'allées convergeant toutes vers un vaste rond-point central. Du château sont figurés deux corps de bâtiments perpendiculaires ne semblant pas correspondre à ce qui existait alors ²¹⁹. L'actuelle rue de l'Eglise était la partie la plus importante du village.

A « La Roche » sont dessinées l'enceinte quadrangulaire des bâtiments de la ferme (ancien château) et les limites du parc.

Face à l'actuelle rue du Sourdet partaient deux chemins bordés d'arbres (allées d'ormes d'après la déclaration des biens) : l'allée de Bouville et le chemin de Valpuiseaux à Vayres.

Deux croix sont indiquées : « La Croix Saint-Louis » à côté du château et « La Croix Saint-Joseph » à l'angle du parc de Belesbat tout à côté de « La Justice » où sont figurées les trois potences de la haute justice.

Les lieux dits indiqués ont déjà été cités plus haut : il convient de remarquer que le « Sentier Fretu » est porté à

218. Nous n'avons pas trouvé trace des rectifications des limites communales qui ont du être faites ultérieurement.

219. Nous en reparlerons en décrivant les châteaux successifs de Vayres.

l'emplacement de « Vaugniare », « La Pointe » à l'emplacement de « La Butte » et « Les Hauts » à la place « des Hiebles ».

Les chemins qui y figurent sont ceux de Valpuiseaux à Belesbat, de Pithiviers à Vayres, de Pithiviers à Bouville, de Pithiviers à Arpajon, de Nangeville à D'huyson, de Valpuiseaux à Vayres, de Vayres à Orveau, de Vayres à La Ferté-Alais et de Vayres à Belesbat. Sont dessinés, sans indication, le Chemin des Clos, l'Allée de Bouville, le chemin de Vayres à Maisse et l'actuelle rue de la Mare.

L'Essonne porte le nom de rivière de Malesherbes. Les moulins n'y sont pas figurés.

L'état général des déclarations des biens²²⁰ est l'ancêtre de nos matrices cadastrales; il devait permettre l'établissement des impositions dues « que cette paroisse doit payer de façon que chaque particulier taillable n'y soit compris que pour ce qu'il possède et suivant les valeurs de son revenu. Au moyen de quoy, suivant les principes établis par la nouvelle administration chaque taillable ne se trouvera cottisé dans la répartition de ces impositions que pour ce qu'il doit dans l'ordre proportionnel de son terrain et de sa valeur, il n'aura plus la douleur de se voir imposé n'ayant qu'un bien d'une modique valeur au même taux que celui qui possède le meilleur fond. Cet arbitraire dans les impositions qui a régné jusqu'aujourd'hui cessera, au moyen de cet Etat... ».

Le terroir de la paroisse y est divisé en chantiers et les pages de chaque chantier sont divisées en colonnes portant des observations sur le classement de la terre, le nom du propriétaire et les superficies en perches des terres, bois, friches, vignes et prés. Il existe deux divisions, une pour les propriétés des roturiers taillables, l'autre pour les biens exonérés des privilégiés²²¹.

Cet état nous donne des indications de grand intérêt. Nous y trouvons :

220. Archives municipales de Vayres-sur-Essonne.

221. Dans la marge de l'avertissement expliquant la disposition de cet ouvrage on a ajouté, sans doute à la Révolution, « Nota... il n'y a plus de privilégiés tous sont égaux et imposables également par la Constitution de la liberté française du mois d'août 1789 ayant qu'un seul ordre »

« — le chantier de l'Eglise, avec l'église, son emplacement et pourtour soit 14 perches, le cimetière (14 perches), le presbitère et son jardin (100 perches)²²².

Au seigneur : son château, son parc, jardins, prés et aulnais de l'Enclos hors le parq. Carrefour et avenues, le tout comprenant 500 perches de terre, 800 perches de prés et 4 700 perches de bois et friches...

— le chantier des Prés d'Argenton, des Dix Arpents, des Prés de l'Eglise autrement appelés « La Bourbetière » qui commence aux Bismes du parq de La Roche et finit près de la fontaine Sainte-Anne, ce qui comprend tous les prés de cette partie. Le seigneur y possédait les prés de l'Eglise, la majeure partie des Prés d'Argenton, l'Aulnay St-Martin, les Bismes de la Roche (tenues par Sembin, son fermier) et presque toutes les pièces vers La Roche, sauf une au Seigneur de Farcheville.

— le chantier des Cordes qui commence au Chemin de Beauce²²³ jusqu'à la pièce de Jean Citron. La Croix St-Louis est posée aux Quatre Chemins au coin du Clos et le Seigneur y possède 50 perches de terre et la Croix²²⁴.

— le chantier de la Maitérie²²⁵ commençant par le Nord du chantier à la Croix St-Hubert...

— le chantier Carême Prenant et de la Justice, commençant à la Croix St-Joseph. Ici le Seigneur possédait 450 perches de bois où sont placées « les Fourches Patibulaires ».

— le chantier des Jardins, près le « Gros Tilleul »²²⁶.

— le chantier de la Ruelle aux Bareaux et la rue Chère, circonscrit entre la ruelle aux Bareaux à l'aspect du Couchant, le château Belebat à l'aspect du Levant, la rue Chère à l'aspect du Nord et le chemin de Boutigny à Etampes.

— le chantier du Four Bannier, circonscrit par la rue Chère, la Petite Rivière et le Canal de la Cascade du Seigneur.

— le chantier du Rocher Basset, les sillons de ce chantier vont du Levant au Couchant, les friches n'y sont que rochers et brières.

222. Ce qui correspond sensiblement à la superficie de la propriété actuelle de M. Morel.

223. Ainsi se nommait l'actuel chemin rural n° 5.

224. C'est là que sera construite, en 1837, l'ancienne école.

225. Sur le cadastre de 1817, on a écrit « Métasie ».

226. Près de l'actuelle place du village où se dressait alors un gros tilleul.

— le chantier des Friches de la Hauteur qui règnent depuis le Rocher Saussay au-dessus de la Coutière à Huet, sur le haut de la Coutière à Martin, la Comté et jusqu'à la Petite Vallée; tout ce continent est estimé contenir 6 000 perches de friches (aucun propriétaire)²²⁷.

— le chantier des Roches de Millerie et des Galvesses, les Roches de Millerie en totalité, soit 6 000 perches sont au Seigneur de Vaire.

— le chantier de La Roche, presque toutes les terres y appartiennent à la Ferme de La Roche, qui se composait : de huit espaces de bâtiments les terres du dedans du parcq avec toutes les dépendances de la dite ferme, le tout consistant en 4 000 perches de terres dont 200 perches de courtils et en 2 100 perches de prés.

Le Seigneur y possède en propre le parcq de La Roche, contenant 200 perches de bois, ainsi que le lieu dit « la Porte du Parcq » avec 200 perches de friches.

— le chantier des Bois de la Hauteur²²⁸ où le Seigneur de Vaire possède : la pièce de La Pointe (bois), Près les Lubins (bois), Premier Lubin, Second Lubin, Près de Pierrier, le Montonneau (tous ces cantons en bois). En outre, le Seigneur de Bellebat y possède trois grandes pièces de bois près le Montonneau ».

Il ressort de cet état général des biens que les principaux propriétaires de terres et bois de la paroisse de Vayres étaient, par ordre d'importance :

- Le seigneur de Vayres :
26 126 perches de terres — 39 877 perches de bois.
- Le seigneur de Belesbat :
22 786 perches de terres et bois²²⁹.
- L'église :
1 876 perches de terres — 500 perches de bois.
- Jacques Tixier :
1 695 perches de terres — 633 perches de bois.
- Theet :
1 510 perches de terres — 44 perches de bois.
- Vve Roche :
1 210 perches de terres — 288 perches de bois.

227. Ce sont actuellement les friches communales de La Comté.

228. C'est actuellement la Garenne du Château.

229. La quasi totalité des terres et bois du seigneur de Belesbat dépendait de sa ferme de Coignampuits. Déjà à cette époque, la ferme de la Comté était disparue.

— Jacques Besnard :		
1 206 perches de terres	—	526 perches de bois.
— Jacques Lefebvre :		
1 050 perches de terres	—	1 457 perches de bois.
— Louis Mainfroy :		
930 perches de terres	—	213 perches de bois.
— Pierre Lefebvre :		
858 perches de terres	—	700 perches de bois.
— Prosper Hauquelin :		
837 perches de terres	—	220 perches de bois.
— Le seigneur de Farcheville :		
776 perches de terres	—	
— Louis Moreau :		
753 perches de terres	—	445 perches de bois.
— François Crublier :		
541 perches de terres	—	396 perches de bois.
— Charles Roquillard :		
514 perches de terres	—	730 perches de bois.
— Jacques de La Fosse, de Maisse :		
432 perches de terres	—	99 perches de bois.
— Pierre Lévêque :		
429 perches de terres	—	6 perches de bois.
— Pierre Le Clerc :		
402 perches de terres	—	336 perches de bois.
— Antoine Pautrat :		
335 perches de terres	—	378 perches de bois.

L'ensemble des biens taillables s'élevait à 116 582 perches et celui des biens exempts à 44 614 perches ²³⁰.

V. - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

1 - La Révolution.

a) Etats Généraux²³¹

C'est en janvier 1789 que le bailli royal d'Etampes, Charles Jean-Marie, marquis de Valori, reçut les lettres royales

230. Soit 1611 arpents 92 perches c'est à dire 11 arpents 89 perches de plus qu'il est indiqué sur le plan et le procès-verbal d'arpentage.

231. Sur cette question, consulter LEGRAND et MARQUIS, 1789 *Les Trois Etats du bailliage d'Etampes aux Etats Généraux. Historique, délibéra-*

prescrivant aux nobles, prêtres, bourgeois, membres des corporations et paysans de se réunir en leurs villes et paroisses. Ces lettres furent portées à la connaissance des intéressés par l'intermédiaire des membres de la municipalité, du syndic des laboureurs et du curé de la paroisse. Elles furent lues au prône et affichées à la porte de l'église.

Les habitants de la paroisse se réunirent afin d'établir leur « cahier de paroisse » et de désigner leurs représentants à l'Assemblée générale des Trois ordres, qui devait avoir lieu à Etampes le 9 mars.

Vayres avait alors 48 feux et droit à deux députés. Les représentants furent : pour la noblesse, Jean Baptiste Blanchet de La Sablière, chevalier, marquis de Vayres²³², pour le clergé, Baudichon, curé et pour le Tiers, Claude Louis Gillot, conseiller du roi, receveur des consignations du bailliage royal d'Etampes et prévôt du seigneur de Vayres et Jean Vallier, laboureur.

Le Cahier des doléances de Vayres n'a rien d'original. Il a été rédigé sur le modèle établi par Claude Gillot et est identique à ceux des paroisses dont la rédaction a été faite par ce personnage. Les revendications sont les mêmes. Seule est particulière à Vayres et à D'huison une demande d'entretien et d'amélioration du chemin de Malesherbes.

Pour la rédaction de ce cahier comparurent devant Claude Louis Gillot : Jean Lebas, laboureur, syndic, Pierre Lefevre, Louis Voiry, François Besnard, membres de la municipalité, ainsi que : Pierre Moreau, Mathurin Foucher, Pierre Bary, Jean Prochat, Louis Léger, Louis Crublier, Michel Léger, Félix Loc, Antoine Cahiet, Jean Vallier, Prosper Auclin, Philippe Rousseau, Firmin Fessenet, Gilles Auclin, Jean Citron, Jacques Lefevre, Antoine Pautrat, André Sambin, Jacques Moreau, Louis Sallet, Charles Rousseau, Estienne Bourdelot, Louis Morinet et Paul Morinet.

Lorsque fut terminée la rédaction des cahiers dans les quatre vingt douze paroisses du bailliage d'Etampes, l'Assemblée générale des Trois ordres eut lieu à l'église Sainte-Croix

tions, rédactions de cahiers etc... Etampes, L. Brière, 1892, 2 vol. in-8° et *Le bailliage d'Etampes aux Etats Généraux en 1789*, Etampes, 1897-1898, 2 vol. in-8°.

232. Il était absent lors de la convocation; l'exploit fut remis à un domestique du château.

d'Etampes. Puis chacun des trois ordres se retira dans la salle qui lui était affectée, afin d'y élire ses députés respectifs et de rédiger le cahier de doléances du bailliage.

Les nobles réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Marquis de Valori, élirent comme député le marquis de Saint Mard Poilloüe. Le clergé réuni chez les religieux Barnabites, sous la présidence de l'abbé de Tessan, élit l'abbé Perier, curé de Saint-Pierre d'Etampes. La rédaction des cahiers des deux ordres privilégiés fut relativement facile.

Pour le Tiers qui tint ses assises au tribunal sous la présidence du lieutenant général du bailliage, Picart de Noirprisay, il fallut dépouiller tous les cahiers et en rédiger un seul en lequel fussent condensées les doléances de tous.

Les députés du Tiers furent : Louis Gigouin, bourgeois d'Etampes, et de La Borde, marquis de Méréville, noble libéral, qui seul parmi les députés du bailliage d'Etampes, se signala par son activité aux Etats Généraux.

b) Nouvelles circonscriptions.

Les décrets de l'Assemblée constituante des 22 décembre 1789, 15 janvier, 16 et 26 février 1790 suivis des lettres patentes du 4 mars 1790 décidèrent la division de la France en départements : Vayres fut compris dans le département de Seine-et-Oise, district d'Etampes, canton de Maisse²³³. La paroisse fut comprise dans le diocèse de Versailles, doyenné de La Ferté-Alais.

c) Vente des biens du Clergé.

L'Assemblée constituante décida que les immenses biens du clergé seraient vendus comme « biens nationaux ». A Vayres, les seuls biens du clergé étaient ceux de la fabrique et de la cure. Ils furent vendus en l'an IV, à savoir :

— Biens de la fabrique

a) 15 arpents 25 perches de terres labourables et prés, sis terroir de Vaires acquis par : Jean Baptiste Durant, Pierre Amaury, Louis Voiry, Pierre Lefevre, Mathurin Foucher, Charles Rousseau, Pierre Bary, Prosper Auclin, Jean Dallier, François Besnard, Charles Auclin, et Jean Citron « tous douze

233. Ce canton fut supprimé en l'an XII; Vayres fut alors rattaché au canton de La Ferté-Alais.

demeurant à Vaires, chacun pour un douzième » pour 153 000 F.

b) 5 arpents 52 perches de terre, sis au « Chemin de Vaugnard », acquis par Charles Paris, demeurant à Dannemois, pour 81 900 F.

c) Une maison contenant un espace de bâtiment avec grange, étable, toit à porc, cour et jardin derrière, contenant le tout 33 perches 1/2 plus 112 perches de bois, friches et brière, sis chemin du Gros Rocher, acquis par Jean Prochat de Vaires pour 28 000 F.

d) 6 perches 1/2 de terre en une pièce, sis chemin de la Marre, acquis par Sulpice Auclin, domicilié à Courdimanche pour 35 400 F.

e) 12 perches 1/2 de courtils sis sur le chemin de La Ferté à Maisse acquis par Sulpice Auclin, de Courdimanche pour 9 225 F.

— Biens de la cure.

a) 62 perches 1/2 de prés et de bois sis « Chemin de la Gouttière », acquis par François Perré, domicilié à Villeconin, pour 32 300 F.

b) Presbytère, jardin et dépendances, sis à Vayres, acquis par Jean-Louis Baudichon frère du curé, pour la somme de 3 226,50 F.

d) Administration locale.

Le premier maire de Vayres, Lebas, figure pour la première fois sur les registres de l'état civil, le 30 décembre 1792. A dater de ce jour, les actes de l'état civil ne porteront plus la mention de Baudichon, curé de Vayres, mais celle de Baudichon curé, officier public, et les anciennes formules seront remplacées par d'autres plus administratives²³⁴.

234. « Aujourd'hui, 7^e jour du mois de mars de l'année 1793, l'an II de la République française, 5 heures de relevée, a été à nous officier public soussigné, présenté un enfant femelle par Prosper Hauquelin, laboureur en cette commune de Vayres qu'il nous a déclaré être né d'hier à huit heures du matin, de lui et de Suzanne Fleuret, sa femme, auquel il a été donné le prénom de Victoire Félicitée. La présente déclaration a été faite en présence de Joseph Chambroux, de La Tour du Pin en Dauphiné, domestique chez Madame Blanchet de présent à Vaires et Marie Anne Coqui, sa grand mère, sage-femme en cette paroisse, tous deux tesmoins de vingt ans requis par la loi, qui ont dit ne savoir signer, le père a signé. Baudichon, curé, officier public ».

A partir du 26 novembre 1793, il n'est plus question du curé Baudichon; les actes sont signés Delamain, officier public, et à l'occasion d'un mariage, le 26 frimaire an II, apparaît la mention « à Vayres, en la maison commune »; les actes de l'an IX portent « Mairie de la commune de Vayres ». Je ne sais où se trouvait cette mairie. Peut être chez le maire.

Un arbre de la Liberté fut planté et devant cet arbre se publiaient les mariages et probablement les communications officielles ²³⁵.

Augustin Roche, cultivateur, agent municipal de la commune de Vayres, signe depuis floréal an VI, tous les actes de l'état civil. Il est remplacé dans ses fonctions par Louis Crublier, en floréal an VIII et en floréal an X c'est Clément-François Philippe Blanchet, fils de l'ancien seigneur, qui est élu maire. Il a pour adjoint Jean Roche, garde des bois, en l'an XI et Jean Lebas en l'an XII.

Quant au curé Georges Baudichon, il a prêté sans difficultés le serment constitutionnel au début de 1791 et nous l'avons vu tenir l'état civil jusqu'à la fin de 1792. Assez habile pour n'avoir attiré sur lui ni les reproches de ses paroissiens ni les foudres du représentant de la Convention, Couturier, chargé de « régénérer » le district d'Etampes, à l'aide de son acolyte Baron-Delisle, il se soumit à l'automne 1793 à la cérémonie de remise des titres de prêtrise ordonnée par Couturier qui fit aussitôt après fermer toutes les églises du district par arrêté du 29 novembre 1793. Georges Baudichon ne chercha pas à lutter et alla se réfugier à Bellegarde dans le Loiret. Les paroissiens ne semblent pas avoir manifesté, contre la suppression du culte, avec vigueur comme on le fit dans de nombreux villages des environs. Même après le 9 thermidor, ils restèrent sans prêtre; ce n'est qu'en janvier 1798 qu'encouragés par l'exemple de Maisse ils demandèrent à François Léger, marié et père de famille âgé de 28 ans, de devenir ministre du culte. Il y exerça ces fonctions à la satisfaction

235. « L'An VI de la république française une et indivisible, le 15 floréal, Moi, agent municipal de la commune de Vaire, a été aujourd'hui, heure de midi, publié à haute voix, devant l'arbre de la Liberté de ladite commune que le citoyen François Bari cultivateur âgé de 29 ans, demeurant en la commune de Vaire, fils, etc... etc... et signé Roche, agent municipal ». Notons que c'est à cette époque que le terme cultivateur a remplacé celui de laboureur usité sous l'ancien Régime.

générale²³⁶. Désormais il ne devait plus y avoir de curé à Vayres, puisque, après la signature du Concordat, la paroisse de Vayres fut desservie par le curé de Boutigny.

e) Vie de la commune.

Si les cadres anciens ont été bouleversés et les réformes nombreuses et bienfaisantes, la vie cependant a peu changé : l'économie est la même²³⁶, améliorée toutefois par la liberté des échanges et par une meilleure fiscalité. La suppression des droits féodaux et la vente des biens nationaux a surtout profité à la classe aisée et n'a guère avantagé les plus humbles. Il n'y a plus de seigneur mais il reste un gros propriétaire possédant une grande partie du village et conservant une grande autorité sur la majeure partie de la population; nous avons vu qu'il devint maire sous le consulat.

L'église a perdu beaucoup d'influence et ne la retrouvera pas, faute de desservant à la paroisse.

La vie politique, par contre, s'est développée puisque tous les citoyens ont pu exercer à maintes reprises les droits que leur ont conférés les constitutions successives. Sur le plan strictement communal, l'activité du Conseil municipal et du Maire est peu différente de ce qu'elle était avant la Révolution.

Il n'est malheureusement pas possible, faute de documents, de connaître les réactions de nos villageois aux grands événements révolutionnaires. On sait que les seigneurs n'ont pas été inquiétés, qu'il n'y eut pas de scandale religieux, on n'y a pas rencontré de membres des sociétés populaires des villes voisines; il semble donc que la vie y ait été relativement calme. On ne put toutefois échapper aux réquisitions d'hommes et de vivres : deux « réquisitionnaires » sont mentionnés dans le registre d'état civil.

236. ALLIOT (abbé J. M.), *le Clergé pendant la Révolution dans le district d'Etampes* dans *Annales du Gâtinais*, t. XXXIII, p. 189-249; t. XXXIV, p. 125-171 et t. XXXVI, p. 24 à 96.

236 Bis. Pour se rendre à Paris, il fallait prendre à La Ferté-Alais le fourgon que le sieur Demigny faisait partir tous les lundis et qui descendait rue Saint-Victor « au Chariot d'or » d'où il repartait tous les mercredis. Le prix des places était de 3 F. Pour les marchandises, on payait 2,50 F par 50 kg. Nous avons vu que les projets de canal étaient alors suspendus.

2 - L'Empire.

Lorsque Napoléon devient empereur, le maire de Vayres est toujours le châtelain Blanchet de La Sablière. Il le demeurera tout au long du règne. Son adjoint Lebas est remplacé le 9 avril 1808 par Firmin Fessenet, cultivateur, choisi par le préfet, lui-même remplacé en 1813 par un autre cultivateur Poullard ²³⁷.

La population est alors passée à 247 âmes mais la gestion municipale est restée extrêmement simple. Voici à titre d'exemple le budget de l'an XIV (1805-1806) qui est un des premiers que nous ayons conservés :

Revenus fixés ainsi qu'il suit par le Préfet :

1° - Pour reliquats	256,25 F
2° - Centimes additionnels des Contributions	133,88 F
3° - Rétributions du dixième des patentes	6 F
Total	396,13 F

Dépenses fixées :

1° - Contributions des biens communaux de toutes espèces	3, F
2° - Abonnement au Bulletin des Lois	6, F
3° - Frais de registres de l'Etat civil	8,06 F
4° - Messager	24,23 F
5° - Frais de prison et de Justice de Paix	2,55 F
6° - Impression de budgets, comptes, conscription, cachets	10, F
8° - 5 % des revenus pour la Cie de réserve	9,89 F
9° - Traitement du tambour et afficheur	5, F
10° - Salaire du sonneur	10, F
11° - 22 pieds d'arbres pour replanter une avenue sur le terrain communal	33, F
12° - 22 trous d'arbres à 15 centimes le trou	3,30 F
Total	296,10 F ^{237 Bis}

Balance :

Total revenus	396,13 F
Total dépenses	100,03 F
Différence	296,10 F

Ce budget nous laisse bien songeur. !...

237. Ils sont installés dans leurs fonctions après avoir prêté serment en ces termes « Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur ».

237 Bis. On remarque tout de suite que le total est faux. Il devrait être 115,03 F, soit 15 F de plus que le total reporté plus bas, alors qu'on a omis de recopier le chapitre 7.

Lorsqu'on évoque l'époque impériale, c'est toujours la longue suite des guerres, la marche triomphale à travers l'Europe des soldats napoléoniens, les victoires se succédant à un rythme sans précédent qui défilent devant nos yeux. Aussi, de cette époque, dans notre petite commune, est-il tout naturel de ne trouver trace, dans les archives, à côté des avis de victoires et de fêtes commémoratives, que de convocations de conscrits et de décès de militaires.

De l'aspect brillant montrons un exemple, la célébration de la fête de l'Empereur le 15 août 1806 : « elle fut célébrée avec toute la pompe dont les communes rurales sont susceptibles. Les autorités locales se sont réunies pour assister au Te Deum et à la procession qui a été faite avec toute la solennité possible et à laquelle les concours étaient nombreux. La journée a été terminée par des danses champêtres et la gaieté des villageois était à la fois la preuve de leurs sentiments et le plus bel éloge du Souverain dont ils voulaient célébrer la fête »²³⁸.

De l'aspect tragique, les exemples sont multiples : le 20 août 1806, François Fouché, Louis Antoine Cayet et André Prosper Hauquelin dit « Pistolet » sont convoqués pour le tirage et, au cours de cette même année les circulaires sur la conscription sont nombreuses; ce ne sont qu'« avis pour le recrutement de vélites », « Invitations aux jeunes gens d'entrer dans le corps des gendarmes de sa Majesté », « explications des dispositions concernant la formation du Corps d'Elite des Gendarmes d'ordonnance de sa Majesté », formation des listes de Conscription etc...

Tous les villageois ne partent pas avec enthousiasme et nombreux sont les conscrits qui demandent des certificats pour obtenir leur exemption ou le dépôt suivant l'article XVIII de la loi du 8 fructidor : des certificats de père de famille sont délivrés à Antoine Caillet et à François Fouché le 18 septembre 1806. Louis Xavier Jean Morineau, couvreur, dénoncé pour être de la conscription de 1806 proteste et l'examen de son extrait de naissance atteste qu'il est né le 28 avril 1788 donc, n'est âgé que de 18 ans; Jean Lebas, conscrit pour 1807, demande la légalisation de son certificat de père de famille.

Mais tous ne peuvent pas se faire exempter : Sulpice Besnard est dragon (novembre 1807).

238. Registre des arrêtés du Maire.

Les « Bulletins de la Grande Armée » se succèdent et sont affichés immédiatement; ils annoncent les batailles retentissantes où se couvrent de gloire nos armées. Mais le tribut de ces victoires ne tarde pas à se faire sentir : Jean Noël Roche, âgé de 27 ans, fusilier au 76^e régiment, est décédé à Cleuze en Hanovre, après un an de service (An XII); Pierre Léger, voltigeur au 4^e Bataillon du 52^e Régiment de ligne est décédé au passage de la Piave, le 8 mai 1909, « suite d'un coup de boulet reçu au corps »; Louis Crublier, fusilier à la 4^e Cie du 5^e Bataillon du 112^e Régiment de ligne, entré à l'hôpital de l'évêché de Pampelune le 6 février 1811, y décède par suite de fièvre le 23 février; François Besnard, voltigeur du 2^e Bataillon du 96^e Régiment d'Infanterie de ligne meurt à l'hôpital de Valence en Espagne, par suite de fièvre en 1813. Sulpice Mainfroi a plus de chance puisqu'il rentre réformé, le 28 mai 1812.

Comme il faut de plus en plus de soldats, les dispenses de service se font très rares et les jeunes gens ne tardent pas à désertier : en juillet 1810, un nommé Michaux, de Mespuits, se cache dans la région, vivant de cueillette et même de vol et menaçant les paysans qu'il rencontre; en avril 1811 on recherche un nommé Lormeau qui n'est pas de Vayres et Louis Crublier qui est mort en Espagne deux mois auparavant ! Le 25 janvier 1812 il est enjoint à André Hauquelin de rejoindre « sous les peines de droit » à « Dicheldorf », Grand Duché de Berg, son régiment qui doit y passer le 20 mars.

Aux brillantes campagnes du début du règne ont succédé les guerres malheureuses et la désastreuse retraite de Russie; les combats sont à nos portes. La campagne de France amène l'ennemi dans la région, précédé de troupes en retraite. Le 13 avril 1814, un jeune soldat, âgé de 18 ans, Antoine Pierre Rigault, du 2^e Régiment de Voltigeurs de la Garde Impériale, natif de Saint-Calais (Sarthe), décède des suites de blessures et de misères chez Antoine Charpentier, meunier au moulin de Vayres qui l'avait recueilli chez lui.

Les Russes, surtout les Cosaques, à l'aspect sauvage, passent à Vayres; ils sèment partout la terreur, pillant et volant et mettent à sac non loin d'ici les châteaux de Presle et de Bois-Herpin.

VI. — DE LA RESTAURATION A LA FIN DE LA III^e RÉPUBLIQUE

1 - *Les événements politiques et leur répercussion locale.*

La période comprise entre 1814 et 1871 est particulièrement riche en changements de régime et nous voyons nos représentants locaux jurer fidélité à l'Empereur, au Roi ou à la République en termes apparemment aussi convaincus : le 13 septembre 1814 puis le 23 septembre 1815, les membres du Conseil municipal : Prosper-Désiré Hauquelin, Pierre Bary, Charles Rousseau, Charles Hauquelin, François Besnard, Jean Lebas, Antoine Charpentier et Mathurin Fouché convoqués par le maire redevenu officiellement « de La Sablière » se rendent à la mairie et prêtent individuellement le serment de fidélité au Roi, en ces termes : Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité et si, dans mes fonctions ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi.

La Révolution de 1830 est passée sans laisser de trace dans les registres de délibérations. De la deuxième République nous avons deux mentions dans les archives communales : l'une est relative à la distribution d'un drapeau à la commune de Vayres ; le Conseil municipal « supplie M. le Préfet d'avoir l'obligeance de faire parvenir le drapeau plutôt que possible », après avoir accepté à la charge de la Commune les frais d'emballage et de transport ; l'autre est la prestation de serment, le 9 mai 1851, comme cela était prescrit par l'article 14 de la Constitution, suivant la formule « Je jure obéissance à la Constitution, et fidélité au Président ».

Ce Président parjure devait devenir quelques mois plus tard l'Empereur Napoléon III.

Le 31 octobre 1852, le Conseil municipal de Vayres « s'associe avec bonheur aux témoignages unanimes de profonde reconnaissance que le Prince Président vient de recueillir pour les services par lui rendus à la Société. Comme la France tout entière, il appelle de ses vœux l'affermissement et la consolidation du principe tutélaire de l'autorité qui, seule, peut tirer le pays de l'abîme où l'avait plongé la Révolution de 1848 et qui peut, seule, lui assurer pour l'avenir une prospérité durable fondée sur le respect de la religion, sur le maintien de l'ordre et sur les droits sacrés de la famille et de la propriété ».

Cette fois, il y avait peut-être plus de sincérité que par le passé car les « partageux » de 1848 avaient vivement effrayé nos campagnes.

Le 5 décembre suivant, la proclamation de l'Empire avait lieu à Vayres à neuf et dix heures du matin, sur les différentes places, aux acclamations unanimes de « Vive l'Empereur et de « Vive Napoléon III ».

Le 20 février 1853, nouveau serment, le Maire Louis-François Caillet, le Conseil et les membres du Bureau de Bienfaisance, dont était le curé de Boutigny, jurent obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.

En 1856, le Conseil décide l'achat d'un buste de S. M l'Empereur, destiné à la maison commune et il émet le vœu que « ledit buste soit acheté par l'autorité municipale et que sa dimension soit celle fixée par l'autorité supérieure ».

Après l'attentat d'Orsini en 1858, le Conseil municipal de Vayres « ayant appris avec une douleur profonde le crime tenté contre la vie de S. M. l'Empereur, appelle de ses vœux l'affermissement et la consolidation du Gouvernement de Sa Majesté qui, seul, a pu tirer le pays de l'abîme où l'avait plongé la Révolution de 1848 ».

En dépit de l'instabilité gouvernementale, la première partie du siècle fut une période particulièrement pacifique et calme et les campagnes vécurent dans une tranquillité que ne troublèrent guère les révolutions surtout urbaines de 1830, 1848 et 1851.

Les soldats de l'époque napoléonienne rentrèrent dans leur foyer; les officiers furent mis en demi-solde et Louis Prosper Camion, lieutenant d'infanterie de ligne, âgé de 44 ans, admis à la solde de retraite, s'installa à Vayres comme cultivateur. Après cela, on ne reparla d'affaires militaires que pour l'installation toute pacifique de la Garde Nationale sous la Monarchie de juillet. Malheureusement, la presque totalité des Gardes nationaux de la commune de Vayres était dans l'impossibilité d'acheter les fusils propres au service et, pour cette raison, mettait peu d'exactitude à se rendre aux lieux et heures indiqués pour l'exercice; en conséquence le conseil vota la somme de 400 francs pour servir à l'acquisition de douze à quatorze fusils; cette somme devait être payée par centimes additionnels des Contributions foncière, mobilière, personnelle et portes et fenêtres des années 1831 et 1832. Les fusils devaient être déposés à la mairie pour être distri-

bués aux hommes de service lorsque le besoin en serait. En outre, le conseil demandait au préfet de bien vouloir comprendre la commune de Vayres dans le nombre de celles qui devaient participer à la première répartition d'armes que le gouvernement mettrait à sa disposition ²³⁹.

Les officiers de la Garde Nationale de Vayres qui ont prêté le serment de fidélité en ces termes « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux Lois du Royaume » sont : Michel Poullard, Germain Lambert, lieutenant et Jacques Camion, sous-lieutenant.

Bientôt arriva l'ordre de grouper en Bataillon ou Compagnie cantonale, les Gardes Nationales du canton de la Ferté-Alais, avec participation financière de chaque commune à l'entretien dudit bataillon. Le Conseil municipal de Vayres décida donc d'incorporer la Garde-Nationale de la commune dans l'organisation du bataillon cantonal de La Ferté-Alais et il s'engagea à participer proportionnellement à l'effectif de ladite Garde aux frais entraînés. Dans cette dépense, la part de notre commune s'éleva environ à une dizaine de francs, chaque année, sauf la première année où elle monta à 30,40 F prélevés sur les Contributions directes de l'année 1832, la commune n'ayant pas d'autres fonds à sa disposition ²⁴⁰.

Malheureusement, après cinquante-cinq années de paix, survint la guerre de 1870-1871.

Dès son début, cette guerre n'avait été qu'une suite de désastres, auxquels personne ne voulait croire; on préférait se leurrer de fausses nouvelles, d'imaginaires victoires et on ne pouvait admettre que l'armée qui s'était distinguée sur tous les champs de bataille fût mise en déroute aussi rapide-

239. Registre des délibérations 1821-1864, page 31.

240. Lors de l'organisation du bataillon cantonal les frais d'établissement furent ainsi répartis :

1° Achat d'un drapeau	160 F
2° Traitement de l'Adjoint-Major	
3° Traitement de l'Adjudant sous-officier	
4° Indemnité au Tambour-Maitre	120 F
5° Habillement et équipement du même	128 F
6° Frais de registre, de papier, de l'Etat major du Bataillon et du Conseil de discipline	76 F
7° Abonnement au Journal Officiel pour le Conseil de discipline	24 F
Soit	508 F

ment par les soldats du roi de Prusse. Pourtant, dès septembre, il fallut se rendre à la réalité, les soldats « aux casques à pointes », les Prussiens, apparaissaient dans la région parisienne.

Le 12 septembre dans la soirée, des éclaireurs prussiens tirent à Draveil sur le dernier train qui avait quitté Paris à la gare de Lyon ; à son arrêt à La Ferté on vit nettement les traces des balles sur la locomotive. Les ponts sur la Seine sautent ; les communications sont coupées et, le 15 septembre, les Uhlans atteignent le pont de Corbeil dont une arche est détruite.

Ce qui se racontait sur les Prussiens n'était pas de nature à rassurer ; la plus grande inquiétude régnait ; des nouvelles contradictoires circulaient... Le 19 septembre, une troupe de 4 à 5 000 soldats ennemis, se dirigeant sur Milly, allait traverser Dannemois lorsque les gardes nationaux du pays et une centaine de francs-tireurs parisiens, postés au lieu dit « La Garenne » les attaquent et leur infligent des pertes. Mais les Français doivent se disperser dans les rochers lorsque l'artillerie ennemie est mise en batterie. Les Prussiens pillent Dannemois et l'incendient. La lueur du sinistre rougeoit dans le ciel à la tombée de la nuit. C'est ce même jour qu'apparaissent à Vayres les premiers ennemis : 40 dragons bavares qui passent la nuit au village.

La plupart des habitants, à leur approche, se réfugient dans les bois, avec leurs bestiaux, en particulier dans le creux entre les rochers de Misery et de la Mallotte. Les ennemis les découvrent et leur font réintégrer le village.

Le 24 septembre, 30 autres dragons bavares séjournent dans notre commune jusqu'au 30 septembre, date à laquelle ils sont remplacés par une trentaine de hussards de la mort qui n'y passent qu'une nuit. Naturellement, les réquisitions de vivres et d'avoine commencent.

Les Francs-tireurs exaspèrent les Prussiens ; le 24 et le 26 septembre, des cavaliers sont attaqués à La Ferté, au-dessus du Moulin du Gué, et l'ennemi menace de bombarder la ville, exigeant une contribution de guerre de 50 000F. A Champcueil, un dragon prussien est tué par un paysan caché dans les bois ; les Prussiens se vengent en martyrisant et assassinant un vieillard de 78 ans. Le 1^{er} octobre, 140 hussards de la mort enlèvent dans la commune : pain, farine, avoine, vin et liqueurs et le général bavares de Tann fait publier la proclamation suivante :

« ... Comme plusieurs assassinats ont été commis par des francs-tireurs qui se cachent dans les bois des environs, j'ordonne ce qui suit :

« 1° Tout individu mâle rencontré dans l'intérieur des forêts sera regardé comme franc-tireur et traité en conséquence.

« 2° Les communes qui n'auront pas dénoncé de tels individus sur leur territoire, seront soumises à de fortes amendes.

« 3° En cas d'urgence les municipalités seront arrêtées.

Q. G. du 1^{er} Corps Bavarois, le 27 sept. 1870 ».

Le 17 octobre, un préfet prussien Brauchitsch est nommé à Versailles.

En décembre, une dizaine de milliers de prisonniers français, venant d'Orléans, séjournent à La Ferté; trois mille passent la nuit en plein air dans le parc de Montmirault. Il gèle à — 15° et plusieurs meurent de froid. La commune de La Ferté fait appel aux communes voisines pour les nourrir. Beaucoup s'évadent grâce à la complicité des habitants.

90 dragons et hussards passent la nuit du 12 au 13 décembre à Vayres.

Au début de janvier, le chemin de fer et le télégraphe qui ne fonctionnaient plus sont remis en service par des employés prussiens. Mais les locomotives manquent. Les wagons sont tirés d'abord par des chevaux puis deux locomotives viennent de Blois, et ensuite des machines allemandes assurent le service.

Les Allemands font des patrouilles sur la voie ferrée et un poste de la landwehr de 29 hommes est installé à la gare de Boutigny.

Ce même mois, de nombreux régiments : artillerie, cavalerie, infanterie, environ 12 000 hommes, traversent notre village.

Le commandant de la garnison de La Ferté-Alais, ivrogne invétéré, surnomé « le capitaine Cognac » voulant sans doute combattre, à sa manière, le froid terrible de cet hiver de 1871 fait piller par plusieurs soldats la cave de M. Cauchy, au château, ceux-ci en profitent pour voler divers autres objets.

En février, le canton de La Ferté est sommé de payer immédiatement un impôt de guerre de 143 508 F. Devant le peu d'empressement des nôtres à liquider cette dette, La Ferté est cernée et « exécutée militairement ». Les maires du canton

sont convoqués, le 20 février, à La Ferté et s'entendent pour résister. Devant une menace de pillage, ils proposent 30 000 F. Mais le canton de Milly s'étant exécuté et ayant payé les 135 000 F de sa cote part, les Prussiens arrêtent l'administrateur et les conseillers de La Ferté ainsi que les maires du canton, le 24 février. Pour la commune de Vayres, c'est Besnier, l'adjoint, qui est interné avec ses collègues, à la gendarmerie. Nos représentants doivent s'exécuter s'ils veulent être libérés. Ils consentent à signer une lettre de change payable le 24 mai et se montant à 70 000 F (part de la commune de Vayres 2 800 F) somme qui, réclamée en mai, ne sera jamais payée.

En outre, toutes les communes du canton doivent supporter le montant de « l'exécution militaire », soit 37 832 F (part de la commune de Vayres : 3 500,85 F). Durant cette exécution militaire du 22 au 24 février, 155 hommes et 90 chevaux sont logés chez les habitants de Vayres dans toutes les maisons. Du 5 au 7 mars, 140 hommes et 80 chevaux y séjournent encore. Le 16 mars, la garnison prussienne quitte La Ferté et, à la fin du même mois, notre région est enfin libérée.

Cette première occupation teutonne avait duré à peu près six mois.

Dans son rapport sur l'invasion allemande, le maire de la commune écrit que « les autorités devaient se soumettre contre la force armée; néanmoins, les rapports entre l'ennemi et les autorités ont été relativement respectueux ».

Le maire de Boutigny, dans le même rapport, ajoute; « Il a fallu passer sur bien des vexations pour ne pas s'attirer des coups de cravache et de plat de sabre dont on était menacé à la moindre réplique ».

Le chiffre des réquisitions de toute nature a été de	6 808,97 F
La contribution de guerre payée à l'ennemi	3 500,85 F
Les dépenses pour le transport de troupes	115, F

Soit 9 824,82 F

« En outre, il a été dépensé par secours, tant aux Français qu'aux étrangers, une somme de 73 francs, tant en nature qu'en argent ».

Durant cette occupation, les vivres, pain, viande, vin, n'ont jamais manqué, toutefois le sel, la moutarde, le sucre, l'huile à manger et à brûler, les allumettes chimiques, les

bougies, ont fait défaut quelque temps. Le tabac est aussi devenu rare et il fallut avoir recours au tabac belge à 50 et 60 centimes les cent grammes.

Comme l'écrit maître Milliard, notaire et administrateur en l'absence du maire de La Ferté-Alais, dans son petit ouvrage sur la guerre de 1870-1871 dans notre canton ²⁴¹ : « Les souffrances ont été plus morales que physiques ».

Terminons ce sombre épisode de notre histoire par ce détail amusant : « Les habitants de Boutigny gardent du passage des Prussiens le souvenir de gens assez polis mais d'une malpropreté rare; on en a vu abandonner les appartements qu'ils avaient souillés de leurs ordures n'y pouvant plus mettre les pieds, après avoir passé nuits et jours au milieu des pires saletés que l'on n'ose nommer et qui répugnent à tout être raisonnable » ²⁴².

Des évènements politiques de la Troisième république, nous n'avons pas à parler ici; nous traiterons plus spécialement dans les chapitres suivants de l'évolution sociale de notre village et des transformations des modes de vie. Nous évoquerons seulement ici la guerre de 1914-1918 qui a bouleversé le pays tout entier.

De notre humble village, dix fils sont tombés sur les champs de bataille. Nous en rappelons les noms tels qu'ils sont inscrits sur le monument qui leur a été élevé au cœur du pays.

- 1914 — Chevannier Armand
Deudon Eugène
Thieffin Jules
- 1915 — Foulon Maurice
Gérard Albert
Guillon François
Pautrat Adrien
Rivet Emile
- 1916 — Pautrat Appolinaire
- 1917 — Jousse André
Legrand Marcel
- 1918 — Bouvet Abel

²⁴¹ *Souvenirs de l'invasion. Les Allemands à La Ferté-Alais, 1870-1871*, Paris, impr. Pougin, 1871, in-8°.

²⁴² Rapport des maires, curés et instituteurs sur l'invasion allemande (Boutigny).

Pendant cette guerre, à partir de 1916, le château servit de cantonnement à un détachement du 23^e Régiment d'Infanterie coloniale (Camp d'instruction de Milly). « Le clos » se peupla de baraquements et devint « Le Camp » ; tous les anciens se souviennent de la guérite du factionnaire qui gardait la porte de l'école des élèves-clairons en haut de l'avenue du Château.

2 - *La vie au village.*

De 1815 à 1870, Vayres vécut dans la paix donc heureux et sans histoire. On ne trouve, dans les registres, que des déclarations concernant budgets, chemins, bureau de bienfaisance ou bien procès-verbaux de vol de peu d'importance, de coups et de divers petits délits dont nous donnons quelques exemples à titre indicatif :

— En septembre 1816, plusieurs habitants se plaignent du fait que certains de leurs concitoyens, s'approprient des parcelles de friches de la Comté, entravant leur droit de pâture. Le maire se rend sur les lieux et notification est faite par le garde-champêtre à chacun des sus-nommés de « se désister, dans les dix jours, de leurs prétentions injustes sur les dits terrains, de combler les rayons tracés et d'arracher vignes et arbres indûment plantés ».

Les déprédations dans les bois ou les mutilations aux arbres fruitiers sont fréquentes : ainsi, en 1817, vingt et un tilleuls appartenant à Madame Blanchet de La Sablière, plantés au lieu dit « Les Tournelles » sont taillés à coups de serpes par un inconnu. Quelques années plus tard, des mesures sont prises contre les habitants qui vont casser du bois mort et enlever les bruyères chez certains propriétaires. Une autre fois, de jeunes plants de bouleau en pépinière appartenant à Antoine Caillet, sont arrachés et saccagés. Des arbres sont abattus par des larrons qui ne sont jamais découverts.

Ce sont souvent, sans aucun doute, des vengeances stupides comme celle commise au préjudice « du citoyen Barthélémy Bichelle à qui, dans la nuit du 24 au 25 septembre 1848, on a coupé une treille située rue de l'Eglise, au-dessus de la porte de sa grange. Malgré cela, le citoyen Bicherelle n'a aucun soupçon sur aucun citoyen de la commune » ou celle dont fut victime François Bary à qui « dans la nuit ou dans le jour du 17 au 18 novembre 1848 on a commis un délit très

grave en lui coupant et pelurant un cerisier en trois fractions différentes, au Champtier de la Grande Montagne » ; lui non plus ne soupçonne personne.

Naturellement, les histoires de coups et les querelles ne manquent pas : le 10 septembre 1822, la femme de Charles Point avise Camion, alors adjoint, que « son fils Alexandre avait été frappé sur la tête par François Salle, dans le petit parc du château. De plus ledit François Salle après avoir maltraité sa victime l'avait jeté à l'eau et Alexandre Point était resté une heure sans connaissance et sans vie ».

En 1832, le garçon meunier du moulin de Boutigny, se plaint d'avoir été attiré dans un guet-apens, dans les bois de La Roche par le garçon meunier du moulin de la Grande Rue et « d'avoir été assailli à coups de pierres dans sa voiture... Non content de cette première scène, en arrivant dans le village de Vayres, à l'endroit nommé « La Croix Saint-Louis », ledit Blin avait pris un chemin différent dudit Chauveau à dessein d'arriver plus tôt que lui à l'encoignure du parc de M^{me} Blanchet, y étant arrivé, il a lié son mulet à un arbre et a assailli de nouveau le sieur Chauveau qui a reçu plusieurs coups de pierres sur différentes parties du corps ; ayant appelé au secours il s'est trouvé à l'instant même les nommés : Collin François, Collin Jean et Bicherelle Barthélémy le juge de Paix a été averti ».

En 1839, des gars de Boutigny se querellent chez Camion, cabaretier à Vayres, et Antoine Maslard, cabaretier à Boutigny, porte plainte contre François Marinier, du Pressoir, qui a maltraité son fils Louis Frédéric Maslard et l'a frappé à plusieurs reprises sur la tête avec un verre en main... et le sieur Frédéric Maslard ne s'est pas rebellé ».

Des vols de poules, de lapins, de vin, de viande, d'outils ou même de mouchoirs dont les auteurs sont presque toujours introuvables reviennent souvent dans ce registre. Par exemple, le 3 décembre 1825, « Antoine Olivier, marchand de peaux de lapins et autres, déclare que le lundi 29 du mois de novembre, il avait mis à sécher dans son jardin, enclos d'épines sèches, deux peaux de moutons dit mérinos et qu'il lui en a été volé une ».

L'an 1832, le 29 août, Charles Foucher, cultivateur s'aperçoit que dans la nuit « il avait été fait fracture à la porte de sa cave et qu'il avait été volé une somme de huit cents francs qu'il avait cachée dans ladite cave, il n'a nullement connaissance des auteurs de ce vol... »

En 1837, de nombreux vols de volaille entraîne une perquisition effectuée par l'adjoint et un conseiller, perquisition qui reste sans résultat.

Un autre jour Morineau, cabaretier, se plaint du cambriolage de sa cave « dans laquelle ont été dérobés environs 72 litres de vin rouge de bonne qualité avec huit litres en verre qui étions vides et trente six verres à boire et un couperet en fer... » La même nuit, « la cave de Jacques Charles Hauquelin avait aussi été visitée et six fromages dérobés... » mais « on y retrouva le couperet du sieur Morineau ».

Parfois c'est encore une histoire de grivèlerie comme celle-ci : « Le sieur Bary, cabaretier et cultivateur en cette commune, nous a déclaré qu'un particulier s'est présenté chez lui, lundi passé, trente décembre, sur les trois heures de relevé, lui a demandé une bouteille de vin et un morceau à manger. Après son repas, voyant que le temps menaçait de neiger lui a demandé gîte, ce qui lui fut accordé. Le lendemain matin, la terre couverte de neige refroidi (*sic*) le voyageur de se mettre en route et resta encor la journée et la nuit. Le 1^{er} janvier 1823, sur les deux heures du matin, cet individu disparut, il emporta au dit cabaretier les frais de gîte et la dépense qu'il avait faite pendant son séjour, qui se montait à une somme de 2,75 F; de plus deux douillettes couleur blanche, bordées de vert, appartenant au nommé Antoine Couadent, colporteur, qui avait déposé son ballot dans la chambre où avait couché le voyageur. Le sieur Bary durant le séjour que cet individu a fait chez lui a eu l'occasion de remarquer qu'il était le nommé Bertrand qui avait été précédemment gendarme à La Ferté-Alais et qui maintenant restait dans les environs de Linas près d'Arpajon... Plusieurs particuliers ont dit qu'ils connaissent effectivement ce particulier pour avoir été gendarme à La Ferté-Alais mais qu'il se nommait pas Bertrand, que son vrai nom était Ancio ».

Ces exemples montrent que la mentalité villageoise a peu évolué pendant ce XIX^e siècle qui a si profondément modifié les mentalités urbaines. Il en est de même pour l'habitat et la vie de tous les jours.

La plupart des bonnes vieilles maisons rurales qui subsistent dans notre village datent de cette époque²⁴³. Bien sou-

243. Elles sont de plus en plus noyées au milieu de toutes les nouvelles venues qui surgissent avec plus ou moins de bonheur un peu partout.

vent elles ont été si défigurées depuis une cinquantaine d'années que l'on a bien du mal à reconnaître leur âge ²⁴⁴.

Le type de la maison que l'on pouvait voir à Vayres à cette époque était à peu près le suivant : elle était tout en longueur (10 à 20 m), composée d'un rez-de-chaussée un peu enterré, et d'un vaste grenier; hauteur sous poutres : 2 m à 2, 50 m avec une ou deux pièces d'habitation et cellier, une grange et parfois, une étable ou écurie. Les murs de 0,40 m à 0,50 m d'épaisseur étaient construits avec de gros moellons de grès, souvent grossièrement taillés surtout aux angles, des moellons calcaires comme on en trouve sur le plateau et des cailloux ramassés dans la vallée. Ces assises de grès et de calcaire étaient liées par du mortier de terre (terre rouge argileuse) puis les pierres étaient jointoyées au mortier de chaux grasse et parfois les murs étaient crépis avec un mouchetis au balai. A l'intérieur, le sol était de terre battue et les murs, enduits le plus souvent de mortier, étaient badigeonnés au lait de chaux.

Les toitures étaient souvent en chaume mais certaines en tuiles plates se rencontraient également; elle ont d'ailleurs peu à peu remplacé les précédentes. Ces grands toits de chaume étaient établis en paille de seigle avec faitière en gazon, sur charpente en chêne ou en châtaignier à peine équarrie. Les bottes de paille, fortement serrées, étaient fixées avec des liens de paille sur les lattes qui, par ce procédé, devenaient ainsi solidaires des chevrons. Sur la ruellée, des arceaux de coudrier et un enduit de terre maintenaient la couverture. Ces toitures duraient assez longtemps, presque autant qu'une toiture de tuiles, si elles étaient convenablement entretenues. A cet effet, dès que le chaume se trouvait avarié, on procédait, généralement l'hiver, au repiquage ou encore, disait-on, on faisait une « demi-couverture », ce qui consistait à piquer des poignées de petite paille coupée à 30 centimètres, mouillées et javelée, avec une palette pointue dans le vieux chaume.

Les tuiles pour toitures provenaient des tuileries installées dans la région et aujourd'hui disparues : Chamarande Courances, Etampes.

244. C'est surtout lors de la disparition des toitures en chaume, imposée par arrêté préfectoral que beaucoup de ces maisons ont subi des transformations. Les dernières couvertures en chaume furent remplacées par des tuiles mécaniques vers 1920.

Les plafonds à solives apparentes, fréquemment posées en deux pièces sur une grosse poutre qui traversait toute la maison étaient constitués par des bardeaux en bois de châtaignier recouverts de terre et enduits par dessous d'un mortier de chaux grasse.

Enfin chaque maison possédait « sa grande cheminée » sous la hotte de laquelle la famille se serrait en hiver. Le foyer se composait de quelques morceaux de grès dégrossis dont le plus vaste, dressé au fond constituait la pierre d'âtre. Le conduit de grandes dimensions mesurait 1 m × 0,30 m × 0,40 m. La cheminée, souvent montée sur le pignon, servait aussi pour le four que possédait chaque habitation. Ce four, parfois intérieur, faisait souvent saillie à l'extérieur.

A cause des toitures de chaume, les incendies étaient fort redoutés, prenant tout de suite des proportions de catastrophes en raison de la facilité avec laquelle ils se communiquaient d'une maison à l'autre. Aussi, chaque année, procédait-on à la visite des fours et cheminées²⁴⁵.

Un autre détail frappant des maisons de notre contrée est l'escalier extérieur, en gros blocs de grès conduisant au grenier²⁴⁶.

245. Nous relevons ainsi dans le registre des arrêtés du maire : 10 mai 1812 « Délivré un mandat de 3 F à M. Lefort maçon, pour visite des fours et cheminées » et année 1820 page 41. « Nous Michel Poullard, adjoint à la mairie de Vayres, avec et par délégation spéciale de Monsieur le Maire, avons ce jour vingt et un février, onze heure du matin assisté du sieur Collin, maître maçon patenté, demeurant en cette commune procédé à la visite des fours et cheminées pour l'années 1820. Etant parvenus à la maison du sieur P. Levesques nous avons reconnu :

1° que la couronne de son four a besoin de réparation; 2° que dans la maison du sieur Charles Point, il y avait un crépi à chaux à donner dans la cheminée et trois trous dans le pignon à boucher par lesquels passait la fumée; 3° que la tête de la cheminée de Jean Lebas devait être démolie et refaite à neuf; 4° que la couronne du four de la Vve Bary avait besoin d'une légère réparation; 5° que le four du sieur Augustin Roche devait être refait à neuf, son état actuel étant des plus mauvais et d'autant plus dangereux qu'il est entouré d'habitations voisines et absolument contiguës et qui partageraient indispensablement les résultats des malheurs provenant d'une négligence des plus blâmables. Sa cheminée également a besoin de quelques réparations; 6° ... les autres fours et cheminées s'étant trouvés en état convenable, nous avons notifié aux dénommés que dans les 8 jours du présent ils auraient à faire rétablir et mettre hors de danger les objets désignés en la présente visite et avons signé... ».

246. Par suite de la facilité de se procurer le grès on trouve très souvent des évier et des abreuvoirs taillés dans d'imposants blocs de cette roche.

Avec les toitures en tuiles, les souches de cheminées furent remplacées par des souches en briques (petites briques cuites dans les champs avec de la terre du pays au profil caractéristique avec leur chapiteau et leur cordon médian.

Il reste bien peu de ces vieilles demeures (une douzaine environ) et il faut féliciter les propriétaires qui ont su leur conserver leur vieil escalier extérieur et leur four désormais inutile, en somme un peu de leur cachet d'autrefois.

Les souvenirs des anciens du village, dont nous avons si souvent recherché la conversation nous permettent d'évoquer brièvement la vie si calme qui se déroulait dans notre village et dont nos grands-parents se souviennent avec attendrissement, car disent-ils, « c'était l'époque où l'on savait encore s'amuser... »

On rit et l'on se déguise à Carnaval, qui est resté la grande fête de l'année. Le dimanche précédent Carnaval on brûlait les « brandons » (bâtons autour desquels on enroulait des torches de paille ou des fougères) à la tombée de la nuit. La jeunesse du quartier de l'Eglise procédait à cette cérémonie sur la pente de « La Butte Giguet » qui regarde l'avenue du château et le reste du village près de Bélesbat, puis on dansait au son du violon et du piston. Le dimanche après Carnaval un mannequin de paille, habillé d'oripeaux, était brûlé à la « Foy Dieu » et c'était encore prétexte à de joyeux divertissements.

La nuit du 1^{er} mai, les gars allaient fleurir les cheminées ou les portes des filles « y planter le Mai », dont la composition avait une signification bien définie :

« Lilas : je ne t'aime pas.

Noble épine : je t'estime.

Boulin (bouleau) : p...n »

C'étaient de bonnes parties de rire pour grimper sur les toits; les chaumières étaient nombreuses encore et les « vieux » ne voyaient pas d'un bon œil les gaillards abîmer leur couverture.

La fête patronale avait toujours lieu à la Saint-Martin d'hiver vers le 11 novembre. elle était attendue avec impatience. Bien souvent, il y faisait froid; on y vit même tomber de la neige... mais on dansait avec plus d'entrain sous la tente dressée place du Gros Tilleul²⁴⁷.

247. En octobre 1848, le conseil municipal décida que la fête se tiendrait dorénavant Place de l'Eglise ainsi que le bal public afin de pré-

Il y avait tir, jeu de massacre et souvent chevaux de bois. Des courses à ânes étaient organisées. Les garçons faisaient confectionner des biscuits de Savoie qu'ils portaient en musique chez les notables. Le lundi, la fête continuait, les filles fabriquaient des gâteaux pour les gars et l'après midi on se réunissait pour manger les gâteaux. Le mardi était le « Jour de l'Oie » : les gars, les yeux bandés un sabre à la main, s'évertuaient à tour de rôle, à régler son compte à une superbe oie attachée par la patte. L'oie en leur pouvoir ils faisaient un bon repas pour la déguster ensemble. Et violons et pistons les trois jours, entraînaient la jeunesse à qui mieux-mieux. Le dimanche suivant « le beau dimanche » on recommençait.

Et il y avait encore les fêtes et les foires aux environs : la foire aux bestiaux de la Mi-Carême à La Ferté, la Sainte-Catherine à Maisse, la Saint-Michel à Etampes, la Saint-Simon à Milly et la louée à Malesherbes.

Pendant l'hiver, tous les samedis soir, l'intituteur réunissait dans la salle de classe une partie des habitants de Vayres qui venaient assister à la « Conférence ». Celle-ci consistait en projection de lanterne magique, accompagnées d'explications verbales documentées. La soirée se terminait par des chansons que les assistants de bonne volonté chantaient à tour de rôle, et les refrains étaient souvent repris en chœur.

A chaque réunion, on distribuait à tous les assistants un billet gratuit d'une tombola qui était tirée le dernier jour de la conférence et chacun était tout joyeux d'emporter un petit lot.

C'était aussi l'époque où l'on veillait encore en campagne, les longues soirées d'hiver, en filant.

3 - *Les équipements.*

L'économie locale évolua peu avant 1914. La petite culture se maintient sans grand changement²⁴⁸; la vigne déjà

venir les difficultés qui s'étaient élevées l'année précédente et parce que cette place était plus considérable et moins encombrée de voitures. Cette modification ne fut pas longtemps appliquée; la fête se réinstalla bientôt sur la Place du Tilleul où elle s'est tenue jusqu'en 1967, sa dernière année d'existence.

248. A ce propos signalons que le bornage des biens communaux fut exécuté sous la Restauration. L'arpentage et le plan furent établis par David, arpenteur à Cerny, le 20 décembre 1825. Ces propriétés comprenaient alors :

peu importante sous l'Ancien Régime ne subsista que comme culture d'appoint familiale²⁴⁹. Ce n'est qu'après 1870 qu'on put constater une certaine vitalité avec l'installation d'une laiterie, de carrières et de cressonnières. Nous en reparlerons.

Pourtant des progrès sensibles avaient été faits en ce qui concerne les voies de communications grâce surtout au développement du chemin de fer et à l'amélioration du réseau routier.

Dans le registre des délibérations du Conseil municipal, en novembre 1855, nous voyons évoquer, pour la première fois, un projet de tracé de chemin de fer de Paris à Orléans passant sur le territoire de Vayres. Ce projet est approuvé par la municipalité qui demande toutefois qu'en raison des dépenses considérables qu'entraînerait la construction de la ligne à travers les prés et le nombre de propriétés closes à traverser, cette ligne soit, à partir de La Roche, construite sur la rive droite.

1° Les Roches de Misery	10 ha	24 ares
2° Les friches de la Comté	10 ha	69 ares
3° Une autre pièce sur les mêmes friches	1 ha	54 ares
4° Les friches de la Bergerie Giguet	1 ha	73 ares
5° Au Champ-tier de La Pointe	0 ha	19 ares
6° Les Bruyères de la Coudray	0 ha	89 ares
7° Les friches de la Justice au lieu dit Frécu....	0 ha	68 ares
8° La Côte au Breteau	0 ha	19 ares

Soit au total

26 ha 15 ares

Différentes pièces ont été cédées à divers particuliers lors de l'établissement en 1877 de la sablière communale. Enfin, en 1964, 4 hectares environ des « Roches de Misery » ont malheureusement été cédées à un particulier.

249. Il n'y avait plus qu'un seul vigneron en 1836; il n'y en a plus du tout vingt ans plus tard. Mais pour les petites vignes familiales (3 ha fournissant 20 hl. de vin en 1898) on continuait à publier chaque année entre le 20 septembre et le 15 octobre, le ban des vendanges tout comme en 1806 :

« Le Maire de la commune de Vayres après avoir appelé auprès de lui les sieurs Pierre Lefèvre, Pierre Bary, Charles Hauquelin, Charles Rousseau, François Besnard et François Bary, propriétaires vignerons, pour prendre leur avis sur le jour le plus avantageux pour l'ouverture des vendanges, arrête ce qui suit :

« Art. 1. — Les vendanges sont et demeurent ouvertes dans la commune de Vayres pour les vignes non closes à dater du lundi 21 septembre 1806 seulement.

« Art. 2. — Le garde champêtre, l'adjoint, surveilleront l'exécution du présent et dresseront p-v de l'infraction du présent arrêté ».

En octobre 1856, le Conseil est appelé à donner son avis sur le tracé de la ligne de Paris à Lyon par le Bourbonnais. La délibération préconise le tracé par Le Bouchet, La Ferté-Alais, Malesherbes et Puiseaux, de préférence à celui par Milly et La Chapelle-la-Reine vers Montargis, le premier tracé favorisant « le développement de l'industrie dans la vallée de l'Essonne, qui possède des chutes d'eau d'une grande puissance : l'exploitation des immenses tourbières et la desserte de centres importants, comme La Ferté, Puiseaux, Beaumont ». Le conseil demande, en outre, si ce tracé ne peut être accepté, que l'on adopte au moins celui par La Ferté, la gorge des Audigers et Milly.

Des études sur le terrain furent faites après l'adoption du tracé par Malesherbes. Des anciens du pays nous ont affirmé avoir entendu dire par leurs parents que ce tracé, qui fut balisé, coupait la rue du Sourdet et passait à l'emplacement du transformateur actuel. L'établissement difficile de remblais importants dans les terrains marécageux et tourbeux de La Roche aurait obligé les ingénieurs à adopter le tracé par Boutigny. Ces études et les travaux préliminaires entrepris par la Compagnie dite du Bourbonnais furent terminés par la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

La ligne de Corbeil à Maise fut ouverte le 5 janvier 1865. Elle atteignit Malesherbes puis Montargis le 6 mai 1867, rejoignant la ligne du Bourbonnais par Moret pour se diriger vers Nevers, Saint-Germain-des-Fossés et au-delà. La gare de Boutigny desservait Vayres.

C'est à la même époque, autour de 1860, que fut construite la route nationale n° 449 et que le chemin de Boutigny à Etampes devint la route de Bouville à Ris-Orangis. Nous en avons parlé plus longtemps dans la première partie (équipements collectifs).

Il convient d'ajouter que c'est en 1819 que le pont sur l'Essonne entre Vayres et Boutigny, ainsi que les voies d'accès à ce pont furent établis ²⁵⁰.

Rappelons enfin que l'électrification fut commencée dès 1923.

250. Dans une délibération du Conseil municipal du 28 septembre 1817, on lit que pour les travaux d'approche des matériaux la quantité de journées de voitures à deux colliers à fournir par les contribuables de la commune au titre des prestations en nature est de 108 journées. La répartition de ces journées est donnée. C'est le meunier Antoine Charpentier qui devait en fournir le plus (10) puis venaient les Blanchet de La Sablière, Poullard, Roche (6 journées).

4 - L'enseignement.

C'est sans doute en matière d'enseignement que le progrès fut vraiment évident. Nous avons vu qu'il était très élémentaire et même semble-t-il intermittent avant la Révolution. Jusqu'en 1830, il ne fut pas question d'école ou d'instituteur à Vayres. Les enfants allaient à l'école à Boutigny. A cette date on relève en effet dans les délibérations du Conseil municipal qu'« étant donné l'insuffisance des recettes et vu les dépenses extraordinaires dont la commune est chargée, le Conseil ne peut voter les fonds nécessaires pour installer une école à Vayres ou concourir à sa fondation dans une autre commune. Voulant pourtant assurer l'instruction primaire aux enfants indigents, le Conseil fixe à 8 le nombre des enfants dont la commune paiera la rétribution mensuelle de 75 centimes à l'école de Boutigny... le maire s'entendra avec le maître d'école de Boutigny pour rayer de cette liste ceux des enfants qui, par leur inconduite, leur inexactitude, ne mériteraient plus les faveurs qui leur sont prodiguées ».

En 1831, la subvention en faveur des enfants indigents est réduite. Mais en 1833, le Conseil municipal change et sa conduite est tout autre car il fait observer au préfet que la commune de Vayres de longue mémoire n'a eu ni instituteur, ni maison d'école, et que l'instruction a fait de bien médiocres progrès jusqu'à ce jour. Il vote 1 500 F pour acquérir un terrain destiné à la construction d'une école et demande une aide au préfet.

Le 27 janvier 1835, le conseil est réellement partisan de l'instruction puisqu'il fait choix d'un instituteur : c'est le nommé Etienne Salle venant de Champmotteux, titulaire du brevet. En attendant la construction d'une école, M. Blanchet de La Sablière cède gratuitement, rue du Sourdet, une habitation pour servir de classe²⁵¹. La salle de classe se trouvait dans une chambre du premier étage, assez bien éclairée, contiguë au logement du maître. Le rez de chaussée était le logement du garde du château. La cour était assez spacieuse.

Le 2 décembre 1834, M. Blanchet de La Sablière fait don à la commune d'un terrain de 15,82 ares pour établir une école. A la suite de laborieuses discussions, le conseil accepte la donation puis vote un crédit de 2 000 F. Le devis de la future école, établi par M. Requart, architecte à Paris, s'élève

251. Sans doute « la petite Ferme du château ».

à 3 300 F. Un secours de 1 300 F est accordé et les travaux sont mis en adjudication. La réception de l'école est faite au mois de juillet 1837.

La salle de classe avait 6 m × 4 m × 2,50 m. Les élèves disposaient de tables; seuls les petits étaient assis sur des bancs autour de la salle. Le logement de l'instituteur se composait d'une cuisine et de deux pièces. Une quatrième pièce servait de salle de mairie; il y avait cave et puits, mais n'y avait pas de W. C. et le jardin était à peine entouré. Comme elle était fréquentée par une moyenne de 40 élèves ce n'était donc qu'une bien piètre école.

L'instruction était alors payante et le taux de la rétribution scolaire mensuelle changeait souvent : il était en 1845, de 1 F pour les commençants, 1 F pour les commençants à l'écriture et 1,50 F pour les commençants au calcul. C'était assez cher pour l'époque et le nombre des élèves diminua; en 1850, il n'en restait plus qu'une vingtaine. Le conseil alloua alors une subvention à l'instituteur et demanda une baisse du tarif.

La fréquentation scolaire devint alors telle qu'il fallut agrandir l'école; en 1853, le conseil sollicita un secours qui ne vint pas. On se borna à transporter la mairie dans le grenier (toujours visible). En outre, on décida de clore le jardin et, de temps à autre, on achetait, pour une vingtaine de francs, des livres devant servir de récompenses aux bons élèves.

En 1867, le conseil refusa une directrice de travaux à l'aiguille, la gratuité de l'enseignement et la création d'une Caisse des écoles. Il vota seulement 30 F pour l'éclairage et le chauffage d'un cours payant d'adultes.

En 1875, l'école est à nouveau trop étroite pour 45 enfants et le Conseil est d'avis d'en construire une nouvelle; le devis s'élève à 7 051 F. Le conseil vote 200 F et demande le surplus au Conseil général et au Ministère de l'Instruction Publique. Un secours de 3 400 F est accordé en 1877. La commune décide d'emprunter 3 000 F mais l'administration supérieure n'approuve pas le projet. Un nouveau devis doit être fait : il s'élève cette fois à 9 260,58 F. Le Conseil est divisé car certains veulent l'école au milieu du village. On décide que la nouvelle classe sera construite à côté de l'ancienne. Un nouveau secours est accordé et le Conseil vote le surplus.

En 1886, le logement du maître est amélioré et la nouvelle salle de classe a pour dimensions 8 m × 6 m × 4 m, avec

4 grandes fenêtres. Chaque sexe à un vestiaire servant de préau. La cour des filles est séparée de celle des garçons par une murette ²⁵². La mairie est transférée dans l'ancienne salle de classe où elle est restée jusqu'à ces dernières années ²⁵³.

A partir de cette époque, la grande misère de l'école du village est terminée : la classe est agrandie du préau intérieur avec percement de deux nouvelles fenêtres. Un préau extérieur est construit en 1932. Le mur de séparation de la cour est supprimé vers 1933 et un garage construit pour l'instituteur en 1935.

La Société de tir « La Gauloise » dont le stand se trouvait au fond du jardin de l'instituteur, est transférée en 1936 dans le fond de la sablière communale.

Le logement de l'instituteur fut encore amélioré en 1938 ²⁵⁴.

VII. — LA GUERRE DE 1940-1944.

1 - La « drôle de guerre ».

Dès septembre 1939, la plupart des hommes mobilisables regagnèrent bien entendu les armées. Dans les fermes, il y avait peu de mobilisés étant donné l'âge des agriculteurs tandis que dans les exploitations de cressiculture les femmes furent obligées de remplacer les hommes et comme le camion de ramassage ne circulait plus il fut nécessaire de conduire avec voitures et chevaux les paniers de cresson à la gare de Boutigny comme « avant la guerre de 1914 » disaient les anciens.

L'instituteur J. Raynal, réformé, resta à son poste, qu'il occupa d'ailleurs durant toute la période de 1939 à 1945, aidé dans sa tâche, devant l'afflux des enfants de familles parisiennes réfugiées à Vayres, par une institutrice retraitée, résidant à Vayres, M^{me} Braconnier.

Il n'y avait pas de grandes batailles, pas de deuil dans la commune; la vie n'était pas bouleversée; on restait dans l'expectative.

252. La majeure partie des renseignements fournis ci-dessus est tirée de la monographie de Vayres rédigée en 1899 par l'instituteur Defarcy (*Arch. dép. S.-et-O.*).

253. En 1940 elle devait servir de classe provisoire pour les enfants des réfugiés.

254. Pour les modifications ultérieures, se reporter à la première partie (équipements collectifs).

2 - *La débâcle.*

Tout changea en mai 1940. A partir du 20 mai, notre village vécut dans l'angoisse, sentant la grande bataille se rapprocher. Des réfugiés belges d'abord, suivis ensuite par ceux du Nord puis de l'Aisne et de l'Oise traversèrent notre commune. Puis ce fut, le 3 juin, le bombardement aérien de l'aérodrome de Mondésir et, le 8 juin, celui d'Etampes. Le mardi 11 juin un épais nuage de fumée qui recouvrait toute la région comme une brume intense fut considéré par certains comme brouillard artificiel destiné à marquer les mouvements de nos troupes; c'étaient, hélas, les dépôts de carburant des environs de Paris qui brûlaient.

Les 12 et 13 juin, l'exode des réfugiés principalement de Paris et de toute la région parisienne s'intensifia, la route Nationale 449 fut bientôt encombrée non seulement de civils fuyant devant l'ennemi mais aussi de soldats en retraite. Toutefois aucun engagement militaire n'eut lieu dans les environs. L'atmosphère était dramatique et le désarroi de la population total. La hantise des parachutistes était à son comble. Le vendredi 14 juin l'effroyable bombardement d'Etampes dont les échos parvinrent jusqu'à nous décida de nombreux habitants à quitter la région : presque tous s'en allèrent par la route nationale, ce vendredi là, à pied, à bicyclette, avec les attelages des fermes ou de vieilles carrioles; le maire L. Vendran resta à son poste.

Nombreux furent ceux qui, ralentis par l'embouteillage des routes et des carrefours principalement à Milly et à Malesherbes, furent arrêtés dans le Loiret par l'avance des troupes allemandes et regagnèrent leur domicile les 16 et 18 juin trouvant bien souvent leur maison occupée par d'autres réfugiés ou plus ou moins pillée.

3 - *L'occupation.*

Le château fut occupé dans les jours qui suivirent ainsi que celui de Bélestat, par des détachements de la Luftwaffe ²⁵⁵.

Les premiers contacts avec les occupants furent corrects quoique la pratique du couvre-feu fût, dans les premiers jours, la cause de heurts sans gravité. Dans les mois qui sui-

²⁵⁵. Ils quittèrent les lieux à l'automne et furent remplacés quelque temps par un camp de jeunesse.

virent. les réquisitions de chevaux désorganisèrent quelque peu les fermes. Une boulangerie fut réinstallée à Vayres par Gaston Bertaux. La vie reprit mais les prisonniers envoyés en Allemagne furent dès lors une cause de graves soucis pour leurs familles. Le ravitaillement fut au centre des conversations; malgré la présence d'une laiterie à Vayres, le lait devint très vite impossible à trouver dans la commune. Chacun se mit au travail et les jardins aussi bien que les basses-cours furent l'objet des soins les plus attentifs; la chasse aux pommes de terre et aux haricots (à Coignempuits) commença puis celle du blé ²⁵⁶.

En mars 1943, les jeunes du village des classes 1940-41 et 42 furent appelés à subir une visite médicale à La Ferté-Alais et ceux qui appartenaient à la classe 1942 partirent en Allemagne peu de temps après. Un seul fut réfractaire au S. T. O. et gagna une ferme lointaine; il en revint l'année suivante et resta caché chez ses parents jusqu'à la Libération.

Dans le courant de l'été 1943, les hommes du village furent requis pour garder la voie ferrée, chaque nuit. Aucun incident notable ne se produisit.

Dans les premiers jours de septembre 1943, lors du passage d'une formation de bombardiers américains, une « Forteresse volante » désemparée s'abattit à Cerny et l'un des aviateurs, le chef de bord, qui avait sauté en parachute vint atterrir à la cressonnière de La Roche où il fut recueilli par M. Marius Lionnet et par ses ouvriers qui lui procurèrent des vêtements civils tandis qu'il se restaurait et se reposait. Quelques heures plus tard, l'un des cressiculteurs lui fit traverser l'Essonne en barque et l'accompagna jusqu'à la route de La Ferté-Alais à Boutigny. L'Américain gagna la gare de Boutigny et disparut ²⁵⁷. Les patriotes de D'huison et de La Ferté-Alais qui avaient rassemblé les autres membres de l'équipage à

256. Qu'il nous soit permis de rappeler les services rendus à nombre de nos concitoyens par Monsieur Laurent, meunier de Boutigny.

257. Thomas Combs, l'aviateur américain, écrivait quelques années plus tard, redevenu civil, à M. Landolfi, l'un des cressiculteurs, pour le remercier de l'aide qu'il lui avait apportée et pour lui faire savoir que grâce à celle-ci il avait pu regagner sain et sauf l'Angleterre. M. Marius Lionnet, pour sa part, reçut un témoignage de reconnaissance du Général Eisenhower.

la grange de Buloup (commune de D'huison) cherchèrent à renouer le contact avec cet aviateur mais en vain ²⁵⁸.

Au cours de cette même année 1943, le boulanger du village, Gaston Bertaux, qui ravitaillait des réfractaires hébergés à la ferme de Coignempuis (commune de Courdimanche), fut arrêté par la Gestapo en même temps que le fermier F. Saureau. Le boulanger devait être libéré après quelques mois de détention à Fresnes, tandis que F. Saureau, déporté en Allemagne, ne revint jamais des camps de la mort.

Pendant toute l'occupation, la commune fut administrée par une délégation spéciale présidée par l'ancien maire L. Vendran assisté de R. Godefroy et C. Ramé.

4 - *La Libération* (août 1944).

Depuis le début du débarquement allié, les passages massifs de formations de bombardement, déjà fréquents auparavant se font plus nombreux; il est vrai que le temps superbe de cet été exceptionnel a dû faciliter grandement les choses.

Le 6 juin 1944, à l'instant où nous apprenons par la radio l'attaque des forces alliées en Normandie, des avions américains mitraillent le train du matin bourré de voyageurs. alors qu'il quittait la gare de Boutigny. Cette attaque qui avait été précédée d'un avertissement, est faite avec une rare maîtrise mais provoque une certaine panique. Aucune victime n'est à déplorer; seule la locomotive est mise hors d'usage. Des bombardements et des rafales de D. C. A. se font entendre au loin. Les routes restent désertes toute la journée, on sent que la guerre est entrée pour nous dans une phase nouvelle. Tous espèrent que ce sera rapide. Beaucoup sont très optimistes.

Puis les jours suivants, tout se calme. Seule la route nationale 837 d'Etampes à Fontainebleau, est le théâtre d'une circulation extraordinaire de convois allemands camouflés avec des branchages et accompagnés de guetteurs qui scrutent le ciel.

258. Ce groupe de patriotes après avoir été traîtreusement dénoncé fut décimé par la Gestapo en mai 1944 et plusieurs de ces résistants ne revinrent pas des camps nazis où ils avaient été déportés; en particulier ce fut le cas de A. Julien, ouvrier cressiculteur à Vayres-sur-Essonne demeurant à D'huison.

Dans la nuit du 9 au 10 juin, le village est éveillé par un vacarme épouvantable bien qu'assourdi; portes et fenêtres sont rudement secouées. Tous les habitants sortent dans la rue ou dans leur cour, se mettent aux fenêtres. Le ciel est en feu à l'ouest. Dans les lueurs éblouissantes des bombes éclairantes, on voit briller des avions; d'autres passent en grondant au-dessus des maisons. On suppose que c'est Etampes qui est bombardée et on apprend, en effet, le lendemain que la malheureuse cité a subi un terrible bombardement.

Le dimanche 11 juin, de bon matin, le train de voyageurs du chemin de fer de grande banlieue allant à Etampes est mitraillé à Valpuiseaux : il y a des blessés.

Le temps est splendide; un beau ciel bleu avec de grands coups d'air. Presque chaque jour et chaque nuit, l'atmosphère est secouée par de lointains bombardements; parfois, on entend les bombes siffler comme le 16 juin, vers neuf heures, où elles vont labourer les champs entre Gironville et Maisse, de part et d'autre de la route nationale 449.

Le 3 juillet, la Kommandantur donne l'ordre aux municipalités de faire creuser des abris le long des routes : petites tranchées pour trois ou quatre personnes disposées en quinconces tous les cinquante mètres. Les habitants sont requis et ont chacun une tranchée et demie à creuser sur les bords de la route nationale 449.

Les trains circulent très mal; les gares de Villeneuve-Saint-Georges, Juvisy, Malesherbes sont bombardées : le train de voyageurs du matin (n° 3314) est coupé en deux par une bombe à Briares-sur-Essonne. Les routes voient défiler une grande quantité de bicyclettes, chargées de cagettes et de valises, montées par des citadins allant au ravitaillement.

Dans la nuit du 7 juillet, des bombes, que l'on dit allemandes tombent à Jarcy, hameau de Boutigny, près de la voie ferrée, d'autres à Maisse, sans faire de dégâts.

Le 11 juillet, nous apprenons que la ligne de chemin de fer a été sabotée de nuit à Buno-Gironville.

Le dimanche 23 juillet, dans la soirée, des avions de bombardement légers à deux fuselages, nous survolent à basse altitude; des explosions rapprochées secouent le village, des rafales de mitrailleuses éveillent longuement les échos. C'est un train de houille venant de La Ferté, qui est attaqué à la hauteur de Clercy-Guigneville : pas de victime mais les deux

voies sont coupées et la machine indemne vient se garer à Boutigny où elle reste la nuit et le jour suivant. Les gares de Malesherbes, de Maisse et de La Ferté-Alais sont attaquées le même jour : les dégâts matériels sont assez importants.

Quelques jours plus tard, les Allemands installent un centre de ravitaillement d'essence à la gare de Boutigny. Des camions stationnent jour et nuit sous les ombrages du pays. Le village qui n'avait jamais été occupé, est envahi de « feldgrau » qui se comportent à peu près correctement. On remarque la fatigue des conducteurs de camions et l'énervement de tous; on sent que la guerre se rapproche. Les habitants domiciliés près de la gare, sont affolés par le danger que représente pour eux le stationnement de ce train d'essence et d'huile. Ils fuient au passage des avions alliés, ce qui se produit plusieurs fois par jour. Les Allemands d'ailleurs ne paraissent pas très rassurés et se cachent prudemment sous les arbres du parc de Belesbat.

Au début d'août, les soldats s'installent fréquemment aux carrefours routiers, à D'huison, au transformateur de Vayres et au pont de Boutigny et, sans connaître un traître mot de français, contrôlent nos papiers où la présence d'une photo leur suffit. Ils ont l'air désabusés et nous questionnent ainsi : « Vous, pas terroristes ? ». Nous leur répondons négativement, bien entendu, et ils ajoutent « Gut, Allez ! ».

Les Américains ont percé en Bretagne : ils sont à Laval depuis le début du mois. Les convois allemands filant vers l'est en désordre, sur la route nationale n° 837, reflètent la panique qui gagne l'armée ennemie; les soldats démoralisés regardent constamment le ciel si lourd de menaces. Tout cela nous fait espérer la débâcle à brève échéance.

Le jeudi 10 août, on dit que les alliés ont atteint Chartres et Orléans. Tout le monde s'attend à des événements imminents, des camions allemands, chargés de meubles et de matelas, passent. Les soldats du train d'essence de Boutigny laissent entendre qu'ils ne se font pas d'illusions. Tous sont terrorisés par les avions alliés.

Le vendredi 11 août, les gens sensés se rendent compte que l'on a un peu exagéré la veille. La radio n'annonce rien de sensationnel et reste muette sur la situation des armées. Les esprits sont pourtant très surexcités, surtout lorsqu'on apprend que les cheminots seraient en grève à Paris. En effet, les trains ne passent plus et des cyclistes qui en viennent par

des itinéraires détournés, annoncent que l'on quitte difficilement la capitale. Le samedi 12 août, la route nationale, si animée ces temps-ci est déserte; plus de cyclistes, plus de camions.

Dans la nuit du 11 au 12 août, un fort contingent de gardes mobiles et de gendarmes français ont stationné dans le village : la présence d'uniformes français a effrayé les riverains de la route de La Ferté-Alais qui ont imaginé un barrage de la route par des « Maquisards ». Un nouveau train d'essence arrive à Boutigny, conduit par les Allemands.

Le dimanche 13 août, par une journée splendide, des avions mitraillent sans répit, autour de nous. Le soir, une grosse formation défile très haut dans nos cieux. Elle attaque Corbeil. Nous percevons le bruit lointain des explosions.

Le mardi 15 août, c'est l'Assomption mais les routes sont vides. Les commentaires vont bon train et toujours, sans relâche, des avions à cocardes, des avions étoilés, passent au-dessus de nous, parfois même en rase-mottes. Nous apprenons que le bombardement de la gare de Corbeil a été terrible. Le mercredi 16 août, des soldats allemands passent à pied, poussant devant eux un troupeau lamentable de vaches et de pou-lains; ils stationnent sur l'avenue du Château. D'autres campent dans le verger du Moulin, ils ont des charrettes et des chars à bancs pour véhicules. La journée paraît longue. Au loin, par moment, on commence à entendre le canon gronder. Plus de lumière... pas de nouvelles... les journaux n'arri-vent plus depuis plusieurs jours et les postes de T. S. F., où chacun est aux écoutes de la B. B. C., ne fonctionnent plus, faute d'électricité. Les bobards circulent.

Dans la nuit, nous sommes éveillés par trois ou quatre explosions. On se met aux fenêtres. Au lointain vers le nord-ouest on entend le bruit d'une escarmouche à coups de mitrail-lettes et de grenades. Nous sommes vraiment inquiets cette fois. Des trainards allemands passent individuellement; cer-tains demandent à boire; deux d'entre eux à qui on en a refusé boivent des eaux usées, dans un seau à ordures aban-donné dans la cour.

Le jeudi 17 août, avec le jour qui se lève radieux, nos craintes de la nuit semblent se dissiper. Tout tumulte a cessé, tout est très calme. Dans les dernières heures de la matinée, des gendarmes de la police d'Etat à motocyclette, sont entrés dans la région. Puis vers 14 heures, comme une trainée de

poudre qui s'enflamme, se répand la nouvelle « les Américains sont à Boutigny... ils sont là... ».

Une colonne composée de quelques automobiles blindées et de voiturette de reconnaissance, précédée des gendarmes venus le matin s'avance lentement sur la route (G. C. 153) venant de Bouville, balançant leur longues antennes comme de gros insectes noirs. Certains les prennent pour des Allemands, tant leur présence nous surprend et nous paraît impossible. Mais à la vue de l'étoile blanche peinte sur leurs tôles, les habitants fous de joie, se précipitent sur les véhicules et acclament les soldats. Ils sont très jeunes, supérieurement armés et équipés.

Quelle joie de voir ces calmes et souriants visages yankees, sous leurs lourds casques à filet. Ils sont très fatigués et constamment sur le qui-vive, le doigt sur la détente de leurs mitrailleuses.

Ils vont attaquer la gare de Boutigny, pensons nous immédiatement et enthousiasmés, sans se rendre compte du danger, tous les hommes, à pied ou à bicyclette, filent sur Boutigny. La colonne s'arrête un instant devant la porte de Belesbat dont un habitant donne des indications aux Américains : tous brûlent de les aider. Les voitures blindées prennent position et les mitrailleuses commencent à bégayer fouettant les échos de la vallée de leurs salves sèches.

Les Allemands, surpris, croient d'abord à une attaque de « terroristes ». Ils se réfugient dans la gare où ils se barricadent; d'autres sous le noyer, dans la cour de la petite vitesse. Une voiture blindée, sur les voies, une autre, au carrefour, prennent la gare et la place sous leurs feux : un coup de canon de 37 mm est tiré dans la gare. Un Allemand est tué, deux autres blessés, un prisonnier est fait. Des avions « Mustang » survolent la gare et bombardent des wagons stationnés à Maisse. Nombreux sont les civils qui, couchés le long des voitures américaines ou abrités au bord du mur du parc de Belesbat, assistent, au péril de leur vie, à la bataille. Puis les Américains, sans que nous saissions pourquoi, arrêtent le combat et se retirent, laissant l'Allemand blessé et le prisonnier aux mains des Français présents. Ceux-ci les emmènent au château de Belesbat et, le soir même, ne sachant que faire de leur prise, ils les libèrent. Les Allemands demeurent dans la gare toute proche et n'évacueront leur blessé que quelques jours plus tard.

La colonne américaine, reprenant le G. C. 153, va s'abriter, une heure environ, dans le bois, au pied de la côte de Bouville où les habitants vont les fêter. Là, ils se reposent et se restaurent, puis repartent en prenant la route nationale 449 et s'éloignent vers La Ferté-Alais, acclamés encore par la population qui se croit définitivement libérée.

Quelle n'est pas notre surprise lorsque nous voyons passer, quelques heures après, des camions allemands et que nous apprenons que ceux de la gare, toujours présents, la plupart ivres, se promènent dans Boutigny en fanfaronnant.

Un dépôt de carburant assez proche, saute à l'Est.

La nuit qui suit est plus calme que la précédente et le 18 août, seuls, quelques camions allemands passent sur la route. Vers le soir, des avions ronflent au-dessus de nous et nous apprenons que la colonne américaine d'hier, venant de La Ferté-Alais, est passée à D'huison-Longueville et Bouville, retournant vers sa base. Le 19 août, le canon tonne au loin toute la nuit, mais le pays et ses environs sont très calmes. Les Allemands ont presque totalement évacué la gare de Boutigny.

Le dimanche 20 août, l'effervescence croît. On attend les troupes américaines d'un moment à l'autre. On apprend que les colonnes sont passées à Boigneville et Gironville, que l'on se bat vers Malesherbes. Le canon tonne sourdement.

Le lundi 21 août, la canonnade se rapproche. Il fait un temps maussade. Le combat semble se dérouler sur le plateau entre Juine et Essonne. Quelques uns montent sur la plaine de Coignempuits : ils voient au loin de la fumée et deux camions allemands qui brûlent sur la route nationale 837 ; à proximité est étendu le cadavre d'un motocycliste allemand.

Le soir sous la pluie, des canons allemands tractés stoppent en haut du parc de Bélesbat où l'on craint qu'ils ne se mettent en position. Rapidement chacun aménage sa cave ou sa tranchée-abri pour s'y réfugier si le besoin s'en fait sentir. Dans la nuit, l'électricité, absente depuis plusieurs jours, fonctionne quelques heures. Tout est calme ; puis de bon matin la bataille renaît toute proche, coups de canons, rafales de mitrailleuses. On voit des Allemands descendre du plateau par le vieux chemin de Pithiviers, harassés, traînant des caisses de grenades ; des « Piper-Cub », avions régleurs de tirs, étoilés, les survolent. On entend siffler des obus au-dessus de Boutigny puis éclater vers Rivière. Plusieurs salves sont tirées. Deux voitures passent pleines de « soldats gris », font demi-

tour dans le bois de La Roche et reviennent. Les hommes traqués, le fusil au poing, le visage mauvais sous leurs casques d'acier, ont l'air furieux. Ce sont les derniers qui traverseront Vayres.

Vers deux heures de l'après midi, en quelques instants, les Allemands qui avaient pris position à Boutigny évacuent le village. Tout se tait brusquement. On apprend, coup sur coup, que les Américains sont à Gironville, à La Ferté-Alais, à Mondeville. Nous sommes pratiquement libérés. Le canon aboie toujours au loin. On s'attend à voir des chars amis surgir d'un moment à l'autre et on s'installe au bord de la route. Comme il fait un temps superbe, les plus pressés vont à Maise où au milieu de l'enthousiasme délirant de la foule, la formidable armée américaine commence à défiler tandis que des avions d'observation passent au-dessus des toits, salués par des applaudissements fous. Les soldats alliés, noirs de poussière, émergent des tanks et saluent en souriant. Les cloches sonnent.

Le 23 août, c'est la fête, on attendait que les Américains arrivent pour pavoiser. Mais rien encore sur la route nationale 449. Enfin, vers neuf heures, deux « Jeeps » de la « Military police » passent. Aussitôt les trois couleurs surgissent partout et la vieille « Clémentine-Pierre » tinte dans le matin ensoleillé. Les maisons se vident; tous à bicyclette, en chars à bancs, à pied vont voir à Maise ou à La Ferté-Alais leurs libérateurs et restent émerveillés devant cet extraordinaire déploiement de forces mécanisées et conquis par l'amabilité souriante des yankees. On apporte des tomates, des fruits et de l'eau de vie, aux soldats alliés qui sourient et offrent inlassablement des cigarettes et des conserves. Les bosquets, les rues, sont imprégnés de l'odeur parfumée du tabac américain. Des « piper Cub » atterrissent dans un champ à Courdimanche, grosse attraction; l'un des sous-officiers aviateurs donne « des bap-têmes de l'air ».

Le 24 août, les soldats américains patrouillent dans les champs et les bois. Sur notre route, la circulation est à peu près nulle. L'après midi, le Président du Comité de Libération, Gaston Bertaux, boulanger dans la commune, réunit toute la population devant la mairie où l'enseigne de vaisseau de Rémusson d'Hauteville, Chef de secteur F. F. I., lit la déclaration des F. F. I., à la population. Tous entonnent la Marseillaise. Les F. F. I. de la commune vont boire ensuite un vin

d'honneur. Le premier train de service passe à Boutigny, sa vieille machine de manœuvre ornée de grands drapeaux.

Le 25 août, plusieurs compagnies du génie stationnent dans nos bois; sans arrêt, les camions chargés de pièces de ponts et de barques, arrivent et repartent dans des nuages de poussière. Personne ne travaille; nous passons nos journées avec les Américains dans les bois. Ils resteront là plusieurs jours puis partiront progressivement et le mardi 29 août, il ne restera plus que d'innombrables emballages vides de « Rations K », des paquets de cigarettes froissés et quelques boîtes à conserves. Dès lors, il ne passera plus que très peu de soldats alliés.

Vers la mi-septembre, quelques Anglais cantonnés à Bouville, viendront acheter des pommes de terre et des légumes et seront cordialement fêtés dans plusieurs familles.

Tous ceux qui ont vécu ces journées-là ne sont pas près de les oublier ²⁵⁹.

VIII. — EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE DE 1831 A 1962

1 - *Démographie.*

Grâce aux recensements de population de 1831 à 1962, nous avons pu établir la courbe démographique de Vayres pendant cette période ²⁶⁰.

Ce qui frappe tout d'abord lorsqu'on l'examine, c'est la stabilité de la population de Vayres-sur-Essonne qui, depuis plus de 130 ans, est restée sensiblement égale à 300 habitants; les derniers chiffres communiqués par la mairie pour 1967 la fixent à 304 habitants soit exactement le chiffre de 1831.

La courbe présente trois minima qui se situent l'un en 1876 (265 habitants) les autres en 1921 (après la guerre de 1914-1918) et en 1954.

Par contre, les maxima, au nombre de quatre, se placent en 1836, 1891 et 1901 (établissement dans notre commune d'une laiterie et de nombreuses carrières de grès) et en 1931, époque à laquelle les petits cultivateurs dont le nombre avait baissé avant la grande guerre se retrouvent aussi nombreux qu'en 1872 alors que la laiterie est toujours en plein fonction-

²⁵⁹. J'ai déposé ce récit, peu après les événements, aux Archives départementales de Seine-et-Oise, en vue de la constitution d'un dossier de la Libération.

nement; c'est aussi l'année du plus grand développement des cressonnières à Vayres.

2 - *Evolution de la population active.*

La courbe de la population active ²⁶⁰ établie après dépouillement des dénombrements des années 1836, 1856, 1872, 1911, 1931, 1946, 1962, marque une lente ascension jusqu'en 1911 qui s'accélère jusqu'en 1946 pour s'abaisser brusquement, retrouvant en 1954 sensiblement son niveau de 1876.

La courbe de la population non active ²⁶¹ monte imperceptiblement de 1836 à 1931 puis a tendance à se fixer jusqu'à nos jours autour de 20 habitants qui sont en général des retraités.

L'ascension de la courbe de la population active s'explique par la présence à Vayres de la laiterie, des carrières et des cressonnières, ces activités s'étant développées après la guerre de 1870 et jusqu'à la dernière guerre. Depuis, le nombre des petits cultivateurs, à peu près stationnaire durant un siècle, sauf une baisse marquée en 1911, est tombé brusquement d'une vingtaine en 1946 à neuf en 1962. La laiterie est fermée depuis une quinzaine d'années, l'usine qui lui avait succédé n'a fonctionné que peu de temps (établissement insalubre). Les carrières de grès sont disparues. Une scierie installée après la dernière guerre a cessé son exploitation fin 1966. Seul le maintien des cressonnières a évité que la population active ne chute davantage.

3 - *Evolution professionnelle.*

A l'aide du tableau publié ci-contre que nous avons établi d'après les recensements ²⁶² nous avons dessiné des courbes relatives aux professions.

Ce qui frappe tout de suite à l'examen de ces courbes c'est la diminution régulière de 1856 à 1911, du nombre des cultivateurs, son élévation, étonnante pour l'époque, mais que nous avons déjà expliquée, de 1911 à 1946, puis sa chute verticale après 1946. Si l'activité des cressonnières ne s'était pas maintenue, la courbe descendrait encore plus bas puisque notre commune ne compte plus que 7 personnes vivant essentiellement de l'agriculture.

260. Voir pl. IV.

261. Dans cette population non active, ne sont compris ni les enfants ni les femmes sans profession mais figurent seulement, les « rentiers », « propriétaires » et « retraités ».

262. Complétés pour 1967 par des chiffres communiqués par la mairie.

	PROFESSION	1836	1856	1872	1911	1931	1946	1962	1967 (enquête municipale)
AGRICULTURE	Cultivateur	33	46	34	24	31	21	9	6
	Journalier	6	12	13	14	7	22	3	2
	Domestique	2	8	2		5			
	Charretier	2	1	1	1		1		
	Berger ou vacher		1		1		2		
	Vigneron	1							
	Jardinier	1	1	3	4	6	5	2	1
	Cressiculteur (patrons et ouvriers)			3	5	22	26	13	13
	Marâcher					1	1	1	1
	ARTISANS	Maçon	6	5	2	1	4	3	1
Menuisier		1	2	1		1			
Scieur de long		1	1	1					
Bûcheron		5					1		
Couvreur		1							
Remouleur		1							
Tisserand		1					1		
Tailleur									
Tonnellier				1					
Meunier		1	1	1					
Blanchisseuse					1				
Cordonnier	1			1	1	1	1	1	
Couturière			1	1	1	2	1	1	
Peintre								1	
COMMERCE	Epicière		1	1	2	2	1	1	1
	Cabaretier			2			2	1	
	Hôtelier							1	1
	Marchand de Terre de Bruyère				1				
	Coquetière				1				
	Pâtissier Boulangier	1					1	1	1
OUVRIERS	Chauffeur						5	2	3
	Ouvrier maçon	2		1	2	1	2	6	4
	Ouvrier meunier	1		1			1	2	
	Ouvrier laitier			2	13	10	5		
	Ouvrier carrier				11	5	1	3	1
	Mécanicien				1	4	1		
	Divers	4		5	10	3	13	31	30 env.
FONCTIONN.	Instituteur	1	1	1	1	1	2	2	2
	Garde champêtre	1	1	1	1	1	1	1	1
	Cantonnier		1	1	1	1	1		
	Facteur ou employé P.T.T.				2	2	1		
DIVERS	Entrepr. de transports				1	1		1	1
	Garde-chasse	1	1	1	1	2	2	2	2
	Empl. Ch.de Fer					2		2	1

Par contre, le nombre des ouvriers va croissant malgré une chute entre 1911 et 1931. Nous avons déjà expliqué ce phénomène par la grande activité des carrières de grès et de la laiterie. Il convient cependant de noter que si le nombre des ouvriers continue de croître, cela ne s'explique pas par l'industrialisation du village. En effet, la plupart d'entre eux travaillent hors de la commune qui ne présente plus à l'heure actuelle de possibilité d'emploi.

Le nombre des artisans va diminuant régulièrement après avoir légèrement augmenté durant les années de la guerre 1939-1945. Il atteint actuellement son niveau le plus bas depuis 1836.

Pour terminer, constatons que le nombre des commerçants et des fonctionnaires est, depuis un siècle, à peu près constant (seul le nombre des commerçants a marqué une baisse sensible vers 1856).

4 - *Evolution de l'habitat.*

Nous avons vu précédemment qu'il y avait une quarantaine de feux à Vayres au XVIII^e siècle.

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, nous constatons un accroissement du nombre des maisons habitées qui va s'accélégrant surtout depuis 1921, après deux maxima en 1861 (85) et 1891 (90) et deux minima en 1876 (64 : beaucoup de maisons d'habitation, en mauvais état, avaient alors été converties en bâtiments ruraux ou remises) et en 1921 (79 : arrêt de la construction pendant les quatre années de la guerre et les deux années qui suivirent). Cette évolution est d'ailleurs tout à fait parallèle à l'évolution de la population. Le contraire serait paradoxal. L'accroissement du nombre des maisons est très rapide depuis 1962, puisqu'ayant augmenté de 8 unités de 1960 à 1962, il a fait un bond en avant de 20 habitations depuis 5 ans. Il faut toutefois noter que la plupart de ces maisons sont des résidences secondaires (14 sur 20). Il convient d'insister sur ce phénomène très courant dans notre région depuis une vingtaine d'années : notre village devient un lieu de séjour de week-end; il possède plus de 50 résidences secondaires, le tiers du nombre total de ses habitations. Chaque fin de semaine, surtout à la belle saison, voit augmenter sa population de plus d'une centaine d'habitants.

Le site est plaisant; espérons qu'il le restera encore de longues années et que, dans son écrin de bois et de roches si pittoresque, notre village conservera une vocation résidentielle.

IX. — LES MONUMENTS

1 - *L'Église.*

L'église de notre village dédiée à Saint Martin de Tours est une modeste et très simple petite église de campagne, presque une chapelle puisque ses dimensions sont d'environ vingt mètres sur cinq, sans grand ornement et sans prétention. Elle a été construite au XIII^e siècle probablement dans sa deuxième moitié et très remaniée au XIX^e siècle ²⁶³.

Elle se compose d'une seule nef à chevet droit ²⁶⁴, précédée d'un auvent rustique ²⁶⁵ dont la crête du toit atteint le bas de la fenêtre de façade et flanquée au nord d'une chapelle (au niveau du chœur) et d'un clocher (au niveau de la deuxième travée de la nef). Le clocher carré à deux étages est couvert d'un toit en bâtière; seul le deuxième étage est éclairé par une fenêtre en plein cintre; il semble de construction plus récente que la base. L'escalier est aménagé dans une tourelle ancienne qui fait saillie entre la nef et le clocher vers l'ouest. Perpendiculairement aux murs, des contreforts carrés et appareillés épaulent les voûtes. Un sacristie à peu près carrée construite en 1685 ²⁶⁶ fait saillie au sud au niveau de la troisième travée; elle est couverte d'un toit à deux pentes.

263. Sans doute à l'occasion des travaux urgents exécutés en 1809 sous l'administration du maire Blanchet qui écrivait le 28 novembre 1808 dans le registre des arrêtés : « Des réparations urgentes sont à exécuter dans l'église de Vaires. Les bâtiments sont en très mauvais état ainsi que la charpente et ce serait compromettre leur existence que de ne pas y faire ces travaux. Le devis monte à 454,20 F; pour y subvenir nous avons 303 F de reliquat des exercices 1808 et antérieurs, quant au surplus il sera facile d'y subvenir en ajoutant quelques centimes additionnels sur 1808.. Si je pouvais y ajouter quelques considérations personnelles, je vous observerai que lorsque je suis entré en place les dépenses égalaient au moins les recettes communales, que ce n'est qu'en mettant en ressources la plus stricte économie et en faisant faire à nos frais et dépens, les dépenses survenues que j'ai pu dans l'espace de six ans sur le modique revenu de 910 F en économiser 300. Je regarde donc comme la récompense de mes efforts à faire et à obtenir le bien de ma commune, un emploi de ses fonds qui lui sera aussi utile qu'agréable ».

264. Comme de très nombreuses églises du Gâtinais. Voir Lamotte (Pierre) *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*. Positions de thèse de l'Ecole nationale des Chartes 1948 (Paris, Ecole des Chartes, 1948), p. 65-75.

265. Sans doute de construction récente; mais on sait qu'il y avait déjà un porche en 1679 (Arch. Yonne, G 78).

266. Arch. Yonne, G 78.

L'intérieur est divisé en quatre travées dont les deux dernières constituent le chœur. Au nord du chœur, se trouve la chapelle de la Vierge qui communique avec la base du clocher et l'escalier à vis qui y monte. Les voûtes sur croisées d'ogives ²⁶⁷ sont de plan carré (5 m × 5 m environ) supportées par des piliers et des colonnes engagées dont les chapiteaux et les bases sont typiques du XIII^e siècle.

Le sol est d'un mètre en contre-bas de celui du porche bien que le dallage actuel qui date du XIX^e siècle recouvre un dallage précédent fait en 1685 ²⁶⁶. Les dalles funéraires des seigneurs dont nous avons relevé les inscriptions ²⁶⁸ ont été mêlées au carrelage du chœur et deviennent malheureusement presque illisibles : celle de Jeanne Le Joannet, femme de Philippe de Veres, morte en 1321 mesure 2,42 m × 1,20 m et représente une femme ayant deux chiens à ses pieds. Elle a été classée Monument historique par arrêté du 30 septembre 1911 mais datée par erreur du XV^e siècle. Contre elle, une autre dalle de 1,80 m × 0,80 m représente également une femme dont le costume est plus récent : c'est celle d'Anne Piedefer décédée en 1631.

A la base de cette dalle, est placé un fragment de la pierre tombale d'un chevalier sur laquelle sont figurées les armes de la famille de Veres, mais dont les inscriptions sont effacées ; certaines particularités dans le dessin sont caractéristiques du XIII^e siècle. Une autre grande dalle et un fragment paraissent avoir été aussi gravés mais sont aujourd'hui absolument lisses, sauf un losange assez profond dans le fragment de base.

D'autres pierres semblent se trouver sous l'estrade supportant l'autel.

Au XVII^e siècle, il y avait dans le chœur un maître-autel « petit et pauvre ». A sa gauche, se trouvait le tombeau en marbre de la famille Huault ²⁶⁹, un autel dédié à Saint Mesmin, appliqué contre un pilier et l'autel de la Vierge. L'autel dédié à Saint Mesmin, inutile et mal placé, fut supprimé vers 1680

267. En 1683, l'église est dite « petite mais bien voûtée » (*Arch. Yonne*, G 78).

268. Voir ci-dessus l'histoire des seigneurs.

269. Il fut probablement détruit au XIX^e siècle à l'occasion des nombreux remaniements apportés à l'église ; le caveau de cette famille existe toujours au pied de l'autel de la Vierge ; on y accédait autrefois directement du parc du château.

et le maître-autel fut remplacé en 1689 par un autre « très beau »²⁷⁰.

L'actuel autel, avec retable en bois peint imitant le marbre rose, à colonnes torsées et ornements dorés, est assez récent et convient mal à la simplicité de cette petite église.

La chaire existait déjà en 1679.

Les fonts baptismaux en pierre dure sont en forme de navette, modèle très courant dans la région depuis le xix^e siècle. Ils se trouvaient déjà dans l'église en 1485, mais étaient dépourvus de couvercle²⁷¹.

Ils furent, sans doute au xix^e siècle, dissimulés derrière un autel dédié à Sainte Julienne, appliqué contre un pilier de soutènement du clocher²⁷². Ils ont été dégagés vers 1960.

Les objets d'art sont peu nombreux : le tableau du retable figure, au centre, Saint Martin donnant au pauvre la moitié de son manteau et un autre tableau représente la Vierge et l'Enfant.

Il n'y a plus de statues : déjà en 1674, il était recommandé de supprimer un Saint-Sébastien, mutilé, et une Sainte-Barbe ; par contre un Saint-Marc devait être placé sur l'autel de la Vierge²⁷³.

Les ustensiles nécessaires au culte n'étaient déjà pas riches au xvii^e siècle : ciboire de cuivre²⁷⁴ ; petite boîte d'argent pour porter le viatique, vaisseaux des huiles saintes en étain commun²⁷⁵. Il n'y a pas eu lieu d'en acheter depuis la Révolution, puisque le culte n'y a pas repris.

270. *Arch. Yonne*, G 78. C'est probablement l'autel qui se trouve actuellement dans la sacristie, très simple, mais qui formait avec les placards et les bancs (actuellement en cours de destruction) un ensemble harmonieux.

271. Il est alors enjoint aux marguilliers d'en faire poser un en plomb ou en cuir (*Arch. Yonne*, G 74).

272. On n'en avait pas souvenance en 1860 puisqu'il fut alors question de doter l'église de fonds baptismaux afin d'y faire les baptêmes car la paroisse de Boutigny se trouvait éloignée de trois kilomètres. Cela ne se réalisa pas, faute de moyens.

273. *Arch. Yonne*, G 76.

274. En 1674, il est recommandé de le remplacer par un autre en argent, (*Arch. Yonne*, G 76 et 78).

275. Il est enjoint de les remplacer par d'autres en étain sonnant (*id.*)

Il n'y avait pas de cloche en 1484; je ne sais si elle fut faite rapidement comme le demandait l'archidiacre²⁷⁶ mais il est certain qu'il en existait une en 1689 car les habitants furent convoqués « par cloche » cette année là et les années suivantes²⁷⁷. Cette cloche probablement fêlée ou cassée fut remplacée en 1860, par la cloche actuelle « Clémentine-Pierre ». Elle coûta, avec la clochette de l'école, la somme de 1864,30 F²⁷⁸. Elle porte l'inscription suivante : « Nommée Clémentine-Pierre. Bénite par M. G^{el} Hureau. Curé de Vayres et Boutigny. Le 9 avril 1860. J'ai eu pour parrain. M. Pierre El. Th. Louis. Comte de Pons Rennepont. Auditeur au Conseil d'Etat. Et pour Marraine M^{me} Clémentine Cauchy. Née Blanchet de la Sablière. MM. L. Bicherelle, le Maire. A. Charpentier, adjoint. Souscription volontaire de tous les habitants de la commune. A. Hildebrand à Paris. Fondateur de l'Empereur ».

Voici à peu près tout ce qu'il nous a été possible de glaner sur notre modeste église, le monument le plus ancien du village qui se cache discrètement derrière les frondaisons du parc du château, au fond de sa petite place ombreuse et toujours si calme, à côté du vieux cimetière où sous les ronces et les arbres, les pierres disjointes et brisées des vieilles tombes oubliées rappellent aux rares visiteurs qui s'y glissent les noms de ceux de jadis que nous avons évoqués dans ces pages.

2 - Le château.

Nous avons vu qu'au XIV^e siècle le château n'était qu'un hôtel modeste accompagné toutefois de la chapelle fondée en

276. Arch. Yonne, G 74.

277. Arch. Yonne, G 78. Le fait qu'on signale que les habitants ont été convoqués « par cloche » en 1689, 1690, 1696 est peut être l'indice que la cloche est récente.

278. La municipalité avait décidé de bien faire les choses puisqu'elle voulait une cloche dont le poids exédât de 50 kg celui de l'ancienne. Pour l'acquérir, on ouvrit une souscription publique, mais elle ne rapporta que 938 F; force fut donc de demander un secours au Préfet et l'autorisation de se servir du crédit destiné à l'école et à l'église d'où l'acquisition de la clochette pour appeler les élèves au travail. Un secours de 200 F fut prélevé sur les fonds des amendes de police correctionnelle et l'autorisation fut accordée. La cloche fut fournie par la maison Hildebrand, de Paris.

279. En 1960, cet ancien cimetière ou l'on n'enterrait plus depuis 1910 a été désaffecté, les tombes relevées, le sol remblayé avec la terre des fondations de la nouvelle école. Quelques années plus tard, le terrain a été vendu à M. Morel, déjà propriétaire près de l'église d'une maison que nous avons toujours considérée comme étant l'ancien presbytère.

1310. Olivier Le Dain ne réalisa pas la belle demeure qu'il avait espérée et le vieux manoir survécut probablement jusqu'à la fin de 1588, date à laquelle il fut brûlé par les ligueurs ²⁸⁰.

Il y a tout lieu de penser que Jean Huault fit reconstruire son château sans tarder car il résida souvent à Vayres où sa fille Philippe fut enterrée en 1585 et où on lui éleva un très beau tombeau après sa mort en 1606 mais on ne sait rien de précis sur les conditions de son édification. A en juger par le bâtiment qui existait encore vers 1920 ²⁸¹, ce château était un grand bâtiment rectangulaire très étiré en longueur et peu élevé, d'une extrême simplicité, couvert d'un toit de tuiles à pente moyenne ²⁸². La façade était composée d'un rez de chaussée, au niveau du sol, comportant dix hautes fenêtres rectangulaires, d'un étage identique et de trois petites lucarnes du grenier sans aucun décor architectural. Seuls la parfaite symétrie de cet ensemble et les hautes fenêtres divisées en vantaux indépendants évoquent le début du XVIII^e siècle. Aucune décoration ne permet de dater avec assurance cette construction rustique.

Les diverses descriptions faites en 1669, 1780, 1838 n'apportent aucune précision. Le château est dit « solidement construit à la moderne » sans plus ²⁸³. Par contre toutes indiquent nettement les bâtiments annexes : face au principal corps de logis, se trouvait un autre grand bâtiment ²⁸⁴ couvert d'ardoises tout à fait semblable, comportant fournil, bûcher, orangerie, remises, grenier et caves ; la cour d'honneur située entre ces deux corps était fermée, d'un bout, par la grille d'entrée face à l'avenue, et, de l'autre, par la grille de la basse-cour ; la chapelle qui existe toujours, très délabrée, attenait au

280. Il ne fut sans doute pas détruit de fond en comble et les salles basses voûtées ont peut être été conservées telles quelles.

281. Voir pl. II.

282. Le plan d'intendance ne permet pas de s'en faire une idée exacte. On y voit seulement en effet deux bâtiments perpendiculaires, qui ne correspondent pas à l'ensemble des lieux.

283. *Arch. Seine-et-Oise*, 6 J 23. En 1902, il est précisé que se trouvent au rez-de-chaussée : une grande salle à manger avec cheminée, une autre chambre froide, un corridor entre elles et, au fond du corridor une cuisine avec four.

284. Ces communs subsistent et donnent une idée de ce qu'était le corps d'habitation avec ses salles voûtées au rez-de-chaussée.

logis principal. Il y avait, en outre, dans la basse-cour, un bâtiment servant de cellier, vinée et grange; en vis à vis un autre servant de logement au jardinier, d'écuries, de sellerie et de vacherie et, dans la seconde basse-cour, un colombier et un charbonnier. Le parc clos en partie de murs, en partie de fossés, en partie par l'Essonne comportait des bois de diverses essences, des prés, des vignes, des terres de culture, un potager, des parterres, des canaux²⁸⁵, des cascades, et la maison du garde.

Des caves très anciennes et profondes se trouvent sous la cour et sous les communs. Un souterrain, dont l'entrée est aujourd'hui murée, prenait naissance près du mur de clôture du côté de la place de l'Eglise, il se dirigeait vers les bois, coupant la route nationale. Des anciens nous ont dit y avoir pénétré autrefois.

Nous avons énuméré les seigneurs qui l'ont possédé jusqu'à la Révolution. Nous avons dit aussi que les héritiers de Blanchet de La Sablière le conservèrent jusqu'à la guerre de 1914-1918. Nous allons ajouter ici quelques précisions sur le sort du château au cours des cinquante dernières années.

La famille Cauchy céda le château de Vayres et ses terres à un fabricant d'emballages, M. Cotteray qui fit procéder à l'abatage de nombreux arbres, tant dans le parc que dans les bois, en particulier, des énormes peupliers du parc qui furent débités pour la fabrication de caisses de munitions. Il fit en outre démolir le vieux château et entreprit la construction d'un château nouveau. Mais comme ses affaires étaient en difficultés, il dut en 1922 céder la propriété à Hubert Van Lith de Jeude, agent de change à Anvers. Ce dernier acheva en 1924 la construction de l'actuel château plus massif, plus élevé et beaucoup plus prétentieux que l'ancien et fit édifier les tours « pseudo-gothiques » qui l'encadrent. Il acquit un certain nombre de lopins de terre qui augmentèrent la superficie du domaine, et fit enclore la « Garenne du château »; à son tour en difficultés, il confia la propriété à la « Société de Valence et Montebello » puis à la « Société immobilière de la Seine et du Loiret ».

285. Canaux de clôture à eaux vives et large canal face au château.

Le château fut vendu le 8 juin 1950 ²⁸⁶, à la suite de la saisie immobilière faite sur la Société immobilière de la Seine et du Loiret. Il fut acquis par le Comte de Sugny, propriétaire du château de D'huison, qui le revendit en 1958 aux actuels propriétaires rapatriés d'Algérie qui y ont installé un collège mais procèdent actuellement au démembrement du domaine.

X. — ET MAINTENANT

Oh ! mon village que j'ai connu dans les années 30. que deviendras-tu demain ?

Ce monde va si vite !... Ayant mené à son terme ce travail de recherches, auquel j'ai pris tant de plaisir, voici une vingtaine d'années déjà — la fuite des jours est si rapide ici — je me suis vu obligé de modifier tant de choses pour suivre l'actualité !...

« Petit village au bord des bois » où tout était si calme et si tranquille, où il fait encore si bon le soir, lorsque les ombres de la nuit nous entourent de silence et que chantent les grillons, tu vas, sans doute encore te transformer.

Nous nous sommes crus si loin, durant si longtemps et maintenant nous sentons l'emprise de la grande ville et de la Modernisation nous enserrer de toutes parts. Les uns après les autres, ces lopins de terre où poussaient des récoltes et des herbes sauvages, s'entourent de ciment et de treillage; des constructions bariolées s'élèvent de tous côtés et ce n'est qu'un début !

Nos bois si paisibles où l'on pouvait rêver à son aise en écoutant le doux bruissement des feuillages; le bruit des rouleaux dans les champs au printemps; les cris des charretiers dans le soir, tout cela c'était il y a trente ans, bruits séculaires de la campagne que remplacent les vrombissements du Moteur triomphant (Oh ! ce chemin des « Fonds de Mousse » au nom si évocateur et si poétique, sillonné d'automobiles le dimanche).

Demain, toute cette vie paisible va disparaître, ce village campagnard que nous avons aimé va devenir « une localité de banlieue ». C'est le progrès dit-on !

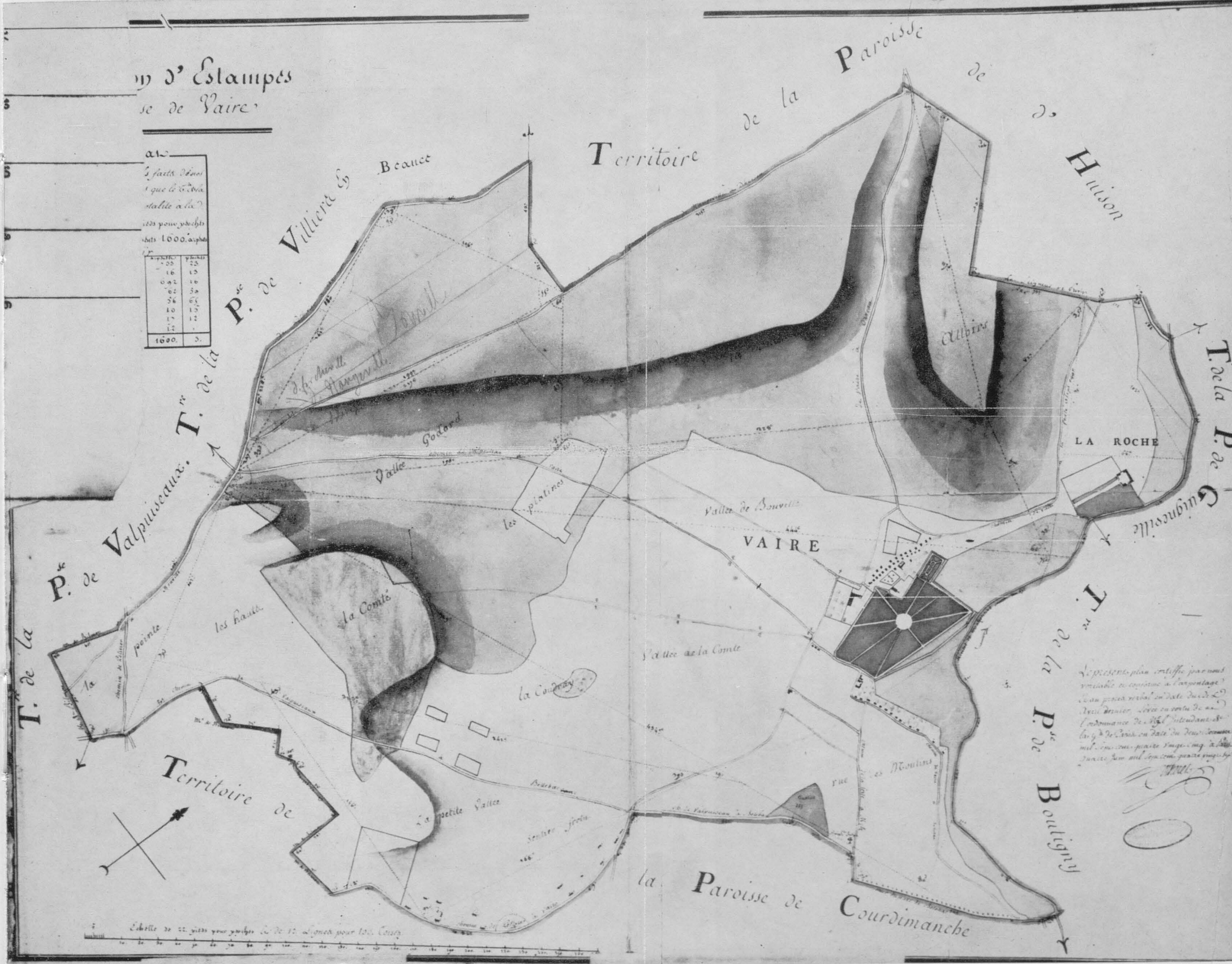
Roger BAILLY

286. La désignation de la propriété vendue était la suivante : « Un château et dépendances... avec communs, chapelle, deux maisons, immeuble à usage de boulangerie, jardin, parc et bois, d'une contenance de 320 hectares. Une ferme de 100 hectares. Cinq cressonnières et divers terrains.

du d'Estampes
de Vaire

à l'échelle de 1000 toises

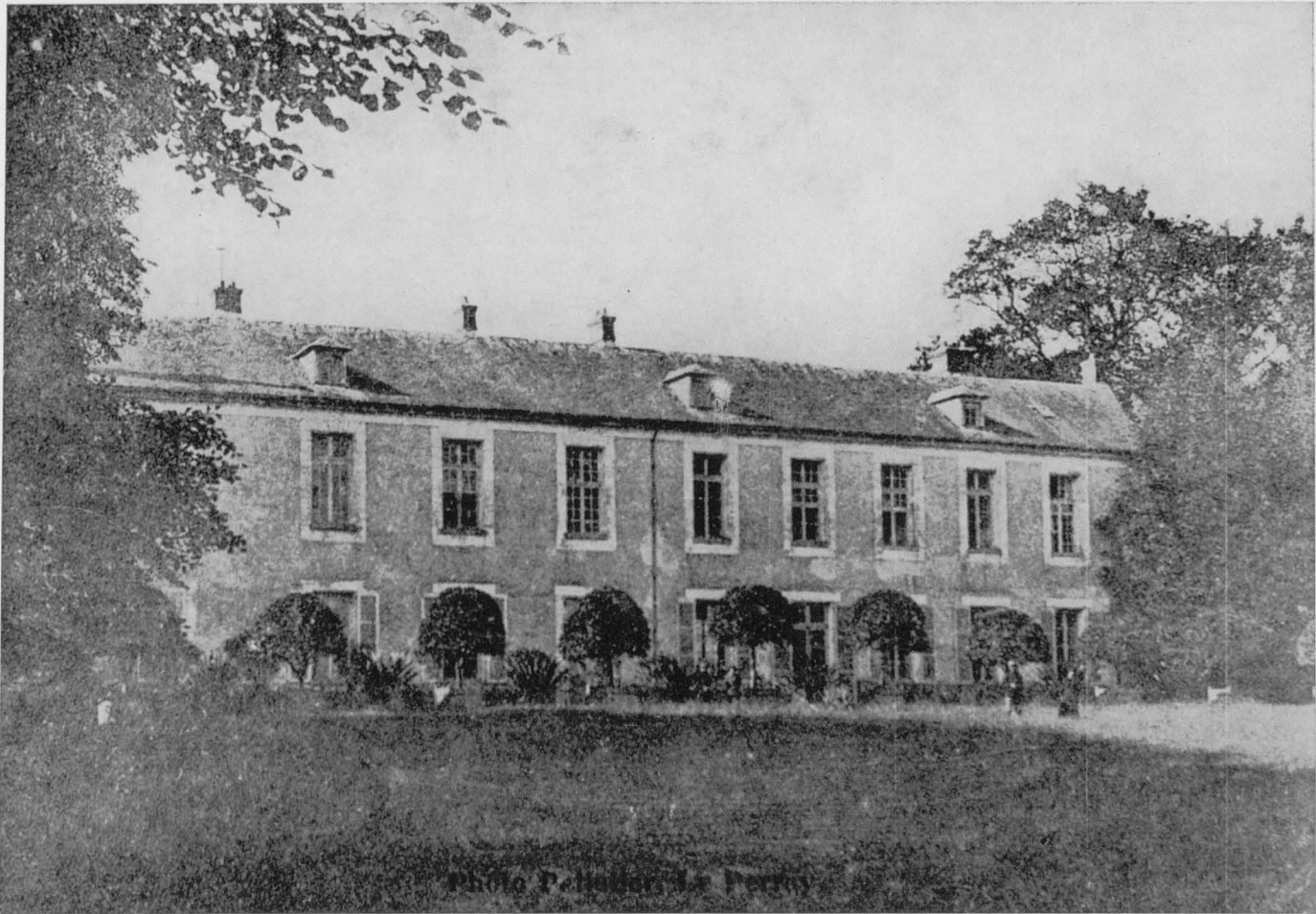
1000	1000
25	25
16	15
6.42	10
62	32
76	65
10	12
17	12
12	
1000	5



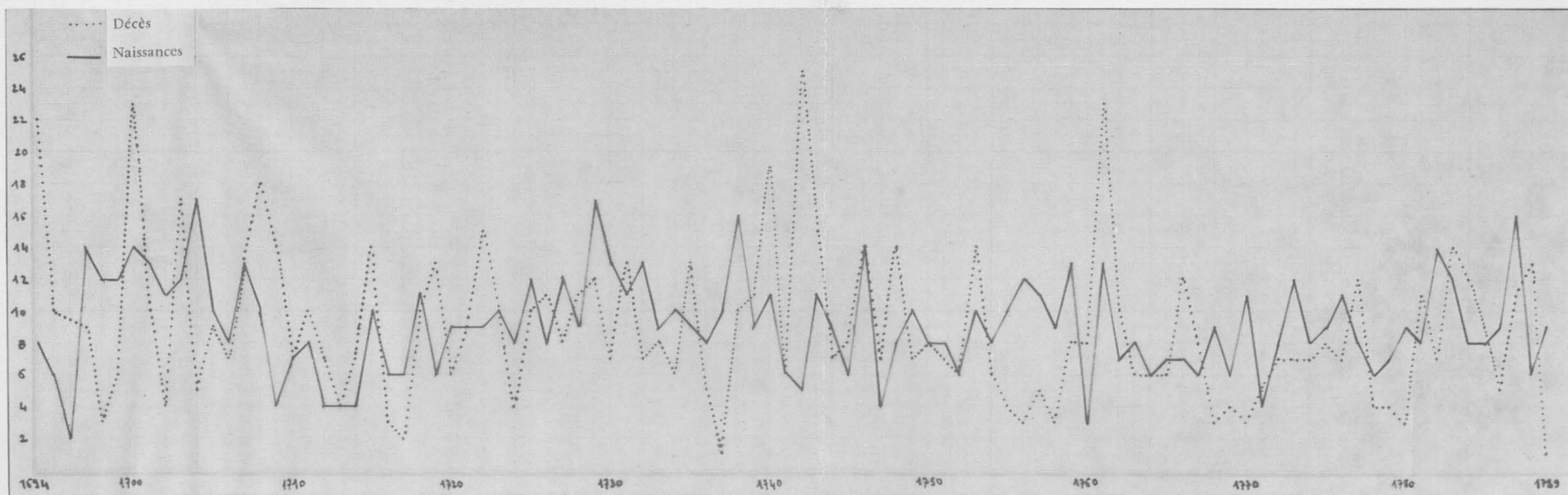
Le présent plan est dressé par nous
notaire de Vaire en vertu de la
Commission de l'Intendant de
la Province de Paris en date du 20
mars 1785 en vertu de la
Commission de l'Intendant de
Paris en date du 20 mars 1785
pour servir de base à la
vente des biens nationaux de
la Nation.

[Signature]
1785

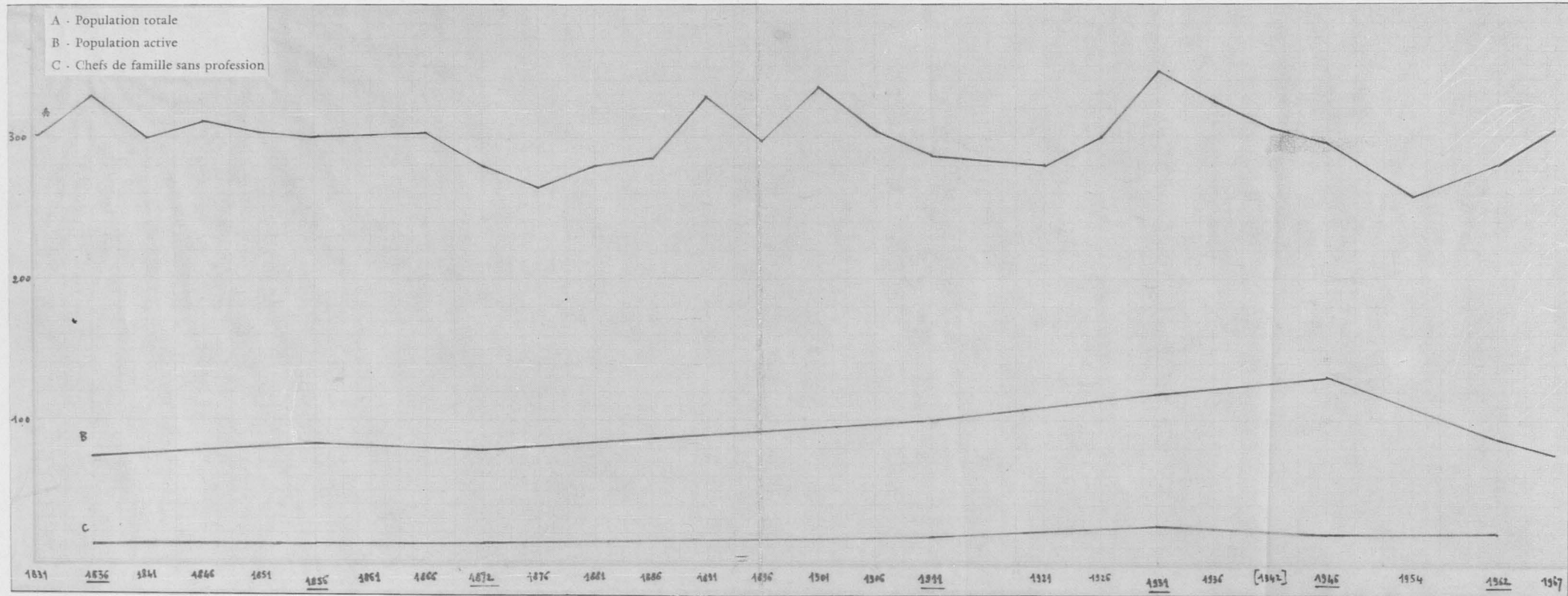
Plan d'intendance de Vayres-sur-Essonne (1785).



Le château de Vayres-sur-Essonne pendant la guerre 1914-1918.



Courbes des naissances et des décès 1694-1789



Courbes de la population de 1831 à 1967

Les reliques de saint Exupère à Corbeil

De la vie de Saint Exupère, dit Saint Spire, premier évêque de Bayeux, nous savons très peu de chose : le plus ancien ouvrage imprimé que nous connaissons, publié au début du xvii^e siècle¹, raconte qu'il naquit de noble lignée, fut vertueux dès ses jeunes années, compagnon de Saint Denis, envoyé en Neustrie pour y enseigner la religion puis élu et sacré par Saint Denis, Saint Saturnin et Saint Martial, évêque de Bayeux où il aurait fait construire une chapelle dédiée à la Vierge, prêché avec succès, guéri un aveugle, des boiteux et des fiévreux puis aurait été enseveli par son compagnon et successeur Saint Rénobert dans l'église construite « sur une montagne près de Bayeux ».

Les diverses vies de Saint Spire publiées ultérieurement² brodent sur la même trame : on le dit fils d'un puissant sénateur romain et d'une vertueuse romaine, devenu chrétien très jeune, ayant appris le latin, le grec et diverses sciences à Athènes où il aurait rencontré Saint Denis et envoyé en Gaule par Saint Clément. On énumère avec complaisance les miracles qu'il accomplit de son vivant et après sa mort.

1. *La vie et miracles de M. Saint Spire, un disciple de Saint Denis Aéropagite et premier évêque de Bayeux le corps duquel est à Corbeil près de Paris.* Paris, par Hubert Velut demeurant à la ruë de la Tannerie, à l'enseigne Notre-Dame de Boulogne, s. d.; in-16 (*Bibl. nat.*, Ln²⁷ 19142).

2. LE MASSON (J. B.). *La vie de Saint Exupère autrement Saint Spire, premier évêque de Bayeux et comme son corps et celui de Saint Loup furent portez et sauvez à Corbeil lorsque les Danois, peuples du Nord ravagèrent le pays de Neustrie, ensemble la translation d'iceux en d'autres châsses en l'an 1317 et les miracles qui s'y sont faits depuis jusques à présent.* Paris, 1614, in-8°, 40 p. et 1627, in-8°. — BOCQUET (Jean) *Les vies de Saint Exupère et Saint Loup vulgairement appelez Saint Spire et Saint Leu, premier et troisièsmes évesques de Bayeux, la translation de leur corps en la ville de Corbeil et les miracles qui s'y font jusques à présent par leur intercession.* Paris, P. Gaillard, 1627, in-8°. — *Les vies et miracles de Saint Spire et Saint Leu...* Paris, de l'imprimerie d'Estienne Pépingué, rue de la Harpe au-dessus de Saint-Cosme, au bras d'Hercule, 1658, in-8° et 1708, in-12°, rédigé par Michel de Haul-

Or tous ces ouvrages sont issus d'une source commune, une « Vie de Saint Exupère » probablement composée à Corbeil avant le xiv^e siècle dont le texte se trouvait dans un légendaire conservé jadis à l'église Notre Dame³ et dont on ne connaît plus qu'une copie du xvii^e siècle⁴. Or, Jules Lair a parfaitement démontré que cette vie n'était que le plagiat d'une fausse vie de Saint Regnobert⁵ rédigée au ix^e siècle, elle-même imitée de la vie de Saint Révérend⁶. On sait par ailleurs que les archives de l'évêché de Bayeux étaient déjà détruites au milieu du ix^e siècle⁷.

Nous devons donc nous résoudre à ignorer presque tout de la vie de Saint Exupère; seules quelques indications tirées des vies authentiques de Saint Révérend, son contemporain, et de Saint Loup, son troisième successeur, permettent de dire qu'il vivait vers le milieu du iv^e siècle, qu'il fut l'apôtre du Bessin et le premier évêque de Bayeux⁸, qu'il convertit Saint

demon, chapelain de Saint-Spire et dédié à Elisabeth-Marie Malier, Veuve de Nicolas de Bailleul, seigneur de Soisy et d'Etiolles (*Bibl. nat.*, Ln²⁷ 19145). — BEAUFIED (J. F.). *Les vies et miracles de Saint Spire et Saint Leu, évêques de Bayeux avec l'histoire de la translation de leurs reliques au château de Palluau en Gâtinois et de là en l'église royale et collégiale de Corbeil*. Paris, impr. de Knapen, 1732, 1735, 1736, 1773, in-12, 6 + 98 p. (*Bibl. mun. de Corbeil*, L 1012). — *Abrégé de la vie de Saint Exupère ou Spire, évêque de Bayeux, patron de la ville de Corbeil*. Paris, 1735, in-12.

3. Jean de La Barre dans ses *Antiquitez de la ville, comté et Chate-lenie de Corbeil* (Paris, Nicolas et Jean de La Coste, 1647, in-8°, 288 p.) p. 36 parle du « Grand légendaire de Saint Spire » qu'il a utilisé sans aucun doute et Hauldemonde mentionne « un ancien manuscrit en parchemin au côté droit du grand autel de Notre-Dame. « A côté du maitre-autel sous un treillis de fer » précise un texte attribué à Guilhermy et publié dans le bulletin de notre société de 1901, p. 38 à 71. Cette précision est très probablement tirée du *Journal* rédigé par Claude Chastelain vers 1680 dont le manuscrit a été perdu en 1831, ouvrage que l'abbé Lebeuf avait connu lui aussi et qu'il cite sous le titre de « Voyages manuscrits ».

4. Par Dumoustier, *Bibl. nat.*, man. lat. 10051, fol 208.

5. Saint Regnobert que la légende disait successeur immédiat de Saint Exupère a vécu beaucoup plus tard.

6. *Etude sur les origines de l'évêché de Bayeux dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 24^e année, 1863, p. 281-323.

7. D'après une vie de Saint Loup, authentique, rédigée à cette époque, avant le transfert de ses reliques à Cormery.

8. Le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* publié sous la direction du chanoine R. Aubert (Paris, Letouzey et Ané, in-4°) dans son fascicule 91 (paru en 1965) p. 263, se borne à ces indications sommaires, les seules acceptables.

Révérénd, qu'il fut peut-être inhumé sur le Mont Phaunus et que son corps fut peut-être transporté ultérieurement à la cathédrale de Bayeux.

Heureusement nous avons de meilleures sources pour traiter notre sujet qui est l'histoire de ses reliques.

Le corps de Saint Spire fut retiré de Bayeux au milieu du ix^e siècle, en 863, disent les textes anciens⁹, pour le soustraire au pillage et aux destructions des envahisseurs normands. Il parvint au château de palleau, commune de Ballancourt-sur-Essonnes.

Comment et pourquoi les chrétiens de Bayeux se retrouvèrent-ils en ce lieu marécageux situé sur la rive droite de l'Essonne à hauteur de son confluent avec la Juine ?

On sait que les malheureux qui fuyaient devant les Normands cherchaient à se réfugier dans des régions moins menacées que les leurs, soit dans le centre de la France soit, le plus souvent, en Bourgogne. Comme les Normands remontaient les grands cours d'eau pour exécuter leurs incursions, les vallées de la Seine et de la Loire n'étaient pas sûres¹⁰. Le meilleur chemin était celui de l'intérieur, c'est-à-dire, puisque le réseau routier était presque partout le même qu'à l'époque gallo-romaine, par Sées et Chartres.

Après Chartres, plusieurs directions s'offraient aux voyageurs : l'Aquitaine par Orléans, la Bourgogne par Sens¹¹, la Francie par Sézanne¹². Sans doute incertains sur leur destination et incapables de trouver un asile sûr en ces années de

9. Cette date précise est donnée par Jean de Saint-Victor dans son *Mémoriale Temporum* écrit de 1308 à 1322 et reprise dans la plupart des vies de Saint Spire. Seul l'abbé Lebeuf a supposé que c'était une erreur pour 963, époque de guerres intestines en Normandie. Il n'y a pas lieu de retenir cette critique car multiples furent les translations de reliques au ix^e siècle et il est certain que d'autres reliques de Bayeux (entre autres, celles de Saint Loup) quittèrent la Normandie au milieu du ix^e siècle.

10. En 862, ils dévastent la Brie, les pays arrosés par la Loire et le Poitou. En même temps, les Bretons révoltés menacent le Maine.

11. Voir A. DUTILLEUX, *Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise*, Versailles, imprimerie Cerf et fils, 1881, in-12, 94 p., 1 carte.

12. R. BLAISE, *Chemins antiques de Corbeil* dans notre bulletin de 1965, p. 29 à 36.

lutttes incessantes¹³, ils durent se résigner à demeurer au moins provisoirement dans le pays de Neustrie dont le gouvernement venait d'être confié à Robert le Fort, vainqueur des Bretons rebelles et qui devait, le premier, résister victorieusement aux Normands. Pour plus de prudence, ils s'enfoncèrent le plus loin possible dans cette Neustrie de façon à gagner rapidement, s'il le fallait, les provinces voisines¹⁴.

Ils se fixèrent donc à Palleau, à la frontière même des anciens diocèses de Sens et de Paris¹⁵ qui se trouvait depuis quelques années aux confins de la Bourgogne et de la Neustrie¹⁶.

Un petit poste frontière peut-être d'origine antique¹⁷ surveillait le confluent de l'Essonne et de la Juine. Il avait

13. Charles-le-Chauve devait combattre non seulement les ennemis de l'extérieur : Germains et Normands mais aussi de l'intérieur, principalement Bourguignons et Aquitains. En 863 justement, il est occupé à réduire les révoltes de Bourgogne et d'Aquitaine.

14. D'autres reliques aboutirent dans la même région : celles de Saint Guenault, abbé de Landevenec, à Courcouronnes; celles de Saint Mélaire, évêque de Rennes, à Moiry (Cne de Saint-Pierre-du-Perray) puis à Saint-Léonard de Corbeil; celles de Saint Clair à Gometz, mais probablement un siècle plus tard (voir *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* par l'abbé Lebeuf. Paris, libr. de Féchoz et Letouzey, 1883-1893, 7 vol. in-8°).

15. Ballancourt (anciennement Saint-Martin) fut compris dans le diocèse de Sens jusqu'à la révolution. Cette frontière correspondait à la limite des cités gauloises des Senons et des Parisis.

16. La Bourgogne qui englobait au début du ix^e siècle toute la province ecclésiastique de Sens (évêchés de Paris, Chartres, Orléans, Nevers, Auxerre, Troyes et Meaux) perdit peu à peu les régions occidentales. En 853, Paris, Chartres et Orléans n'en font plus partie; dans l'évêché de Sens lui-même, l'Etampois s'est détaché, le Melunais et le Gâtinais ne vont pas tarder à passer du côté de la Neustrie (*Les origines du duché de Bourgogne* par l'abbé M. CHAUME, Dijon, impr. Jobard, in-4°, t. 1, 1925).

17. Les textes ne nous apprennent rien sur Palleau avant le ix^e siècle. Messieurs Jean et Christian Wagneur ont bien voulu, à ma demande, prospecter cet endroit. Je les en remercie très vivement car les indications qu'ils m'ont fournies permettent de suppléer en partie au manque de textes : deux sites gallo-romains y ont été localisés, l'un de part et d'autre de la Nationale 191 à la limite de Fontenay, l'autre, Rue de la Papeterie, où furent faites des trouvailles numismatiques en 1933. La fontaine qui se trouve juste au-dessus de la chapelle de Palleau dite actuellement de Pollon mais inscrite « Apollon » sur le plan d'intendance du xviii^e siècle et qui passe pour avoir des vertus curatives pourrait avoir été divinisée dans l'Antiquité et christianisée ensuite. Le *castellum* du iv^e siècle repéré l'an dernier à Fontenay-le-Vicomte (Voir notre bulletin 1966, p. 60), fortification des Parisis, pourrait avoir eu son homologue senon, de l'autre côté de la frontière, sur l'actuel

probablement été fortifié par les « missi » chargés de la défense de la Neustrie en prévision de quelque affrontement avec les ducs de Bourgogne et offrait sans doute les apparences de la sécurité en un lieu assez peu fréquenté ¹⁸.

Leur choix s'avéra excellent puisque les reliques y séjournèrent sans encombre ¹⁹ jusqu'au milieu du siècle suivant en dépit des incursions des Normands qui, presque chaque année, remontaient la Seine ou la Loire et osaient s'avancer jusqu'en Bourgogne ²⁰ puis des luttes continuelles entre les Robertiens, maîtres de la Neustrie et les derniers souverains Carolingiens. C'est à l'occasion d'une de ces incessantes guerres intestines que le châtelain de Palleau aurait pris une initiative malheureuse; en effet, depuis le retour sur le trône de France, en 936, du roi légitime Louis IV d'Outre-Mer, le très puissant Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France, dirige l'opposition et organise sans cesse des coalitions contre le souverain. Allié tantôt aux Normands, tantôt à l'Empereur d'Allemagne Otton, il attaque les possessions du roi et de ses alliés, le plus souvent au Nord de la Seine. Mais, au cours de l'été 946, Louis d'Outre-Mer, soutenu cette fois par Otton, prend l'initiative et vient piller le duché de France. Hugues le Grand reste prudemment à Orléans, attendant le départ des troupes royales. Elles s'en vont en effet, bientôt après, attaquer la Normandie, puis elles se retirent, poursuivies par leurs ennemis ²¹.

territoire de Ballancourt. Des toponymes comme « La Turelle » et « Château-Fraye » peuvent rappeler le souvenir d'établissements défensifs antiques ou médiévaux. Le toponyme « Pallau » est roman mais peut en avoir remplacé un autre plus ancien.

18. Bien que sur l'axe routier « Corbeil, Saulne, Pithiviers, voie secondaire.

19. Une chapelle y fut construite et on y célébra le culte de Saint Spire jusqu'à la Révolution. Un petit oratoire s'y maintint jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

20. Pour ne citer que les incursions très proches de Palleau, les Normands sont en 865, aux portes de Paris, au début de 866, près de Paris et dans la région de Melun; en 885-887, ils assiègent Paris, pillent tous les environs et remontent la Seine à deux reprises; en 888, revenant de Bourgogne, ils pillent Brie et Gâtinais; en 889, ils reviennent sur Paris; en 897, ils traversent la Neustrie; en 898, ils ravagent à nouveau Neustrie et Bourgogne, en 911, ils assiègent Paris puis, chassés de Bourgogne, traversent la Beauce et sont battus à Chartres; enfin, en 924, chassés de Bourgogne, ils sont battus à Chalmont (Cne de Fleury-en-Bière).

21. Jean de La Barre dans ses *Antiquitéz*, p. 68 précise qu'Hugues le Grand et son fidèle Aymond combattirent aux côtés du duc de Normandie.

Les années suivantes, la lutte reprend au nord de la Seine et continuera jusqu'en 953. Or, vers cette époque, et probablement, à mon avis, pendant l'invasion de 946²², le châtelain de Palleau « offensa »²³ le comte de Corbeil, Aymond²⁴, fidèle partisan de Hugues le Grand. Celui-ci ne tarda pas à se venger²⁵; il força le château, mit au fil de l'épée tous ceux qu'il y trouva et retint pour sa part de butin, ce qu'il y avait de plus précieux : la chasse de Saint Spire²⁶. Il la fit apporter à Corbeil et fit construire pour l'y conserver dignement une église²⁷, la première édifiée en cette ville et il la dédia aux douze apôtres et à Saint Exupère²⁸. Il y installa douze chanoines en l'honneur des douze apôtres, leur assigna des revenus et leur accorda des libertés et franchises²⁹.

Puisqu'il est admis qu'Aymond y fut inhumé, on peut penser que l'église était, sinon achevée, tout au moins, en partie construite au moment de sa mort que Jean de La Barre fixe en 957³⁰.

22. La date de 943 avancée par Hauldemon et par Beaupied ne peut absolument pas être retenue.

23. C'est le terme employé par Jean de La Barre qui malheureusement est bien imprécis en ce qui concerne tous ces faits de guerre.

24. Il devait avoir reçu le Comté de Corbeil des mains de Hugues le Grand très peu de temps auparavant.

25. Dès son retour de la campagne de Normandie, d'après Jean de La Barre qui est seul à citer les faits d'armes de ce premier comte de Corbeil.

26. Jean de La Barre y ajoute la chasse de Saint Loup. C'est inexact car les reliques de Saint Loup restèrent à l'Abbaye de Cormery en Touraine jusqu'aux environs de l'an 1000; elles furent sans doute amenées à Corbeil par Thibault, fils du comte Aymond, qui était abbé de ce monastère (Lair, *op. cit.*).

27. Grâce aux rançons qu'il tira de ses prisonniers allemands puis grâce à la succession de son père Osmond, nous dit Jean de La Barre.

28. On oublia vite les douze apôtres et son titre devint « Saint Exupère et Saint Loup ».

29. C'est la caractéristique même des collégiales qui furent créées en très grand nombre du x^e au xiii^e siècle. Sous l'autorité de l'évêque, mais conservant une certaine autonomie grâce à leurs statuts et à leur patrimoine, les chanoines menaient une vie corporative; ils devaient essentiellement assurer le chant de l'office. Les collégiales jouèrent un grand rôle dans le développement des villes.

30. Elle fut détruite par un incendie vers 1140 et reconstruite peu après; c'est cet édifice remanié au cours des siècles que nous connaissons et dont je n'ai pas à faire l'historique ici.

Ces reliques qui, selon la tradition, avaient provoqué de nombreux miracles pendant leur séjour à Palleau attirèrent beaucoup de monde à Corbeil et les chanoines de Saint-Spire firent bien des jaloux; entre autres, l'évêque de Bayeux, Eudes, qui tenta en 1049, première année de son épiscopat, de récupérer le corps de Saint Spire en soudoyant un sacristain³¹.

Les chanoines évitèrent les embûches et conservèrent la majeure partie du corps de Saint Spire jusqu'à la Révolution comme le prouvent les authentiques qui sont encore conservées à Saint-Spire et que nous avons pu examiner. Nous allons, grâce à ces documents, suivre l'histoire de ces reliques depuis le XIV^e siècle.

Le jour de l'octave de l'Épiphanie 1317 (ancien style) c'est-à-dire le 13 janvier 1318, le chapitre se réunit tout entier et, avec l'assentiment de son abbé séculier, décide que les corps saints ensevelis depuis longtemps³² dans l'église, dans d'humbles conditions, à cause de la faiblesse de ses moyens, seraient examinés par tous les chanoines présents puis transférés dans des coffres plus beaux correspondant à ses moyens actuels³³. Les chanoines ne voulant pas être accusés d'irrespect et de scepticisme, précisent bien qu'ils n'agissent pas « par doute » mais « par désir d'avoir une meilleure connaissance »³⁴.

Le vendredi suivant immédiatement les Brandons (premier dimanche de Carême), soit le 17 mars 1318, en présence du plus grand nombre de chanoines et de chapelains possible, après célébration de la messe, les châsses furent placées devant

31. Celui-ci apporta les soi-disant reliques à Eudes mais il n'osa pas jurer qu'elles étaient authentiques et l'évêque comprit qu'on avait voulu le jouer. Cette histoire est racontée par Guibert de Nogent dans son *De pignoribus Sanctorum* (t. III, B 3) écrit vers 1112-1124, publié par D'ACHERY en 1651 et par MIGNE (*Encyclopédie*, t. CLVI). Elle est rapportée aussi par SAINTE-BEUVE, *Cas de conscience*, t. II, p. 250 et ss. et par l'abbé LEBEUF.

32. « Diucius » écrivent les chanoines sans plus de précision.

33. On sait que le XIII^e siècle et le début du XIV^e furent une période de développement démographique et économique. L'histoire de la collégiale Saint-Spire est à faire; l'étude de ses revenus confirmerait sans aucun doute l'accroissement des moyens auquel on fait allusion ici.

34. « Non aliquanter dubitando sed de ipsis sensus experienciam habere certius cupiendo ».

le grand autel³⁵ et ouvertes. On y trouva, dans leur intégrité absolue, les crânes et tous les membres de saint Spire et de saint Loup placés dans des linges très propres de lin et de soie, enveloppés d'une peau de cerf et bien attachés.

On alluma alors les cierges; on fit sonner les cloches et le peuple accourut en foule et poussa d'immenses cris de joie et de louange³⁶.

Le transfert dans les nouvelles châsses eut lieu le 14 mai suivant³⁷; il fut fait par Gérard de Courtonne, évêque de Soissons³⁸, assisté de Guarin, évêque de Sagone, et de l'abbé de Saint-Magloire de Paris en présence d'une foule immense, enthousiaste et émue³⁹.

Les deux chartes qui attestent cette première translation ne fournissent aucune précision sur ses causes réelles ni sur l'aspect de la nouvelle châsse, mais, grâce au vieux légendaire que les auteurs anciens ont compulsé, on sait qu'un nommé « Geoffroy du Plessis, qui, en sa jeunesse, avait été secrétaire de Jeanne de Toulouse, comtesse de Poitiers⁴⁰, avait fait refaire, en partie à ses dépens, cette châsse sur laquelle on voyait ses armoiries »⁴¹. On sait aussi que cette châsse « était

35. On ne décrit malheureusement pas ces châsses qui étaient peut-être celles qui avaient servi au transfert du ix^e siècle; on ne dit pas non plus où on les plaçait ordinairement dans l'église à cette époque.

36. Charte sur parchemin à laquelle sont apposés, sur queues de parchemin, les sceaux du Chapitre; de Robert de Saint-Benoît, chanoine; de P. d'Epiais; de Guillaume de Saint-Merry, chanoine; de J. d'Amiens, chanoine; de J. dit Branche, chanoine; d'Etienne, chevecier; de Richard, curé; d'Hugues de Saint-Florentin, chapelain; d'Etudes de Grès, chapelain; de P. de Gâtine, chapelain; d'Etienne Normand, chapelain; de J. Girout, chapelain; de J. de Limeil, chapelain.

37. La charte en parchemin qui en fait foi porte en toutes lettres la date de 1317 que tous les historiens ont répétée. C'est une erreur qui s'explique aisément car l'année avait commencé trois semaines plus tôt le 23 avril, jour de Pâques. D'ailleurs le 14 mai 1318 est un dimanche (3^e après Pâques) tandis qu'en 1317 c'est un samedi (6^e après Pâques).

38. Avec la permission de Guillaume de Baufet, évêque de Paris, dont dépendait la collégiale.

39. (« Psallentes et flentes ».

40. Epouse d'Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis.

41. Il devait être de la famille du Plessis qui possédait des biens à Combs-la-Ville au xiii^e siècle (voir :LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. V). Il rendit sans doute de grands services à ses maîtres qui lui légèrent leur domaine de Vaux-la-Comtesse (plus

en argent doré, ornée de fleurs de lis, de tours de Castille⁴² et de douze figures d'argent doré entre lesquelles on distinguait celle, plus massive, de Clémence de Hongrie⁴³ qui avait fait terminer le travail. Ses armes⁴⁴ y étaient aussi représentées »⁴⁵.

C'est à peu près la même description que donne l'inventaire du trésor de Saint-Spire rédigé en 1424⁴⁶. Il nous apprend en outre où était conservée cette châsse : « Item, une grande, belle et noble châsse de laton ou cuivre doré estant sur quatre pilliers de pierre au-dessus dudit grand autel, en laquelle sont et reposent des reliquaires du précieux corps Monseigneur Sainct Spire, patron principal, après Nostre Seigneur Jhesu Christ et la glorieuse Vierge Marie, d'icelle église, autour de laquelle châsse sont tenans douze ymaiges d'argent dorez ». Grâce à ce document, nous savons qu'il existait aussi dans la sacristie : « ung bras d'argent doré ouquel est enchassé le bras de mon Seigneur Saint Spire, si comme il appert par l'escript qui y est oudict bras d'argent gravé et aussy le voit on par le cristal qui y est au devant et avec icellui bras est la main ou doy de laquelle appellé *digitus* est ung aneau d'argent ».

Aucun document ne nous apprend à quelle date on a mis un os du bras de Saint Spire à part dans un reliquaire spécial mais il est bien évident que ce fut à l'occasion de cette translation de 1318; ce ne fut d'ailleurs pas la seule soustraction faite ce jour-là; on retira aussi une dent qui fut enchas-

tard Vaux-la-Reine, à Combs-la-Ville; ordre fut, en effet, donné au prévôt de Paris de lui délivrer ce bien le 26 mai 1297; il passa un certain nombre de contrats avec l'abbaye de Jarcey, voisine. Il était « notaire de l'église de Rome ». Voir *Vaux-la-Reine* par Ch. MOTTHEAU dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comle-Robert*, II, 1902, p. 147-156.

42. « En souvenance des anciens maîtres et maîtresse » de Geoffroy du Plessis dit Jean de La Barre. Ce sont en effet les armes de Louis VIII et de Blanche de Castille, parents d'Alphonse de Poitiers.

43. Femme de Louis X le Hutin, elle eut le comté de Corbeil dans son douaire de 1316 à 1328.

44. « Deux écussons à ses côtés et trois à ses pieds » précise de La Barre.

45. Texte reproduit par GUILHERMY (*Op. cit.*).

46. *Arch. mun. de Corbeil*, GG 404 publié par A. DUFOUR dans *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, VI, 1888, p. 243-264 et dans le bulletin de notre société, année 1905, p. 30-48.

sée dans une image du saint⁴⁷ et une côte qui fut échangée contre un morceau de la Vraie Croix⁴⁸ avec la Sainte Chapelle de Paris⁴⁹.

Les auteurs anciens ajoutent que, ce 14 mai, l'évêque de Soissons qui avait présidé à la translation fit un sermon au Tremblay⁵⁰, qu'il se fit un grand nombre de miracles et que, depuis ce jour-là, on a toujours célébré la fête de la translation tous les ans le cinquième dimanche après Pâques⁵¹.

Pendant la guerre de Cent Ans « la condition pitoyable à laquelle le peuple français avait été réduit... avait fait cesser toutes sortes de fêtes, pèlerinages et réjouissances publiques » nous dit Jean de La Barre qui ajoute « sitôt que l'orage et la tempête... furent passés, les chanoines de Saint-Spire s'avisèrent de renouveler et mettre en réputation leur église... » Comme, chose curieuse, la dédicace n'en avait jamais été faite, ils obtinrent que Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, délégué par l'évêque de Paris, fit cette cérémonie le 10 octobre 1437⁵².

47. L'inventaire du trésor de 1424 cite « ung ymaige de mon Seigneur Saint Spire lequel ymaige est d'argent doré, tenant en sa main dextre ung livre d'argent et en la senestre une crosse » mais ne dit pas qu'une dent du saint y est ajoutée.

48. Dans le trésor figure bien en 1424 : « Une croix d'argent dorée... a ung crucifix... ou milieu duquel est enchassé, comme il appert par le cristal du fust, de la vraye crois... ».

49. La charte du chapitre qui confirme cette donation est du 5 août 1318 (*Arch. nat.*, L 620, n° 5). Elle est publiée dans A. VIDIER, *Le trésor de la Sainte Chapelle* (Paris, 1911, in-8°), p. 321-322. L'abbé Guiot avait noté ces précisions sur le tome XI de la *Gallia Christiana*, exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Corbeil mais il n'indiquait pas ses sources. L'abbé Lelièvre dans son *Etude historique sur les reliques de Saint Exupère* parue dans la *Semaine religieuse de Bayeux* des 5 et 12 août 1888 écrivait donc faussement que Guillaume Chartier, évêque de Paris, né à Bayeux, avait donné à Charles VII pour la Sainte Chapelle, une côte de Saint Spire au moment de la translation de 1454.

50. Lieu situé au bord de la Seine à la limite de Corbeil et de Saint-Germain-lès-Corbeil. Voir l'article de Maître CROS sur la maison du Tremblay, ci-dessous, p. 139-142.

51. Nous avons dit ci-dessus que le 14 mai 1318 tombait le troisième dimanche après Pâques. On ne voit donc pas pourquoi on aurait célébré cet anniversaire tous les ans le cinquième dimanche après Pâques et je me demande si, en fait, cette célébration n'aurait pas commencé seulement après la translation de 1454.

52. A. Dufour a publié une copie du procès-verbal de la dédicace dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, XIV, 1894, p. 31-32.

Il y vint beaucoup de monde ce jour-là et les années suivantes et cela permit aux chanoines de faire réparer la châsse de leur saint patron qui avait été dépouillée de ses plus riches ornements pendant la guerre.

Le corps de Saint Spire fut replacé dans la châsse restaurée le 26 mai 1454, dimanche des Rogations⁵³. Cette seconde translation⁵⁴ fut faite par Guillaume Chartier, évêque de Paris, assisté de Bernard de Cazilhac, évêque d'Albi⁵⁵.

François I^{er} qui vint plusieurs fois à Corbeil s'intéressa à la collégiale dont il demanda la réformation par lettres patentes du 9 novembre 1529; l'arrêt du Parlement de Paris ordonnant cette réformation date du 6 septembre 1532⁵⁶ et on dut commencer à l'appliquer peu après, non sans difficultés et sans querelles : un des chanoines, chantre de la chapelle du roi, accusa le fabricien de Saint-Spire, Jean Roger, d'avoir soustrait du trésor, des calices, des joyaux et « sept grandes images d'argent doré qui étaient attachées autour de la châsse où git le corps de Saint Spire ». François I^{er} avertit les évêques de Corbeil et demanda qu'on fit une enquête. Celle-ci prouva que le fabricien avait été injustement accusé. C'est probablement la connaissance incomplète de cette aventure qui est à l'origine de la fausse assertion de Guilhermy : « Quelques figures disparues furent remplacées sous François I^{er} ».

Un vol, réel cette fois, eut lieu le 25 mai 1585 : le reliquaire en forme de bras fut enlevé de l'église; on le retrouva, abandonné à Evry, le 1^{er} juin⁵⁷.

Lors du fameux siège de Corbeil par les Espagnols suivi de la prise de la ville, le 16 octobre 1590, les richesses des églises bien en sûreté ne furent pas pillées. La chambre du trésor

53. Je pense que c'est à partir de cette date que les cérémonies anniversaires de la translation se firent régulièrement aux Rogations.

54. La chartre sur parchemin de 1454 se trouve parmi les authentiques. Elle est extrêmement brève et ne donne aucun détail sur la cérémonie.

55. Il fut évêque d'Albi en même temps que Robert Dauphin, nommé par Eugène IV. Le schisme a duré vingt-six ans jusqu'à la mort des deux évêques en 1462.

56. Jean de La Barre en a publié le texte intégral, p. 228 à 235.

57. Le 25 mai 1585 était le mardi précédent la Pentecôte. La neuvaïne de Saint-Spire était donc terminée et la châsse remise en place. Le bras-reliquaire au contraire restait à portée du public pour être vénéré en dehors des fêtes de la translation.

sor de Saint-Spire était fort bien dissimulée car la porte de l'escalier qui y donnait accès, faite dans la même boiserie que le reste de la sacristie, ne se remarquait pas. Une troupe d'hommes et de femmes qui s'y était réfugiée y demeura deux jours après la prise de la ville sans être remarquée. Ce fut un prêtre qui les dénonça aux envahisseurs.

Au cours de ces luttes terribles, l'église Saint-Nicolas qui servait de paroisse aux habitants de Corbeil avait été démolie; aussi en 1594, les Corbeillois demandèrent-ils au roi la réunion des collégiales et chapitres de Notre-Dame et Saint-Spire et la transformation de Notre-Dame en église paroissiale. Ce fut fait en 1601 à la charge pour les paroissiens de payer douze cents livres pour la réfection de Saint-Spire et pour les réparations à faire aux maisons du cloître où devaient loger les chanoines des deux collégiales réunies. Cette fusion et une réduction des prébendes permirent une meilleure gestion financière. C'est peut-être ce qui occasionna la troisième translation qui eut lieu le samedi 4 mai 1619, veille des Rogations, à la demande de Louis XIII lui-même ⁵⁸ et avec l'autorisation du Cardinal de Retz, évêque de Paris. Ce fut l'archevêque d'Aix, Paul Hurault de l'Hôpital qui présida la cérémonie « en présence du chapitre, du clergé, de la noblesse et du peuple » du lieu : il retira de l'ancienne châsse « la tête et tous les membres ⁵⁹, un par un » et les plaça dans une nouvelle châsse « en argent, ornée d'or et de pierres précieuses » ⁶⁰.

Les documents originaux ne nous apprennent rien de très précis sur cette nouvelle châsse de 1619 ni sur le sort de

58. « Rege nostro christianissimo et devotissimo (qui jubere possit) petente ».

59. Nous avons vu que quelques uns avaient été soustraits de la châsse sans doute en 1318. L'abbé Lebeuf ne mentionne, lors de cette translation de 1619 que « tous les os de la tête »; peut-être voulait-il seulement montrer la fausseté des reliques signalées à Bayeux dans l'inventaire de 1476 (le chef de saint Exupère), reliques qui furent d'ailleurs brûlées par les Protestants en 1562. De même l'existence de soi-disant reliques de Saint Spire données par Hurault de l'Hôpital à un chanoine de Corbeil et parvenues entre les mains d'un chanoine de Bayeux est réfutée par de Sainte-BEUVE, *Cas de Conscience*, t. II, p. 250 et suivantes.

60. Deux chartes en parchemin en font foi, l'une émanant de l'abbé et du chapitre de Saint-Spire et Notre-Dame, l'autre de l'archevêque d'Aix.

l'ancienne. Jean de La Barre qui a assisté à la cérémonie et signé la charte rédigée par les chanoines n'en parle malheureusement pas dans ses « Antiquitez » qui s'arrêtent en 1614.

Nous savons toutefois que Paul Hurault prêcha à Saint-Spire la veille de la fête et au Tremblay, le lendemain ⁶¹ et que la nouvelle châsse était « de vermeil à la gothique, grande et magnifique » ⁶². On en possède deux reproductions tout à fait semblables, l'une de 1787 due au burin de Claude Niquet ⁶³, l'autre gravée par Pierre-Nicolas Ransonnette en 1791 ⁶⁴. On sait, grâce à ces gravures, et à l'abbé Guiot qui en a fait la description, qu'elle avait la forme d'une petite chapelle rectangulaire décorée de niches en ogives : cinq sur chaque grand côté soit, d'une part, Saint Spire, assis sur un trône, portant la mitre et la crosse, orné de pierres précieuses accosté à droite et à gauche de deux saints ou acolytes et, d'autre part, Saint Loup, crosse en main également accompagné de quatre acolytes, et une sur chaque petit côté soit, d'un bout, la Vierge couronnée et portant l'Enfant entre l'écusson de Corbeil et celui du Chapitre et, d'autre bout, la reine Clémence de Hongrie, entre son blason (parti de France et de Hongrie) et les armoiries de Castille. La crête du toit et le bord des ogives étaient parsemés de fleurs de lis. A l'intersection des ogives, étaient fichés huit clochetons tandis qu'un clocher central, surmonté d'une boule, d'une fleur de lis et d'une couronne, dominait la toiture.

Cette description correspond tout à fait à celle de l'ancienne châsse et il convient de se demander si on en fit réellement une neuve reproduisant exactement l'ancienne ou si on se contenta de réparer la châsse gothique en l'enrichissant

61. D'après Michel de Hauldemon. Je pense qu'il faut comprendre : à Saint-Spire la veille des Rogations et au Tremblay, le dimanche des Rogations.

62. D'après l'abbé Chastelain reproduit par l'abbé Lebeuf et par Guilhermy.

63. Cette gravure a été collée par l'abbé Guiot dans le tome XI de sa *Gallia Christiana* (Bibl. mun. de Corbeil).

64. Dans MILLIN, *Antiquités nationales ou recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'empire français*. Paris, 1790-1798, 5 vol. gr. in-4°. L'image de la châsse se trouve dans le tome II, paru en 1791, ch. XXII. Elle est reproduite dans l'article de l'abbé DESTARAC, *Etude historique sur Saint Spire* parue dans le bulletin de notre société de 1903, p. 12-25.

de pierres précieuses bien que la charte de translation dise textuellement « une nouvelle châsse »⁶⁵.

Cette châsse, tout comme par le passé, était placée dans le chœur « sur le rabat d'une fenêtre à droite du maître-autel »⁶⁶. Lorsque le chapitre fit édifier, en 1666, par Marc Genty, menuisier à Paris, un retable classique à quatre colonnes corynthesiennes encadrant un tableau central et deux niches latérales où furent installées les statues en bois de Saint Spire et Saint Leu, on réserva, au-dessus de la boiserie, trois emplacements pour les châsses : l'un pour celle de Saint Spire au-dessus du panneau central, les deux autres de chaque côté c'est-à-dire au-dessus des niches, pour celles de Saint Loup et divers autres saints. On prévint même un châssis pour mettre une peinture représentant la châsse de Saint Spire lorsqu'elle serait descendue. Enfin, on pratiqua, derrière ce retable, un escalier en bois pour accéder aux reliquaires⁶⁷.

On ne descendait les châsses que pour les cérémonies des Rogations et de l'Ascension et pour les fêtes patronales. La neuvaine de Saint-Spire commençait le samedi des Rogations et se terminait le dimanche après l'Ascension; elle était parfois doublée — en cas de mauvais temps ou de calamité — et durait alors jusqu'à la Pentecôte. Il serait trop long de décrire ici fêtes et processions de la Saint-Spire qui ont déjà été étudiées⁶⁸ et d'énumérer les nombreux miracles qui ont eu lieu en ces occasions⁶⁹.

65. On peut admettre qu'une grande partie en ait été refaite mais s'il s'agissait d'une châsse entièrement neuve, on aurait sans doute utilisé l'ancienne pour d'autres reliques. Or la châsse de Saint Loup était d'un travail moderne. On peut penser aussi qu'elle a été fondue et que le métal a été réutilisé.

66. D'après Jean de La Barre.

67. COUARD-LUYS (E.), *L'ancien retable de Saint-Spire de Corbeil* dans *Bulletin de la Commission des Antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, vol. XII, 1892, p. 80-85 avec une image du chœur orné de ce retable qui ne fut détruit qu'en 1844.

68. A. DUFOUR, *Saint Spire à Ballancourt et à Corbeil* dans le bulletin de notre société de 1895, p. 5 à 11.

69. Michel de Hauldemond en mentionne quatorze accomplis entre 1300 et 1437 consignés dans le fameux légendaire de Notre-Dame; il ajoute que de nombreux autres sont inscrits dans les registres du greffe du bailliage du chapitre de Saint-Spire et dans les actes des notaires de Corbeil. Jean de La Barre (p. 37 et 38) en rapporte trois dont il fut témoin oculaire et précise qu'il s'en est fait plusieurs autres pendant les dix-sept ans qu'il résida à Corbeil. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une intéressante étude.

Disons toutefois qu'il y avait foule à Corbeil pour ces fêtes et que le chapitre attachait beaucoup de prix à ses reliques. Il refusa à nouveau en 1786 d'en distraire un fragment pour l'église de Bayeux⁷⁰. Personne ne pouvait alors prévoir que moins de dix ans plus tard, il n'en resterait que des débris.

Les premières mesures révolutionnaires concernant le clergé ne furent pas alarmantes pour Saint-Spire : on y posa bien, comme dans toutes les églises, les scellés sur les objets précieux et sur les reliques dont on fit le recolement en 1790⁷¹ mais cela n'empêcha pas, en 1791 et 1792, la célébration des fêtes et les processions habituelles⁷². Mieux, en novembre 1792⁷³, l'église Saint-Spire fut la seule, à Corbeil, réservée au culte et le 24 avril 1793 toutes les reliques des autres lieux de culte y furent déposées. La Procession eut encore lieu en 1793⁷⁴. Malheureusement, tout changea bientôt; en novembre 1793, fut décidé l'envoi à la Monnaie d'une partie des objets précieux qui s'y trouvaient. Ce fut d'abord le reliquaire en forme de bras qui disparut et les ossements du bras de Saint Spire ainsi démunis furent abandonnés, le 3 novembre 1793, par

70. Cette précision figure parmi les intéressantes notes que l'abbé Guiot inscrivit sur son exemplaire de la *Gallia Christiana*, t. XI (Bibl. mun. Corbeil).

71. L'inventaire fut établi par le chapitre le 22 juin et les scellés furent posés par la municipalité le 30 décembre (*Arch. mun. Corbeil*, cartonier 23, dossier 1).

72. Les scellés furent levés le 25 mai 1791 pour permettre la célébration de la fête qui commençait le samedi suivant; ils furent replacés après les fêtes, le 8 juin, levés à nouveau le 31 juillet pour la Saint-Spire d'août (*idem*). Les procès verbaux manquent pour 1792 bien que les fêtes aient eu lieu comme d'habitude en présence de la municipalité et du conseil général du district (COMBES-MARNES, *Histoire de Corbeil à travers les siècles*. Corbeil, impr. Typolino, 1950, in-8°, p. 246-247).

73. A cette date, comme en 1790, sont bien conservés : La grande croix avec morceau de la Vraie Croix; les deux reliquaires en forme de bras avec os des bras de Saint Spire et de Saint Loup; la dent de Saint Spire dans son petit reliquaire de vermeil à l'image du saint et les trois grandes châsses qui sont dites « en cuivre ». Les aurait-on volontairement dépréciées pour les sauver ? C'est l'ancien sacristain Hézeau qui assiste à l'inventaire de novembre 1792. (*Arch. mun. id.*).

74. Si l'on en croit la gravure de 1793 intitulée « Procession du Clergé de Saint-Spire avec les reliques réunies des différentes églises au champ du Tremblay, faubourg St-Jacques à Corbeil, le jour de l'octave de la translation après l'Ascension ».

l'évêque constitutionnel de Seine-et-Oise, Avoine, à son confrère du Calvados, Claude Fauchet, qui, malgré les événements, ne renonçait pas aux revendications normandes. Puis ce fut le tour de la belle châsse de Saint Spire qui fut ouverte en présence de l'abbé Mariette et d'où on retira un coffret de bois dont on arracha aussi les agrafes d'argent ⁷⁵.

Les restes de Saint Spire furent abandonnés dans ce coffre sans serrure; pour peu de temps d'ailleurs car le 8 février 1794, sur l'initiative du maire Happey, de son adjoint Gorsat, de l'agent national Brunas et du nommé Bertrand, toutes les saintes reliques des églises de Corbeil furent brûlées sur la Place Saint-Guénault après quoi les cendres furent jetées dans la Seine du haut du pont ⁷⁶.

Cependant, quelques fragments échappèrent au feu de la façon suivante : entre novembre 1793 et février 1794, le sacristain Guilpain eut la garde du coffre et il en retira un os de la mâchoire. Sa femme Marie-Antoinette Grandgeon, de son côté, prit un autre morceau de mâchoire qu'elle dissimula derrière le chappier ⁷⁷. On a écrit aussi ⁷⁸ qu'un conseiller au Parlement d'Aix, réfugié à Corbeil, M. de Brignolles, aurait arraché au bûcher de la Place de la Révolution le coffret « en ébène » contenant les reliques et sauvé le maxillaire inférieur et un avant-bras de Saint Spire; on peut douter de cette asser-

75. La charte de 1619 ne parle pas de ce coffret dans lequel le menuisier François Petit ne vit qu'un linge blanc et un grand parchemin.

76. Dans le registre des délibérations municipales pour 1794, le procès-verbal du « brûlement des reliques » du décadi 20 pluviôse an II précise « un tombereau charria sur la grande arche du pont de Seine d'où ils furent jetés dans la rivière les ossements réduits en cendres des prétendus saint Spire, saint Guenault, saint Quirin, saint Leu, saint Norbert et d'une foule d'autres... ».

77. De même, un nommé Germain avait enlevé d'un petit reliquaire en forme de rose qui se trouvait dans la sacristie de Saint-Spire, « afin qu'ils ne fussent pas profanés », quatre petits paquets contenant des reliques de Saint Martial, saint Mamert, d'un autre saint dont le nom commence par Man et un doigt de gant en soie blanche tricotée dit « gant de Saint Spire ». Il les remit à l'abbé Mariette le 18 avril 1796; ces petits paquets se trouvent encore parmi les reliques conservées à Saint-Spire et le petit morceau de tissu (et non de tricot) dit « du gant de Saint Spire » a été soumis à l'examen de Madame Charles Picard et analysé et photographié par le laboratoire du Musée du Louvre. Nous en rendrons compte dès que possible.

78. LELIÈVRE, *Op. cit.* et DESTARAC, *Op. cit.*

tion car le maxillaire fut soustrait sans aucun doute par les Guilpain et l'avant-bras n'a pas reparu ⁷⁹.

L'histoire de ces quelques vestiges de 1793 à 1803, est assez mouvementée et permet d'évoquer quelques personnages de ces années difficiles chez qui se mêlaient, comme en tous temps, foi et superstition, audace et crainte, vanité et désintéressement.

Suivons d'abord l'os que s'est approprié le sacristain : celui-ci peut-être effrayé de son audace, le donna à un nommé Leboiteux ⁸⁰ qui en détacha deux dents du fond ⁸¹, en cassa un morceau sur la partie droite pour lui-même ⁸² et remit le reste en 1795 à l'abbé Mariette ancien chanoine de St-Spire ⁸³. L'abbé le déposa dans une boîte en carton faite sur le modèle de l'ancienne châsse par le jardinier Robinet qui demeurait chez lui et il y joignit les reliques d'autres saints que Germain lui remit en 1796. A la mort de l'abbé Mariette, son neveu et héritier Stocard ⁸⁴, rendit les reliques à Robinet, en tant qu'auteur de la châsse en carton qui les contenait. Celui-ci les remit à la fabrique de Saint-Spire le 2 mai 1803 ⁸⁵.

79. Les documents qui accompagnent les reliques n'y font aucune allusion. L'abbé Mesléart, curé en 1803, n'en parle pas non plus (son *Précis historique relatif aux reliques de Saint Spire...*, 28 brumaire An XII, Corbeil, impr. Ch. J. Gelé, 8 p. ne se trouve ni à la Bibliothèque de Corbeil, ni à celle de Versailles, ni à l'évêché de Versailles, ni à la Bibliothèque nationale, ni aux Archives de Seine-et-Oise. Nous ne connaissons que ce que l'abbé Destarac en a rapporté). Pourtant l'abbé Girard, curé de Corbeil sous le Second Empire, dans un « registre historique de la paroisse » qu'avait consulté l'abbé Destarac citait cet avant-bras parmi les reliques conservées.

80. Il était, en 1803, orfèvre, Place du Marché.

81. « Dont il disposa » ; on en ignore le sort.

82. Il ne rendit pas ce morceau.

83. L'acte de reconnaissance par Mariette est conservé parmi les authentiques.

84. Il était, en 1803, commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de Corbeil.

85. Dans la boîte se trouvaient deux actes de reconnaissance de l'abbé Mariette : celui de l'os rendu par Leboiteux en 1795 cité ci-dessus et celui de deux autres reliques remises par Germain en 1796 qui n'est pas conservé.

Voyons maintenant ce que devint le morceau d'os caché par la femme Guilpain⁸⁶ : le fils du maçon Jean-Baptiste Chevalier découvrit la cachette et demanda l'os à la femme Guilpain qui, indifférente ou effrayée, le lui donna; il le remit à son père. Celui-ci en détacha un petit morceau pour sa mère qui en fit don à l'instituteur Lagneau, un autre qu'il offrit à l'abbé Dorget, curé de Soisy-sous-Etiolles⁸⁷, le 1^{er} août 1796, pendant la célébration de la fête de Saint-Spire⁸⁸ et il conserva la majeure partie qu'il rangea dans un petit reliquaire.

Toutes ces tractations semblent être restées assez secrètes même après le rétablissement du culte à Corbeil, le 6 juin 1795⁸⁹, l'installation de l'abbé Guiot comme desservant et le remplacement du maire « terroriste » Happey⁹⁰. Il fallut attendre la publication en 1802 du Concordat de l'an IX pour que les langues se délient. C'est ainsi, nous l'avons dit, que Robinet remit son reliquaire à la fabrique le 2 mai 1803 et qu'aussitôt, le curé Mesléart, premier curé concordataire, le maire de Boisneuf et le fabricant Massé entreprirent une enquête pour retrouver les reliques dispersées⁹¹.

Le 3 mai 1803, l'abbé Dorget envoyait au curé son morceau de mâchoire avec une attestation⁹² et, le 5 mai, Chevalier et Lagneau remettaient à Massé chacun son morceau. Ainsi était reconstitué l'os caché par la femme Guilpain qui le reconnut. On le plaça dans la châsse de carton avec le morceau provenant de Guilpain lui-même.

86. C'était aussi un morceau de la mâchoire inférieure. On peut supposer que Guilpain retira tout le maxillaire inférieur et le brisa en deux morceaux dont il donna l'un à Leboiteux et l'autre à sa femme.

87. Maintenant Soisy-sur-Seine.

88. Il se vanta même du danger qu'il avait couru car dit-il « On fit grand bruit de sa soustraction, on l'a cherché beaucoup et on cria au fanatisme contre ceux qui l'avaient soustrait ». Aucune remarque de ce genre ne figure au procès-verbal du 8 février 1794.

89. Voir le bulletin de notre société de l'année 1913, p. 55-56.

90. On se demande en effet pourquoi l'abbé Mariette n'a pas remis les reliques qu'il conservait depuis 1795 et 1796 à l'abbé Guiot. Sans doute considérait-il ces reliques comme appartenant au chapitre et non à la paroisse.

91. C'est grâce au procès-verbal qui en est conservé parmi les authentiques que nous connaissons tous ces détails.

92. Cette attestation ne nous est pas parvenue. Nous en connaissons le texte grâce au procès-verbal de l'enquête.

Le 20 août suivant, l'abbé Mesléart et Massé se rendirent auprès de l'évêque de Versailles, Louis Charrier de La Roche avec leur reliquaire et leur procès-verbal afin qu'il les autorisât à exposer les reliques à la vénération publique. L'évêque prit connaissance des documents⁹³, fut convaincu de l'authenticité des reliques, les plaça dans un coffre de carton de forme carrée couvert d'un papier rouge et recouvert d'un verre soutenu par des bandes de papier doré. Il y joignit la charte de 1619, le procès-verbal des 2 et 5 mai 1803, le certificat de Mariette de 1795, les quatre petits paquets de reliques diverses et la minute de son acte de reconnaissance⁹⁴, le tout enveloppé de coton et couvert de taffetas vert. La boîte fut scellée d'un ruban rose cacheté en trois endroits du sceau épiscopal. Au bout du ruban fut attachée la permission d'exposer les reliques⁹⁵.

Le 20 novembre 1803 eut lieu la cérémonie de réinstallation des reliques dans l'église Saint-Spire, en présence du maire, de ses adjoints — parmi lesquels figurait Happey — et d'un grand nombre de personnalités et de simples citoyens de Corbeil et même des environs : les cloches sonnèrent dès la pointe du jour et à 9 h 30, après l'office de tierce et aspersion d'eau bénite, le curé se transporta dans sa maison située Cloître Saint-Spire, vis-à-vis d'une des portes latérales de l'église, où se trouvaient deux boîtes, l'une contenant les reliques de Saint Spire, l'autre, celles de Saints Martyrs provenant des catacombes de Rome⁹⁶ et un état des pièces originales renfermées sous cachet⁹⁷. Il rapporta le tout processionnellement au bas de l'église où il les montra aux fidèles puis il les plaça dans un coffre de bois plaqué d'ébène qu'il remplit de

93. Parmi eux est citée la charte du 4 mai 1619, sans doute celle que le menuisier Petit avait remarquée dans le coffre.

94. Tous ces documents sont conservés.

95. Document non conservé.

96. Beaucoup de reliques provenant de Rome furent données après la Révolution aux paroisses qui avaient été dépouillées de leurs anciennes reliques.

97. Sur cet état étaient mentionnés : une bulle de Grégoire XV de juillet 1621 (concernant sans aucun doute les reliques provenant des catacombes), l'authentique des reliques de Saint Spire avec la permission d'exposer du 24 août 1803; trois suppliques, brefs, ordonnances concernant les indulgences; l'authentique du Cardinal Caprara accordant les reliques de Rome du 20 août 1803, un procès historique relatif aux reliques de Saint-Spire (œuvre du Curé Mesleart dont nous avons parlé). Nous ne conservons de tout cela que les actes du 24 août 1803.

bourre de lin et ferma de deux agrafes en fer. Il plaça ce coffre dans une châsse de bois peint et doré qu'il ferma et qu'on porta en procession à l'intérieur et autour de l'église. La châsse fut alors placée au milieu du chœur et exposée à la vénération. Une messe solennelle termina la cérémonie ⁹⁸.

Après l'octave de la translation, la châsse fut placée, comme autrefois, au-dessus du retable.

Monseigneur Charrier de la Roche, lors d'une visite à Corbeil, le 3 mai 1809 ⁹⁹, vérifia le scellement de la boîte contenant les reliques de Saint Spire et renouvela sa permission de les exposer à la vénération des fidèles ¹⁰⁰.

Lorsqu'on démonta le retable en 1844, la châsse fut installée au-dessus du petit sacraire, derrière l'autel, sous un arceau en bois de forme ogivale ¹⁰¹; plus tard, on la rangea dans la chapelle de Saint-Spire au-dessus du confessionnal actuel de M. le curé, au pied des vitraux qui figurent la translation des reliques. Depuis les travaux de restauration du chœur, le reliquaire repose au fond du chœur, plus près de son emplacement primitif et au pied de la statue de Saint Spire. La tradition se poursuit de l'exposer dans l'église pendant tout l'octave de la translation.

En 1967, Monseigneur Malbois, évêque de Corbeil-Essonnes, après les fêtes de la translation, ouvrit la châsse pour faire une reconnaissance des reliques; il y trouva le morceau du maxillaire inférieur conservant deux dents ¹⁰² mis à l'abri par le sacristain, un petit paquet contenant les trois petits morceaux récupérés en 1803 ainsi que les reliques d'autres saints rendues par Germain en 1796 comprenant le morceau du « gant » de Saint Spire. Il y recueillit également les neuf titres authentiques qui ont permis de faire cette étude ¹⁰³ et à propos desquels se pose un problème : en effet, lorsque l'évê-

98. Le procès-verbal de la cérémonie fut établi par le notaire Jean Thomas Gorsat, qui était l'adjoint de Happey en 1794 !... Il est conservé aux archives de l'Evêché de Versailles dans la liasse III E 1.

99. Quatre jours avant les Rogations.

100. Document conservé.

101. D'après la monographie attribuée à GUILHERMY.

102. Ces deux dents ne sont pas mentionnées dans le procès-verbal de 1803.

103. Nous les avons analysés brièvement dans « *Cités Nouvelles 91* » du 13 octobre 1967, page 11.

que de Versailles scella le paquet de reliques, un certain nombre de documents y furent joints : le procès-verbal cite notamment le parchemin de 1619 et divers documents plus récents que nous avons énumérés. Par contre, les chartes de 1318 et de 1454 retrouvées en 1967 dans ce paquet enveloppé de rubans roses portant intacts les sceaux posés en 1803 n'y sont pas mentionnées.

Il faut donc admettre que ni le curé de Corbeil ni l'Evêque de Versailles n'ont en 1803 accordé le moindre intérêt à ces chartes vénérables. Cela est pour le moins surprenant et mérite d'être signalé.

Une autre question reste actuellement sans réponse : d'où proviennent les os de Saint Spire, que le Chanoine Gallet, conservateur des reliques de l'Evêché de Versailles, fit obtenir en 1805 à l'abbé Marie, originaire du diocèse de Bayeux, curé de Lisses et de Courcouronnes¹⁰⁴ ? Je ne puis proposer que deux hypothèses : ou bien, l'évêque Avoine n'aurait donné à l'évêque du Calvados qu'une partie de l'avant-bras de Saint Spire, retiré du reliquaire en forme de bras en 1793 et aurait conservé le reste à Versailles, ou bien d'autres vestiges sauvés de la destruction en 1794¹⁰⁵ auraient été rendus tardivement¹⁰⁶ et offerts au curé de Lisses. Ces reliques ne sont conservées actuellement ni à Lisses ni à Courcouronnes.

Il semble donc que le maxillaire conservé à Saint-Spire, la côte donnée à la Sainte-Chapelle en 1813¹⁰⁷ et les os de l'avant-bras offert à l'église de Bayeux en 1793¹⁰⁸ soient les seuls restes du premier évêque de Bayeux¹⁰⁹, et nous ne pouvons que déplorer la destruction presque complète du corps de Saint Spire qui avait échappé aux incursions normandes

104. C'est l'abbé Destarac qui signale ce fait en 1903.

105. C'est ici que pourrait être cité ce Monsieur de Brignolles dont nous comprenions mal ci-dessus quel rôle il avait pu jouer.

106. L'abbé Girard, curé de 1832 à 1873, indiquait parmi les reliques conservées de son temps à Corbeil un avant-bras.

107. Les reliques de la Sainte Chapelle déposées à Saint-Denis en 1791, revenues à Paris le 18 novembre 1793, sont maintenant conservées à Notre-Dame de Paris. Il ne semble pas qu'il y ait eu des pertes.

108. Monsieur l'abbé Guiot, économiste du grand séminaire de Bayeux a bien voulu rechercher ces reliques à la cathédrale de Bayeux. On y conserve bien « les os de l'avant-bras remis par l'évêque Avoine à l'évêque de Bayeux en 1793 ».

109. A moins que les descendants de l'orfèvre Leboiteux aient conservé le petit morceau d'os et les deux dents dont il avait disposé.

et aux multiples combats dont Corbeil fut le siège et qu'on avait conservé avec tant de soin et d'amour dans notre cité pendant huit cents ans. Le magnifique reliquaire qui fut envoyé à la fonte en 1793 aurait pour nous un grand prix et ajouterait encore à l'intérêt de notre vieille église, toute jeune cathédrale.

P. CAVAILLER.

Une disparition : la Maison du Petit Tremblay à Corbeil

La maison dite du Petit Tremblay vient d'être démolie. C'était une belle maison bourgeoise du siècle dernier, construite à la sortie de Corbeil sur la route de Soisy. Elle avait été édiflée en 1849 par Monsieur Amand Decauville à l'emplacement d'une maison du XVIII^e siècle, qui ne nous est pas inconnue, puisqu'elle figure sur une gravure datée de 1793 intitulée : « Procession du Clergé de Saint-Spire avec les Reliques réunies des différentes églises au Champ du Tremblay, faubourg Saint-Jacques à Corbeil, le jour de l'Octave de la Translation après l'Ascension ».

Cette disparition donne l'occasion d'évoquer l'histoire de la propriété du Petit Tremblay. Jacques-Amédée Lepaire dans son histoire de Corbeil¹ écrit : « Au XVII^e siècle, une maiterie (métairie) où l'Abbesse d'Yeres avait droit de censive était connue sous le nom du Petit Tremblay, sans doute parce qu'elle était contiguë au Tremblay². Cette maiterie devint une maison de plaisance... » Elle fut habitée au XVIII^e siècle, nous dit Pinard³ « par un prélat qu'on révérait à Troyes et par des hommes dont les noms rappellent des talents ou des vertus : Poncet de La Rivière, Cousin, Le Bastier, Jacques Martin Bouilleroi, docteur de Sorbonne, curé de l'église Saint-Jacques depuis 1725 et y décédé le 2 novembre 1772. Malezieux qui joua un grand rôle à la cour de Louis XV en fut ensuite propriétaire ». Pinard n'a pas respecté l'ordre chronologique des différents propriétaires du Petit Tremblay. En réalité Monsei-

1. *Histoire de la ville de Corbeil* (Lagny, 1902, 2 t. in-8°) t. II, p. 341.

2. Sur le fief du Tremblay, voir LEBEUF (Abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (Paris, libr. de Féchoz et Letouzey, 1883-1893, 7 vol in-8°) t. V, p. 85-86.

3. *Recherches sur les rues de la ville de Corbeil*, Corbeil, impr. Créte, 1852, in-8°.

gneur Mathias Poncet de La Rivière, évêque de Troyes, l'avait cédé à Jean Baptiste Pierre de Malezieu⁴ et Angélique Catherine Elisabeth de Jonquières, son épouse, suivant contrat reçu par M^e Larcher, notaire à Paris, le 26 septembre 1777.

Le Petit Tremblay était devenu ensuite la propriété de Jean Baptiste Etienne Cousin, et de Geneviève Therouenne, son épouse, pour l'avoir acquis de Monsieur de Malezieu et de Anne Marie Louise Leroy, sa seconde épouse, aux termes d'un acte reçu par M^e Boulard, notaire à Paris, le 12 octobre 1784.

C'est par voie d'échange intervenu le 27 ventôse an 2 devant M^e Gorsat, notaire à Corbeil⁵, que le citoyen Cousin et son épouse cédèrent leur propriété à François Tandou contre deux pièces de terre labourable dépendant de la ferme du Fresne situées au terroir du Perray, lieu dit « La Croix Rouge » et « Villededon ». Dans cet acte, Jean Baptiste Cousin est qualifié de « citoyen de Saint-Germain le vieil Corbeil ». Il était maire de sa commune, si nous en croyons une mention mise au bas de la gravure à laquelle nous avons fait allusion.

La famille Tandou resta propriétaire du Petit Tremblay jusqu'en 1816. Cette famille possédait de nombreux terrains à Corbeil. L'avenue Carnot a porté son nom jusqu'au jour où le conseil municipal lui substitua la dénomination actuelle en souvenir du Président de la République Sadi Carnot, mort assassiné. Il existe toujours à Corbeil une voie privée dite « Impasse Tandou ».

Nous laisserons de côté un certain nombre de propriétaires successifs pour en arriver à Madame Lefebvre-Desnouettes qui s'en rendit acquéreur en 1823. Elle était veuve du lieutenant-général Comte Charles Lefebvre-Desnouettes, mort dans un naufrage sur les côtes d'Irlande le 22 avril 1822.

Vendue en 1837, la propriété changea plusieurs fois de main pour être acquise par Monsieur et Madame Amand Decauville, aux termes d'un acte reçu par M^e Lemenuet, notaire à Corbeil⁶, le 20 juillet 1847 moyennant 35 000 francs.

4. Sur la famille de Malezieu, voir BLUCHE (J. F.), *l'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle* dans *Paris et Ile-de-France, mémoires de la Fédération...*, t. V-VI, 1956.

5. Minutes de l'étude de M^e Courty, notaire à Corbeil.

6. Minutes de l'étude de M^e Imbault, notaire à Corbeil.

Ainsi que nous l'avons dit, Monsieur et Madame Decauville firent démolir l'ancienne maison et la remplacèrent par celle que nous avons connue.

Après le décès de leurs parents, les héritiers de Monsieur et Madame Decauville mirent la propriété en vente par adjudication devant M^e Jozon, notaire à Corbeil ⁶, le 21 mai 1865. Elle fut adjugée à Madame Chevet moyennant 60 100 francs.

Les héritiers de Madame Chevet la cédèrent à Monsieur Damon. Après le décès de celui-ci, elle devint en 1900, la propriété de Monsieur Paul Darblay ⁷. Cette propriété bien placée, entourée de beaux arbres comprenait alors une maison de maître, des communs, « un parc dessiné à l'anglaise avec pièce d'eau empoisonnée », un vaste potager de l'autre côté de la rue des Marines « dans lequel se trouvent une serre demi-hollandaise, un grand hangar, un kiosque... » Cette désignation que nous abrégeons reflète bien le goût de l'époque.

Parmi ceux qui devinrent locataires du Petit Tremblay depuis le début du siècle, nous citerons Monsieur Legendre, ancien cultivateur à Vert-le-Grand et M^e Maurice Jozon, notaire honoraire, qui fut membre de notre société dès 1895.

Vendue une première fois en 1942, cette propriété devait être morcelée et passer encore une fois en d'autres mains avant la démolition des bâtiments.

Il nous reste la gravure dont nous avons parlé et une autre gravure datée de 1789 représentant les « Procession et station annuelles des chapitre et confrérie de Saint-Spire au champ du Tremblay, faubourg Saint-Jacques à Corbeil le 5^e dimanche après Pâques, dit des Rogations » ⁸. C'est cette vue qu'avaient les occupants du Petit Tremblay, avec au second plan la Seine et sur la rive gauche une maison qui existe encore, celle où se trouvait, très probablement, le bureau des Coches d'Eau.

A cet emplacement fut construit le pont de bateau couvert que Louis XV et le Dauphin utilisèrent le 7 février 1747, lorsqu'ils vinrent à Corbeil avec la princesse Marie Joséphe de Saxe ⁹.

7. Minutes de l'étude de M^e Cros, notaire à Corbeil.

8. Cette gravure est reproduite dans le bulletin de notre société, année 1895; elle illustre l'article d'A. Dufour, *Saint-Spire à Ballancourt et à Corbeil*, p. 5 à 11.

9. Robert de Courcel, *Louis XV et la deuxième Dauphine à Corbeil* dans le bulletin de notre société, 1954, p. 47-51.

Ces souvenirs nous restent, mais ils ne remplacent pas les demeures du passé qui disparaissent.

André CROS.

Prospection archéologique de surface

*Bondoufle*¹

Un gisement gallo-romain de 20 m × 20 m a été repéré au lieu dit « La Butte » (coord. : 603 × 102,6) qui domine et surveille deux axes routiers (Corbeil-Arpajon et Saint-Vrain-Juvisy). Il a restitué de nombreux blocs de grès, tuiles romaines, tessons de poterie commune et sigillée. Le site fait penser à un poste de surveillance.

*Bruyères-le-Châtel*²

Au lieu dit « Malassis » (coord. : 588 × 98,1), au fond de la vallée, près de l'Orge et du chemin qui mène à Dourdan, a été découvert un habitat s'étendant sur un demi-hectare correspondant probablement à une exploitation agricole. On y a recueilli moellons, tuiles, céramique commune et sigillée.

Au lieu dit « Ruisseau de La Touche » dans la section dite « Arpenty » trois jeunes géologues : M^{lle} Ginette Colpin, MM. François Moser et Philippe Dessen ont découvert dans la carrière de La Touche un site antique comportant un important éboulis de pierres mêlées de quelques tuiles et tessons pouvant représenter les ruines d'un habitat rustique; une portion de chemin et deux fosses empierrées et un foyer. Les tessons proviennent de poteries gallo-romaines et plus récentes.

*Courdimanche-sur-Essonnes*³

Un petit habitat de 50 m × 20 m a été prospecté au lieu dit « Le Judas » (coord. : 602,8 × 79,5) à flanc de vallée près d'un chemin descendant vers l'Essonne. Il a restitué moellons et tessons de céramique commune et sigillée.

1. Arr^t d'Evry, canton de Ris-Orangis.
2. Arr^t de Palaiseau, canton d'Arpajon.
3. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

Gometz-la-ville ⁴

L'existence du toponyme « Roussigny » qui s'étend sur Gometz et Limours laisse supposer l'éclatement d'un domaine antique. La prospection de ce lieu sur le territoire de Gometz a permis de repérer à flanc de croupe (coord. : 583,6 × 106,3) un gisement de 70 m × 30 m qui a restitué moellons, tuiles et poteries.

Guineville ⁵

Un gisement très important en partie recouvert par un petit bois occupant une bande de 150 m × 50 m a été découvert au « Bois des Religieuses » (coord. : 604,2 × 85,3). Situé en tête d'une vallée sèche sur le rebord du plateau, il se trouve à proximité d'un fond de cabane protohistorique réoccupé au *iv*^e siècle reconnu précédemment.

Lisses ⁶

Un gisement très étendu (150 m × 100 m) a été prospecté à « La Pièce de Lisses » (coord. : 607,4 × 100); il peut correspondre à plusieurs bâtiments d'une exploitation agricole située près de l'axe Essonne-Etampes.

Deux autres gisements pouvant être les dépendances de celui-ci ont été repéré : l'un de 15 m × 30 m aux « Vignes de Montauger » (coord. : 607,1 × 98), en bordure du plateau, au-dessus de la vallée de l'Essonne et près d'un axe nord-sud probablement antique, l'autre de 20 m × 30 m au « Clos aux Pois » (coord. : 606,8 × 99,1) près du même chemin.

Maise ⁷

Un petit habitat rural de 50 m × 30 m a été découvert au lieu dit « Le Limon » (coord. : 604,5 × 78,7) au fond de la vallée de l'Essonne près des marais au pied de la butte de Malabri et près de la voie qui suit l'Essonne sur la rive droite.

4. Arr^t de Palaiseau, canton de Limours.

5. Arr^t d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

6. Arr^t et canton d'Evry.

7. Arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

Sermaise ⁸

Un petit habitat rural de 20 m × 50 m en partie recouvert par un bois a été prospecté à « La Mare des Saules » (coord. : 580,4 × 93,8) sur le plateau près d'un petit axe de pénétration.

Soisy-sur-Ecole ⁷

Un petit habitat dont un mur avait été localisé précédemment se trouve vraisemblablement à l'emplacement du moulin des Réaux (coord. : 612,2 × 86,5) près d'un gué sur l'Ecole.

Vert-le-Grand ⁹

La découverte de fragments de mortier, de tuiles et de céramiques antiques au lieu dit « La Salle » près du ru de Misery, juste au-dessus de la « Fontaine Sucrée » et non loin de l'axe antique d'Essonnes à Etampes ainsi que la toponymie ambiante permettent de supposer l'existence en ce lieu d'un culte ancien.

Wissons ¹⁰

Deux petits habitats ruraux y ont été repérés, l'un de 30 m × 20 m au lieu dit « Montavas » (coord. : 598 × 113,6), en plaine, sur flanc de croupe, à quelques centaines de mètres de la grande voie de Lutèce à Genabum; l'autre de 20 m × 50 m à « Morvilliers » (coord. : 600,2 × 114,9) en tête d'une petite vallée sèche qui a restitué, outre les moellons, tuiles et poteries habituels, un tesson de céramique d'Argonne décorée de casiers hachurés.

C. et J. WAGNEUR.

8. Arr^t d'Etampes, canton de Saint-Cheron.

9. Arr^t d'Evry, canton de Mennecy.

10. Arr^t de Palaiseau, canton de Massy.

Fouilles et trouvailles

Corbeil-Essonnes

M. Bord a trouvé, dans son jardin, 24 bis rue des Chevaliers de Saint-Jean, un morceau représentant environ le tiers d'une matrice de sceau en bronze portant très nettement des traces de destruction volontaire, pratique courante à la mort de l'utilisateur d'un sceau.

Il a été possible de reconstituer l'image complète du sceau qui était circulaire (diam. : 6 cm) et portait un écu « fascé d'hermines et de ... de huit pièces » et de déchiffrer une partie de l'inscription « ... ONIS BRI... »

Grâce à la très grande obligeance de M. Metman, chef du service de sigillographie des Archives nationales, nous avons pu identifier ce blason. C'est celui d'une famille Briard qui possédait des biens en Brie et en Hurepoix, dont un membre prénommé Jean était au XIII^e siècle chevalier de la chatellenie de Montlhéry¹ et un autre, Ferry, était seigneur de Villepècle à Lieusaint et maître des requêtes de l'Hôtel².

Cette matrice devait appartenir à un Eudes ou Odon Briard. Nous connaissons un gentilhomme de Corbeil ainsi nommé au XII^e siècle, de la branche des seigneurs du Plessis-Briard à Courcouronnes³.

Crosne⁴

Au cours de travaux dans la cour de l'école des garçons, rue Colbert, c'est-à-dire sur la pente du coteau qui domine

1. Voir LEBEUF (abbé), *Histoire de la ville de Paris et de tout le diocèse...*, II, p. 652 et IV, p. 103. En 1276, il utilise les armes susdites brisées d'un lambel à cinq pendants (*Arch. nat.*, S 2244 n° 22 cité par Douët d'Arceq).

2. LEBEUF, *op. cit.*, V, p. 120. Son sceau sans brisure figure sur un acte de 1297 (*Arch. nat.*, S 5148 n° 40 cité par Drouët d'Arceq).

3. LEBEUF, *op. cit.*, IV, p. 322 et V, p. 38.

4. Arr^t d'Evry, canton de Montgeron.

la rive droite de l'Yerre, à environ 350 m à vol d'oiseau de l'église, ont été découverts, en juillet 1967, à 1,50 m de profondeur, un squelette, une épée en fer à laquelle adhéraient des débris de fourreau ($L = 0,77$ m, $l = 4,5$ cm) et deux petites attaches de bronze, en forme de disques (diam. : 3 cm) perforés en leur centre (diam. : 0,5 cm).

Ces objets ainsi qu'une mâchoire sont conservés dans l'armoire d'une salle de classe où j'ai pu les examiner grâce à l'obligeance de Monsieur le directeur du groupe scolaire. Ils peuvent être datés de l'époque de la Tène.

P. C.

*Dourdan*⁵

Le groupe archéologique de la Maison des jeunes et de la culture a, sous la surveillance de Maître Chanson, dégagé, dans l'enceinte du château de Dourdan, l'infrastructure de la chapelle, les murs intérieurs des fossés comblés par Sully, la salle basse de la tour médiane, le couloir qui mène de la cour d'honneur à la salle inférieure de la tour de la Vierge (on y a découvert une cheminée ce qui laisse présumer que le sol de la cour d'honneur a été surélevé) enfin une salle à l'angle sud-est des fossés dont aucun plan ancien ne fait mention.

Des détails sur l'aménagement du château sont fournis, ci-dessous, dans la chronique.

J. C.

*Guigneville*⁶

Une reconnaissance effectuée en mars 1967 dans la carrière ouverte en 1963 à flanc de l'éperon calcaire qui domine la vallée de l'Essonne au lieu dit « La Garenne de La Mothe » (coord. : 601,7 × 84,5) a permis de repérer les restes d'un gisement dont la majeure partie avait déjà été détruite. Une zone de 4 m × 2 m présentant une forte concentration de tessons et des terres noires et grasses fut fouillée avec soin; on y recueillit une multitude de tessons de céramique de trois types différents : poterie locale très fruste de formes simples (coupes) à fond massif et à décor de traits et de points; poterie plus soignée grise ou noire et poterie fine brun-clair avec traces

5. Chef-lieu de canton de l'arr^t d'Etampes.

6. Arr^t d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

d'engobe rouge foncé ainsi que quelques éléments métalliques (fragments de fibules, rondelles, etc...); quelques silex; de nombreux ossements animaux; un fragment de meule et des scories.

Ce lieu semble avoir été fréquenté à la fin de La Tène.

C. et J. WAGNEUR.

*Longjumeau*⁷

Le groupe d'archéologie de l'association « Renaissance et culture » de Villemoisson-sur-Orge que dirige M. Gérard Amaury a repris, cette année, avec l'aide de jeunes de la Maison de la culture d'Épinay-sur-Orge, d'Arpajon, de Longjumeau et de Lardy, la restauration du pont de Balizy ou « Pont des Templiers » : le sommier d'une arche a été retrouvé, mis en place et scellé, le boisage a été en partie exécuté et le délicat travail de repérage et de marquage des claveaux a été commencé.

7. Chef-lieu de canton de l'arr^t de Palaiseau.

BIBLIOGRAPHIE

Agricoltura e mondo rurali in Occidente nell'alto medioevo. Spolète, Presso la sede del centro, 1966, in-8°, 872 p.

p. 135-160, Adriaan Verhulst, dans *Genèse du régime domanial classique en France au haut Moyen-Age* présente une nouvelle hypothèse très séduisante sur le mode de constitution des grands domaines « classiques » carolingiens : le régime domanial serait né au 7^e siècle dans les domaines des rois francs du Nord de la France où les conditions humaines et géographiques lui étaient favorables.

p. 451-486, J. François Lemarignier publie *Quelques remarques sur l'organisation ecclésiastique de la Gaule du 7^e siècle à la fin du 9^e siècle, principalement au Nord de la Loire*.

Annuaire départemental de l'Essonne, édition 1967. Etampes, Société nouvelle d'édition et d'impression, 1967, in-16, 100 p., 1 carte.

Déjà périmé puisque sorti avant les élections législatives.

Armorial de la généralité de Paris dressé par Charles d'HOZIER... publié... par J. MEURGEY DE TUPIGNY, t. IV. Mâcon, impr. Protat, 1967, in-4°, 236 p.

Concerne vingt-six villes dont une seule fait partie de notre région : Etampes, p. 34-37.

Catalogue de l'exposition Jean Cocteau, tapisseries, dessins, gouaches et pastels, organisée au moulin de Vauboyen, Bièvres, 9-31 janvier 1964. Bièvres, centre artistique et culturel, s. d., 3 p., ill.

CHATELAIN (Abel). *Résidences secondaires et migrations de détente autour de Paris (1945-1965)*. Thèse de doctorat du 3^e cycle soutenu à la faculté des lettres de Paris en 1966, 283 p. ronéo.

CHIAVERINI (Y.) *Etude de la main d'œuvre portugaise et algérienne en Seine-et-Oise*. Mémoire de stage E. N. A., 1964.

CIPRUT (E. J.) . *Mathieu Jacquet, sculpteur d'Henri IV*, Paris, A. et J. Picard, 1967, in-8°, 172 p., 34 pl. h. t.

Artiste qui a travaillé au château de Villeroy ainsi qu'à Ollainville, au Val-Saint-Germain et à Villebouzin.

COISSARD (G.). *La nouvelle cité d'Evry*. Mémoire de Stage ENA, 1965.

COLBERT de BEAULIEU (J. B.). *Les monnaies gauloises des Parisii*. Thèse d'histoire soutenue devant la faculté des lettres de Rennes en février 1967.

CORNUAU (C.), IMBERT (M.), LAMY (B.), RENDU (P.), RETEL (J. O.) *L'attraction de Paris sur sa banlieue, étude sociologique*. Paris, les Editions ouvrières, 1965, 320 p. Collection « L'évolution de la vie sociale ».

COUBARD (G.). *Menhir de Boussy-Saint-Antoine, Qui es-tu ? D'où viens-tu ?* s. l., 1966, in-4°, 19 p. ronéo.

Relevé de mentions anciennes de ce menhir et inventaire d'autres mégalithes des environs.

CSERY (Paul). *Histoire de Villeneuve-le-Roi du moyen-âge à nos jours*. Villeneuve-le-Roi, C. E. S. A. F., 1967, in-4°, 300 p., ill.

DAMAYE (Joëlle). *Structures villageoises de la Région parisienne au XVIII^e siècle*. D. E. S. d'histoire présenté à la faculté des lettres de Paris en 1965.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier publié sous la direction de Jean Maitron, t. IV, 2^e partie, 1864-1871. Paris, les Editions ouvrières, 1967, in-8°.

Ce volume étant le premier de la série relative à la Première Internationale et à la Commune, comporte une très utile introduction et des listes par départements et par sections, outre les notices des militants dont le nom commence par A, B et C jusqu'à Car. On est surpris de n'y trouver, pour la Seine-et-Oise, aucune section ni aucun adhérent à la 1^{re} Internationale ni aucun sympathisant avec la Commune. Cela ne peut être imputé qu'à un dépouillement d'archives insuffisant car il n'est pas possible que ce département si proche de Paris soit demeuré en dehors du mouvement alors que la Seine-et-Marne a fourni deux militants inscrits à l'Internationale et douze sympathisants avec la Commune.

Dictionnaire de biographie française publié sous la direction de ROMAN D'AMAT et P. LIMOUZIN-LAMOTHE, fasc. LXIV, LXV, LXVI. Paris, Letouzey et Ané, in-4°, 1966-1967.

Biographies de : Germaine Dreyfus-Sée (1895-1940), pédiatre remarquable, médecin-chef de la protection maternelle et infantile de Seine-et-Oise jusqu'à sa mort; Claude Drouas de Boussey (1712-1773), archidiacre d'Etampes en 1745, abbé de Morigny en 1749 puis évêque de Toul; Françoise-Claire Dubarry dite « Chon » (1733-1809), propriétaire de la seigneurie de Saint-Vrain où la Dubarry, sa belle-sœur, séjourna en 1775-1776; Sébastien Dubiais, capitaine puis lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de la Reine-Mère, qui participa au combat d'Etampes en 1652 puis devint maréchal de camp; François-Marie Duboin (1827-1893), prêtre missionnaire mort à Chevilly-la-Rue; Alphée Dubois (1831-1905), graveur en médailles, décédé à Clamart; Antoine Du Bois, évêque de Béziers, engagé du comté de Corbeil, mort en 1537; le comte Joseph Dubois (1758-1845), ministre de la police sous le Premier Empire, qui avait été prévôt de la justice de Montgeron en 1785 et qui mourut à Vitry-sur-Seine; son fils Louis (1812-1868), directeur général des Chemins de fer, maire de Vitry de 1861 à sa mort; Marie-Aimé Joseph dit Marius Dubonnet (1856-1910), créateur de la maison de vins et spiritueux Dubonnet mort à Saintry-sur-Seine; Nicolas Dubuisson (1645-1715), intendant, inhumé dans l'église de Limeil; Eustache Ducauroy (1549-1609), musicien, compositeur de la Chambre qui rédigea son testament à La Ferté-Alais; André Duchesne (1584-1640), historiographe mort à Verrières-le-Buisson; Antoine-Charles-Nicolas Duchesne de Gillevoisin (1758-1840), propriétaire du domaine de Chamaraude; Arthur-Louis Ducos dit Ducos du Hauron (1837-1920), inventeur de la reproduction photographique des couleurs qui vécut à Savigny-sur-Orge vers 1910; Jean-Joseph-Denis-Alexandre Ducourneau, journaliste et homme de lettres né en 1814 qui fut principal du collège d'Etampes pendant quelques années jusqu'en 1864; Jean-Baptiste Duffand (1651-1728) et son fils Jean-Baptiste-Jacques-Charles, époux de la célèbre épistolière, tous deux marquis de Châtres (Arpajon) de 1692 à 1720; la famille du Donjon de Corbeil; Gabriel Alexandre Dufaï (1817-1857), avocat et critique littéraire né à Etampes; Louis-Jules-Amédée Dufaure (1851-1915), député d'Etampes de 1889 à 1893 et son frère Gabriel (1846-1914), ingénieur des mines, né au château de Gillevoisin à Auvers-Saint-Georges; Jean Baptiste-Jérôme-Marie-Henri Dufayet de La Tour (1855-1904), numismate mort à Antony; Pierre Dufouart (1737-1813), chirurgien, créateur du Val-de-Grâce, mort à Sceaux; Marc-Adolphe Dufour (1827-1914), bibliothécaire et archiviste de Corbeil, un des fondateurs de notre société et historien de la région; Alexandre Dufour (1760-1835), architecte à qui l'on doit les communs du château de Savigny-sur-Orge; Georges-Ernest Dufour (1849-1921), avocat, conseiller général du canton de Méréville; Georges-Léon Dufrénoy (1870-1944), peintre né à Thiais; Abel-Jean-Henri Dufresne (1788-1862), peintre et homme de lettres né à Etampes; Bertrand Dufresne financier habile qui fut directeur général du Trésor de 1789 à 1791 et de 1800 à 1801, année de sa mort, et vécut, pendant la Révolution, au Plessis-Robinson; Charles-Paul Dufresne (1885-1956), graveur décédé à Montrouge; André Cassinelli dit Du Fresnois (1887-1914), journaliste et homme de lettres né à Vanves; Jean-Louis-Marie, marquis Dugas de Bois-Saint-Just (1743-1820), offi-

cier et diplomate, propriétaire d'un domaine à Plessis-Robinson, avant la Révolution; Pierre Dugué, facteur d'orgues, propriétaire de la seigneurie de Billon près Dourdan, mort après 1557.

Douze communes en colère. Livre blanc sur les transports. Saint-Maur, impr. S. E. I. F. I., s. d. [1967], in-4°, 22 p.

Résultat d'une enquête sur l'insuffisance des transports de la banlieue sud-est, établie par les communes de Boissy-Saint-Léger, Brie-Comte-Robert, Limeil-Brevannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny, Sauteny, Servon, Sucy-en-Brie, Valenton, Villecresnes et Yerres.

Enquête départementale sur la structure du commerce, n° 20 : l'Essonne. Paris, A. F. R. E. S. C. O. (33 rue J. Goujon), étude n° 124, déc 1966, 18 p.

Aperçu géographique. Répartition des points de vente par produits d'après les branches d'activités professionnelles, d'après la nature des produits, selon les commerces et les formes d'entreprises.

Etampes. Etampes, S. R. I. P., 1967, in-8°, 28 p.

Guide comportant un aperçu historique, une description des principaux monuments, une note sur la gastronomie étampoise, des renseignements pratiques et un plan de la ville. Texte de Bernard Jeanson.

FALC'HUN (François). *Les nom de lieux celtiques, première partie : vallées et plaines.* Rennes, éditions armoricaines, 1966, in-12, 146 p.

Donne pour Lardy une étymologie celtique à partir du radical « Artos » (ours) avec suffixe « iacum ».

FLAUGERE (Jeannine). *Structures économiques et sociales de la paroisse de Valenton, élection de Paris, au XVIII^e siècle.* D. E. S. d'histoire présenté à la faculté des lettres de Paris en 1966.

GALLIANO (Paul). *Etude démographique comparée de la mortalité infantile (natifs et nourrissons) dans les localités au Sud de Paris vers la fin du XVIII^e siècle (1774-1795).* D. E. S. d'histoire présenté à la faculté des lettres de Paris en 1966.

Huitième centenaire de Notre-Dame de Paris (congrès des 30 mai-3 juin 1964). Recueil de travaux sur l'histoire de la cathédrale et de l'église de Paris. Paris, libr. J. Vrin, 1967, in-8°, 430 p.

Outre les études intéressant uniquement l'histoire du bâtiment et l'église parisienne, quelques articles concernent tout l'évêché : *synodes et conciles parisiens* par G. Lebras; *les visites canoniques dans le diocèse de Paris* par P. C. Timbal; *les archives de l'officialité de Paris* par S. Clément.

JOSSE (Raymond). *La côte de la fable est-elle voisine d'Etréchy ?* Etréchy, chez l'auteur, 1967, in-4°, 7 p. ronéo.

Plusieurs côtes en Ile-de-France ont déjà été proposées comme sujets d'inspiration de la fable « Le coche et la mouche » de la Fontaine. La côte du Rousset à Etréchy a de bonnes raisons d'être retenue.

JURGENS (Madeleine). *Documents du minutier central concernant l'histoire de la musique (1600-1650).* t. 1. Paris. S. E. V. P. E. N., 1967, in-8°, 1054 p.

LEVRON (Jacques). *Les Archives départementales de Seine-et-Oise en 1966.* Versailles, impr. « La Gutenberg ». 1966, in-12, 16 p.

A signaler le don fait par Madame Chabrut de cahiers et notes pour servir à l'histoire de Grigny et le classement des justices seigneuriales de Maisse et Marcoussis et de la prévôté de Corbeil.

LEVRON (Jacques). *Les Archives départementales de Seine-et-Oise en 1967.* Versailles, impr. « La Gutenberg ». 1967, in-12, 16 p.

A signaler parmi les dons et acquisitions : les archives de la seigneurie de la Briche à Saint-Sulpice-de-Favières (1342-XX^e siècle), les titres de propriété de la famille Besnus à Dourdan (1631-1875), des archives de la famille de Harville, seigneurs de Palaiseau (1495-18^e siècle); parmi les classements, celui des prévôtés de Corbeil et de Monthléry et de la justice de Méréville et celui de la série O (affaires communales) poursuivi jusqu'à Vert-le-Petit; enfin l'inspection des Archives communales du canton de Dourdan.

LEVRON (Jacques et GIRAUD (René). *Répertoire numérique de la série B. Cours et Juridictions de l'Ancien Régime.* fasc. 1 (1B à 12B). Versailles, impr. « La Gutenberg », 1967, in-4°, 152 p.

Répertoire des archives de la Prévôté de l'Hôtel du Roi, des bailliages royaux de Versailles, Beaumont-sur-Oise, Dourdan, Etampes, La Ferté-

Alais, Magny-en-Vexin, Mantes, Meudon, Meulan, Montfort-l'Amaury et Pontoise. Notes liminaires en tête de chaque juridiction : bref historique, bibliographie le cas échéant, principal intérêt du fonds.

LONCLE (M^e Maurice). *Eloge de Dunoyer de Ségonzac*. Manuel Bruker, 1966.

MERLIN (Pierre). *Les transports parisiens (étude de géographie économique et sociale)*. Paris, Masson, 1967, in-4°, 496 p., ill.

Thèse fort intéressante étudiant de façon très précise les déplacements et les moyens de transport dans l'agglomération parisienne et proposant des solutions d'avenir.

NOUEL (André). *Manuel de préhistoire pour le sud du Bassin parisien (Beauce, Sologne, Val-de-Loire, Gâtinais)*. Orléans, J. Masselot, 1966, in-8°, 110 p.

Petit manuel d'initiation commode mentionnant les sites les plus typiques. Pour notre région : Ballancourt, Boigneville, Boutigny, Buno-Bonnevaux, Congerville, Etampes, Etréchy, Janville-sur-Juine, Maisse, Milly, Saint-Hilaire, Thionville.

PERRET (Jacques). *L'Ile-de-France*. Paris, édition Sun, 1966, in-4° carré, 108 p. ill., collection « Voir en couleurs ».

Encore une publication dite « touristique » qui n'apprend rien à personne et présente des photographies aux tons peu naturels accompagnées d'un texte qui cherche l'effet, à toute force.

POISSON (Georges). *Promenades aux châteaux de l'Ile-de-France*. Paris, éd. A. Balland, 1967, in-16, 302 p.

Quelques images de la liaison habitat-emploi dans les secteurs urbanisés de l'Essonne. Bondoufle, Jeune chambre économique de l'Essonne, oct. 1967, in-4°, 26 p., cartes.

RAOUL de Sceaux (Père). *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris (1601-1660)*. Blois, Ed. Notre-Dame de la Trinité, 1965, in-8°, 674 p.

Un seul couvent pour notre région : Etampes.

Région parisienne. Données statistiques sur les nouveaux départements : population, habitat, établissements industriels et commerciaux. Département : Essonne. Paris, I. N. S. E. E., 1966, in-4°, 42 p.

Saint-Germain-lès-Corbeil, son église. S. l n. d. [Saint-Germain-lès-Corbeil, 1967], in-12, 12 p. ill.

Bon résumé de la monographie de Vollant publiée en 1897 dans les Mémoires de notre société qui pourra servir de guide aux visiteurs.

SOCHET (Claire). *La Seigneurie de Vitry au xv^e siècle*. D. E. S. d'histoire présenté à la faculté des lettres de Paris en 1966.

TARDIF (Colette). *Facteurs et aspects du développement de Sucy-en-Brie*. D. E. S. de géographie présenté à la faculté des lettres de Paris en 1966.

TERROINE (A.), FOSSIER (L.) et MONTENON (Y. de). *Chartres et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*. t. II 1280-1330. Paris, C. N. R. S., 1966, in-8°, 712 p.

Réunion de 418 documents dont un grand nombre intéresse la région parisienne. Nous y avons relevé des mentions d'Antony, Arcueil, Athis-Mons, Briis-sous-Forges, Bruyères-le-Châtel, Corbeil, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Juvisy, Massy, Meudon, Monthléry, Morsang-sur-Orge, Ris-Orangis, Rungis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Savigny-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Yerres et de la Seine.

TODD (Christopher). *La Harpe quarrels with the actors dans Studies on Voltaire and the eighteenth century*, LIII. Genève, Institut et Musée Voltaire, Les Délices, 1967, in-12, 338 p.

Une lettre du 25 juillet 1802 est écrite de Corbeil où La Harpe s'était réfugié pour la seconde fois. Il y avait, en effet, été exilé de 1797 à 1800 et y avait résidé chez les demoiselles Bézard, rue de la Déguide (rue du 14 juillet).

TROESTLER (Viviane). *Les grèves de Draveil-Vigneux de 1908*. D. E. S. d'histoire présenté à la faculté des lettres de Paris en 1965.

VALLERY-RADOT (Maurice). *Un administrateur ecclésiastique à la fin de l'Ancien Régime, le Cardinal de Luynes, archevêque de Sens (1753-1788)*. Préface de M. G. Lebras. Meaux, Société d'histoire et d'art du diocèse, 1966, in-8°, 204 p., 1 carte h. t.

Périodiques

Ancienne (l') demeure des chanoines de Saint-Spire va être remplacé par un salon de coiffure dans *Le Républicain* du 31 mars 1967, 2 photographies.

BASSE de MENORVAL (E.). *Informations archéologiques* dans *Gallia-Préhistoire*, IX, n° 2, 1966 (1967), p. 437-443, 11 fig.

Fouilles à Verrières-le-Buisson au lieu dit « Le château-Landon » (industrie gréseuse du Montmorencien) et Route des Carrières (atelier micoquien; station du Tardenoisien d'Ile-de-France) et à Videlles (habitat néolithique et protohistorique des Roches). Rappel de l'étude du menhir de Pierrefitte à Etampes. Mention du transfert en 1963-1964 du menhir de Villeneuve-le-Roi dans le parc de l'Hôtel-de-Ville.

BOUSSEL (Patrice). *Le rayonnement de Salerne [Gilles de Corbeil]* dans *le Moniteur des Pharmacies* (Paris), 18 déc. 1965, p. 2401-2402.

CAVAILLER (P.). *Les reliques de Saint Spire* dans *Cités Nouvelles* 91 du 13 octobre 1967, p. 11.

CLAISSE (M. F.). *L'usine I. B. M. de Corbeil-Essonnes* dans *l'Information géographique*, sept-oct. 1966, p. 179-183, 2 cartes.

DAUVERGNE (Robert). *La vigne dans les environs de Paris au temps de Louis XIV (d'après le fonds de la généralité de Paris du contrôle général des finances)* dans *Bull. de la Société historique de Paris et de l'Ile-de-France*, 1964 (1966), p. 43-89.

Découverte gallo-romaine dans la cour de l'école [de Crosne] dans *Le Républicain* du 23 juillet 1967.

Voir ci-dessus p. 147-148.

En fouillant dans nos greniers dans *Bull. municipal d'informations de Quincy-sous-Sénart*, n° 8, mai-juin 1967.

Description de la rue Boieldieu.

GUIBOURGE (Chanoine L.). *Un curé de l'église Saint-Basile dans Seine-et-Oise*, janvier 1965.

Il s'agit de Jean Pocaire, curé de Saint-Basile d'Etampes.

HANNEBERT (J. L.). *Le château de Sucy-en-Brie dans Sites et Monuments*, (13 avenue Duquesne, Paris 7), n° 35, juillet 1967.

Construit par Le Vau pour Lambert de Thorigny, il est dans un état alarmant.

HELIOT (Pierre). *La genèse des châteaux de plan quadrangulaire en France et en Angleterre* dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1965, p. 238-257, 5 fig.

Cite Dourdan construit un peu avant 1222 avec donjon à l'angle de l'enceinte.

HERBLAY (M.). *Marcoussis, haut lieu de l'empirisme retrouvé* dans *Direction*, n° 133, nov. 1966, p. 986-991.

A propos du Centre de recherche de la Compagnie générale d'électricité.

JEANSON (Bernard). *Une galerie découverte sous l'ancien hôtel du « Coq en pâte » [à Etampes]* dans *La Gazette de l'Île-de-France* du 30 mai 1967, p. 4.

Plan et description précise d'une cave médiévale du type très répandu « galerie à niches ». Réfutation pleine de bon sens des légendes relatives aux souterrains reliant les points de défense entre eux.

JEULIN (Maurice). *Les débuts de l'hôpital-hospice de La Ferté-Alais* dans *Le Républicain* des 17 et 24 février, 3, 10, 17, 24 et 31 mars, 14 et 21 avril, 12 mai, 9, 16 et 30 juin, 14 et 25 août, 1, 8 et 29 septembre et 6 octobre 1967.

Extraits des registres des comptes et des délibérations de l'Hôtel-Dieu puis de l'hospice de La Ferté-Alais.

L'ARGUSIEN. *Deux singulière figures aulnaysiennes : le loup de la vallée et la portugaise* dans *Revue régionaliste de la banlieue Nord-est de Paris « Notre contrée »*, n° 18, 1965, p. 22-24.

Il s'agit de l'écrivain Hyacinthe Thabaud de La Touche qui se retira à La Vallée aux Loups à Aulnay, commune de Châtenay-Malabry confondu par l'auteur avec Aulnay-sous-Bois, erreur qu'une note de l'éditeur rectifie.

LEMOINE (Henri). *Le clergé rural en Seine-et-Oise pendant la Révolution* dans *Revue de l'histoire de Versailles*, 1963-1964 (1965), t. 55, p. 91-102.

Longjumeau, mystère autour d'un sarcophage disparu dans *Le Républicain* du 3 février 1967.

Disparition d'un sarcophage gallo-romain découvert au cours des fouilles de la résidence Bel Air à Longjumeau, en 1964, qui était entreposé dans un appentis dépendant de la mairie. Problèmes que pose la conservation des objets de fouilles.

LOTTE (Pierre). *Sur les vieux chemins de la Gaule : le toponyme « Calo »* dans *Gaule, bulletin de la Société d'histoire, d'archéologie et de tradition Gauloises*, n° 12, 4° trim. 1966, p. 199-212, 1 carte.

Relevé de quatorze noms de lieux formés sur la racine « calo » et son dérivé « calonna » évoquant la pierre et l'eau et signifiant sans doute soit un gué naturel ou dallé soit un quai incliné. Parmi eux, Chalo-Saint-Mars et Chalou-Moulineux sur la Chalouette.

MARCEL-ROBILLARD (C.). *Au temps des Compagnons, règlement des charpentiers d'Etampes en 1760 — popularité de Jérôme Pétion* dans *Beauce et Perche*, n° 23, oct. 1966.

MENILLET (François). *Intercalation lignito-calcaire dans les sables de Fontainebleau* dans *Bull. de la Société géologique française*, 1966, p. 386.

Observé sur un coteau au Nord d'Etampes.

Morangs à l'heure des grands ensembles dans *l'Observateur commercial et financier*, 1967, n° 1, p. 5-8.

MORLAN (Jacques). *Week-end d'automne : A deux pas de Paris* dans *Routes et voyages Ile-de-France*, revue agréée par l'A. C. I. F., n° 1, oct. 1965, p. 20-24, 6 phot.

Choix de sites et de petites routes pittoresques au sud-ouest de Paris : Vallée de l'Essonne jusqu'à Boutigny; Bouville; vallée de la Juine jusqu'à Méréville; Chalou-Moulineux; vallée de la Chalouette jusqu'à Etampes; Saint-Yon; Saint-Sulpice-de-Favières; vallée de la Remarde jusqu'à Villeconin; le Val-Saint-Germain; Saint-Cyr-sous-Dourdan; Saint-Arnoult-en-Yvelines; La Celle-les-Bordes; les Vaux-de-Cernay; Dampierre; vallée de l'Yvette jusqu'à Maincourt; Levis-Saint-Nom; forêt de Rambouillet.

NAEF (Hans). *A propos de deux portraits d'Ingres au Cabinet des dessins du Louvre dans La revue du Louvre et des musées de France*, 1966, n° 4-5, p. 211-216, 3 phot.

Identification de deux personnages dessinés par Ingres en 1828 et 1830 : Zénaïde-Cornélie Bonnard qui épousa Paul Grand, ami d'Ingres, et Charles-Arnauld Delorme, propriétaire du château de Villegenis (commune de Massy) pendant la première moitié du XIX^e siècle et tuteur ou protecteur de la précédente.

POULLE (E.) *Les archives de l'officialité archidiaconale de Jouy-en-Josas dans Revue d'histoire de droit français et étranger*, n° 4, 1967, p. 664-667.

Énumération des quelques documents qui constituent les archives des archidiaconés de Paris, de Brie et de Josas déjà connues, en partie publiées ou étudiées; description des quelques registres des officialités de ces archidiaconés (dont la compétence fut extrêmement réduite en 1619 au profit de l'officialité diocésaine) permettant de comprendre le fonctionnement de ces institutions au début du 17^e siècle.

Présentation de trouvailles archéologiques par MM. l'abbé NOLLENT et Jean RICHARD dans *Bulletin trimestriel de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, IV, 1966 (1967), p. 155-156.

M. Jean Richard, de Toury, présente des objets de ses découvertes personnelles ou ceux qui lui ont été confiés par ses correspondants locaux. Parmi ces derniers, deux haches polies trouvées au hameau de Montreau à Méréville dont l'une « géante » en pierre étrangère au pays. Photographie.

ROUSSELOT (Jean). *Jean Cocteau, Saint Blaise et les « Simples »* dans *France-Asie*, 1964, n. ser., vol. 19, n° 182, p. 1161-1162.

Zone (La) industrielle de Morangis dans Revue du syndicat national de la petite et moyenne entreprise, n° 100, déc. 1966, p. 10-11, 1 pl.

Le Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, LIX^e vol., 1965-1967, a été distribué en novembre 1967. Outre le compte rendu des séances des 4 novembre 1965 et 3 novembre 1966, il comprend le texte de la communication faite par M^{me} Odette Paul-Boucher à la conférence des sociétés savantes tenue à Corbeil-Essonnes en 1966 « A

travers les registres de la fabrique Saint-Jacques et Saint-Christophe de Houdan 1690-1887 » (p. 13-22); une longue étude de M. et M^{me} Houth intitulée « Notre vieux Bougival » (p. 23-100) et un historique des Archives de Seine-et-Oise de 1790 à 1960 rédigé par le directeur de ces services, M. Jacques Levron (p. 101-122); enfin une précieuse table des bulletins de 1943 à 1964 (vol. LI à LVIII) due à M. Henri Lemoine termine ce bulletin substantiel.

La Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la Région parisienne publie, chaque trimestre, un bulletin intitulé *Etudes de la Région parisienne*. Dans le bulletin de juillet 1966, nous relevons une très intéressante étude, de Nadine CALS intitulée *Un exemple de migration hebdomadaire de détente, le tourisme de week-end dans la vallée de la Juine*. Celui d'octobre 1966 distribué en 1967 intéresse peu l'Essonne (on y trouve seulement deux analyses bibliographiques) mais il mérite d'être signalé pour l'aimable analyse que M. Abel Châtelain a faite de notre bulletin de 1965 sous le titre « Une active société historique et archéologique septuagénaire ». Dans le bulletin de janvier 1967, n° 13, p. 35-41, nous avons relevé l'article de Jean-Louis CHAPUT, *L'Hay-les-Roses, rapports entre l'origine géographique et la catégorie socio-professionnelle de la population*. Le n° 14 d'avril 1967 donne le début d'une étude de Gérard MOREAU, *Aspects géographiques et sociologiques d'une commune de la banlieue sud de Paris en 1966, Palaiseau* (p. 9-24, 3 cartes); y sont étudiés l'accroissement démographique et l'origine de la population, l'évolution socio-professionnelle (insuffisance d'activité économique donnant à la ville une allure de cité-dortoir) et les phases du développement de l'habitat. Dans le bulletin n° 15 de juillet 1967 ne sont à signaler que les analyses de quatre études récentes, celles d'Abel CHATELAIN, *Résidences secondaires et migrations de détente autour de Paris* (p. 1 à 6), celle de Robert DAUVERGNE, *La vigne dans les environs de Paris au temps de Louis XIV* (p. 42-43), celle collective intitulée *L'Attraction de Paris sur sa banlieue* (p. 50-51) et celle de VALLERY-RADOT, *Le cardinal de Luynes, tous quatre cités ci-dessus*. Enfin, le bulletin n° 16 d'octobre 1967 donne p. 20 à 34 la 2^e partie du travail de Gérard MOREAU commencée dans le n° 14; il y étudie les migrations quotidiennes par voie ferrée et route; y analyse les divers types de quartiers et l'évolution de la vie intellectuelle et religieuse.

Dans le *Bulletin folklorique d'Ile-de-France*, hiver 1965, p. 965-967, M. Roger LECOTTE a rédigé un article intéressant : *Autour des carnavals d'Arpajon et de Marcoussis : qui est Bineau ?* d'après des gravures extraites du *Charivari* et des comptes rendus de l'Assemblée nationale en 1848.

La société des Amis de la région de Rambouillet et de sa forêt a distribué, cette année, le n° 12 de sa revue : *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*. Nous y relevons, p. 2 à 7, *le parc de Jeurre et ses fabriques* par E. DELAUNAY; p. 8 à 13, *Trois artistes de la S. A. R. R. A. F.* : le sculpteur Henri-Georges Adam qui habite La Ville-du-Bois et a gravé une médaille pour la Société, le peintre Paul Martineau auteur de vitraux et mosaïques des églises de Gif-sur-Yvette, Arpajon, Ablon et Marie-Elisabeth Wrede, auteur de lithographies de toute la région; enfin, p. 24 à 26, *A propos d'une visite organisée par la S. A. R. R. A. F., Villeconin, la Grange, Saudreville, La Ronce le Fresne* par Georges LACUIRE.

Le cercle d'études savantes, archéologiques et folkloriques de Villeneuve-le-Roi a publié son bulletin n° 1 de 1966. M. Jean-Paul GODEFROY y présente *l'église Notre-Dame d'Ablon* et ses objets d'art classés (2 p.). Nous précisons en outre que nous avons omis de signaler dans nos bulletins précédents la note de M. PAUTET sur *le donjon de Sainte-Geneviève-des-Bois* parue dans le bulletin n° 2 de 1965.

La *Revue de l'Essonne* créée pour servir de « lien entre les autorités administratives et les administrés pour une meilleure compréhension réciproque » a publié son premier numéro en décembre 1966; il comprend, outre une présentation du département par le préfet, divers articles sur la vie économique et sociale de l'Essonne. En 1967, ont paru les numéros 2, 3, 4 et 5; on y trouve évoqués les problèmes importants que posent l'urbanisation, la main d'œuvre, l'agriculture dans le nouveau département ainsi que de très nombreux et utiles renseignements d'ordre administratif.

MM. LAHAYE et COUBARD ont continué la publication, dans le bulletin paroissial de Quincy et Boussy *En équipe*, de leurs recherches sur ces paroisses et leurs environs : en décembre 1966, *Les fêtes civiques de la vallée d'Yerres [sous la Révolution]*; en janvier 1967, *La disette dans la vallée*

de l'Yerres, [sous la Révolution] et *A propos de Saint-Spire de Corbeil « Temple de la Raison »* (rectification d'une erreur faite dans *Cités Nouvelles* 91 de novembre et dans le livret distribué à l'intronisation de Mgr Malbois); en février, *Un projet pour rendre l'Yerres navigable entre Brunoy et la Seine*; en mars, *La Guerre civile dans la vallée de l'Yerres*; en avril, *Où Boieldieu composa-t-il la Dame Blanche ?* (A Paris et non à Villeneuve-Saint-Georges ni à Jarcy où il vécut de 1826 à sa mort en 1834); en mai, *les cloches de l'église de Boussy-Saint-Antoine*; en juin juillet août, novembre et décembre, *Une famille de maîtres fondeurs : les Gaudiveau*; en octobre, *Rochopt ou Rocheau ?*

Dans le premier numéro de la revue officielle municipale *Boussy-Saint-Antoine*, paru en juin 1967, nous avons relevé deux articles intéressants : p. 9, *Buxaciens, habitants de Boussy-Saint-Antoine. Pourquoi cette appellation ?* (rappel de l'étymologie et des premières formes connues du nom de Boussy. L'appellation « Buxacien » a été décidée par le conseil municipal dans sa séance du 18 septembre 1965); p. 20, *Menhir de Boussy-Saint-Antoine* (première partie d'une étude tirée de l'ouvrage de M. COUBARD, cité ci-dessus).

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne a publié, en 1965, ses cahiers n° 2 et 3, en 1966, ses bulletins 4-5 et 6 et, en 1967 son cahier n° 7. Nous y avons remarqué les études suivantes : dans le n° 3, *L'occupation du sol dans l'agglomération parisienne et Comparaison et classification des communes de l'agglomération parisienne*; dans le n° 4-5, *Les transports urbains et leurs usagers en région de Paris et Evolution des migrations alternantes*; dans le n° 6, *La décentralisation industrielle et le Bassin parisien et Les logements en Région de Paris*; dans le n° 7, *Le quartier et la ville* (exemples pris à Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine et Suresnes).

Travaux en cours

ARVEILLER (Maurice). *Le jansénisme dans le diocèse de Paris au XVIII^e siècle* (doctorat-ès-lettres).

BARRET-AMAR (Gisèle). *Une tentative de démocratie théâtrale : l'expérience du lycée pilote de Montgeron de 1964 à 1967* (thèse de doctorat d'université).

- BITTAR (M^{me} Denise). *La correspondance de Bernardin de Saint-Pierre. Inventaire critique* (doctorat-ès-lettres).
- BRELINGARD (M^{me} M. L.). *Vanves de 1841 à 1880*.
- BRUNEL (Louis). *Les subsistances dans le district de Corbeil de 1788 à l'an V. Recueil de documents* (doctorat-ès-lettres).
- COORNAERT (M.), HAUMONT (A.), LAGNEAU (A.), SAINT-MARTIN (M. de) et SOUTHWOOD (C.), *Choisy-le-Roi*.
- CROSLAND (Maurice). *La Société d'Arcueil (1800-1822)*.
- DANEY (Charles). *Les plaines de part et d'autre de la Seine, entre Paris et Rouen. Hurepoix, Mantois, plaine de Saint-André, Vexins français et normand. Etude de géographie régionale* (doctorat-ès-lettres).
- DUFAUX (Gilbert). *Les industries alimentaires dans la région parisienne* (doctorat de 3^e cycle. Faculté de Dijon).
- DUPAQUIER (J.). *Essai sur le peuplement du Bassin parisien à la fin du XVII^e siècle* (doctorat-ès-lettres).
- DURAND (Y.). *Mémoires de Jean-Joseph de Laborde, banquier de la Cour et fermier général* (doctorat-ès-lettres).
- GUARRIGUES (O.). *La famille et les relations de parenté en Ile-de-France du XII^e au XIV^e siècle* (thèse de la faculté d'Aix-Marseille).
- KAROUBI (M^{me} M. A.). *Sceaux de 1830 à 1880*.
- LA SOUDIERE (de). *Les retables des églises du sud de Paris*.
- PEEK. *Inventaire descriptif des mégalithes de Seine-et-Oise*.
- PETIT (M^{me}). *Histoire de Forges-les-Bains*.
-

CHRONIQUE

Les " Amis de Sénart "

Madame Hélène Fuchs, présidente de l'association « Les Amis de Sénart », a entrepris une série de conférences sous le titre « Si Sénart m'était conté ». La première a eu lieu le 29 mai 1967 au centre social de Draveil. La conférencière rendit d'abord hommage à notre regretté président M. Robert de Courcel, qui était aussi le président des « Amis de Sénart » depuis la fondation de cette société en 1953. Puisant une partie de sa documentation dans *l'Histoire de la forêt de Sénart* de Robert de Courcel, Madame Fuchs sut, avec beaucoup de talent, intéresser son auditoire, associant avec habileté l'histoire de la forêt à celle de Paris, depuis les origines jusqu'aux règnes de Philippe-Auguste et de Saint Louis.

La seconde réunion, le 25 juin, permit non seulement d'écouter M^{me} Fuchs et M. Ferlet mais aussi de visiter la chapelle Sainte-Hélène (la Petite Paroisse) et deux maisons qu'habita successivement Alphonse Daudet de 1868 à 1897 puis de voir le film « Les lettres de mon Moulin ».

Circonscriptions administratives

Les décrets n° 67-589 à 67-594 du 20 juillet 1967 parus au *J. O.* du 22 juillet 1967, p. 7357 ont entièrement remodelé les circonscriptions cantonales de l'Essonne qui sont maintenant au nombre de vingt-sept. Ce sont les cantons d'Evry, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Juvisy-sur-Orge, Montgeron, Viry-Châtillon, Ris-Orangis, Mennecy, Milly-la-Forêt, Palaiseau, Athis-Mons, Bièvres, Longjumeau, Massy, Orsay, Savigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Montlhéry, Limours, Etampes, Dourdan, Etréchy, La Ferté-Alais, Saint-Chéron, Méréville.

Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France

La promenade annuelle de la fédération a eu lieu le samedi 10 juin 1967 à Etampes et aux environs : la matinée fut consacrée à la visite du vieil Etampes (maison dite de Diane de Poitiers, église Saint-Basile, hôtel d'Anne de Pisseleu, Hôtel-de-Ville, Hôtel Saint-Yon) sous la conduite de Madame de Saint-Périer et de l'église Saint-Gilles sous la direction de M. Delaunay architecte des Bâtiments de France.

Après le déjeuner à Etréchy, furent visités successivement : le château et le parc de Chamarande présentés par M. J. P. Babelon; le parc de Jeurre avec les fabriques de Méréville présenté par M. de Saint-Léon, propriétaire du domaine et M^{me} Cavailler, enfin l'église et le château de Morigny présentés par M^{me} de Saint-Périer qui reçut ensuite les visiteurs.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Ansse de Villoison signe le 14 août 1804 le procès-verbal du concours des Ecoles centrales de Paris (Librairie Charavay, cat. 727, déc. 1967).

Bernardin de Saint-Pierre demande à Girodet d'illustrer une nouvelle édition de *Paul et Virginie*, le 22 germinal an XII et décrit très minutieusement les dessins qu'il désire (*Ibidem*).

Léon Bloy toujours à court d'argent écrit le 4 mai 1914, de Bourg-la-Reine à ses amis, M. et M^{me} André Dupont, et leur parle de la soirée musicale de la veille (Librairie H. Saffroy, cat. 56, déc. 1967).

François-Adrien Boieldieu rentrant de Villeneuve demande des conseils pour l'arrangement de sa maison, dans une lettre non datée à M. Dubois (Librairie Charavay, cat. 727, déc. 1967).

Eugène Delacroix, de Champrosay, explique à M^{me} Buloz les raisons de santé qui l'obligent à demeurer à la campagne, le 17 mai 1860 (Librairie H. Saffroy, cat. 53, mai 1967).

Camille Flammarion, le 25 juin 1890, regrette de n'avoir pu aller encore à son observatoire de Juvisy observer Mars... (Librairie Charavay, cat. 725, juillet 1967).

Jean-Pierre Claris de Florian annonce le 20 septembre 1790 à M. Girod qu'il ira à Sceaux le lendemain (*Idem*, cat. 724, mai 1967).

Jean-Auguste-Dominique Ingres écrit de Dampierre au secrétaire perpétuel de l'Ecole des Beaux Arts, le 24 novembre 1843 (*Idem*, cat. 727, déc. 1967).

Paul Léautaud écrit le 14 septembre 1943 à Calderon, de Fontenay-aux-Roses (Librairie de L'abbaye, cat. 57, déc. 1966).

Georges Sand, de Palaiseau, donne à Buloz des nouvelles alarmantes d'Alexandre Manceau, le 6 juin 1865 (Librairie H. Saffroy, cat. 53, mai 1967).

Prix littéraire

Le grand prix littéraire du département de Seine-et-Oise a été attribué le 15 juin 1967 à notre confrère, Monsieur Jacques de Bourbon-Busset, propriétaire du château du Grand-Saussay à Ballancourt-sur-Essonnes, pour l'ensemble de son œuvre. Nous lui présentons nos très vives félicitations.

Boussy-Saint-Antoine

La municipalité de Boussy-Saint-Antoine vient d'acquiescer, pour en faire son hôtel-de-Ville, la maison où naquit, le 7 juillet 1884, André Dunoyer de Segonzac. La chambre natale de l'artiste sera conservée et ce dernier a promis pour la décorer, quelques unes de ses œuvres ainsi que des documents qui seront présentés par les soins de la conservation du musée de l'Ile-de-France.

Corbeil - Essonnes

La maison des Jeunes et de la culture « Fernand Léger » a été inaugurée le 22 janvier 1967 sous la présidence de Madame Nadia Léger. On a découvert les deux mosaïques de Fernand Léger qui ornent ses murs : l'une d'environ 10 m² représente « La joie de vivre », l'autre est un motif non figuratif de 50 m².

Le festival annuel a eu lieu du 21 au 24 juin. Dans le parc du musée Saint-Jean ont été présentés un ballet russe, le 22, et « Le Jeu de Robin et de Marion » d'Adam de la Halle avec transcription musicale de J. Chailley, le 23.

Hourdan

L'Association « Le Château de Hourdan et ses amis » a poursuivi en 1967 la restauration et la mise en valeur du château ainsi que l'installation du musée.

La salle voûtée dite « des Bustes » qui se trouve sous la poterne à gauche en entrant a été vidée; une chappe de ciment a été coulée sur le sol, les murs ont été blanchis à l'exception de deux arcs en grès taillé apparus sous l'enduit et mis en valeur; l'électricité y a été installée et les bustes de Regnard y ont été présentés.

Les deux salles qui se trouvent à droite sous la poterne ont été remises en état et servent l'une de conciergerie, l'autre de salle de distribution des tickets.

Le rez-de-chaussée des anciens appartements de Madame de Gaillard a été aménagé.

L'ancienne remise à voitures avec sa grande porte cochère, l'écurie, la chambre du cocher ont été remises en état.

Dans la tour dite « Carlier » qui ouvre sur la rue de Chartres, l'électricité a été installée et une archère a été dégagée.

Le donjon mis hors d'eau par la restauration de la plate-forme supérieure peut être maintenant visité de façon rationnelle: l'accès se fait par la casemate asséchée où l'on peut examiner grâce à un judicieux éclairage: la voûte, le four à pain et le puits. Au premier étage peuvent être installées des expositions.

A la tour des chauffeurs (face à la porte d'entrée) la plate-forme supérieure a été refaite, le sol a été cimenté, la margelle du puits de Saint Louis scellée et l'escalier d'accès refait.

La salle inférieure de la tour d'angle sud-ouest dite de la Vierge a été mise hors d'eau; celle de la tour centrale du Midi a été dégagée par le groupe archéologique de la Maison des Jeunes mais demeure à ciel ouvert; l'accès se fait par la cour d'honneur.

Les courtines sud et ouest ont été refaites et peuvent être visitées sans danger.

Dans la cour d'honneur, les allées ont été élargies, les pelouses remises en état, les arbres taillés, rendant visibles les murs d'enceinte et l'éclairage installé. Les fossés bien dégagés peuvent être visités.

En ce qui concerne le Musée qui se développe régulièrement et doit être agrandi, un inventaire est en cours d'établissement par le groupe de recherches de la Maison des jeunes et de la culture qui envisage également de former un corps de guides car le nombre des visites s'accroît constamment : promeneurs du dimanche, enfants des écoles, associations d'adultes apprécient les commentaires utiles et appropriés.

Monthléry

Une association intitulée « Les Amis du château féodal de Monthléry » vient de se créer. Elle a pour but l'étude et la protection du château fort de Monthléry et des anciens monuments du Hurepoix. Des groupements de jeunes de Lardy, Arpajon et Brétigny se sont joints aux membres actifs de cette association et ont commencé le nettoyage des lieux. Une commission des fêtes s'est constituée et prépare un festival médiéval pour fêter le 500^e anniversaire de la bataille de Monthléry.

Saint-Arnoult-en-Yvelines

Une Société intitulée « Au pays de la Remarde, société historique et archéologique de Saint-Arnoult et de la vallée de la Remarde » a été créée en 1966 à Saint Arnoult à l'initiative de l'abbé Lechaugette. Son premier bulletin polycopié paru en mars 1966 était consacré à l'église et à la crypte de Saint-Arnoult, le second paru en janvier 1967 a rappelé la vie de Saint Arnoult.

Elle a organisé les 6 et 7 mai des manifestations pour célébrer le 14^e centenaire de la fondation de Saint-Arnoult-Clairefontaine, le 12^e centenaire de l'arrivée des moines bénédictins, le 14^e centenaire de la fondation de Saint-Arnoult-en-Yvelines et le 8^e centenaire de la fondation du prieuré bénédictin de Saint-Arnoult.

Saint-Cheron

Le 22 avril 1967 a été organisée à la mairie de Saint-Cheron par M. Perrolet une petite exposition archéologique qui a permis de présenter non seulement quelques unes des trouvailles faites récemment sur le chantier d'Angervilliers mais aussi des vestiges préhistoriques, protohistoriques et gallo-romains recueillis plus anciennement à Saint-Cheron et aux environs et particulièrement des fours de l'âge du fer qui ont été étudiés par M. Perrolet.

Sceaux

Le Musée de l'Ile-de-France est entré en possession de l'importante donation du peintre Fautrier qui comprend notamment « Les otages » qu'il peignit à « la Vallée aux Loups » à Châtenay-Malabry.

Il a acquis, d'autre part, un tableau naïf représentant la fameuse tour de Malakoff construite sous le second Empire par Chauvelot, créateur du lotissement de ce Quartier, et détruite en 1870. C'était un lieu d'attraction en même temps qu'une sorte de musée qui rappelait les épisodes de la guerre de Crimée.

L'exposition « le Tourisme en Ile-de-France à la Belle Epoque » s'y est tenue du 8 juin au 17 septembre 1967. Présentée dans l'orangerie, elle comprenait des voitures et des cycles anciens provenant de la collection de Robert Grandseigne ainsi que peintures, gravures, affiches et costumes d'époque 1900.

L'exposition « Prix de l'Ile-de-France 1967 » inaugurée le 22 septembre 1967 a été ouverte au public jusqu'au 15 octobre.

Villeneuve-le-Roi

Le Cercle d'études savantes, artistiques, archéologiques et folkloriques de Villeneuve-le-Roi a organisé son 13^e salon du 19 au 26 novembre 1967. Y étaient exposés : peintures, sculptures, vestiges archéologiques, documents d'histoire locale, souvenirs folkloriques, photographies et céramiques.

NÉCROLOGIE

M. BOURRAGUE, de Gironville-sur-Essonne

*
**

M. le Chanoine GUIBOURGE s'est éteint dans la nuit du 5 au 6 mars 1967. Depuis trente-deux ans qu'il vivait à Etampes, il avait su s'y attacher toutes les sympathies. Sa bonté, son sourire, son accueil simple et aimable, surtout, ne pourront être oubliés de tous ceux qui l'ont connu.

Vice-président de notre société depuis 1943, président des « Amis d'Etampes », président de la Société artistique d'Etampes, il s'inscrit dans la lignée des historiens d'Etampes avec son ouvrage *Etampes, favorite des rois* dans lequel il s'est plu à mettre à la portée de chacun des notions éparpillées dans un grand nombre d'ouvrages d'érudition.

*
**

M. Lucien HUMBERT était notre imprimeur depuis 1954. Nous n'avons eu qu'à nous louer du travail qu'il a accompli pour notre société et nous tenons à assurer M. Jacques HUMBERT, son fils, qui continue l'œuvre paternelle, de notre sympathie.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^{me} P. CAVAILLER,
Secrétaire générale,
10, boulevard Aristide-Briand
91 - Soisy-sur-Seine

M. Jean JACQUART,
Agrégé de l'Université,
Vice-président,
13, rue Ferdinand-Duval, Paris IV^e

M^e André CROS,
Trésorier,
Notaire à Corbeil-Essonnes - 91

Cotisation annuelle) membre bienfaiteur : 20 F
) membre ordinaire : 10 F

8 F pour MM. les Membres du Clergé et de l'Enseignement.

C.C.P. de la Société : PARIS 1508-40.

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

BULLETINS :

Année 1895 - 1 ^{re} livraison	Année 1912 - 1 ^{re} livraison
Année 1900 - 2 ^e livraison	Année 1912 - 2 ^e livraison
Année 1902 - 1 ^{re} livraison	Année 1913 - 1 ^{re} livraison
Année 1904 - 1 ^{re} livraison	Année 1913 - 2 ^e livraison
Année 1905 - 1 ^{re} livraison	Année 1914 - unique livraison
Année 1905 - 2 ^e livraison	Année 1944
Année 1906 - 1 ^{re} livraison	Année 1946
Année 1906 - 2 ^e livraison	Année 1948
Année 1907 - 1 ^{re} livraison	Année 1951
Année 1907 - 2 ^e livraison	Année 1954
Année 1908 - 1 ^{re} livraison	Année 1956
Année 1908 - 2 ^e livraison	Année 1958
Année 1909 - 1 ^{re} livraison	Année 1960
Année 1909 - 2 ^e livraison	Année 1961
Année 1910 - 1 ^{re} livraison	Année 1962
Année 1910 - 2 ^e livraison	Année 1963
Année 1911 - 1 ^{re} livraison	Année 1964
Année 1911 - 2 ^e livraison	Année 1965
	Année 1966
	Année 1967

Prix : 8 francs chaque livraison ;
10 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

VII — Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

VIII — Brunoy, tome I, par Ch. MOTTHEAU.

X — Brunoy, tome II, par Ch. MOTTHEAU.

Prix : 12 francs le volume.

IMPRIMERIE
HUMBERT & FILS
LARGENTIÈRE (Ardèche)

